Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 13173 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 6 JUIN 1987

Intervention indienne à Sri-Lanka

La crise entre l'Inde et Sri-Lanka vient de franchir un nouveau pas avec le largage, le jeudi 4 juin, par l'armée de l'air indienne de 25 tonnes de vivres et de médicaments destinés à la population tamoule de la presqu'île de Jaffna. Comme on pouvait s'y attendre, M. Rajiv Gandhi n'a pas accepté l'humiliation de la veille : une flottille indienne transportant des secours avait été contrainte de faire demi-tour par la marine de guerre sri-lankaise... Le parachutage sans risque de jeudi lui a permis d'obtenir une victoire facile, mais lourde de conséquences.

Les raisons du jeune premier ministre indien sont en effet moins louables qu'il ne l'affirme quand il parle de prévenir le « génocide » de la minorité tamoule de Sri-Lanka. En perte de vitesse depuis plus d'un an, M. Gandhi semble avoir cédé à la tentation d'une victoire à bon marché susceptible de faire oublier une série d'échecs à l'intérieur et de répondre aux pressions des millions de Tamouls du sud de l'Inde, solidaires de leurs cousins de Sri-Lanka. Il a d'ailleurs réussi sur ce plan, puisque l'ensemble du personnel politique et la totalité des médias indiens ont applaudi son intervention.

Mais la violation de l'espace aérien du petit Sri-Lanka risque de sonner le glas d'une coopération régionale lancée il y a deux ans. Elle ne manquera pas, en tout cas, de durcir le front anti-indien constitué autour du Pakistan et de son allié chinois. Que M. Gorbatchev ait fait savoir qu'il « comprenait très bien la position indienne dans cette affaire » pourrait renforcer cette évolution. Le numéro un soviétique a jugé utile d'ajouter que la situation « pouvait causer une menace sur la sécurité de la région », une allusion à peine voilée à la présence, à Sri-Lanka, de quelques spécialistes israéliens de la contre-guérilla et de conseillers militaires pakistanais.

M. Gandhi ne peut pas ignorer, en outre, que son geste renforce le poids de l'armée et des jusqu'au-boutistes à Colombo. Quels que soient ses défauts — et les erreurs qu'il a pu commettre par le passé, — le vieux président Jayewardene demeure le seul interlocuteur sri-lankais concevable. Il va désormais être soumis à de nouvelles pressions en faveur d'une solution militaire, sans parler des risques d'explosion populaire au sein de la majorité cinghalaise bouddhiste contre la minorité tamoule hindouiste.

L'action indienne a sans doute contribué à remonter le moral des séparatistes tamouls, qui venaient de subir un sérieux revers militaire. Mais elle a également provoqué la colère des Cinghalais.

Il y a quelques mois encore, seule l'Inde aurait pu faire entendre raison aux deux camps qui s'entre-déchirent depuis quatre ans à Sri-Lanka, et l'échec des négociations de l'an dernier ne peut lui être entièrement imputé. New-Delhi a, aujourd'hui, renoncé à cette position de médiateur privilégié pour des raisons qui — hélas ! — n'ont pas grand-chose à voir avec la guerre civile dans la petite île. M. Gandhi a ainsi souligné sa faiblesse plutôt que sa force. Sri-Lanka et l'Asie du Sud n'ont rien à y gagner.

(Lire page 5 les articles de PATRICE CLAUDE.)

Avant la décision du ministre de la culture

M. Jacques Chirac raidit sa position à l'égard de M. François Léotard

En attendant que M. Léotard s'exprime, samedi soir, à Fréjus, devant les militants du Parti républicain, M. Chirac raidit sa position. M. Léotard, selon lui, n'a d'autre choix que de se soumettre ou de se démettre. S'il persiste et signe ses précédentes déclarations, le ministre de la culture sera immédiatement exclu du gouvernement. C'est ce qui ressort des déclarations faites, le jeudi 4 juin, par le porte-parole du premier ministre. « Le gouvernement est paralysé et doit attendre deux jours pour savoir s'il est encore gouvernement, et avec quels ministres », a déclaré, le vendredi 5 juin, M. Jospin, premier secrétaire du PS, pour traduire les incertitudes du conflit qui oppose le premier ministre et le ministre de la culture.

M. Léotard sera « débarqué » du gouvernement dans les vingt-quatre heures si, le samedi 6 juin à Fréjus devant les militants du Parti républicain, il répète sa « déclaration de guerre » contre M. Chirac et le RPR. Telle est la teneur du message que le premier ministre adresse à son ministre de la culture afin de nourrir ses « réflexions » solitaires. M. Chirac ne laisse à M. Léotard, retiré dans ses terres depuis la fin du conseil des ministres de mercredi dernier, que le choix entre la soumission et la démission. Ce nouvel ultimatum, contenu en filigrane dans les propos tenus, jeudi, par le porte-parole du premier ministre, est conforme au précédent lancé mardi dans le communiqué de Matignon : « *Choisir désormais entre l'exercice de fonctions ministérielles et un rôle militant (...), le premier rôle étant incompatible avec le second.* » M. Chirac reste ferme sur ses positions.

Avant même de connaître la réponse de M. Léotard, on peut prévoir que les conséquences de cette affaire ne seront favorables ni au ministre de la culture ni au premier ministre. L'étalage sur la place publique de leur conflit fait désordre, au point que M. Bérégovoy, ancien ministre socialiste, peut leur appliquer la fameuse formule — la « chienlit » — utilisée par le général de Gaulle en 1968 et qui était alors destinée aux « enragés de mai ». Les socialistes ont mis le doigt sur la partie la plus sensible de la plaie. M. Jospin remarque, en effet, que le premier ministre n'aurait pas à faire face à des problèmes de cohésion au sein de son gouvernement si la politique mise en œuvre depuis mars 1986 avait démontré son efficacité. Lorsque l'emploi, le commerce extérieur, l'investissement industriel, les prix vont mal, ceux qui sont partie prenante de l'échec ont tendance à dégager leur reponsabilité.

JEAN-YVES LHOMEAU et PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 7.)

Un entretien avec M. Valéry Giscard d'Estaing avant le sommet de Venise

« On serait bien inspiré en revenant à davantage de simplicité »

nous déclare l'ancien président de la République

A la veille du sommet des sept principaux pays industrialisés qui se tiendra à Venise du 8 au 10 juin, l'hôtel Matignon a fait savoir que la position de la France lors de cette rencontre sera exprimée par M. Mitterrand, notamment sur la demande américaine d'action concertée dans le Golfe. M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, a adressé aux Sept un message demandant qu'une partie des excédents financiers apportés à certains pays par le commerce extérieur soit orientée vers les pays en développement. M. Giscard d'Estaing, qui fut à l'origine du premier sommet de ce type en 1975, et s'est entretenu avec le président Mitterrand à la veille de la réunion de Venise, donne ici son opinion sur cette rencontre.

« Vous êtes à l'origine de ces sommets des pays industrialisés. Ne pensez-vous pas qu'on assiste depuis plusieurs années à une dérive formaliste et pompeuse de réunions que vous aviez conçues comme de simples conversations au coin du feu ?

— Lorsque j'ai lancé la première invitation en 1975, je songeais à avoir une explication d'homme à homme sur les intentions véritables des participants. Avec le premier choc pétrolier, il était devenu évident que la mondialisation de l'économie exigeait une plus grande présence des responsables politiques ; on ne pouvait abandonner entièrement ces problèmes économiques aux organismes internationaux spécialisés où les politiques sont absents. L'idée du sommet de Rambouillet, par exemple, c'était d'avoir une conversation directe avec le président Ford et de savoir s'il avait ou non la volonté d'agir pour réduire l'amplitude des variations des taux de change.

» Dès l'année suivante, en 1976, lorsque nous avons tenu notre sommet à Porto-Rico, pour des raisons qui tenaient à la conjoncture électorale américaine, nos travaux sont devenus médiatiques, avec un énorme appareil de presse. Par la suite, il y a eu une dérive constante vers davantage de formalisme, c'est-à-dire vers des communiqués détaillés à très faible retentissement, et des opérations médiatiques massives. Ces communiqués n'ont pas beaucoup de sens : il n'y a, hélas ! que très peu de rapport entre ce qui s'est passé au cours des quatre dernières années et les textes des communiqués.

— Vous pensez à Williamsburg ou à Versailles ?

— Les sommets qui ont été utiles sont les sommets où les participants, ou certains d'entre eux, avaient des objectifs précis. Il y en a eu essentiellement deux, le sommet de Bonn en 1978, où l'objectif était d'arracher au président Carter une décision de dérégulation du prix de l'énergie aux Etats-Unis et le sommet de Tokyo, en 1979, où nous avons voulu fixer des plafonds chiffrés d'importations de pétrole pour les grands pays industrialisés. Ces plafonds ont été fixés, et ils ont été tenus. La détente qu'on a fini par obtenir sur le marché à partir de 1982 en a été la conséquence.

— Comment éviter que l'Etat organisateur ne tombe dans cet aspect médiatique à des fins de politique intérieure ?

— On ne peut l'empêcher. Cela dépend des organisateurs. Mais je crois qu'on serait bien inspiré en revenant à davantage de simplicité. L'opinion l'approuverait. Le côté médiatique actuel affaiblit la crédibilité des sommets. On sait que le communiqué est préparé à l'avance. On sait que les décisions ne seront pas prises par les chefs d'Etat responsables, mais par les machines administratives des différents gouvernements.

Propos recueillis par JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

La peine de mort requise contre l'ex-empereur Bokassa

« Un dictateur répond de tout »

Ouvert le 15 décembre dernier, le procès de l'ex-empereur de Centrafrique devant la cour criminelle de Bangui, entre dans sa dernière phase. L'avocat général a requis, le jeudi 4 juin, la peine de mort. Après les plaidoiries, le verdict doit être rendu le 12 juin.

BANGUI
de notre envoyé spécial

Pas d'effets de prétoire, une voix plutôt monotone, presque fatiguée après neuf heures de réquisitoire, pour en arriver à l'essentiel : Me Gabriel-Faustin MBodou, l'avocat général, demande, jeudi après-midi 4 juin, à la cour criminelle de Bangui la tête de Jean-Bedel Bokassa, l'ex-empereur centrafricain, et la confiscation de tous ses biens. Aucune circonstance atténuante pour un homme si préoccupé de se cramponner au pouvoir que « *la vie des autres était sans importance* ». Le procureur se tourne alors vers le président du tribunal flanqué de ses assesseurs et des six jurés : « *Vous ne pouvez qu'accéder à la demande du peuple qui a tellement souffert*, lance-t-il. *J'espère que ce peuple, vous n'allez pas le décevoir.* »

Encadré sur son banc par les Panthères noires de la sécurité présidentielle, Bokassa — costume sombre et chemise blanche — n'accuse pas le coup. Il ne bronche pas. Il s'est contenté en début d'audience, à l'adresse des journalistes, de brandir le poing serré, un sourire un peu crispé aux lèvres, pour signifier qu'il avait un moral d'acier. Tout au long du réquisitoire, il ne cesse de fixer d'un œil sévère celui qui l'accuse et de prendre des notes sur un cahier d'écolier.

D'entrée de jeu, pour qu'il n'y ait pas maldonne dans un pays où le tribalisme n'est pas mort, l'avocat général a pris soin de préciser que « *ce procès est et doit demeurer celui d'un homme qui est jugé sur sa personnalité et non pas sur son appartenance ethnique* ». Ces « *messieurs de la cour* » n'avaient probablement rien compris, et Me MBodou n'a jamais perdu de vue, pendant son réquisitoire, qu'il avait aussi à convaincre, au-delà du prétoire, tous ceux qui l'écoutaient, l'oreille collée à leur transistor.

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 6.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Etranger

Deux échéances électorales en Europe

GRANDE-BRETAGNE : les conservateurs modérés sont impuissants devant le radicalisme de Mme Thatcher

LONDRES
de notre correspondant

Avec sa haute stature et cette abondante crinière qui, après cinquante-quatre printemps, tarde à grissoner « Tarzan » ne passe pas inaperçu. *« Je suis Michaël Heseltine, candidat conservateur. Voterez-vous pour les tories ? »*

L'ancien ministre de la défense a la coquetterie de se présenter, mais il sait pertinamment qu'on ne peut manquer de le reconnaître. Il est toujours l'une des personnalités les plus célèbres de la politique britannique. Sa démission et son éclatant différend avec Mme Thatcher, voici un an et demi, ne l'ont pas du tout rejeté dans l'ombre.

Dans la très résidentielle circonscription de Henley, où il est quasiment assuré d'être élu, et partout ailleurs où il se rend, M. Heseltine tend la main à tout le monde et presque tout le monde lui rend un sourire de sympathie, à peine moins marquée que celles des « groupies » emportées d'enthousiasme dans son sillage. L'une d'elles arbore un tee-shirt proclamant cet aveu : *« I love Tarzan »*. Ce surnom lui a été donné ce jour de 1976 où à la Chambre, dans un geste théâtral, il avait osé, pour en menacer un adversaire travailliste, se saisir de la « masse » d'argent, symbole sacré de l'autorité et de l'indépendance de la « mère des Parlements ». Depuis, quelque peu assagi mais toujours aussi dynamique, M. Heseltine a su faire de sa caricature un véritable atout.

Celui qui chaque année au congrès du Parti conservateur bat des records à l'applaudimètre, n'a pas son pareil pour mobiliser ou réveiller l'ardeur militante de la droite. M. Heseltine, pourtant ne bénéficie pas des fonds électoraux du parti. Il ne peut compter que sur ses propres moyens financiers – abondants – pour mener sa campagne... et celle des autres. Quelle campagne ! Avec une organisation à faire pâlir d'envie certains ministres en poste, M. Heseltine, apparemment généreux à l'extrême et peu rancunier, aura visité en trois semaines une centaine de circonscriptions dans tout le pays. Il répand ainsi fidèlement la bonne parole conservatrice, à cette nuance près, qui est de taille : dans aucun de ses discours il ne prononce le nom du premier ministre dont il a contribué à stigmatiser l'autoritarisme...

« Debout et non à genoux »

Autre marginal qui risque à son tour de payer le prix de la contestation : M. John Biffen. Auprès de lui, M. Heseltine fait figure de poids lourd. M. Biffen ne manque pas de soutien parmi ses collègues du Parlement. Ce n'est pas par hasard qu'on lui a confié l'importante tâche de chef du groupe des tories à la Chambre, et à ce titre une place au gouvernement. Mais ce champion de la petite phrase subtile inquiète trop. Il devine qu'il va bientôt être écarté, comme tous ceux qui ont manifesté trop d'indépendance d'esprit à l'égard de Mme Thatcher, et de ceux, plus ou moins ultras, qui depuis dix ans constituent le principal courant du Parti conservateur.

L'an passé, tandis que le gouvernement était fortement ébranlé par les remous de l'affaire Westland, M. Biffen s'était par exemple permis de déclarer que le parti aurait sans doute besoin à l'avenir d'un « ticket » plus « équilibré » ; sous-entendu qu'il était souhaitable de trouver une équipe susceptible de contrebalancer l'image, à ses yeux trop tranchée, du thatchérisme. Et M. Biffen de suggérer qu'il fallait commencer à envisager une succession que Mme Thatcher n'est toujours pas disposée à préparer puisqu'elle *n'exclut pas aujourd'hui l'hypothèse* d'un quatrième mandat.

Ni M. Heseltine ni M. Biffen ne sont vraiment des « modérés », mais ceux-ci, qui représentaient autrefois sous le leadership de M. Edward Heath la tendance majoritaire au sein du parti, se font à présent extrêmement rares. MM. Heseltine et Biffen ne remettent pas en cause les traits fondamentaux de la politique thatchérienne, mais ils sont de ceux qui reconnaissent que le gouvernement, sans se renier, devrait davantage développer les investissements, notamment dans le domaine social. Ils sont de ceux qui, chez les tories, redoutent l'accentuation des inégalités et des divisions dans le pays. Ils n'hésitent pas à le faire savoir, mais il ne fait pas bon en ce moment de se démarquer de la sorte sous peine d'être écarté. M. Biffen ne l'ignore pas et annonce lui-même qu'il sera prochainement remercié. Non sans une réaction de fierté qui pourrait être aussi interprétée comme un encouragement adressé à ses pairs : il vient de déclarer qu'il quitterait le gouvernement *« assez tôt »* mais *« debout et non à genoux... »*.

Mme Thatcher ayant depuis huit ans écarté de son cabinet tous les modérés, comme par exemple MM. James Prior, Francis Pym ou Sir Ian Gilmour, il ne reste plus guère que M. Pierre Walker, ministre de l'énergie et animateur du groupe Réforme, pour faire de temps à autre entendre une voix discordante. Mais ne dit-on pas que M. Walker serait lui aussi condamné ? A la veille de la campagne, Mme Thatcher a promis plus de thatchérisme, une radicalisation supplémentaire du programme gouvernemental. Le manque de contradicteurs dans son propre parti l'y autorise.

Pour le moment, on ne voit pas se manifester, même à terme, une personnalité capable de briguer la relève de Mme Thatcher. Sauf M. Heseltine qui, satellisé en attendant d'être en mesure de rentrer dans l'atmosphère du pouvoir, fait tout pour qu'on ne l'oublie pas. Cet homme impétueux est tenu à la patience. Sait-on jamais ? Un accident pourrait survenir le 11 juin : une improbable défaite des tories, ou encore pour ceux-ci l'obligation de former une coalition avec l'alliance centriste, ce qui pourrait provoquer un changement à la tête des conservateurs, et donc le choix d'un premier ministre moins intransigeant que la « dame de fer ». Mais il s'agit là d'un mince espoir...

FRANCIS CORNU.

● **IRLANDE DU NORD : un soldat britannique tué à Belfast-Ouest.** – L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a revendiqué jeudi 4 mai l'assassinat d'un soldat britannique qui patrouillait dans la matinée dans un quartier catholique de l'ouest de Belfast. Le soldat a été tué par plusieurs hommes armés embusqués dans un appartement dont ils tenaient les deux occupants en otage, a indiqué la police d'Ulster. Il s'agit du deuxième soldat britannique tué en Irlande du Nord depuis le début de l'année. – *(AFP.)*

ITALIE : tous les partis en présence sont à la recherche d'une nouvelle « formule » d'alliance gouvernementale

ROME
de notre correspondant

M. Bettino Craxi, *« le meilleur animal politique de ce pays »*, selon Eugenio Scalfari, son ennemi intime, directeur du journal *La Repubblica*, semble au mieux de sa forme, alors que s'approchent les élections législatives. Il a participé, de même que les dirigeants des principaux autres partis politiques, à une série de rencontres avec la presse organisées par le quotidien romain, dont il ressort que personne, à la veille de cette consultation, ne semble avoir de vision précise du type de gouvernement qui pourrait sortir des urnes les 14 et 15 juin.

Il faudra pourtant bien trouver une solution au lendemain des élections. M. Craxi a en tête le modèle d'un François Mitterrand, renversant le rapport des forces entre socialistes et communistes, même si, en Italie, le PCI recueille 30 % des suffrages, contre 11,5 % au PSI. M. Craxi a eu la subtilité d'appeler ses concitoyens qui ne seraient pas séduits par le PSI à voter pour un des partis dits *« laïques »*, afin de renforcer la *« troisième position »*, aujourd'hui bien à l'étroit entre une DC, de nouveau à l'attaque, et un énorme PCI, bien décidé à ne pas camper éternellement dans l'opposition.

Et si, décidément, aucune indication claire ne devait sortir des urnes ? Eh bien, il faudrait imaginer *« une solution pour gagner le temps nécessaire afin que se rétablissent les rapports entre les partis »*. Mais, de toute façon, une solution il y en aura une : *« Vous imaginez les parlementaires transpirant encore à leurs bancs le 15 août ? »*

M. Alessandro Natta, secrétaire du Parti communiste, fait penser à un des lutins de Blanche-Neige, « Prof » très précisément, dont il a la taille modeste, le côté un peu sentencieux ! On le dit vieilli et au bord d'une retraite destinée à mettre en selle son dauphin, M. Achille Occhetto. Mais la passion de la politique le tient toujours.

Le PCI serait-il prêt à renouer avec la formule du « compromis historique », dont Enrico Berlinguer fut le théoricien dans les années 60 et qui fonctionna de 1976 à 1979 avec le démocrate-chrétien Andreotti à la présidence du conseil ?

« Trois congrès communistes ont depuis lors redit notre préférence pour une alternative démocratique » : non pas une répétition du Front populaire PCI-PSI de 1948, dont la défaite a installé la DC au pouvoir pour les quatre décennies suivantes, mais une *« coalition des forces réformatrices »*, dépassant le cadre des partis et incluant aussi bien des *« laïques »* que des *« catholiques »*, dit M. Natta.

La baleine blanche

Le PCI, pourtant, serait-il prêt à faire un bout de chemin avec la DC, en vue de réformer les institutions de la République, qui semblent parvenues à un point de blocage et à propos desquelles on évoque tantôt la IVe République française, tantôt celle de Weimar ou la période « préfasciste » ? *« Rien ne peut se faire en ce domaine sans le PCI, sans la DC ou sans le PSI »*, répond M. Natta. Mais il est certain que ni la proposition socialiste d'élection du chef de l'Etat au suffrage universel ni celle de la DC qui veut accorder une « prime » en sièges aux partis ayant indiqué leurs futures alliances de *gouvernement ne conviennent* au PCI. Le parti n'a officiellement retenu qu'une seule hypothèse de réforme : la suppression d'une des deux Chambres – au grand dam de tous les autres partis.

M. De Mita, secrétaire de la démocratie chrétienne, n'est, quant à lui, d'accord que sur un seul point : *« Oui, la DC et le PCI sont alternatifs. »* Autrement dit : on ne les verra jamais dans la même coalition gouvernementale. Il a répété cela sur tous les tons depuis l'ouverture de la campagne. Mais rien n'y fait : beaucoup d'Italiens ne parviennent pas à écarter totalement cette éventualité.

Pour le reste, M. De Mita joue à merveille son rôle d'homme public mal aimé par les médias, mais, heureusement pour son parti, suivi par un tiers de l'électorat. Il fut un jour caractérisé par le président de la Fiat, M. Agnelli, comme *« un intellectuel de la grande Grèce »*, et est de tous les leaders politiques italiens le plus mal à l'aise devant les journalistes. Il ne parvient à répondre directement et simplement à aucune question. Sans doute est-il plus à l'aise dans sa région, ce Midi un peu rhéteur, dont il est issu, où les faits, les services rendus, comptent plus que les promesses électorales. M. De Mita est ainsi à l'image de son parti, qu'on a surnommé *« la baleine blanche »* : énorme, d'apparence inutile, pour qui ne connaît pas les choses de la mer, mais tellement à l'aise dans son élément, où nul ne peut alors lui tenir tête.

M. Giovanni Spadolini, secrétaire du Parti républicain, est-il vraiment le quatrième « grand » de cette compétition ? Avec 5,1 % des voix en 1983, il paraît difficile de le penser. Lui, pourtant, en est convaincu et affirme que son parti est *« le fléau de la balance »*. On a vu M. Spadolini se dépenser beaucoup ces dernières années, dès qu'une difficulté surgissait dans la coalition à cinq, pour *« récupérer les raisons de l'alliance »*, comme il dit. Cela lui a réussi, puisqu'il fut, dix-huit mois durant, en 1981-1982, président du conseil, alors que le PRI n'avait que seize députés sur six cent trente. Et il ne dément pas être un candidat possible, voire le seul possible, pour diriger, après le 15 juin, un éventuel cabinet « de passage », le temps que les insultes échangées durant la campagne entre les partenaires de naguère soient un peu oubliées.

JEAN-PIERRE CLERC.

● *Coup de filet antiterroriste.* – Une opération policière à travers l'Italie a permis l'arrestation d'au moins dix personnes soupçonnées d'appartenir à la mouvance des Brigades rouges, a-t-on appris le jeudi 4 juin, de source policière. Par ailleurs, la police a annoncé l'arrestation à Rome, le même jour, d'un membre présumé des Brigades rouges, Stefano Cariani Sebregondi, à sa descente d'avion en provenance du Brésil. Enfin, la police a indiqué que l'Union des communistes combattants (UCC), dont cinq membres présumés ont été arrêtés le 29 mai, préparait des attentats contre plusieurs hauts fonctionnaires italiens, parmi lesquels Renato Ruggiero, directeur au ministère des affaires étrangères et personnage-clé dans l'organisation du prochain sommet de Venise. – *(Reuter.)*

Après la fermeture du consulat iranien à Manchester

Londres s'attend à des représailles de la part des autorités de Téhéran

LONDRES
de notre correspondant

Le gouvernement britannique redoute de nouvelles mesures de rétorsion de la part des autorités de Téhéran après avoir annoncé, jeudi 4 juin, la fermeture du consulat d'Iran à Manchester et le départ des cinq membres du personnel diplomatique qui y était attaché.

Le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, a indiqué que cette décision avait été prise parce que le gouvernement iranien n'a pas répondu à des demandes répétées d'*« explications »* et d'*« excuses »* concernant l'enlèvement et les brutalités dont a été victime la semaine dernière M. Edward Chaplin, numéro deux de la mission britannique à Téhéran *(le Monde* daté 31 mai-1er juin). Sir Geoffrey a redit qu'il y avait tout lieu de penser, faute d'éclaircissements, que cet *« acte intolérable »* avait été commis en représailles contre l'arrestation et l'inculpation – pour vol à l'étalage – de M. Ahmed Ghassemi, agent consulaire iranien à Manchester. Déclarant que l'établissement d'un tel lien était totalement *« injustifié »*, le secrétaire au Foreign Office a souligné que la réaction britannique manifestait une volonté de *« fermeté »* mais n'était pas *« excessive »*.

Cette affaire retient d'autant plus l'attention des Britanniques qu'elle se produit en pleine campagne électorale et que Mme Thatcher, ces dernières années, s'est prévalue d'une sévérité exemplaire à l'égard notamment de la Libye et de la Syrie. M. Dennis Healey, porte-parole de l'opposition travailliste pour les affaires étrangères, a critiqué l'attitude gouvernementale en faisant observer que la sanction visant le consulat iranien pouvait être interprétée comme un compromis, puisqu'elle permettra à M. Ghassemi d'échapper à la justice. Ce dernier, libéré sous caution, aurait dû comparaître le 11 juin devant un tribunal de Manchester. Il est au nombre des personnes ayant reçu l'ordre de quitter le territoire britannique dans un délai d'une semaine, c'est-à-dire avant cette date.

Le Foreign Office a mis en garde le chargé d'affaires iranien à Londres, M. Akhunzadeh Basti, contre de nouvelles représailles auxquelles, en réponse à cette sanction, pourraient être soumis diplomates, ressortissants ou intérêts britanniques à Téhéran. Mais, paraissant ignorer cet avertissement et maintenant que M. Ghassemi avait été *« maltraité »* par les policiers de Manchester et aurait dû jouir d'une immunité diplomatique qui lui a été refusée, M. Basti a déclaré qu'il fallait attendre des autorités iraniennes *« d'autres mesures »* dans les *« prochains jours »*.

A Téhéran, M. Chaplin, relâché vingt-quatre heures après son « interpellation », est toujours menacé d'*« inculpations »* diverses.

F. C.

DANEMARK

Echec à l'antitabagisme

COPENHAGUE
de notre correspondante

Les croisés de la lutte antitabac ont subi à Copenhague une défaite cuisante qui restera inscrite dans les annales de la vieille Europe. Par 81 voix contre 67 et 31 abstentions, le Folketing (la Chambre unique danoise) a rejeté un projet de loi visant à imposer une interdiction totale de fumer dans tous les lieux publics, des tribunaux aux cantines, des vestiaires aux transports en commun.

Les partisans de ce texte s'imaginaient pourtant qu'il passerait comme une lettre à la poste... Voici des années que, avec le soutien efficace de la presse, ils faisaient campagne dans ce sens. En mai 1986, une majorité de l'Assemblée n'avait-elle pas chargé le gouvernement de préparer cette importante réforme dans les délais les plus brefs ?

Les débats passionnés qui ont précédé ce scrutin historique ont montré que le problème n'était pas simple. Les adversaires du projet ont essentiellement mis en avant la défense de la liberté de la vie privée. *« Une démocratie authentique*, ont-ils souligné, *n'a pas à se transformer en une terre d'interdictions multiples et stupides. »* Un des plus ardents porte-parole du camp des *« non » n'était autre que* le ministre des affaires étrangères, M. Ellemann Jensen, qui quitte rarement sa pipe.

Une personne a dû se réjouir de ces résultats : la reine, qui n'a jamais eu l'hypocrisie, malgré les *critiques qui lui ont été faites*, de cacher le plaisir que lui apporte une cigarette...

CAMILLE OLSEN.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.L., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.H.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Diplomatie

Le débat sur le désarmement

La procédure d'une négociation sur la réduction en Europe des forces conventionnelles oppose Paris et Washington

Le chancelier Kohl a officiellement entériné jeudi 4 juin l'acceptation par la RFA de l'« option double zéro » de démantèlement en Europe de tous les missiles nucléaires intermédiaires américains et soviétiques, tout en formulant d'importantes réserves sur ce sujet.

« *Il ne pourrait être question pour la RFA, particulièrement exposée géographiquement, d'accepter sans conditions la proposition soviétique sur le désarmement des missiles intermédiaires de courte portée (500 à 1000 kilomètres)* », a dit le chancelier dans une déclaration gouvernementale. « *Il n'existe pas dans un avenir prévisible d'alternative à la riposte graduée de l'OTAN, et la RFA ne peut partager les efforts en vue de l'élimination totale des armes nucléaires en Europe.* » M. Kohl a ajouté que, pour les Allemands, « *l'inquiétude provoquée par le déséquilibre en faveur des pays du pacte de Varsovie, dans le domaine des systèmes d'une portée inférieure à 500 kilomètres, ne peut que croître avec l'élimination* » des SRINF (de 500 à 1000 kilomètres). Affirmant ne pas vouloir « *accepter longtemps un tel état de choses* », le chancelier a insisté sur la nécessité de l'élargissement du processus de désarmement à tous les types d'armes.

M. Kohl a réaffirmé son opposition à l'inclusion dans la future négociation des soixante-douze missiles Pershing-1A de l'armée de l'air ouest-allemande, dont les charges nucléaires appartiennent à l'armée américaine. Toujours selon lui, une convention sur une interdiction mondiale des armes chimiques doit être « *passée le plus vite possible* ». – (AFP).

BRUXELLES
de notre correspondant

Il y a belle lurette que les Etats-Unis et la France ne s'étaient pas opposés avec une telle vivacité au sein de l'alliance atlantique. Les deux pays sont en effet en plein désaccord à propos des conditions dans lesquelles pourraient être engagées des négociations sur la réduction des forces conventionnelles en Europe. A trente-cinq dans le cadre de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe), comme le préconisent les Français ? Ou bien seulement à vingt-trois, c'est-à-dire en limitant les invitations aux seize membres de l'alliance atlantique et aux sept pays du pacte de Varsovie, comme le veulent les Américains ?

Le dernier projet de mandat proposé voici deux semaines par Paris pour cette nouvelle conférence de désarmement n'a pas plu à Washington davantage que les précédents. Le débat entre les deux parties, auquel assistent, médusés, les autres partenaires de l'alliance, vire à l'aigre-doux. Sauf accord *in extremis* au niveau des experts, le dossier devrait être abordé par les ministres des affaires étrangères de l'alliance lors de leur session de printemps, les 11 et 12 juin à Reykjavik.

L'adoption d'une position commune concernant l'option double zéro n'étant plus, sauf surprise après le feu vert de Bonn, qu'un problème de formulation, cette affaire pourrait même occuper la première place dans les conversations des ministres.

Personne ne conteste, au siège de l'OTAN, à Bruxelles, qu'il serait du plus mauvais effet que les seize membres de l'alliance, qui insistent auprès des Soviétiques sur la nécessité de parvenir à un meilleur équilibre des forces classiques, se montrent incapables d'adopter une position commune sur la manière dont le problème devrait être traité.

Le point de départ remonte au printemps dernier, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères de l'alliance à Halifax : les Seize s'étaient alors prononcés en faveur d'une nouvelle négociation qui concernerait l'ensemble des forces conventionnelles stationnées sur le territoire européen « *de l'Atlantique à l'Oural* », à laquelle participeraient les Français.

On programmait là un exercice sensiblement plus ambitieux que la négociation sur les MBFR, qui cherche depuis treize ans, sans succès, à parvenir à une réduction équilibrée des forces en Europe centrale, et à laquelle la France a toujours refusé de s'associer.

Les Etats-Unis voudraient que cet exercice soit complètement détaché du processus d'Helsinki. Une telle négociation, expliquent-ils, doit être limitée aux pays qui sont directement intéressés, à savoir les vingt-trois pays de l'OTAN ou du pacte de Varsovie, sans que les neutres et les non-alignés, qui participent à la CSCE mais dont ce n'est pas l'affaire, puissent avoir leur mot à dire.

« L'état de rage »

Les Français tiennent compte de ces arguments, mais ils insistent pour que la négociation demeure « chapeautée » par la CSCE. Dans leur esprit, le mandat devrait être approuvé par les Trente-Cinq, mais on donnerait à Washington la garantie que, sur la substance, le dossier serait traité à vingt-trois, quitte à ce que rapport soit fait périodiquement aux Trente-Cinq. Les Soviétiques, expliquent-ils, sont intéressés par les problèmes militaires. Si ceux-ci sont traités dans le cadre de la CSCE, l'Occident gardera un moyen de pression pour inciter Moscou à assouplir sa position sur les droits de l'homme ou sur la coopération économique. Ce levier disparaîtrait si les problèmes de sécurité, ou du moins les plus importants d'entre eux, étaient détachés de la CSCE. Les Français soulignent surtout qu'il doit s'agir d'une négociation entre Etats où chacun a son mot à dire, et non pas d'une négociation de bloc à bloc, dont ils craignent qu'elle soit étroitement prise en main par les Américains et par les Soviétiques.

« *C'est un débat idéologique. Pour des raisons quasi historiques, des réminiscences des démêlés entre le général de Gaulle et l'OTAN, les Français se trouvent mal à l'aise dans un contexte de bloc à bloc* », commente un diplomate belge, qui ajoute que, de leur côté, « *les Américains exagèrent* ». Déplorant « *l'état de rage* » qui a atteint les deux principaux protagonistes, il observe que « *les quatorze autres pays de l'alliance pourraient facilement se mettre d'accord sur une formule raisonnable* ».

Car il y a urgence. Au cours des consultations entre alliés sur l'élimination des euromissiles, les Européens ont dit et répété qu'un accord américano-soviétique devrait être suivi de pourparlers visant à réduire le déséquilibre qui affecte les forces conventionnelles au profit du pacte de Varsovie. « *Il n'y a pas de liens organiques entre ces deux négociations – celle sur les euromissiles et celle sur les forces conventionnelles, – mais elles font partie d'un tableau politique d'ensemble* », observe un diplomate français.

« *Pour nous, le cadre de la CSCE constitue un* must », affirme notre interlocuteur français. Déjà, certains prêtent aux Américains l'intention d'élargir le cadre géographique des MBFR et de négocier sans la France... Décidément, les pays de l'alliance éprouvent les plus grandes difficultés à s'entendre sur une stratégie de désarmement.

PHILIPPE LEMAITRE.

Au Sénat, M. Lecanuet juge la position de la France « fragile »

Le Sénat a consacré sa séance du jeudi 4 juin à un débat de politique étrangère que M. Jacques Chirac s'était engagé à tenir au début de la session parlementaire de printemps. La formule retenue – discussion à partir de questions orales – réservait *in fine* les discours de MM. Jean-Bernard Raimond, Bernard Bosson et Didier Bariani, respectivement ministre des affaires étrangères, ministre délégué chargé des affaires européennes et secrétaire d'Etat. Comme l'a fait remarquer M. Maurice Couve de Murville (RPR, Paris), il aurait été préférable que le gouvernement expose en préalable sa politique, puis que les orateurs en discutent.

La grande majorité de la quizaine d'intervenants qui se sont succédé à la tribune ont consacré leurs propos aux négociations américano-soviétiques sur les armes nucléaires en Europe et, en conséquence, aux questions de défense de l'Europe.

Comme il l'avait fait lors de l'examen de la loi de programmation militaire, il y a quelques semaines, M. Jean Lecanuet (Un. centr., Seine-Maritime), président de la commission des affaires étrangères et de la défense, a mis l'accent sur le « *piège* » que constituent à ses yeux les initiatives de M. Gorbatchev.

La crainte d'une dérive allemande

Qu'il y ait en ce domaine « *recul* » des Etats-Unis, le président de l'UDF n'en disconvient guère, mais, dit-il, les Européens « *ne sons pas sans reproche puisqu'ils éprouvent beaucoup de difficultés à élaborer une position commune* ». Ces difficultés ne peuvent, ajoute-t-il, que susciter la satisfaction du numéro un soviétique : des progrès sont accomplis « *vers les objectifs inlassablement poursuivis par l'Union soviétique, à savoir la dénucléarisation de l'Europe, le découplage de l'Europe des Etats-Unis et la séparation de l'Allemagne de l'Europe occidentale* ». Dans ce contexte, l'ancien ministre juge la position de la France « *fragile* », dans la mesure où elle ne dit pas que sa défense « *commence sur l'Elbe* ».

Aussi invite-t-il le gouvernement à « *balayer les derniers tabous qui le paralysent* » en participant pleinement aux travaux de l'alliance, en prenant sa place au comité des plans de l'OTAN, « *ce qui n'implique,* nuance-t-il, *aucun retour à l'intégration militaire* ». Sa conclusion n'offre comme perspective que la dislocation de l'Europe si elle ne se dote pas d'une défense commune.

Pour M. Pierre-Christian Taittinger (RI, Paris), il est grand temps de se débarrasser de l'héritage de Yalta et de faire comprendre aux Soviétiques que les Européens sont « *désormais responsables dans la recherche de leur sécurité* ». Cela passe, explique ensuite M. Couve de Murville, par un accord franco-allemand. Sur ce thème, M. Jacques Genton (Un. cent., Cher) apporte une note de pessimisme en observant que l'Allemagne donne l'impression de vouloir se désengager, « *comme si l'opinion outre-Rhin croyait davantage à la grande Allemagne qu'à l'Europe* ». Ce sentiment, M. André Bettencourt (RI, Seine-Maritime) le traduit par la formule : « *Dans ce pays, le pacifisme ne s'habille plus seulement de vert.* » il faut, poursuit-il, si les Pershing s'en vont, se rendre compte que « *la nécessité s'imposera tôt ou tard de resanctuariser l'Allemagne par d'autres moyens* ».

De tels propos ne font que conforter la démonstration des communistes, dont le porte-parole, M. Jean Garcia (Seine-Saint-Denis), souligne le poids du pacifisme en Allemagne, qui conduit le chancelier allemand à accepter l'option double zéro. M. Raimond relativise la discussion en faisant remarquer qu'« *en regard des douze mille têtes stratégiques détenues actuellement de chaque côté, les quelque six cents missiles qui se trouveraient affectés, en Europe, par un accord sur les Forces nucléaires intermédiaires ne constituent que les préliminaires du désarmement nucléaire et non son objet principal* ». Selon lui, ce sont « *le rapprochement de politiques et la mise en œuvre effective en 1992 du marché unique qui devraient favoriser, à terme, une harmonisation des conceptions en matière de sécurité* ».

A. Ch.

● **Entretiens américano-saoudiens dans le midi de la France.** – M. Caspar Weinberger, secrétaire américain à la défense, a quitté Nice, jeudi 4 juin, en fin d'après-midi après une rencontre de près de six heures avec le prince sultan Ben Abdel Aziz, ministre saoudien de la défense et de l'aviation. La rencontre, qui avait trait à la nouvelle politique américaine dans le Golfe et à des questions bilatérales de défense, s'est déroulée dans la résidence du roi Fahd, à Golfe-Juan. – (AFP.)

La préparation du sommet de Venise

Un entretien avec M. Valéry Giscard d'Estaing

(Suite de la première page.)

– Vous dites qu'un sommet est réussi quand il y a un objectif précis. Quel devrait être l'ojectif précis de Venise ?

– Les chefs d'Etat et de gouvernement devraient essayer de répondre aux inquiétudes monétaires et économiques qui se développent. Ou bien ils se contentent de dire les généralités déjà proférées à de nombreuses reprises, et l'impact du sommet sera faible. Ou bien ils prouvent qu'ils ont la volonté politique de prendre les problèmes au corps à corps.

– Comment voyez-vous ces problèmes ?

– Ils sont quatre : le déficit budgétaire américain ; le fort excédent des échanges extérieurs des pays créditeurs, essentiellement le Japon et, dans une certaine mesure, l'Allemagne fédérale ; la crainte que le retour vers l'équilibre ait un effet dépressif sur la conjoncture internationale ; et le blocage de la pensée et de l'action sur le problème de l'endettement du tiers monde.

» Sur ces sujets, on peut redire les banalités habituelles ou on peut essayer d'aller vers un système de décisions. Quelles seraient ces décisions ? Avant d'aborder le problème japonais, il faut traiter le problème américain, qui est la cause centrale des déséquilibres actuels et exercer une très forte pression sur le président Reagan pour qu'il donne une indication chiffrée sur le montant des nouvelles ressources fiscales qui permettraient de réduire le déficit budgétaire des Etats-Unis et sur sa volonté de les proposer au Congrès. L'ordre de grandeur qu'on pourrait imaginer serait de 50 milliards de dollars. C'est possible. Les mesures ont été étudiées. Il y en a une qui serait totalement justifiée : la taxation du pétrole à un taux modéré.

» Les surplus commerciaux japonais ne sont pas de même nature, ni du même ordre de grandeur. Mais si on n'assiste pas à une réduction forte de ce surplus, le monde ne résistera pas aux tentations protectionnistes. Il ne sert à rien de dire : « Nous ne voulons pas du protectionnisme. » Les pressions causées par un solde commercial de l'ordre de 90 milliards de dollars seront telles que, de toute façon, des mesures protectionnistes seront prises aux Etats-Unis, et par la Communauté européenne. Le Japon a annoncé une série de mesures dont l'ordre de grandeur est de 42 milliards de dollars. Mais elles portent sur une période de plusieurs années. Leur mise en œuvre est vague, et certaines de ces décisions avaient déjà été prises. Il faut donc demander au premier ministre Nakasone de dire précisément quelle sera l'ampleur des mesures mises en œuvre en 1987 et en 1988. Il faut obtenir des engagements précis, car il est vraisemblable que les chiffres actuellement envisagés par les autorités japonaises ne sont pas suffisamment importants.

» Vient ensuite le problème des taux de croissance. On ne peut et on ne doit le poser que s'il y a une action efficace sur les deux premiers points. Car la nouveauté de la conjoncture, c'est qu'après la forte baisse des taux apparents d'inflation en 1986, due à la baisse du prix du pétrole, on revient à des taux un peu supérieurs, de l'ordre de 3,5 % à 4 %. On ne peut donc demander des politiques expansionnistes que s'il existe des engagements précis de réduction du déficit budgétaire américain et du surplus commercial japonais. A ce moment-là, en effet, on peut insister pour qu'interviennent certaines actions de stimulation de la demande en Allemagne fédérale et au Japon.

La dette

» Le quatrième sujet, c'est la dette. Il s'est passé deux choses très importantes cette année : la première est la reconnaissance, par le système bancaire américain, du fait que, vraisemblablement, le recouvrement d'une partie des créances ne pourra s'opérer. Deuxièmement, c'est la prise de conscience de la communauté gouvernementale internationale qu'il ne s'agit pas d'effectuer des ajustements temporaires mais de maîtriser une situation politique, dans laquelle il est irréaliste de demander à un certain nombre de pays en voie de développement de respecter leurs échéances. C'est là qu'il faut prendre en compte, en partie, les initiatives japonaises, puisque, à côté du programme budgétaire de 42 milliards de dollars, il existe un autre programme qui prévoit une tranche d'aide extérieure. Les prêts nouveaux ne doivent pas être de simples opérations de crédit, mais des prêts d'investissement, c'est-à-dire qu'il y aura injection de capital dans l'économie des pays bénéficiaires. Il faut qu'il y ait transfert continu d'épargne en direction des pays en voie de développement. Pour cela, il faut analyser de beaucoup plus près la situation de ces pays. Vous savez, par exemple, que les trois pays les plus grands emprunteurs ne sont pas parmi les plus pauvres, puisque ce sont le Mexique, le Brésil et l'Argentine. Il existe des pays beaucoup plus pauvres, notamment les pays africains. Il faut les traiter autrement. Je crois que les prêts gouvernementaux aux pays les plus pauvres doivent faire l'objet, pour certains, d'une convention en aide, et pour d'autres d'allongement de leur durée à des taux réduits. Pour les autres, il faut passer d'une optique de crédit à une optique d'investissement.

– Vous croyez vraiment que ces quatre points vont être traités à Venise ?

– Ils peuvent l'être, et c'est là que la volonté politique sera décisive. Prenons le déficit budgétaire américain. Une première chose est de dire au président des Etats-Unis : « Vous avez encore un an et demi d'exercice du pouvoir, êtes-vous décidé à prendre les mesures permettant de ramener d'ici à un an le déficit budgétaire à un niveau compatible avec l'équilibre international ? « Si oui, dites-le nous. Si vous ne voulez pas le faire, ce n'est pas la peine de dire dans le communiqué qu'on le fera. L'affaire japonaise est du même ordre : « Si vous voulez revenir en deux ans à un niveau de solde commercial supportable par la communauté internationale, alors, parlons-en. Nous allons rechercher un calendrier ensemble. » Il est essentiel d'aller jusque-là. C'est l'objet même de ces sommets, et les circonstances de l'économie mondiale le justifient amplement.

– Donc, pour vous, le résultat d'un sommet ne devrait pas être prévisible ?

– Il doit résulter des discussions. Je suis tout à fait hostile à la rédaction des avant-projets de décision. Mais je reviens aux Allemands, et à la politique expansionniste.

» S'il n'y a pas d'expression de volonté claire de la part des Etats-Unis ni du Japon, on ne voit pas pourquoi on exercerait une pression forte sur les Allemands pour qu'ils accélèrent la croissance de leur économie. C'est pourquoi il paraît important que la France manifeste à Venise sa solidarité avec l'Allemagne fédérale. Dans la période récente, on a eu l'impression que lors des sommets, le front européen se disloquait, et que chacun gérait ses intérêts nationaux. Or nous vivons en solidarité étroite avec les Allemands, nous avons un système monétaire commun et bientôt, j'espère, une politique monétaire commune. Je souhaite que la France montre qu'elle est consciente des enjeux pour l'Allemagne fédérale. S'il apparaît des avancées significatives dans la voie de la réduction des grands déséquilibres, la France doit chercher avec les Allemands la contribution qu'ils peuvent alors apporter. S'il n'y a pas ces avancées, que la France ne donne pas l'impression de faire porter par les pays qui ont discipliné leur économie la responsabilité de compenser les égarements des autres.

» Enfin, une dernière idée. Si le sommet aboutit à des orientations quantifiées, à des objectifs chiffrés, au moins comme ordre de grandeur, il serait bon de prévoir un certain suivi. Une des raisons qui donne cet aspect d'inefficacité, de fugacité, à ces sommets, c'est que le surlendemain, il ne se passe plus rien. C'est terminé, les feux de la rampe sont éteints, et tout le monde est rentré chez soi. Que peut-on imaginer ? De confier à quelqu'un ou à quelques-uns, le soin de procéder, d'ici à la fin de l'année, à un examen de ce qui a été réellement entrepris, et, si nécessaire d'en faire le rapport au prochain sommet. »

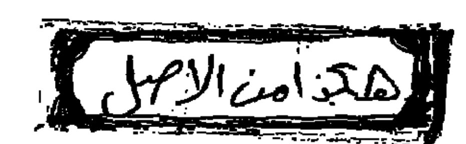
Propos recueillis par
JACQUES ALMARIC.

La visite du ministre argentin des relations extérieures

M. Mitterrand se rendra à Buenos-Aires au mois d'octobre

Le président François Mitterrand se rendra en visite officielle en Argentine au mois d'octobre, a indiqué, jeudi 4 juin, le ministre argentin des relation extérieures et du culte, M. Dante Caputo, qui terminait lui-même une visite officielle de deux jours à Paris. Au terme d'une conversation d'une heure avec le chef de l'Etat français, M. Caputo a tenu à rendre hommage à la « *solidarité active* » de M. Mitterrand à l'égard de la démocratie argentine au moment de la tentative de putsch militaire de la semaine sainte.

M. Caputo a clos, par ailleurs, avec son homologue français M. Jean-Bernard Raimond, la session de la commission générale franco-argentine. De source officielle argentine, on indique que les deux pays sont convenus, pour la coopération économique, de mettre davantage l'accent sur le secteur privé. La France a aussi pris bonne note du souhait de l'Argentine pour qu'une ligne de crédit soit ouverte en faveur du rééquipement des petites et moyennes entreprises. A la veille du sommet des pays industrialisés de Venise, M. Caputo a aussi exprimé l'espoir que les Sept « *prendront en considération* » les préoccupations des pays d'Amérique latine concernant « *leur endettement et l'augmentation des taux d'intérêt* ». – (AFP).



Proche-Orient

Pour la première fois depuis vingt ans

Un Palestinien partisan de l'OLP veut présenter une liste aux élections municipales de 1988 à Jérusalem

Jérusalem
de notre correspondant

A la veille du vingtième anniversaire de la guerre de six jours, vendredi 5 juin, M. Hanna Siniora, rédacteur en chef du quotidien arabe de Jérusalem-Est *Al Fajr*, et partisan déclaré de l'OLP, a créé la sensation en annonçant son intention de se présenter à la tête d'une liste palestinienne aux prochaines élections municipales en novembre 1988.

Cette décision, si elle est suivie d'effet, marquera un tournant majeur dans l'attitude des « Palestiniens de l'intérieur » envers l'Etat juif. Car c'est la première fois en vingt ans d'occupation qu'un dirigeant des territoires, fidèle à l'OLP, propose à son peuple, non sans courage, de participer au système politique israélien et d'utiliser à son profit les institutions en place.

Jusqu'à présent, les Palestiniens de l'intérieur prônaient, conformément à la ligne de l'OLP, soit *« la lutte armée »* dans les territoires, soit un processus *diplomatique* avec la participation des grandes puissances, des Etats arabes et de l'OLP.

A Jérusalem, cette attitude de « non-collaboration » les avait conduits à boycotter le conseil municipal afin de ne pas cautionner l'annexion de la ville, proclamée par Israël *« capitale éternelle »*.

Lors des dernières élections, en novembre 1983, 15 % des soixante-huit mille électeurs arabes de Jérusalem avaient néanmoins choisi de participer au vote et de soutenir en grande majorité le maire sortant, M. Teddy Kollek, qu'ils contribuèrent à réélire.

Résident de Jérusalem connu pour son pragmatisme et animateur du plus influent journal arabe de la ville, M. Siniora redoute par-dessus tout les effets néfastes de l'immobilisme. *« Le processus diplomatique est en panne et le restera sans doute longtemps*, explique-t-il.

Localement, nous devons montrer aux Israéliens que nous pouvons influencer ce processus. » M. Siniora se défend d'avaliser l'occupation israélienne de Jérusalem : *« Je souhaite que la ville reste unifiée sous une double souveraineté, qu'elle devienne à la fois la capitale d'Israël et d'un futur Etat Palestinien. »*

A Jérusalem, un peu moins d'un habitant sur trois est arabe. Selon M. Siniora, une liste palestinienne pourrait obtenir sept sièges au conseil municipal et y jouer un rôle-pivot semblable à celui des partis religieux au Parlement israélien.

De manière très significative, la décision de M. Siniora a été favorablement accueillie par les « modérés », qu'ils soient Palestiniens ou Israéliens, et rejeté par les extrémistes. Pour M. Kollek, comme pour M. Elias Freij, maire de Bethléem, c'est une initiative *« positive »*.

C'est aussi l'avis de plusieurs députés travaillistes, du Likoud et du centre-gauche. En revanche, les communistes israéliens et l'extrême droite se rejoignent dans leur condamnation. Pour les premiers, M. Siniora est *« un vendu »*, pour les seconds, *« un émissaire de l'OLP »*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

ÉGYPTE

Onze blessés lors d'un attentat contre un journaliste

LE CAIRE
de notre correspondant

Un attentat contre le rédacteur en chef de l'hebdomadaire officieux *Al Moussawar*, M. Makram Mohamad Ahmad, mercredi 3 juin, peu avant minuit, a fait onze blessés légers, selon des sources hospitalières au Caire. Outre M. Mohammad Ahmad, légèrement touché à la main, trois ouvriers ont été superficiellement atteints après avoir tenté d'empêcher la fuite des agresseurs, tandis que sept étudiants qui dînaient à la terrasse d'un restaurant ont, eux aussi, été blessés par les balles perdues. L'attentat a eu lieu à Bal-el-Louk, au centre du Caire, une place qui reste animée à toute heure du jour et de la nuit ; les agresseurs, au nombre indéterminé, ont ouvert le feu sur le journaliste avec un fusil automatique.

M. Mokram MOhamad Ahmad a estimé que l'attentat pourrait être l'œuvre de maximalistes musulmans. Le journaliste, considéré comme un proche du président Moubarak, a précisé que l'attentat pourrait être lié à la série d'éditoriaux anti-islamistes qu'il a publiés à la suite de la tentative d'assassinat de l'ancien ministre de l'intérieur, le général Hassan Abou Bacha, début mai.

M. Ahmad est la troisième victime d'une vague d'attentats au Caire, qui, en moins d'un mois, ont visé, outre le général Abou Bacha, des diplomates américains et israéliens.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

LIBAN

Démission du président du Parlement

Le président du Parlement libanais, M. Hussein Husseini, a annoncé, le vendredi 5 juin, sa démission. Il l'a fait au cours d'une conférence de presse improvisée dans sa résidence de Beyrouth-Ouest (secteur musulman), sans expliquer les raisons de sa décision. Celle-ci intervient cinq jours après l'attentat qui a coûté la vie au premier ministre Rachid Karamé.

Chiite, ancien secrétaire général du mouvement Amal, M. Husseini (âgé de cinquante ans), est député depuis 1972 et avait été élu à la présidence du Parlement le 16 octobre 1984. Cette fonction revient traditionnellement à un chiite. — *(AFP, Reuter.)*

Le colonel Kadhafi invite le président Waldheim

Le chef de la Révolution libyenne, le colonel Mouammar Kadhafi, a adressé au président de la République autrichienne, M. Kurt Waldheim, une invitation officielle à se rendre en Libye, a annoncé, jeudi 4 juin, l'agence de presse libyenne Jana. Cette invitation *« s'inscrit dans le cadre de la consolidation des relations cordiales entre les deux pays »* et a été transmise par *« voie diplomatique »*, a précisé l'agence officielle libyenne.

Elle intervient après la tentative d'assassinat à Vienne, le 20 mai dernier, contre l'ancien ambassadeur libyen en Autriche, M. Ezzedin Al Ghadamsi ; la police autrichienne avait mis en cause la Libye. Cette invitation, enfin, est formulée alors que Washington a placé le président Waldheim sur la liste des *« personnes indésirables »* aux Etats-Unis, en raison de ses activités dans la Wehrmacht pendant la seconde guerre mondiale.



Asie

SRI-LANKA : regain de tension avec New-Delhi

L'aviation indienne a largué 25 tonnes de vivres et de médicaments sur la péninsule de Jaffna

NEW-DELHI
de notre correspondant

« *Un acte de lâcheté. La pire forme de pollution.* » La décision indienne de parachuter jeudi, au-dessus du bastion tamoul de Jaffna, 25 tonnes de vivres et de médicaments, a provoqué la fureur de M. R. Premadas, premier ministre sri-lankais. Une note de « *protestation outragée* » a été remise aux autorités indiennes, dénonçant avec fermeté « *cette violation pure et simple de notre souveraineté et de notre intégrité territoriales (...). Cette action unilatérale constitue une atteinte à notre indépendance et une violation des principes du droit international. L'Inde portera la responsabilité des conséquences de son acte* ».

Colombo a réclamé une réunion d'urgence des pays de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC) (1). Il n'est pas exclu que l'affaire soit portée devant l'Assemblée générale des Nations unies et le Mouvement des non-alignés dont les deux pays sont membres. Le secrétaire général de l'ONU est tenu informé par les ambassadeurs indien et sri-lankais de la situation. M. Perez de Cuellar a demandé aux deux parties de « *faire preuve du maximum de retenue* ». M. Rajiv Gandhi, de son côté, a fait part de son intention d'écrire, vendredi, à un certain nombre de dirigeants étrangers pour expliquer son action.

Jeudi, à New-Delhi, M. Natwar Singh, numéro deux de la diplomatie indienne, avait reçu, tour à tour, des représentants des Etats-Unis et de l'Union soviétique. Les diplomates des autres pays membres du Conseil de sécurité, ainsi que les ambassadeurs des pays de la SAARC, ont également été informés par les Indiens.

New-Delhi a, en substance, expliqué que la réaction sri-lankaise à la « *croisière humanitaire* » de la veille ne lui laissait pas d'autre choix : « *L'Inde ne peut pas restée impassible face aux souffrances infligées aux Tamouls de Sri-Lanka.* »

Comme on pouvait l'imaginer après le fiasco maritime de la veille et l' « *humiliation infligée à l'Inde* », dénoncée par les journaux, l'opération Miséricorde fait presque l'unanimité dans la capitale indienne. « *Enfin une vraie politique !* », se félicitent les éditorialistes, deux ou trois seulement se permettant de souligner que tout cela « *peut devenir dangereux* ». Pris à leur propre jeu, les partis d'opposition à M. Gandhi, qui avaient tendance ces derniers temps à se livrer à la surenchère à l'égard de la « *cause tamoule* », n'ont eu d'autree choix que d'applaudir l'opération à deux mains. Le premier ministre les a habilement réunis jeudi soir et un communiqué commun louant l'action du gouvernement a été publié.

A Colombo, l'euphorie de jeudi matin — « L'Inde a reculé ! », titraient les journaux pro-gouvernementaux — a fait place à la consternation et à la fureur. Une manifestation non violente a défilé jeudi soir devant l'ambassade indienne. Des slogans anti-indiens ont été criés et des graffitis sont apparus sur quelques murs de la capitale. « *Il faut tuer tous les Indiens* », disait l'un d'eux. A titre de précaution, le personnel de l'ambassade, les hommes d'affaires et les journalistes indiens présents à Colombo ont abandonné temporairement leurs résidences pour s'établir, avec leurs familles, dans les hôtels internationaux gardés jour et nuit par la police. « *Nous vous tenons pour responsables de la sécurité de nos citoyens* », a fait savoir New-Delhi aux autorités sri-lankaises.

Signifiée « *trente-cinq minutes avant* », selon Colombo, au gouvernement sri-lankais, l'opération Miséricorde a, semble-t-il, atteint son objectif de politique intérieure indienne.

P.C.

(1) Dominée par le poids de l'Inde — supérieure aux six autres réunis, — la SAARC comprend, outre le Sri-Lanka, le Pakistan, les Maldives, le Népal, le Bhoutan et le Bangladesh.

Sous la protection de Mirage-2000

L'opération « Miséricorde »

PÉNINSULE DE JAFFNA
(à bord d'un Antonov-32 de l'armée de l'air indienne)
De notre envoyé spécial

« *Attention, ici formation aigle, mission Miséricorde en provenance de l'Inde. Nous approchons avec un chargement de vivres à destination des malheureuses populations de Jaffna. Me recevez-vous ? Je répète, me recevez-vous ?* » Rien à faire. Le message aura beau être répété sur plusieurs fréquences radio tout au long du vol, les Sri-Lankais ne donneront pas signe de vie. Ils protesteront, plus tard, fermement et dans les formes appropriées.

Les cinq Antonov-32, appareils de transport de fabrication soviétique, ont décollé de Bangalore, capitale du Karnataka, à 15 h 55, jeudi 4 juin. Vingt minutes plus tard, le Boeing-737 qui ramenait à Delhi les cent journalistes témoins du fiasco maritime de la veille dans le détroit de Palk, avait été détourné de sa destination initiale. « *Un briefing important vous attend à Bangalore,* avait dit le pilote. *Je n'en sais pas plus.* »

Au bas de la passerelle, une trentaine d'officiers de l'armée de l'air faisaient le pied de grue. Un peu plus loin, carlingues métallisées chauffées à blanc sous le soleil, les cinq Antonov attendaient. On tira au sort trente-six journalistes, moitié indiens, moitié étrangers ; sept par appareil. Et en route pour la revanche de Goliath sur David. Jaffna est à 400 kilomètres de Bangalore, l'opération, au total, prendra moins de deux heures et demie.

D'abord, quarante minutes de vol sans histoire au-dessus du sol national. Les Antonov-32 sont de gros oiseaux bruyants et assez lents, mais sûrs. Six hommes d'équipage, sept envoyés spéciaux, l'avion est plein. Sur des rails, de gros colis surmontés de parachutes sont calés les uns contre les autres. On nous affirme qu'ils s'agit des vivres et des médicaments promis la veille. Personne n'a de raisons d'en douter. Mais, contrairement à ce qu'affirmera plus tard le ministère indien des affaires étrangères, aucun journaliste n'a pu vérifier le contenu des paquets.

Les gros oiseaux, en formation « aigle » s'approchent du détroit de Palk. Soudain, quatre appareils de chasse ultra rapides fendent les nuages devant nous. « *Voilà la réponse à votre question concernant notre protection aérienne* », lance en riant le navigateur. Ce sont des Mirage-2000 flambant neufs, livrés l'an dernier par Dassault et ordinairement basés 10 kilomètres au nord de Bangalore. Les appareils de combat sont armés de missiles. On peut imaginer que l'aviation sri-lankaise, avec ses six petits avions d'entraînement Marchetti, ne s'y frottera pas. Les Mirage continuent leur ballet d'intimidation. Pas le moindre Sri-Lankais en vue et toujours le silence complet sur la radio de bord. On approche de Karaittivu, un îlot à vingt kilomètres au nord-est de Jaffna. Les Antonov ont commencé leur descente, violant tranquillement l'espace aérien d'un Etat indépendant. Pas de commentaires dans l'avion, le personnel est tout de même un peu tendu.

Où sont tombés les colis ?

3 000 pieds, 2 000, 1 500... La porte arrière de l'Antonov s'ouvre lentement, l'air s'engouffre dans un bruit d'enfer, Jaffna-Ville est à 8 kilomètres à tribord. C'est là : les colis roulent sur les rails et tombent dans le vide. Les grands parachutes blancs s'ouvrent, on est à 400 mètres d'altitude. En bas, pas le moindre signe de vie. On a fugitivement l'impression que tout cela ne sert à rien. Comment savoir si les colis ne sont pas en train de tomber dans une zone tenue par l'armée ? « *On ne peut pas être tout à fait sûr* », répond le pilote. D'autant que les 5 tonnes de notre avion ont été lâchées deux minutes trop tôt, c'est-à-dire à 7 ou 8 kilomètres de l'objectif. « *Nous avons eu un petit ennui électronique* », dira le commandant. Les appareils reprennent de la hauteur et virent à babord, en direction de Valvettiturai et Point-Pedro. C'est une « *petite gâterie* » supplémentaire promise aux journalistes. Les deux petites cités balnéaires sont depuis une semaine aux mains de l'armée sri-lankaise. Il y a eu de durs combats et des « *destructions généralisées* », selon New-Delhi et les séparatistes tamouls.

Vus du ciel, on distingue nettement les bâtiments qui n'ont pas trop souffert. Les toits de tuiles rouges brillent sous le soleil. Il y a deux ou trois petits cratères de bombes mais pas de ruines visibles ni fumantes. Aucun signe évident en tout cas du « *tapis de bombes* » qui aurait causé les « *destructions massives* » dont parle quotidiennement la presse indienne, et à partir desquelles New-Delhi justifie son action. Les deux localités, en bas, ont l'air complètement endormies, il n'y a pas âme qui vive.

Encore une minute et nous voici au-dessus de Palali, le seul aéroport de la région, agrandi et modernisé ces deux dernières années par l'armée sri-lankaise qui en a fait son camp le plus important de la péninsule. Là, grosse surprise ! Cette piste d'atterrissage qui bourdonne habituellement d'activité est totalement déserte. Ni avion, ni hélicoptère, ni même un camion. De toute évidence, Colombo a craint un « geste » indien moins « humanitaire » que le lâcher de vivres qui vient d'être opéré. L'opération Miséricorde s'achève. L'armée de l'air indienne a violé l'espace aérien sri-lankais et le droit international pendant sept ou huit minutes. La plaie diplomatique qui vient d'être ouverte prendra sûrement plus longtemps a cicatriser.

PATRICE CLAUDE.

● **Vietnam : la succession de M. Pham Van Dong.** — La nouvelle assemblée nationale, élue le 20 avril, se réunira le 17 juin pour élire les successeurs de MM. Pham Van Dong, à la tête du gouvernement, et de Truong Chinh, à la présidence du Conseil d'Etat. D'autre part, un porte-parole vietnamien a affirmé, jeudi 4 juin à Hanoï, que la visite dans la capitale vietnamienne, du 26 au 29 mai, de M. Richard Childress, membre du Conseil national de sécurité américain, n'avait pas permis de faire progresser les relations entre les deux pays. *(AFP.)*

● **Cambodge : la torture dans les prisons.** — Le Vietnam a qualifié, jeudi 4 juin, de « *mensonges* » les informations publiées dans un rapport d'Amnesty International accusant les Cambodgiens et les Vietnamiens de « *torturer des prisonniers politiques* » dans les prisons du Cambodge (*le Monde* du 4 juin). « *Toutes les allégations accusant le Vietnam et la République populaire du Kampuchéa (Phnom-Penh) de violer les droits de l'homme au Cambodge ne sont que des allégations mensongères de ceux qui ferment délibérément les yeux devant la réalité* », a affirmé un porte-parole officiel vietnamien. — *(AFP.)*

Amériques

ÉTATS-UNIS : l'« Irangate »

Immunité limitée pour Oliver North

Washington *(AFP).* — Les commissions d'enquête du Sénat et de la Chambre des représentants ont accordé, le jeudi 4 juin, une immunité limitée au lieutenant-colonel Oliver North, principal protagoniste de l'« Irangate ». Le témoignage public que ce dernier fera sous immunité a toutefois été repoussé au 16 juillet au plus tôt, ce qui laisse un délai au procureur spécial, M. Lawrence Walsh, qui mène une enquête séparée, pour réunir contre celui-ci un maximum de preuves.

M. Walsh a ainsi devant lui quelques semaines encore avant de remettre le résultat de ses investigations à un juge fédéral. Il s'est déclaré satisfait de la décision des commissions.

Au fil des cinq semaines d'audiences publiques du Congrès, le lieutenant-colonel North est apparu de plus en plus profondément impliqué dans l'affaire de l'« Irangate ». Déjà appelé à témoigner, l'ancien assistant au Conseil national de sécurité a refusé jusqu'à maintenant de le faire en invoquant le cinquième amendement, qui permet d'éviter de témoigner contre soi-même.

L'immunité partielle dont North va bénéficier devrait permettre enfin aux membres des commissions d'enquête de recueillir des informations qu'il est le seul à connaître. Le sénateur Inouye, président de la commission, a indiqué que les témoignages déjà entendus « *suggéraient que le président Reagan était non seulement au courant, mais avait autorisé* » les activités à l'origine de l'« Irangate ». « *Nous avons besoin du témoignage du colonel North pour avoir une confirmation ou un démenti* » à ce sujet, a-t-il ajouté.

CHILI

L'opposition lance une « campagne pour une vie digne »

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

A l'appel du Comité unitaire des pobladores (les faubourgs pauvres de la capitale), plusieurs milliers de personnes, pour la plupart très jeunes, ont manifesté jeudi 4 juin « *contre la faim et la hausse des prix* ». Les forces de l'ordre, utilisant leurs canons à eau et noyant le centre de la capitale sous les gaz lacrymogènes, se sont heurtées aux groupes de jeunes qui élevait quelques barricades au moyen de grilles et de palissades. Pendant les incidents, une bombe a explosé dans un parc, et les services de sécurité en ont désamorcé une autre tout près du palais présidentiel. La police a procédé à des dizaines d'arrestations.

Les habitants des quartiers pauvres avaient reçu le soutien de divers partis et organisations syndicales, pour lesquels la journée du 4 devait donner le coup d'envoi de la « *campagne pour une vie digne* » que l'opposition entend mener pendant tout le mois de juin.

De son côté, le chef de l'Etat devait présider, le 5 juin, la cérémonie du centenaire de l'école d'infanterie, située à San-Bernardo, près de Santiago. Les autorités ont appelé les habitants des communes voisines à se rendre en masse à ce que les opposants considèrent comme le premier rassemblement de la campagne pour la réélection du président Pinochet. Le directeur de l'école a d'ailleurs récemment déclaré que le général Pinochet était « *la seule personne ayant la capacité d'assumer la charge présidentielle après 1989* ».

L'association de parents de disparus a exprimé « *sa stupeur et son indignation* » pour la cérémonie de San-Bernardo et a rappelé que vingt-quatre prisonniers avaient disparu peu après le coup d'Etat, alors qu'ils se trouvaient dans un camp dont la garde avait été confiée à l'école d'infanterie.

G. B.

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : visite dans deux cités noires

Un inhabituel bain de foule du président Botha...

Sebokeng (cité noire au sud de Johannesburg) *(AFP)*. – Le président Pieter Botha a effectué le jeudi 4 juin, au milieu d'un impressionnant dispositif de sécurité, une visite de trois heures dans deux ghettos noirs, dont il a exhorté les habitants à combattre *« les radicaux et les fanatiques »*, avant de prendre plusieurs bains de foule. L'appel des organisations radicales anti-apartheid, qui avaient demandé à la population de boycotter le chef de l'Etat, n'a pas été suivi, que ce soit à Sobokeng ou à Sharpeville, deux cités dortoirs situées dans le « triangle du Vaal », à environ 50 kilomètres de Johannesburg.

Seule surprise de la journée, les propos inattendus du maire de Sharpeville, qui a souhaité que M. Botha renonce à *la création* d'*un organisme* consultatif qui comprendrait des Noirs, et qu'il permette une représentation *« sur un pied d'égalité avec les Blancs »*.

Parfaitement organisée jusque dans ses moindres détails, la visite, dans sa partie finale, lorsque M. Botha a traversé les rues des deux *townships*, a donné lieu à des scènes aussi inhabituelles que hautes en couleur : celles de M. Botha, portant costume gris et chapeau, et de son épouse Elize, toute de rouge vêtue, littéralement assaillis par des grappes de dizaines d'enfants noirs hilares se bousculant pour leur serrer la main.

Au moment du départ de l'hélicoptère présidentiel, sur un terrain de football de Sharpeville, ministres et officiels étaient visiblement aux anges devant la tournure des événements. *« Ces réactions spontanées montrent l'énorme réservoir de bonne volonté dans ce pays »*, commentait, avec un large sourire, le ministre de l'éducation, M. Frederik de Klerk.

La seule anicroche dans cette visite a été, de manière surprenante, le fait de l'hôte de M. Botha, le maire de Lekoa (commune regroupant six *townships* du Vaal), qui avait invité le chef de l'Etat pour le faire *« citoyen d'honneur »* de la *communauté. Le maire*, M. E.C. Mahlatsi, qui constitue le parfait exemple des *« leaders représentatifs »* avec lequel le gouvernement se déclare prêt à discuter d'un partage du pouvoir, a, en effet, déclaré que la *« réforme »* que M. Botha souhaite promouvoir ne sera qu'un *« exercice de futilité »* si elle n'a pas pour *« objectif ultime la participation des Noirs et des Blancs sur un pied d'égalité dans le Parlement du pays »*.

Entre la visite de l'hôpital de Sebokeng et l'arrivée au stade de football de cette ville, le cortège présidentiel avait parcouru quelques kilomètres sous le regard apparemment étonné ou amusé des habitants des ghettos rentrant du travail, et sous la protection de deux hélicoptères et de dizaines de policiers et de soldats en tenue de combat disposés tout le long du trajet.

Cette visite est intervenue au moment où le Front démocratique uni (UDF, rassemblement le plus important de l'opposition extra-parlementaire) vient de lancer un appel à deux semaines d'action, à partir du 12 juin, premier anniversaire de l'instauration de l'état d'urgence.

● **ZIMBABWE : un journaliste britannique remis en liberté.** – Tim Leach, cameraman de la chaîne de télévision britannique ITN, détenu depuis le 23 mai à Harare, a été remis en liberté jeudi 4 juin. La *police, qui l'accusait de « participation directe ou indirecte »* à diverses attaques sud-africaines contre les pays de la région, n'a finalement retenu aucune charge contre lui. son *arrestation était intervenue* vingt-quatre heures après celle de deux autres journalistes britanniques de la chaîne de télévision WTN, relâchés six jours après leur interpellation. – *(AFP.)*

La peine de mort requise contre l'ex-empereur Bokassa

(Suite de la première page.)

Cela dit, quel autre châtiment que la peine capitale méritait, aux yeux de l'avocat général, ce *« mégalomane sentencieux et sanguinaire »*, cet *« aventurier sans scrupules, avide de pouvoir et d'argent »*, en somme ce *« symbole du mal, doué d'une cruauté qui dépasse l'imagination »* ? Pressé par le temps, Mᵉ MBodou est contraint d'abréger son exposé. Il renonce donc à évoquer les *« grandes figures »* du pays victimes des humeurs de M. Bokassa, les techniques de torture, les arrestations arbitraires et les séquestrations.

Qu'importe ! *In fine*, il s'appesantit sur les crimes de sang, convaincu *qu'il n'en faut pas davantage pour* obtenir des jurés la *« sanction la plus extrême »* à l'encontre de l'accusé.

Son réquisitoire, Mᵉ MBodou l'avait abordé la veille par le côté le plus technique, le moins *« émotionnel »* du dossier d'accusation, à savoir les *« crimes financiers et économiques »* commis par l'ex-empereur.

« Le minimum de traces »

Du déjà-entendu, cette description presque banale d'un chef d'Etat touchant à tout, affairiste en diable, qui bâtit sa fortune sur des trafics d'ivoire et de diamants, puise dans les caisses du Trésor, manipule des fonds secrets, détourne l'aide internationale, accapare des dons faits à son pays et non à sa personne, que ce *soit par exemple un DC-4 offert par* le général de Gaulle ou un chèque d'un million de dollars remis par le colonel Kadhafi... A tout cela, aux défenseurs d'une certaine orthodoxie égarés dans ce drôle de monde, l'accusé oppose inlassablement une prétendue *« raison d'Etat »*.

« Le préjudice causé au pays est énorme », indique Mᵉ MBodou, sans être évidemment en mesure de l'évaluer. Ce serait à son avis un *« travail colossal »* que de tenter une expertise. Rusé et pagailleux comme il l'était, *« M. Bokassa s'est arrangé pour laisser le minimum de traces »*. Mais, pour l'avocat général, ces accusations non chiffrées n'en sont pas moins sérieuses. Il n'est donc pas téméraire d'affirmer qu'au bout du compte l'ex-empereur a ruiné son pays et de prétendre même que la gabegie d'hier explique largement la déconfiture économique d'aujourd'hui.

Mal à son aise pour traiter de ces carambouilles financières, le nez dans ses notes, Mᵉ MBodou paraît beaucoup plus sûr de lui quand vint ensuite le moment de détailler les *« crimes de sang »* de M. Bokassa et de clore son réquisitoire en gardant ainsi, si l'on ose dire, le « meilleur » pour la fin. Il évoque alors les exécutions en chaîne de *« braves militaires, sur simples dénonciations et sans jugement, celles de civils aussi, comme ce vétérinaire de la ferme impériale de Bérengo tenu pour responsable de la mort de quelques moutons... »*.

L'avocat général s'attarde sur le sort du général Jean-Claude Mandaba, ambassadeur en Roumanie, condamné en 1976 à vingt ans de détention et assassiné trois ans plus tard à coups de marteau à la sinistre prison de Ngaragba ; sur celui aussi du bébé de la « fausse Martine », l'une des filles de l'ex-empereur, empoisonnée sur instructions supérieures à l'hôpital de Bangui, parce qu'il avait le tort d'avoir pour père un comploteur ; puis sur celui d'Edmond Broudy, un garagiste français mis à mort en 1979 au palais de Bérengo sous les yeux mêmes du maître des lieux alors aux abois.

1979 : fin de règne pour M. Bokassa. *« Une année pathétique »*, note Mᵉ MBodou. En janvier, les manifestations sanglantes des écoliers de Bangui qui refusent de porter l'uniforme et, en avril, les rafles des « meneurs » qui avaient eu l'audace de réclamer la destitution de l'empereur. Impossible de connaître le nombre de jeunes morts sous les balles ou sous la torture. Impossible de prouver que l'accusé a mis *« la main à la pâte »*.

L'ex-empereur n'en demeure pas moins, aux yeux de l'avocat général, totalement impliqué dans ce carnage. *« Dans une dictature,* insiste-t-il, *il n'y a pas de responsabilité collective. le dictateur répond de tout, assume tout. »*

JACQUES DE BARRIN.



SOUDAN

Le nouveau gouvernement de M. Sadek el Mahdi comporte peu de changements

Après trois semaines de tractations laborieuses, M. Sadek el Mahdi, le chef du gouvernement soudanais, a réussi à mettre sur pied un nouveau cabinet de coalition de vingt-quatre membres qui comporte peu de changements par rapport au précédent qui en comptait vingt. Quatre portefeuilles n'ont cependant pas encore été attribués en attendant de nouvelles consultations entre les principaux partenaires de la coalition – l'Oumma de M. Sadek el Mahdi et le Parti unioniste démocratique (PUD) des frères Mirghani.

Fait notable, MM. Youssef Abou Harira, ministre du commerce, et Zein el Abidine el Hindi, ministre des affaires étrangères – tous les deux membres du PUD, – qui avaient été à l'origine de la crise gouvernementale en mettant en cause la politique économique du cabinet et la direction de leur propre parti, ont été exclus de la nouvelle équipe ministérielle. La nouvelle formule gouvernementale exclut aussi, pour l'instant du moins, le Front national islamique de M. Hassan el Tourabi, qui dispose d'une cinquantaine de députés à l'Assemblée constituante. En outre, les formations politiques sudistes « loyalistes », représentées pour la plupart au Parlement, reçoivent trois portefeuilles contre quatre dans le cabinet précédent. M. Sadek el Mahdi conserve le poste de ministre de la défense et M. Mohamed Tewfik Ahmed – ministre de l'information dans le cabinet sortant – prend en charge la diplomatie. M. Bechir Omar, le ministre des finances, prend la tête d'une commission d'Etat chargée de la planification économique. Les portefeuilles de l'intérieur, de l'agriculture, de l'énergie, de l'industrie, de la santé ne changent pas de main. Parmi les quatre portefeuilles créés, celui des affaires sociales revient à Mᵐᵉ Rachida Ibrahim Abdel Karim, seule femme du nouveau cabinet.

La formation du nouveau gouvernement ne facilitera pas la reprise des négociations avec le mouvement rebelle du colonel John Garang que M. Sadek el Mahdi a accusé, une fois de plus, de *« bénéficier d'un soutien étranger »*. Le premier ministre, qui n'a pas évoqué le problème de l'abolition de la charia, a, d'autre part, minimisé d'autre part l'importance de la prise par les rebelles, mardi, de la garnison de la ville de Jokau, estimant que celle-ci n'était qu'*« un poste frontière mineur »*.

J. G.

● **Malawi : remaniement gouvernemental.** – Le président du Malawi, M. Kamuzu Banda, a procédé, mercredi 3 juin, à un remaniement ministériel marqué par la nomination de deux nouveaux ministres (M. Maxwell Pashane à l'éducation et la culture, M. Michael Mlambala au commerce, à l'industrie et au tourisme), et le départ de trois autres. Le nouveau cabinet comporte onze membres, le chef de l'Etat conservant les portefeuilles des affaires extérieures, de l'agriculture, de la justice, des travaux publics et de l'approvisionnement. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Liban

L'assassinat de Karamé : accusations syriennes contre les chrétiens

Beyrouth *(AFP)*. – Le vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, a affirmé que l'hélicoptère du premier ministre libanais Rachid Karamé avait été piégé en *« pays chrétien »*, a rapporté, jeudi 4 juin, le quotidien indépendant *An Nahar*. Selon le quotidien, M. Khaddam a tenu ces propos mercredi, à Tripoli, devant M. Maan Karamé, le frère du premier ministre assassiné. Le vice-président syrien, cité par le journal, a notamment dit : *« L'appareil se trouvait chez eux, ils l'ont préparé, et l'explosion a été télécommandée »*, sans préciser l'identité de ceux qu'il rend ainsi responsables de l'attentat. Le Puma qui transportait Rachid Karamé avait décollé, lundi, d'une base de l'armée de l'air libanaise, à Adma (27 kilomètres au nord de Beyrouth), qui se trouve en zone chrétienne, sous contrôle de l'armée et des milices chrétiennes des Forces libanaises (FL). Le commandant en chef de l'armée de l'air, le général Fahim Al-Haje, a indiqué, lundi, que l'appareil avait été minutieusement fouillé à Adma, avant le décollage.

L'armée a démenti vigoureusement toute implication de sa part dans l'attentat contre Rachid Karamé, tandis que les FL ont affirmé que l'opération avait été préparé au Liban nord, dans une région sous contrôle de la Syrie.

Nouvelle-Zélande

Vote de la loi anti-nucléaire

Le parlement néo-zélandais a voté, jeudi 4 juin, une loi qui maintient l'interdiction édictée par le gouvernement travailliste sur les armés et les bâtiments nucléaires. Cette loi interdit tout déploiement, essai ou stockages d'armes nucléaires sur le territoire de la Nouvelle-Zélande ainsi que le mouillage dans des ports nationaux de bâtiments transportant des armes nucléaires. En août 1986, Washington avait retiré son dispositif nucléaire défensif du territoire néo-zélandais, laissant Wellington sans défense, après trente-cinq ans d'alliance entre les deux pays.

Le département d'Etat américain a réagi, dès jeudi, en déplorant ce vote : M. Charles Redman, son porte-parole, a souligné que la politique du gouvernement de Wellington désormais inscrite dans la législation *du pays « va à l'encontre du système d'alliance occidental »*. Il a également exprimé le soutien du gouvernement américain à un projet de loi du représentant républicain William Broomfield (Michigan) qui retirerait à la Nouvelle-Zélande le statut d'allié des Etats-Unis. Celui-ci lui permet notamment de bénéficier d'un traitement préférentiel dans ses achats d'armement. – *(AFP, AP.)*

Tchad

Mise en garde de Tripoli au sujet de la bande d'Aozou

Répondant aux déclarations du ministre tchadien des affaires étrangères, M. Gouara Lassou, qui, dans une récente interview au quotidien ivoirien *Fraternité Matin*, avait affirmé que le problème de la bande d'Aozou (zone frontalière dans le nord du Tchad, occupée par la Lybie) ne pourra être réglé que par les armes, l'ambassade libyenne à Paris a publié un communiqué, jeudi 4 juin, affirmant : *« Toute agression contre Aozou ou toute autre partie de la Libye nous donnera le droit légitime d'assurer notre autodéfense et nous placera dans une guerre déclarée contre les agresseurs, et N'Djamena sera alors notre objectif. »*

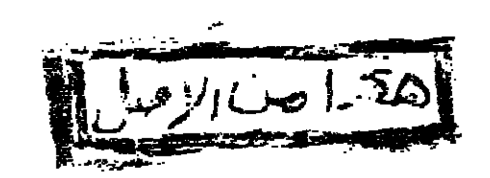
Rappelant que la bande d'Aozou fait *« partie intégrante »* de la Libye, Tripoli souligne que, *« historiquement »*, les frontières de la Jamahiriya *« s'arrêtent au 10ᵉ parallèle, c'est-à-dire au sud de N'Djamena »*. La Libye affirme, d'autre part, que le Tibesti *« a été et demeure le territoire des Toubous sur lequel s'exerce l'autorité du GUNT et de Goukouni, leader de ces populations »*.

Cette dernière affirmation intervient au moment où M. Goukouni Oueddei laisse entendre que, faute d'une réconciliation entre le GUNT (et surtout lui-même) et N'Djamena, ses combattants pourraient reprendre leur liberté. De passage à Yaoundé (Cameroun), jeudi (avant de regagner Alger, via Paris), M. Goukouni Oueddei a affirmé qu'il préférait *« laisser entièrement ses forces sous le contrôle d'Hissène Habré en attendant de trouver une solution définitive »* (à la réconciliation). Si celle-ci n'est pas trouvée, a-t-il précisé, *« à ce moment chacun essaiera de réviser ses positions »*. – *(AFP, Reuter.)*

Turquie

Enlèvements par des rebelles kurdes

Sept personnes ont été enlevées, le jeudi 4 juin, dans les villages de Mordag et d'Ortaklar, situés dans la province d'Anatolie orientale de Hakkari (zone frontière avec l'Iran et l'Irak), par un commando de rebelles kurdes. Vingt-six forestiers avaient été enlevés, le mardi 2 juin, dans la même région. La province de Hakkari, soumise à la loi martiale depuis 1978, est le principal théâtre des opérations menées par les rebelles kurdes appartenant généralement au Parti des travailleurs kurdes (PKK) d'obédience marxiste-léniniste. La pratique des enlèvements de civils s'est développée depuis un an environ, face au déploiement de l'armée turque dans la région et à la reprise des affrontements frontaliers, en août 1984. – *(AFP.)*



Le conflit entre le premier ministre et M. Léotard

Les réactions dans la majorité

M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre a déclaré, le jeudi 4 juin, au cours de son point de vue hebdomadaire, que M. Jacques Chirac *« a une grande sympathie et beaucoup d'estime »* pour M. François Léotard, mais qu'*« un gouvernement doit obéir à des règles de solidarité* [que] *M. Chirac a eu l'occasion d'énoncer à plusieurs reprises, deux fois en conseil de cabinet et à un certain nombre de ministres en conversation privée. »*

« Chaque ministre, a poursuivi M. Baudouin, *n'est pas bâillonné, mais tout problème qui risque d'ouvrir une polémique ou qui relève d'un esprit militantisme très marqué doit être évité. »* Le porte-parole du premier ministre a rappelé que ce dernier, le 19 mai, au cours d'une réunion du gouvernement, avait indiqué que *« si quelqu'un avait quelque chose à dire »*, il souhaitait en être *« informé avant »* et que, en cas de *« divergence profonde »*, le ministre qui éprouvait cette divergence devait *« en tirer les conséquences »*.

« C'est pourquoi, a ajouté M. Baudouin, *certains propos dans l'interview de M. Léotard au* Point *sont apparus comme politiquement inopportuns, parce qu'ouvrant prématurément un débat sur l'élection présidentielle. »*

M. Baudouin a souligné que *« les règles de la solidarité gouvernementale doivent être respectées par tous les ministres sans exception »*. Le porte-parole du premier ministre a observé que, lors des assises du RPR, le 24 mai, *« pas un orateur n'avait ouvert un débat sur l'élection présidentielle »*, à laquelle M. Chirac n'avait *« fait allusion que très indirectement ». Il y a un temps pour gouverner, il y aura un temps pour faire la campagne électorale »*, a ajouté M. Baudouin, insistant sur la nécessité que *« la cohésion gouvernementale s'affirme, soit réaffirmée et soit respectée »*.

Le porte-parole a observé encore, que, alors que M. Chirac, lors de ses déplacements en province, avait rencontré en privé les militants du RPR et refusé toute manifestation publique, *« d'autres se déplacent à travers la France avec une double casquette »* de membres du gouvernement et d'animateurs de parti.

M. Philippe Vasseur, porte-parole du Parti républicain, a réagi rapidement à ce commentaire de Matignon. *« Il est clair désormais,* a-t-il répondu dans un communiqué le même jour à l'AFP, *que ce qui est reproché à François Léotard, c'est d'avoir parlé de l'élection présidentielle. Or tout le monde s'est déjà exprimé sur cette élection et sur les choix auxquels elle peut conduire, aussi bien au RPR qu'à l'UDF. » « Pourquoi alors le PR serait, lui, condamné au silence ?*, s'est encore interrogé M. Vasseur. *N'a-t-on pas provoqué un différend grave pour des propos de François Léotard qui ne mettent nullement en cause la solidarité gouvernementale mais correspondent à un droit d'expression fondamental dans notre démocratie ? »*

M. Peyrefitte : « soufflé »

S'exprimant au même moment et pour la première fois sur cette affaire, M. Valéry Giscard d'Estaing a pris ses distances vis-à-vis de M. Léotard. Confirmant qu'il n'assisterait pas au dixième anniversaire du Parti républicain à Fréjus, l'ancien président de la République a rappelé, au terme d'une conférence de presse à l'Assemblée nationale, que *« l'union est la condition absolue du succès de la majorité à l'élection présidentielle »* et qu'il avait *« toujours dit que la majorité ne doit pas ouvrir de débat sur l'élection présidentielle avant l'automne 1987, car ce débat porte un germe de compétition et de discorde ». « Tout ce que l'opinion attend des dirigeants de la majorité,* a-t-il conclu, *c'est qu'ils s'entendent entre eux et qu'ils règlent leurs problèmes dans l'union. »* Un avis partagé par la plupart des responsables de la majorité.

« La démission de François Léotard serait un aveu d'impuissance », s'est alarmé M. Jacques Barrot, secrétaire national du CDS dans un entretien au *Quotidien de Paris* du jeudi 4 juin.

« Tout conflit de famille, a fait valoir de son côté M. Marcel Lucotte, président du groupe sénatorial de l'UREI, *ne s'apaise que par le dialogue et une bonne volonté mutuelle. L'estime et le respect que se portent réciproquement Jacques Chirac et François Léotard doivent rendre possible cette démarche. »*

Seule réaction dissonante. Sur RMC, le jeudi 4 juin, M. Alain Peyrefitte, jugeant le rappel à l'ordre de M. Chirac *« nécessaire »*, a déclaré que *« tout le monde serait soufflé »* si M. Léotard annonçait sa décision de rester au gouvernement en conservant sa liberté de parole.

Dénonçant le *« retour des régimes des partis »*, M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a constaté, dans un communiqué publié le jeudi 4 juin que *« la coalition UDF-RPR ne sait même plus maintenir la fiction de la cohésion gouvernementale »*. Autre constat, côté socialiste, de M. Pierre Bérégovoy : *« M. Chirac, qui avait parié sur le fait qu'en étant premier ministre il démontrait sa capacité à devenir chef d'Etat, est en train d'administrer la preuve qu'il n'est pas capable de conduire un gouvernement. »*

M. Chirac raidit sa position

(Suite de la première page.)

M. Chirac pouvait être tenté de camoufler ces médiocres résultats derrière un rideau de fumée en déclenchant un psychodrame politique, et de réaffirmer du même coup une autorité contestée. L'hypothèse est plausible, mais la technique qui consiste à reconstruire sur des ruines suppose de prendre des risques insensés. On voit bien, si ce cas de figure était le bon, que le pari aurait toute chance d'être perdu, tant l'affaire tourne mal.

On ne s'explique pas, en effet, pourquoi M. Chirac a créé de toutes pièces une atmosphère de fin de règne pour répondre à une interview de M. Léotard au *Point*, dont la tonalité était plus anti-Barre qu'anti-chiraquienne. Les propos que tenait le ministre de la culture avaient pourtant été reçus comme une énorme paire de claques par les principaux intéressés. Gifle pour M. Balladur qui ne cessait depuis quatre semaines d'interdire aux ministres l'ouverture de toute *« campagne présidentielle au sein du gouvernement »*. Gifle encore plus appuyée pour M. Chirac lui-même, ouvertement exclu des choix effectués par M. Léotard pour l'échéance de 1988. Et, pour finir, une série au corps pour les *« moines-soldats »* du RPR, accusés, une fois de plus, de coloniser le pouvoir et de terroriser la majorité.

M. Balladur, soutenu par le président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, M. Messmer, a fait pression sur le premier ministre afin que ce diable de « petit Léo » soit tancé publiquement. M. Léotard attendait la fessée. Il reçut une correction meurtrière.

En fait, la « déclaration de guerre » de M. Léotard – puisque c'est ainsi que son interview au *Point* a été reçue par Matignon – est intervenue à un moment où le premier ministre avait déjà fort à faire avec d'autres membres de son gouvernement. Après avoir subi les assauts de la « bande des quatre » cadets du RPR (Mme Barzach, MM. Noir, Carignon et Juppé), qui refusent toute idée de code de la nationalité, y compris un projet vidé de son contenu, le premier ministre avait été menacé, sur divers sujets, des démissions de MM. Juppé, Séguin et Pandraud.

Pour les deux premiers, il s'agissait de la Sécurité sociale. M. Juppé, ministre délégué au budget, se plaignait d'avoir été tenu à l'écart des discussions. M. Séguin disposait d'un plan de redressement ; un autre avait été retenu. Quant à M. Pandraud, ministre délégué à la sécurité, il avait – « scrogneugneu ! » – piqué une sainte colère parce que les gendarmes font de l'ombre aux policiers *(lire page 32)*. Il y avait de quoi, tout premier ministre que l'on soit, y perdre ses nerfs. M. Chirac était prêt à tirer sur tout ce qui bouge, et c'est justement le moment qu'a choisi M. Léotard pour sortir la tête.

Un « coup tordu »

Les barristes croient à un autre scénario, plus élaboré, strictement politique, celui d'un « coup tordu » organisé de concert par MM. Chirac et Léotard. Selon ce schéma, l'objectif était de rendre à M. Léotard sa liberté pour lui permettre d'affaiblir M. Barre par une campagne dirigée davantage contre le député du Rhône que contre le président du RPR. Cette vision qu'aurait pu caresser M. Chirac procède plus d'une manie de la persécution que de la réalité. Car l'ensemble de la majorité pâtit du désordre, tandis que M. Barre, à titre personnel, y échappe.

Il n'est jamais bon d'ajouter une crise politique à des difficultés économiques. Le sens du vote du 16 mars était précisément celui-là. MM. Mitterrand et Chirac, en préservant la cohabitation, en ont sagement tenu compte. MM. Chirac et Léotard, en sacrifiant la leur, prennent le risque d'en payer conjointement le prix au détriment de la majorité tout entière.

JEAN-YVES LHOMEAU et PATRICK JARREAU.

Selon un sondage SOFRES-*Figaro-Magazine*

Les Français sont pessimistes

Les Français sont pessimistes et leur confiance dans le personnel politique diminue, selon les résultats du sondage réalisé par la SOFRES et publié, le vendredi 5 juin, dans *le Figaro-Magazine* (1). 63 % des personnes interrogées (au lieu de 53 % en mai) considèrent que *« les choses ont tendance à aller plus mal »*, tandis que 8 % (au lieu de 12 %) émettent une opinion contraire. Depuis juillet 1985, le pessimisme n'a jamais été aussi grand.

Les acteurs de la cohabitation subissent le contrecoup de ce désenchantement. M. François Mitterrand recueille 54 % d'avis positifs (au lieu de 57 % le mois dernier), et 40 % (au lieu de 37 %) portent un jugement opposé. Avec 41 % de bonnes opinions, M. Jacques Chirac perd également trois points depuis le mois de mai, tandis que 52 % des consultés (au lieu de 50 %) lui refusent leur confiance.

Les personnalités politiques de droite comme de gauche n'échappent pas à cette baisse. M. Raymond Barre, qui recueille 45 % d'avis favorables, perd quatre points en un mois. Il devance M. François Léotard (44 % de bonnes opinions), qui en cède 2, et Mme Simone Veil, qui obtient 44 % de jugements positifs (au lieu de 47 %).

A gauche, M. Michel Rocard est crédité de 53 % d'avis favorables (au lieu de 54 %). Tandis que M. Laurent Fabius perd cinq points, avec 42 % de bonnes opinions, M. Jacques Delors gagne un point en recueillant 45 % d'avis positifs.

(1) Sondage effectué du 21 au 26 mai, auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

Politique

A l'Assemblée nationale

Le nouveau découpage municipal de Marseille : une loi Gaudin après une loi Defferre

Marseille ne peut décidément pas vivre comme les autres ! Après le Sénat, *et dans les mêmes termes que lui*, l'Assemblée nationale a adopté par 291 voix (RPR, UDF), contre 248 voix (PS, PC), le FN s'abstenant, le jeudi 4 juin, un nouveau découpage électoral de la cité phocéenne pour les élections municipales. Deux ans avant l'échéance, le Parlement a donc définitivement approuvé une modification des règles régissant l'élection des conseils municipaux, uniquement pour Marseille. Mais l'entorse faite par la majorité à la tradition républicaine qui fait correspondre le nombre d'élus à celui de la population et non à celui des électeurs amènera le Conseil constitutionnel — les socialistes l'ont promis — à décider si à Marseille — et *seulement à Marseille* — les émigrés peuvent être ainsi, partiellement, décomptés à part.

Les élus marseillais ne supportent plus l'image négative de leur ville : les « combines » électorales qui semblent y être la loi font dire aux autres Français, pour reprendre l'expression de M. Michel Pezet (PS, Bouches-du-Rhône), qu'elle est regardée *« avec ironie, parfois avec méchanceté »*. Le spectacle qu'ils ont donné, en se réservant presque l'exclusivité des rôles, le mercredi 3 et le jeudi 4 juin, dans l'hémicycle du Palais-Bourbon, ne permettra certes pas de l'améliorer.

Malgré quelques tentatives de M. Philippe Sanmarco (PS, Bouches-du-Rhône), qui se veut l'héritier scrupuleux de Gaston Defferre, personne n'a véritablement défendu le découpage voulu par celui qui était alors ministre de l'intérieur pour s'assurer le maintien dans son fauteuil de maire de sa ville. La droite a eu beau jeu d'ironiser sur un système qui avait permis à l'ancien patron de sa ville de conserver cette place alors que ses listes, au premier tour, avaient recueilli un peu moins de trois mille voix que celles de son challenger, M. Jean-Claude Gaudin. De plus il est nettement apparu que le nouveau découpage, même s'il a été proposé par les présidents des groupes majoritaires du Sénat, est en fait une *« loi Gaudin »* faite pour lui faciliter une revanche sur son échec de 1983.

Le déballage de linge sale, auquel les uns et les autres se sont livrés, ne peut pas non plus redresser cette image. Car même si les Marseillais auraient pu être quelque peu surpris de voir MM. Pezet et Sanmarco, les deux ennemis socialistes du Vieux Port, se battre la main dans la main au Palais-Bourbon, M. Gaudin n'avait pas tort de leur lancer : *« Vous-mêmes et vos amis avez porté à l'image de Marseille un sacré coup, que ce soit juste après le décès de Gaston Defferre, dans vos luttes fratricides ou dans cette affaire de fausses cartes de votre parti »*. Mais de l'autre côté, la droite a reconnu qu'elle réclame un traitement particulier pour les immigrés marseillais.

Une curieuse leçon

Cette loi électorale est surtout apparue, comme toutes les autres, une loi de circonstance au profit de la majorité du moment. En 1983, M. Gaudin avait réclamé sans succès à M. Gaston Defferre que Marseille comme Paris et Lyon soit dotée d'un secteur électoral par arrondissement. Cette fois c'est M. Pezet qui l'a réclamé, toujours sans succès à M. Gaudin... sous le regard amusé de M. Guy Hermier (PC, Bouches-du-Rhône) qui a pu faire remarquer que lui exigeait cette solution aujourd'hui comme hier.

Mais une fois ce préalable passé, nul n'a contesté le découpage proposé par les sénateurs, mais simplement le nombre d'élus attribués à chacun des secteurs électoraux. M. Yves Galland, ministre délégué aux collectivités locales, a donné une curieuse leçon de mathématiques : *« une rigoureuse proportionnalité à la population est impossible »*. Et M. Pascal Clément (UDF, Loire), rapporteur de la commission des lois, a vendu la mèche : le centre-ville devant se densifier, il est normal de lui donner plus d'élus que ce que l'arithmétique voudrait ; en revanche, *il faut jouer avec les chiffres* dans les secteurs périphériques, en réduisant leur nombre d'élus, car y habitent trop d'immigrés.

Ainsi les quartiers à forte densité maghrébine seront sous-représentés. La variation est certes faible : cela fait quatre élus passant d'un secteur à un autre. Mais M. Gaudin, comme Gaston Defferre, a aussi fait prévoir un nombre de conseillers impairs dans les secteurs qui lui sont favorables. Cela devait lui faire gagner *quelques voix pour le poste si* convoité de maire de Marseille. Mais comme l'a dit M. Jean-Jacques Leonetti (PS, Bouches-du-Rhône) : *« Votre seul problème est de savoir qui de M. Gaudin ou de M. Arrighi sera le premier adjoint de l'autre. »*

M. Gabriel Domenech (FN, Bouches-du-Rhône) ne l'a pas démenti en faisant des grandes déclarations d'amitié à M. Gaudin, qui ne les a en rien refusées. Le message du porte-parole de l'extrême droite au dirigeant de l'UDF était clair : comme à la région *« où nous travaillons ensemble »*, pour la mairie de Marseille *« nous ne battrons la gauche que si nous unissons nos forces »*.

En profitant de sa position à Paris, pour accélérer le vote d'une loi qui ne l'intéresse qu'à Marseille, M. Gandin n'a en rien réglé cette difficulté. Il a simplement usé du vieux précepte : « Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras », car nul ne sait quelle sera la majorité parlementaire à la veille des municipales.

Mais le vote de cette loi a apporté une autre constatation : la fameuse loi « Paris-Lyon-Marseille », dont le découpage de la cité phocéenne n'était qu'un des éléments, n'est plus remise en cause. Le maire de Paris avait pourtant assuré que ce serait un des premiers textes que la droite, revenue aux affaires, remettrait en *cause. Il n'en est* plus question.

THIERRY BRÉHIER.

● André Lajoinie et Bernard Lavilliers à la Fête de *l'Huma*. — La cinquante-deuxième édition de la Fête de *l'Humanité* se déroulera les 12 et 13 septembre dans le parc paysager de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), a annoncé le jeudi 4 juin, au cours d'une conférence de presse, *François Hilsum*, rédacteur en chef de *l'Humanité-Dimanche* et membre du comité central du PCF. Le discours politique de rentrée sera prononcé par André Lajoinie, candidat communiste à l'élection présidentielle. La vedette *musicale sera le chanteur Bernard* Lavilliers.

Fourre-tout

La sécurité sociale des ecclésiastiques et des agriculteurs, la lutte contre le SIDA, la suppression de l'internat pour tous les étudiants en médecine, l'accroissement des possibilités d'embauche de contractuels dans la fonction publique... Le projet portant diverses mesures d'ordre social dont l'Assemblée nationale a commencé la discussion le jeudi 4 juin franchit toutes les bornes habituelles de ce genre de projet. Au point que de nombreux élus de la majorité s'en sont inquiétés.

Le pire n'est peut-être pas atteint. *Les socialistes redoutent* que, par des amendements de dernière minute, la droite tente de faire passer une partie de la réforme universitaire recalée à *l'automne. Ils ont donc décidé de* se battre longuement, et avec tous les moyens à leur disposition, contre ce texte. Avant *même que cette stratégie ne se* développe vraiment, M. Philippe Séguin a *hurlé*. *« Volonté systématique d'obstruction »*, a-t-il déjà accusé, et il a prévenu que cela pourrait empêcher une discussion *« la plus large possible »* des dispositions, *jugées par lui-même « importantes »* de son projet fourre-tout.

Mouvement d'humeur fruit de la fatigue nerveuse de la majorité, ou préparation d'une nouvelle utilisation des procédures constitutionnelles empêchant les députés de débattre des réformes, sujettes à fortes contestation, du gouvernement ?

Les socialistes font campagne dans « le monde du travail » et M. Rocard prépare 1988

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a donné le coup d'envoi, le mardi 2 juin sur le parvis de la Défense, d'une nouvelle campagne socialiste de *« rencontres avec le monde du travail »* Tous les dirigeants du PS participeront à cette campagne, qui s'étalera sur plusieurs mois. M. Michel *Rocard est le seul à ne pas figurer sur la première liste de* rendez-vous fournie à la presse. On précise au secrétariat national aux entreprises du PS (dont le responsable est maintenant M. Georges Sarre) que l'ancien ministre n'était pas disponible au mois de juin, mais qu'il devrait animer une de ces rencontres au mois de septembre. *L'entourage de* l'ancien ministre se montre, quant à lui, plus évasif.

Pour sa précampagne présidentielle, M. Rocard prend quelques distances avec le PS. Il participe peu à ses activités, notamment programmatiques. Cette nouvelle phase de sa stratégie — décidée avant même le congrès de Lille (*le Monde* du 28 mars) — n'est pas tout à fait, comme c'était prévisible, du goût de M. Jospin, qui a visiblement été agacé par le fait que M. Rocard ait nommé, parmi ses collaborateurs, un *« directeur de campagne »*. Le premier secrétaire du PS semble juger que l'ancien ministre doit savoir jusqu'où ne pas aller trop loin dans cette voie.

A l'inverse, les proches du député des Yvelines remarquent qu'ils comprennent les préoccupations de M. Jospin, mais que le premier secrétaire devra bien s'habituer à ce que M. Rocard se comporte en candidat et non pas *« seulement »* comme un ancien ministre.

Le maire de Conflans-Sainte-Honorine était, par ailleurs, invité à s'exprimer sur les questions de l'emploi devant les élèves de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, le mercredi 3 juin.

A la Défense

M. Jospin seul contre tout

Il n'y a pas, semble-t-il, de gros *avantages*, à *occuper une place de* premier plan dans la « nomenklatura » du PS français : en envoyant leur premier secrétaire s'adresser aux travailleurs sur le parvis de la Défense — lieu inhospitalier s'il en est — les dirigeants du secteur entre*prises du PS ne lui ont pas fait de* cadeau. Heureusement, en ce début de juin, le vent qui, comme d'habitude, balayait la dalle, n'était pas froid.

M. Jospin, accompagné de M. Jack Lang, venu en voisin puisqu'il enseigne à l'université de Nanterre, a dû, pour se faire entendre, lutter, dans l'ordre : contre la *musique* d'un *orchestre installé* à l'autre bout du parvis ; contre le bourdonnement des hélicoptères qui survolent fréquemment la zone ; contre une sono récalcitrante ; contre l'indifférence et les habitudes des salariés de la Défense, qui traversent, *plus qu'ils ne s'y arrêtent*, le parvis.

M. Jospin a néanmoins répondu aux *questions* — guère embarrassantes — posées par une assistance d'environ deux cents personnes dont beaucoup de socialistes locaux, et qui portaient principalement sur la Sécurité sociale, les privatisations, le droit de vote des immigrés, l'audiovisuel. A *propos des privatisations*, M. Jospin a dénoncé le *« délire idéologique »*, qui, selon lui, les inspire. Il juge ainsi que *« l'idée de la privatisation du Crédit agricole est une folie »*, et observe que les socialistes *s'opposent plus à ces privatisations* pour des raisons d'efficacité économique que pour des raisons idéologiques.

Au passage, il affirme que le gouvernement *« ne propose pas une ambition industrielle aux Français »* et ajoute que *« c'est en fonction d'une politique économique et d'une politique industrielle que* [les socialistes prendront leurs] *décisions »*, renationaliser ou non, entreprise par entreprise, après leur retour au pouvoir. M. Jospin exclut en effet tout schéma « à l'anglaise » de cycle nationalisation-dénationalisation, etc.

Toujours à propos des privatisations, le premier secrétaire du PS a jugé que les modalités retenues pour ces opérations vont permettre à des grands groupes industriels de faire, à peu de frais, *« des profits colossaux »*, ce qui entraînera, selon lui, une *« rétribution »*. *« La droite et l'extrême-droite*, a-t-il précisé, *n'ont pas de problème pour financer les campagnes électorales avant même qu'elles aient lieu. »*

Au sujet de la Sécurité sociale et du *financement des retraites, il* a appelé les salariés à *« ne pas se laisser impressionner par les campagnes catastrophistes du gouvernement »* qui, dans le même temps, refuse, selon lui, de *« prendre ses responsabilités »*.

J.-L. A.

Sur RTL

Le premier secrétaire du PS face à M. Le Pen le 22 juin

Une première : M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, rencontrera *le leader du* Front national, M. Jean-Marie Le Pen, pour un face-à-face. La confrontation aura lieu le lundi 22 juin, à 18 h 15, sur RTL. La direction de RTL précise que ce débat se déroulera *« sur les bases professionnelles les plus strictes et les plus objectives »*. Le Parti socialiste s'était jusqu'à présent refusé à toute rencontre avec le président du Front national, certains de ses leaders quittant les plateaux de télévision à l'arrivée de M. Le Pen.

Estimant *aujourd'hui que le Front* national s'est durablement installé sur l'échiquier politique, M. Jospin a expliqué, mercredi 3 juin à Toulouse, qu'il accepte donc maintenant *« la confrontation »*. L'influence du Front national, stable depuis les européennes de juin 1984, *« élargit le champs électoral »* de la droite traditionnelle, a souligné le premier secrétaire du PS.

De son côté, le Front national a *précisé sa stratégie au sein des vingt* conseils régionaux où il est représenté. Réunis à Lyon le jeudi 4 juin, ses représentants ont rappelé le thème de leur action prioritaire : *« Défense constante de tous les contribuables et lutte contre toute bureaucratie. »* En se félicitant des résultats obtenus au cours des sessions budgétaires antérieures dans les dix régions où leur apport est nécessaire *pour faire la majorité* avec leurs *« partenaires du RPR et de l'UDF »*, M. Jean-Yves Le Gallou, « président des présidents » des groupes FN, a affirmé que ses amis *« continueront à se battre pour une stabilité en francs constants de la pression fiscale »*.

Dans les régions où le Front national se trouve dans l'opposition, M. Bruno Gollnisch, député et président du groupe FN au conseil régional de Rhône-Alpes, a annoncé de possibles avalanches d'amendements de retard de dépenses, des votes séparés par ligne budgétaire, des saisines systématiques des chambres régionales des comptes. Avec cette tactique, les élus lepénistes veulent profiter des tribunes régionales pour développer leurs arguments sur l'*« extension »* des compétences des assemblées régionales.

A l'Ecole normale supérieure

L'emploi, « trois par trois »

Invité à s'exprimer sur l'emploi et la formation devant les élèves de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, le mercredi 3 juin, M. Michel Rocard a tracé les grandes lignes de ce que pourrait être une *« charte »* pour l'emploi.

L'ancien ministre, qui a souligné qu'il n'existe pas *« de recette miraculeuse »* et qu'il s'agit donc plus de définir une *« démarche »*, pense qu'une telle charte doit s'ordonner autour de trois principes : l'emploi doit être *« au cœur de l'action politique »*, inspirer les politiques économique, budgétaire, monétaire, voire culturelle, au lieu d'en être la *« résultante »* ; la politique de l'emploi doit reposer sur un *« nouveau contrat salarial »* revêtant trois aspects soumis à négociations : la rémunération sous toutes ses formes, les modalités de la durée du travail, la formation (selon M. Rocard, les succès d'un pays comme la Suède en matière de lutte contre le chômage proviennent pour les trois quarts d'une politique de formation et pour un quart de l'aménagement du marché du travail) ; enfin, *« la diversité doit être reconnue »*.

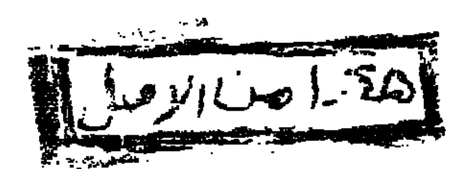
« L'effet planche à voile »

D'un point de vue macroéconomique, remarque-t-il, *« la France ne peut pas grand-chose »*, car le niveau international des taux d'intérêt est la clé du problème. En revanche, en microéconomie, et à condition d'agir *« sur le terrain »*, M. Rocard pense que des marges de manœuvre existent, car *« il n'y a plus vraiment de lieux maudits pour la création économique »*, si l'on met de côté *« l'effet planche à voile »* ou la recherche du soleil. Encore M. Rocard reconnaît-il qu'il s'agit alors de créer les emplois *« trois par trois, ou dix par dix »*.

Interrogé sur la dimension socialiste de ses propositions, l'ancien ministre a simplement répondu : *« Il est non socialiste d'accepter le chômage. »* Il remarque que *« le projet est dans la méthode »* — *« mobiliser les intelligences »* — et souhaiterait que les Français, en 1988, se demandent non pas *« pour qui vais-je voter, mais avec qui ai-je envie de travailler »*.

● Nouveau responsable de la communication chez M. Rocard. — M. Guy Carcassonne, professeur agrégé de droit, qui a appartenu au cabinet de M. Michel Rocard lorsqu'il était ministre, et qui a été conseiller juridique du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, s'occupera désormais de la communication de M. Rocard.

هكذا من الأصل



Politique

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

ÇA n'a l'air de rien, mais, fût-ce dans le langage policé qui est le sien, le vice-président-directeur général de TF 1 vient, *ni* plus ni moins, de déclarer que la vente de cette chaîne *s'était* faite sur la base d'un abus de confiance. Cela fait demi-genre pour le vendeur.

M. Patrick Le Lay n'est pas un néophyte des affaires pour se plaindre sans savoir, ou être la victime de son ingénuité ! Aussi, lorsqu'il dit, dans *le Monde* du 3 juin : « *On ne nous a pas vendu ce qu'on nous avait promis* », ou bien : « *Les estimations faites sur la valeur intrinsèque de certains produits sont erronées* », ou encore : « *Les stocks de fictions ont été très nettement surévalués* », l'idée vient que M. Le Lay se sent dupé, et par conséquent M. Bouygues. « De combien ? » et « Par qui ? » sont dès lors deux questions logiques dont il serait intéressant de connaître la réponse.

De combien ? C'est une affaire de financiers. Par *qui* ? C'est une affaire d'Etat. N'est-ce pas l'Etat qui a vendu son bien et qui en a fixé le prix ? On savait avec Philippe IV dit le Bel que l'Etat pouvait être faux-monnayeur ; on le sait âpre au gain et, par symétrie naturelle, mauvais *payeur* ; voilà *qu'il* faudrait le découvrir margoulin. Les épargnants, à *qui* va être proposé *d'acquérir* ce qui reste de TF 1 entre les mains de cet Etat-là, seraient bien avisés de se méfier. D'ici que nous soit *servie* une version française des emprunts russes...

Bien sûr, il y a vraisemblablement, derrière les accusations de M. Le Lay, des tractations que ses déclarations *ont* pour mission d'appuyer. Mais le fait demeure, à moins de supposer que le vice-PDG de TF 1 a menti. Si c'était le cas, la réfutation de l'Etat tarde à venir.

∴

TOUT entiché de privatisation, l'Etat, ou du moins le *gouvernement* qui pour l'heure le gère, réserve au *service* public la portion congrue de sa sollicitude. A ce dernier, les tâches routinières ou peu lucratives. Parmi elles, le courrier et plus précisément celui qu'échangent les particuliers.

Il est juste de *rappeler que*, sur ce point, le libéral M. Longuet n'innove point en fait de laisser-aller si ce n'est de laisser faire. Déjà, son prédécesseur socialiste, M. Mexandeau, *n'envoyait pas dire que* les lettres privées étaient le cadet de ses soucis, toute son attention étant réservée à ces fascinantes offres d'achat (de couteaux, de livres, de voyages, de prédictions astrologiques ou de ratons laveurs) qui permettent aux particuliers de *recevoir* quotidiennement un courrier de ministre sans être, non plus, obligés d'en prendre connaissance.

Au cas où *les* services postaux, et leur ministre, ne verraient dans ce propos que des généralités relevant de la médisance, voici l'authentique et véridique histoire, comme le braillaient les bateleurs de foire, d'un paquet de *cinquante* faire-part timbrés à 1,90 francs (et donc « courrier urgent », s'agissant d'imprimés) *postés* vers 16 h 30 le jeudi 21 mai dans la boîte du centre postal qui jouxte la gare Montparnasse.

Paradoxalement, ce sont les plis destinés à la province qui sont arrivés les premiers : le surlendemain. Ce n'est *certes* plus le J + 1 qui faisait l'*orgueil* des défuntes PTT, mais cela reste acceptable.

Pour ce qui était destiné à Paris, ce fut *une* autre paire de manches. Ce qui était parti (?) le 21, ou en tout cas tamponné à cette date, est arrivé le mercredi suivant, c'est-à-dire le 27 mai. Il ne faut manifestement pas trop demander. C'est vrai que c'est un fameux trajet *que* celui qui va du 14e aux 1er, 5e ou 15e arrondissements de Paris. Six jours pour franchir 500 ou 3 000 mètres, ça représente une fameuse organisation.

Plaintes

A vrai dire, tout n'est *pas* parvenu à *la* date du 27 mai. Il y a mieux. Par exemple, une arrivée dans le 16e arrondissement le mardi 2 juin. Il est vrai qu'il y a *la* Seine à traverser. Il est vrai aussi *que* si le ministre savait *qui* était *le* destinataire, il se sentirait peut-être vaguement gêné. Mais il ne faut pas trop demander. D'ailleurs, puisqu'il *s'agissait* d'un décès, ce courrier ne risquait pas d'être périmé. L'éternité, *n'est-ce pas* ?

∴

ON ne voit pas de quoi pourrait se *plaindre* M. Léotard. M. Chirac lui a certes publiquement administré les verges, mais il ne l'a pas mis au pain sec et à l'eau. Les malheurs de M. Léotard sont *moins* grands que ceux de Sophie. M. Chirac n'est pas Mme Fichini. Souhaitons *lui* de n'être ni Gribouille ni Innocent. Mais cela pourrait être.

Car, au-delà de la dérision, *il n'est pas* très facile de discerner le bénéfice que peut tirer, en dehors de ses troupes (et *encore* pas de leur totalité), M. Chirac de sa sommation. Il avait un rival et, avant même qu'il ne soit, peut-être, l'an prochain, un adversaire, il en fait un ennemi.

Même si ces trois degrés de l'*antagonisme* sont couramment confondus, et *a fortiori* dans l'univers politique, il se glisse à l'origine du troisième un sentiment qu'il faut éviter de susciter. M. Léotard a été non *pas* rappelé à l'ordre, mais humilié. On aura beau dire et on aura beau faire, et M. Léotard tout le premier, c'est jusqu'à présent le seul résultat certain de cette opération. Le fallait-il ?

S'il *n'est* pas un homme de rancune, M. Léotard est assurément un homme de mémoire, donc de revanche, *s'il* y a lieu. Il y a lieu. N'est-ce *pas* d'ailleurs cette mémoire et cette revanche qui sont, au moins pour partie, l'une des raisons de son entrée en politique ? Il est *plus que* vraisemblable *que* le ministre de la culture n'a pas la moindre chance de l'emporter en 1988. *Pas même* de figurer. Mais à défaut de gagner, M. Léotard peut nuire. M. Chirac doit savoir cela.

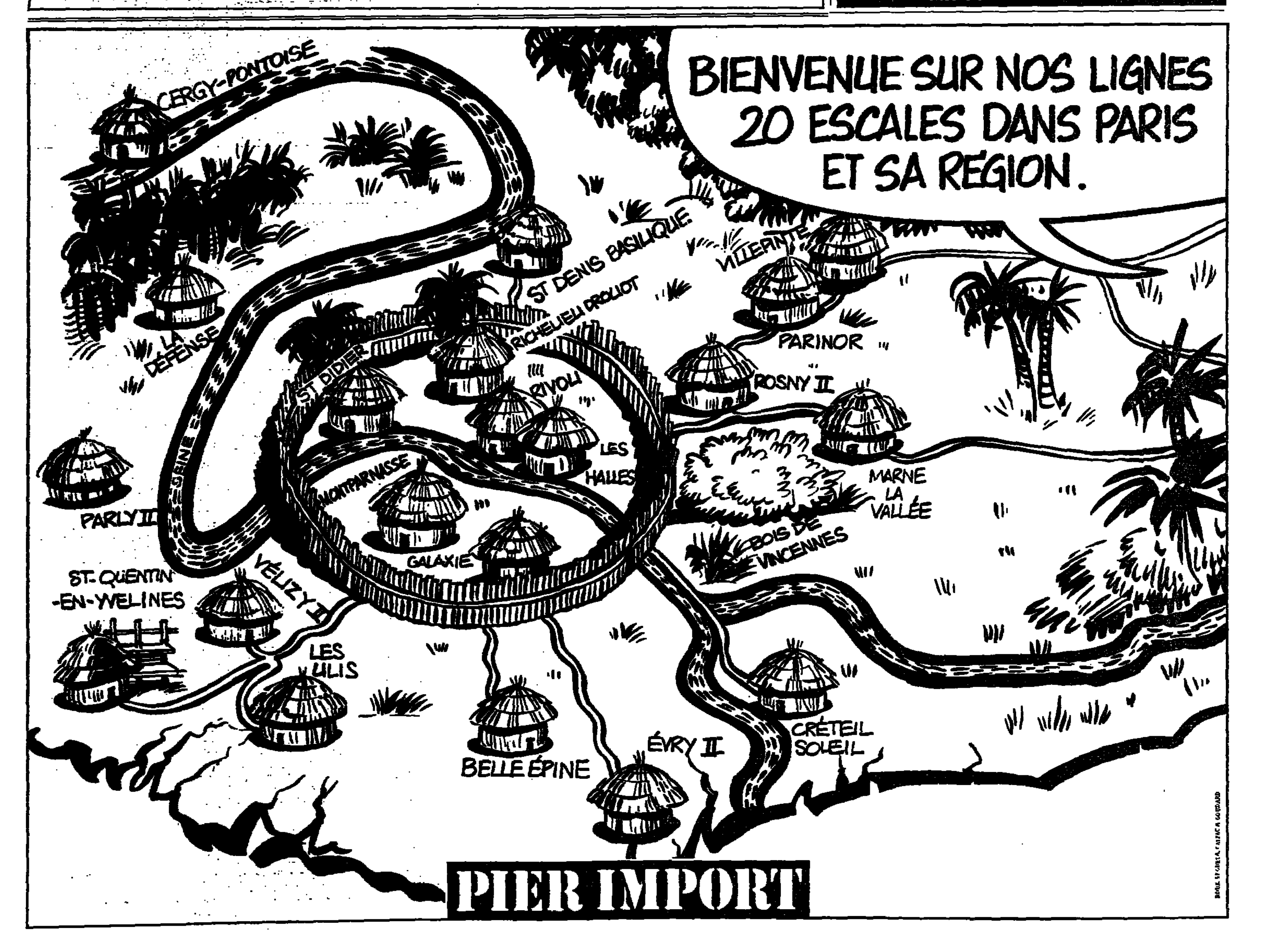
Certes, on ne contestera pas, le moment venu, qu'entendre un ministre proclamer qu'il soutiendra le rival de son premier ministre, ça fait désordre. Mais *qui* peut s'en étonner ? Pas M. Chirac, *tout de même* ! *qui*, sur le terrain des coups tordus, n'est pas le plus mauvais des praticiens. Une partie (concédons même qu'elle soit très large) du RPR applaudit à tout rompre, une partie de l'opinion aussi. Et après ?

Ces ministres qui se chamaillent sont quand *même* bizarres. Ils visent le même poste et voudraient *malgré* tout que ces ambitions juxtaposées ne se donnent cours que sur le *ton* de l'*exquise courtoisie* et de l'après-vous-je-n'en-ferai-rien. Comme si *M.* Léotard devait être étonné des avanies qu'il subit depuis plus d'un an de la part de son partenaire, comme si M. Chirac devait s'offusquer qu'on ne fléchisse pas le genou devant lui. Que pèse, mon *Dieu* ! la solidarité ministérielle quand il s'agit de devenir président de la République et qu'on est à dix mois du scrutin ? La nature des choses, ce n'est pas l'union de la majorité, c'est sa division.

Quelque choix qu'aura fait M. *Léotard*, il est à craindre que M. Chirac n'en tire pas profit et qu'il n'apparaisse pas moins diviseur que d'autres. Un peu plus de subtilité n'aurait pas nui de la part du premier ministre. Il aurait consulté à ce propos M. Mitterrand que celui-ci ne lui aurait certainement *pas* refusé quelques conseils.

∴

DEPUIS qu'il est aux affaires, M. Séguin exerce moins de séduction. Cela prouve qu'il gouverne. Il sait dire qu'il n'aime pas le hard rock et sa fille en rit. Voilà qui est bien. Voilà au moins un dirigeant qui, s'il veille à son image, puisqu'il passe à « L'heure de vérité », ne court pas après son look. Si cela pouvait donner des idées, notamment de réserve, à ses collègues de la droite et de la gauche, la vie publique du pays en serait assainie.



Société

Le procès de Klaus Barbie

Supplice et fragilité de la mémoire

Un rescapé de la torture ne peut oublier. Mais fouiller sa mémoire pour faire son devoir de témoin est une épreuve. Et au-delà de l'émotion, la justice doit mesurer l'exacte valeur des accusations portées contre l'ancien officier SS.

LYON
de notre envoyé spécial

Il n'est pas facile d'être témoin au procès Barbie. La raison en est toute simple, toute humaine : c'est qu'il n'est pas facile d'être un rescapé de la torture et du monde concentrationnaire. Ce qui fut enduré, vécu voici plus de quarante ans ne peut certes pas être oublié. Mais chacun ne pouvait, non plus, le ressasser sans trêve, et par *nécessité* l'avait enfoui dans les recoins de la mémoire parce que le cauchemar ne saurait être de compagnie quotidienne.

Mais voici qu'il faut dire de nouveau, qu'il faut aller fouiller cette mémoire, que le devoir le commande. Pour *tous*, c'est une *épreuve*. Chacun s'en acquitte à sa manière, de son mieux mais aussi selon son tempérament, sa condition sociale. Les âmes fortes peuvent atteindre une sérénité, une noblesse qui n'est pas à la portée des caractères plus simples, plus fragiles ; chez ceux-là, cet *instant remet* à vif les souffrances, porte aux sanglots étouffés et bouleverse un auditoire pétrifié.

Cependant, au-delà de l'émotion, l'accomplissement de la justice commande de mesurer à son exacte valeur tout témoignage dès lors qu'il porte une accusation précise et surtout *l'aggrave en faisant* état de détails que son auteur n'avait pas livré, au cours de l'instruction. C'est ce qui s'est encore passé, jeudi 4 juin, avec l'audition de six nouveaux témoins des circonstances dans lesquelles s'opéra le 11 août 1944 l'appel des six cent quarante déportés du dernier *convoi vers* les camps nazis et leur embarquement à la gare de Lyon-Perrache. Sur ce chapitre, la question est toujours de savoir si Klaus Barbie fut l'ordonnateur de cette entreprise et si cela peut être établi par la preuve de sa présence d'abord le matin dans la cour de la prison *où fut opéré* l'appel « avec bagages » et, ensuite, sur les quais de la gare.

Ces six témoins dirent tous que oui mais chacun d'une manière un peu *différente*. Pour M. Benjamin Kaminski, arrêté le 1er août 1944, une certitude s'impose. D'abord, c'est bien Barbie qui fut son tortionnaire dans les locaux du SIPO-SD place Bellecour et qui, n'ayant pu obtenir de lui les noms de résistants qu'il le soupçonnait de connaître, a lancé : *« S'il est têtu comme ça, il n'y a qu'à le fusiller si c'est un résistant, ou le déporter si c'est un juif. »* M. Kaminski fut déporté et précise que, le 11 août, c'est bien le même homme qui avait ainsi parlé quelques jours plus tôt qui se trouvait dans la cour de la prison pour surveiller le rassemblement : *« Il a vieilli, mais son visage reste bien pour moi le même. »*

Déposition sous influence ?

M. Fernand Hahn devait offrir une meilleure prise à Me Jacques Vergès. Cet Alsacien, retraité des Douanes, fut lui aussi du convoi du 11 août. On est venu le chercher ce matin-là à la prison Saint-Paul, où il purgeait une peine de sept ans de réclusion infligée par une juridiction française de Vichy pour avoir attaqué une mairie et s'y être emparé de tickets d'alimentation destinés à des maquisards. M. Hahn s'est donc ainsi retrouvé à la gare de Perrache.

« *Là* , dit-il, *un homme en civil a commencé à nous parler en français. Il riait et il a crié : « Vous êtes » tous là. Eh bien, je vous certifie » qu'aucun d'entre vous ne rentrera » vivant. Moi, je suis le chef du SD » de Lyon mais je ne suis pas fou. » Je ne crois plus à la victoire de » l'Allemagne. Alors, j'ai pris mes » précautions. J'ai un bon butin et » un avion prêt pour l'Amérique du » Sud. Je suis d'ailleurs en relation » avec les services secrets américains.* »

De tels propos ne sont-ils pas nés de tout ce que l'on a appris par la suite de Klaus Barbie ? C'est en tout cas ce qui ne pouvait pas manquer d'être relevé par Me Vergès. Il y mit d'ailleurs des formes : *« Ici, la défense s'abstient d'intervenir contre des témoins qui viennent dire ce qu'ils ont souffert car elle respecte leur souffrance comme elle respecte leur combat. Mais elle doit bien le faire lorsqu'elle entend des choses aussi stupéfiantes. Je suis forcé de les relever et de me demander, quels que soient les mérites du témoin et le respect qu'il inspire, s'il n'y a pas là une déposition influencée. Peut-on croire qu'en pleine bataille un officier SS vienne dire, en présence d'autres militaires comme lui, qu'il ne croit plus à la victoire, qu'il a constitué un butin, qu'il va aller se planquer en Amérique du Sud ? Les bornes ont été dépassées. Il ne suffit pas d'avoir été déporté pour que l'on soit cru si l'on affirme que Barbie a volé la tour Eiffel. »*

Appelé à répondre, M. Hahn ne fut pourtant pas ébranlé : *« Je maintiens mes déclarations »*, dit-il simplement.

Ces déclarations, le procureur général, M. Pierre Truche, a montré qu'il n'entendait pas y renoncer. Il rappellera ainsi que Barbie avait fort bien pu se constituer un butin personnel, les pillages opérés soit chez les juifs, soit chez les résistants par les agents français au service des nazis bénéficiant pour moitié à la section 4 du SIPO-DP, celle de Barbie. Il ajouta que l'ancien SS ayant parlé en français, les soldats allemands qui l'entouraient ne pouvaient pas comprendre ce qu'il disait. Enfin, se référant à d'autres témoignages, il fit valoir que lorsque Klaus Barbie avait bu, il tenait facilement les propos les plus ahurissants.

Les mains de plomb

La déposition de Mme Francine Gudefin fut pathétique, indéfinissable par son ton, sa minutie et surtout une sorte de masochisme qui la portait à tout vouloir faire revivre et partager d'une épreuve qui pour elle fut atroce.

Les tortures qu'elle a connues ont déformé à jamais son visage et, ce qui est encore plus tragique, c'est que celui qui les lui infligea s'appelait Francis André, le responsable local du Parti populaire français, collaborateur zélé de Barbie, fusillé au lendemain de la Libération; et qui lui-même en raison d'une ancienne blessure, avait un visage déformé qui l'avait fait surnommer « gueule tordue ». Ainsi, le bourreau avait fait sa victime à sa propre image physique.

Cela, à quatre-vingts ans, Mme Gudefin le porte toujours en elle. C'est pourquoi, sans doute, elle tenait tant à ce que tout soit connu, à ce que l'on sache, par exemple, que, dans la voiture qui l'emmenait au siège de la Gestapo, sa petite chienne s'était glissée à son insu et que, découvrant cette chienne, une fille blonde assise à côté du chauffeur avait dit à celui qui la gardait : *« Elle a l'air d'aimer les chiens, alors, avec elle, tu pourras en savoir long. »*

« J'ai compris, dit la pauvre Mme Gudefin, *qu'ils allaient torturer ma chienne devant moi pour que je parle. Alors, comme une glace de la voiture était ouverte, j'ai jeté Pouponnette dans la rue et je me suis sentie alors plus légère. »*

Place Bellecour, dans les locaux du SIPO-SD, la voici devant Francis André, qui l'amène à Barbie. *« Eh oui !* dit-elle, *je lui ressemble aujourd'hui, avec ma gueule tordue. Il m'attendait en haut de l'escalier. »*

Elle a tout subi.

« Mais j'ai tenu bon », dit-elle, non sans fierté, rappelant qu'en raison de son silence, pendant dix années, ceux qu'elle avait ainsi protégés lui envoyèrent des fleurs. *« Mais,* ajoute-t-elle, *c'est Barbie qui donnait les ordres. Il m'a envoyé de ces gifles qu'on aurait dit qu'il avait les mains en plomb. »*

Elle gémit, elle pleure, elle soupire. Quand elle raconte qu'on la conduisit devant son frère, subissant le supplice de la baignoire, elle n'en peut plus. *« Mon pauvre frère, ils étaient en train de le noyer. Il avait honte que je sois obligée de le voir ainsi, dans sa nudité. Ils le tiraient par les cheveux, le replongeaient à coups de poing. Je lui ai soufflé :* « Courage, Pierrot ! ». *Mais il faut que je vous raconte tout. Car, alors, je me suis mise à uriner sans pouvoir m'arrêter. Et eux gueulaient : « La salope, elle pisse dans notre » bureau ! »*

Une mauvaise querelle

Ainsi a-t-elle parlé pendant une heure et demie, habitée, qui en douterait, de fantasmes dans cette recomposition acharnée de la destruction physique et mentale qui, aujourd'hui, l'accable.

« Monsieur le président, excusez-moi, c'est affreux, c'est affreux. Ce n'est pas possible d'être obligée de raconter des choses comme ça. » Mais il fallait qu'elle les raconte. Il convenait pourtant de la ramener à ce qu'on attendait d'elle d'une manière plus précise.

« Qui vous a dit, demanda le président Cerdini, *que vous seriez emmenée en Allemagne ?*

— Mais c'est lui, c'est Barbie. Et Francis André l'approuvait. Barbie a dit : « Tu vas être déportée, et ton » frère, on va le fusiller. »

— Vous dites bien aussi que Barbie était présent le 11 août 1944 dans la cour de la prison ?

— Ah ! Oui, c'est lui qui a fait l'appel. Il a même écorché mon nom.

— Et à la gare ?

— Oui, là aussi, il y avait la gestapo, la milice et lui. Je me suis dit : « Décidémment, il est encore là » celui là. »

Ce qu'elle est seule à dire, c'est que Barbie monta lui-même dans ce train du 11 août 1944, qu'il interrogea de nouveau Mme Gudefin entre Lyon et Dijon. A l'étonnement manifesté devant cette information, elle s'écria : *« Oh ! ça, je le maintiens sur mon honneur de résistante. »* Barbie descendit à Dijon, elle à Ravensbrück. M. Truche sentit les faiblesses. En 1980, Mme Gudefin, entendue par les gendarmes qui, sur commission rogatoire du tribunal des forces armées de Lyon, recherchaient des faits nouveaux contre Barbie, a bien reconnu ce dernier sur une photographie, mais en précisant alors : *« J'ignore à quel moment j'ai pu le rencontrer. »*

Comment sont revenus ses souvenirs ? Elle exposa que les gendarmes l'avaient questionnée *« très sévèrement sur des affaires qui n'avaient rien à voir avec Barbie »*, et qu'elle en fut moralement éprouvée. Me Vergès, lui, ne pouvait manquer de relever que, en 1983, devant le juge d'instruction, M. Christian Riss, Mme Gudefin ne parlait pas de Barbie place Bellecour. Elle disait seulement : *« Francis André et sa bande »*, ajoutant : *« Il n'y avait pas d'Allemands dans ce groupe. »* Et quand on lui demandait qui avait lancé : *« Tu iras crever en Allemagne »*, elle répondait encore : *« C'est Francis André. »* Ainsi, Klaus Barbie ne fut mis en cause par elle qu'à partir de 1984. Pourquoi ?

« Mes idées n'étaient pas en place. Je ne voulais pas parler à la légère. Ce n'est qu'à la longue, en voyant les photographies, que tout m'est revenu peu à peu. »

Pour Me Richard Zelmati, ce serait là une bien mauvaise querelle : *« La confrontation opérée avec Barbie pendant l'instruction me paraît régler définitivement la question. »*

C'est au cours de cette confrontation que Barbie dit, devant Mme Gudefin : *« Cette dame est trop allée au cinéma, et elle raconte maintenant le film qu'elle y a vu. »* Car, pour lui, les témoins seraient inspirés par des films français ou américains sur la résistance et l'occupation. Mme Roland Clair échappa aux questions de Me Vergès. C'est qu'elle n'accuse pas personnellement Barbie. Déportée, elle aussi, le 11 août 1944 à l'âge de vingt ans, elle ne l'a pas vu. Mais une de ses compagnes, morte là bas lui a fait jurer de dire, si elle revenait, que c'était Barbie qui l'avait torturée. *« Elle m'avait montré cet homme dans la cour de Montluc en disant : « Regarde-le bien, c'est Barbie. »*

Pourtant, elle aussi parlait seulement aujourd'hui de cette promesse faite à la morte. Elle s'en est expliquée. *« Personne ne m'avait demandé jusque-là si j'avais vu Barbie. »*

« Un ordre du chef de la Gestapo »

C'est une situation analogue qui devait valoir à M. Félix Bonnat, arrêté à Grenoble le 3 juillet 1944, transféré à Lyon et déporté le 11 août, un autre assaut de Me Vergès. M. Bonnat dit ceci : *« J'avais été conduit à la prison Saint-Paul à Lyon. Et c'est là, le 11 août 1944, que le directeur de cette prison que je connaissais, car il était client d'un de mes oncles, m'a dit : « Vous partez, j'ai reçu un » ordre du chef de la Gestapo de » Lyon. »*

Pour M. Bonnat, ce fut le camp du Struthof en Alsace, puis Dachau, Neuengamme, Bergen-Belsen. Il dit au passage : *« Nous sommes partis de Neuengamme vers la Baltique, trois mille ; nous sommes revenus un mois et demi plus tard cent cinquante. »*

Le 11 août, sur le quai de la gare de Perrache, il a vu Barbie. *« Celui qui me l'a montré est mort dans mes bras à Bergen-Belsen. »*

« Vous ne l'aviez jamais dit jusqu'à ce jour ?

— Non, parce que j'avais des doutes. Et puis tout ça m'a travaillé à l'intérieur. C'est revenu après l'instruction. »

M. Louis Sigot se souvient, lui aussi, de Barbie : *« C'est lui qui m'a cravaché le visage à mon premier interrogatoire. »*

Etait-il à la gare le 11 août ? *« Je n'y ai pas prêté attention. »*

Voilà. Un dernier tour : ce vendredi 5 juin Klaus Barbie toujours en grève d'audience, est annoncé. Comme le 26 mai, sa présence est jugée *« nécessaire à la manifestation de la vérité »*. Trois témoins de cette affaire du 11 août 1944 que l'on doit entendre n'ayant pas été mis en sa présence durant l'instruction.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

La fusillade de l'avenue Trudaine aux assises de Paris

« Régis Schleicher était-il armé ou non ? »

Il ne viendra plus. Voilà qui est définitif : Régis Schleicher, au deuxième jour de son procès devant la cour d'assises de Paris, l'a dit à l'huissier de justice envoyé en mission auprès de lui. En lui tendant un texte politico-théorique de cinq feuillets, l'accusé a précisé : *« Les motifs de mon refus de comparaître se trouvent dans ma déclaration. La lamentable exhibition de l'avocat général hier me renforce dans ma détermination. Ce qui se veut un tribunal n'est en fait que pantomime. »*

Tout cela fut rapporté par la greffière, en lever de rideau, mais la fameuse déclaration, elle, transmise tour à tour aux juges, au ministère public, aux parties civiles puis à la défense, *n'eut pas l'honneur d'être* lue publiquement au cours d'une audience pourtant tout ce qu'il y a de plus publique.

Au terme de sa dissertation, Régis Schleicher résume ainsi son argumentation : *« Les communistes, ainsi qu'ils le démontrent chaque jour sur le front de la guerre de classes, réfutent la justice bourgeoise. Je me refuse donc à comparaître devant cette cour. »* Rien de surprenant à cela, sinon que l'accusé, en décembre 1986, avait claqué la porte du prétoire en lançant imprécations et menaces et que, cette fois, son départ s'est fait en catimini, sans rage, comme s'il n'escomptait plus rien depuis que ses plus proches soutiens d'Action directe ont rejoint, comme lui, la prison, en février dernier.

Il restait à la cour d'assises, en présence des seuls Claude et Nicolas Halfen, à s'occuper de cette fusillade du 31 mai 1983 à Paris, avenue Trudaine, au cours de laquelle un groupe de terroristes tua deux policiers. Ce jour-là, vers 14 h 30, une banale brigade de gardiens de la paix composée de trois policiers et d'une stagiaire, déambulait dans le neuvième arrondissement, en civil, afin de dépister d'éventuels cambrioleurs. L'un des policiers remarqua deux hommes portant *« de petits sacs en toile avec des sangles très tendues »*, comme l'a déclaré à la barre le gardien Guy Adé, des sacs visiblement bien lourds. Cela leur parut suspect.

Trois lettres anonymes

Les deux individus se trouvaient à la hauteur de la cité Charles-Godon. Ils devaient accélérer le pas jusqu'à l'avenue Trudaine. La patrouille de policiers suivit. A ce moment-là, les gardiens de la paix Claude Caiola et Guy Adé tentèrent de les interpeller pour vérifier leur identité. Ce fut aussitôt une première fusillade. Claude Caiola fut tué sur le coup sans avoir eu le temps de dégainer ; Guy Adé, lui aussi complètement *surpris, était blessé au bras droit et* à l'épaule au moment où il portait sa main à la hauteur de son holster. Quelques secondes plus tard, c'était au tour du brigadier Emile Gondry d'être tué, tandis que Mlle Dominique Le Liboux, stagiaire, parvenait *à se réfugier* à l'arrière d'une estafette d'EDF.

Encore quelques instants, le temps pour les meurtriers de se ruer sur une voiture afin d'en déloger son propriétaire et de s'enfuir. L'affaire *de l'avenue Trudaine devenait* l'un des plus considérables dossiers de la brigade criminelle. Durant plusieurs mois, les policiers ne disposèrent pourtant que de témoignages, de trois portraits-robots et de la certitude que les meurtriers avaient utilisé au minimum trois armes. Le gardien de la paix Guy Adé fut prié de scruter quelque deux cent quatre-vingt mille photographies de malfaiteurs dans les bureaux du fichier de la police judiciaire.

A partir du 10 août 1986, la solution de cette énigme devait cependant être trouvée grâce à trois lettres anonymes dénonçant le groupe Action directe et plusieurs de ses membres *révélant à la* police nombre d'éléments inédits. L'enquête repartait ainsi sur de nouvelles bases et débouchait sur l'inculpation de Mohand Hamami, ressortissant algérien, *en fuite*, Gloria Argano et Franco Fiorina, ressortissants italiens détenus dans leur pays pour d'autres faits et celle de Régis Schleicher, Claude et Nicolas Halfen.

Qui a fait quoi ? Telle fut l'une des questions principales posées au cours de l'audience. *Le* commissaire divisionnaire Patrick Riou, alors chef adjoint de la brigade criminelle, fut très net à plusieurs reprises, recadrant sensiblement les données du procès. *« Je dois à la vérité de dire que l'on n'établit pas la présence de Claude Halfen sur les lieux au moment même de la fusillade. Mais une heure après les faits, nous savons par plusieurs témoignages qu'il est parfaitement au courant. »*

Le commissaire Riou, un peu plus tard, devait en dire autant de Nicolas, précisant : *« Je n'établis pas qu'il était présent au moment de la fusillade qui a tué, mais il est constant qu'il était présent après »*, c'est-à-dire lors du vol d'une R5 qui permit au commando de fuir. Bref, les frères Halfen étaient là mais on ne peut les accuser formellement du meurtre des gardiens Caiola et gondry. Les questions posées au commissaire furent longues, détaillées et *le* président Xavier Versini devait conclure, à l'adresse de Me Thierry Lévy : *« Vous voyez, tout cela est très bon pour vous. »* Sur quoi, Me Lévy répondit dans un sourire : *« Je vous remercie de dire ce que j'ai pensé. »*

Il restait à préciser le rôle de Régis Schleicher, lui aussi accusé du meurtre des deux policiers. Que *faisait-il ?* Plusieurs témoins l'avaient observé fugitivement. Jean-Pierre Thouvenin, un gardien de la paix au volant de sa voiture, l'a vu de profil, courant avec Gloria Argano et deux hommes. Au cours de l'instruction, il devait déclarer : *« En ce qui concerne Schleicher, je l'ai reconnu. Quand je l'ai vu, il n'avait pas d'arme à la main. »*

Mais le président Versini se fit insistant : *« Vous étiez dans votre 305. Vous n'aviez pas la possibilité d'avoir une vision basse. Avez-vous vu ses mains dégagées ?*

— Non.

— Vous ne pouviez pas voir le bout des doigts de chacune ? Avez-vous vu ses mains sans armes ?

— Je ne pouvais pas.

— Avez-vous vu ses mains ?

— ...Non. »

Me Bernard Ripert, défenseur de Schleicher se leva : *« On essaie de lui faire dire n'importe quoi. »* Et à l'adresse du témoin : *« Schleicher était-il armé ou non ? »*

« Je ne peux pas le dire, répondit le pauvre Thouvenin, définitivement perdu. *Je l'ai vu de profil. »*

LAURENT GREILSAMER.

Dans les prisons de la métropole

50 534 détenus au 1er juin

Le nombre de détenus dans les prisons françaises de la métropole s'élevait à 50 534 au 1er juin (48 387 hommes et 2 147 femmes), soit une diminution de 0,51 % par rapport au 1er mai (50 793 détenus), a indiqué, *jeudi 4 juin*, le *ministère de* la justice. C'est le deuxième mois consécutif que la population pénale est en — légère — diminution en France métropolitaine.

Parmi les détenus au 1er juin, on comptait 28 555 condamnés et 21 979 prévenus.

Le syndrome Abdallah

Klaus Barbie, depuis le 13 mai, boude son propre procès dans sa cellule-bibliothèque de la maison d'arrêt Saint-Joseph, à Lyon. Contraint de revenir le 26 mai, sur ordre du président *Cerdini, il a fait nettement savoir* qu'il se considérait *« juridiquement absent »*.

Quatre mois plus tôt, Georges Ibrahim Abdallah, chef d'un groupe terroriste proche-oriental, avait rejeté avec encore plus de *force ses juges, à Paris, renver*sant l'accusation et lançant à la cour : *« Vous pouvez me garder dans une cage, mais vous ne pouvez pas m'obliger à rester en présence de ces criminels yankees, assassins de notre peuple et de nos mômes. »* Abdallah, dont la prose avait été publiée quelques jours auparavant par *le Nouvel Observateur,* ne reparut plus devant ses juges.

Un phénomène nouveau

Cette fois, Régis Schleicher, comme en décembre 1986, dénie à la cour le droit *« de le juger ». « Vous n'avez aucune légitimité »*, écrit-il en préambule de sa longue déclaration politique.

Le « syndrome Abdallah » *ronge* la justice française qui n'en peut mais. Ces accusés n'apprécient les cours chargées de les juger qu'humiliées. C'est ainsi qu'en décembre 1986, Régis Schleicher s'était offert le plaisir de revenir dans son box, une fois — pour entendre annoncer le renvoi de son procès faute du nombre de jurés requis.

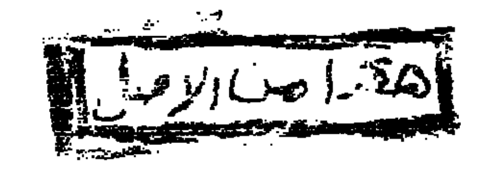
Le phénomène est nouveau. Rares sont en tout cas les précédents. Signalons cependant celui d'Anis Naccache, chef d'un commando *envoyé en France pour* tuer Chapour Bakhtiar, ancien premier ministre iranien, qui, en 1982, refusa de comparaître et fit invariablement répondre à ses juges : *« Ceci* [notre procès] *ne nous intéresse ni ne nous concerne... C'est Chapour Bakhtiar qu'il faut juger, pas nous... »* Rappelons, surtout, le plus illustre des précédents, celui de Pierre Laval, ancien avocat, qui refusa de comparaître au beau milieu de son procès, en 1945, après avoir déclaré : *« Monsieur le président, la façon injurieuse dont vous m'avez posé les questions tout à l'heure et les manifestations auxquelles se sont livrés certains jurés me montrent que je peux être la victime d'un crime judiciaire. Je n'en veux pas être le complice. »*

Ce qui n'était alors qu'une défense est devenu une stratégie. Naccache, Abdallah, Barbie, Schleicher ont complètement abandonné l'idée qu'un tribunal pouvait devenir une tribune, idée pourtant chère à Me Jacques Vergès, conseil de deux d'entre eux. Ces accusés comptent bien plus, désormais, sur l'effet produit par leur départ sur l'opinion publique et, surtout, sur leurs camarades, prompts à les considérer comme des martyrs bafoués par une justice invariablement accusée d'être *« bourgeoise et impérialiste »*.

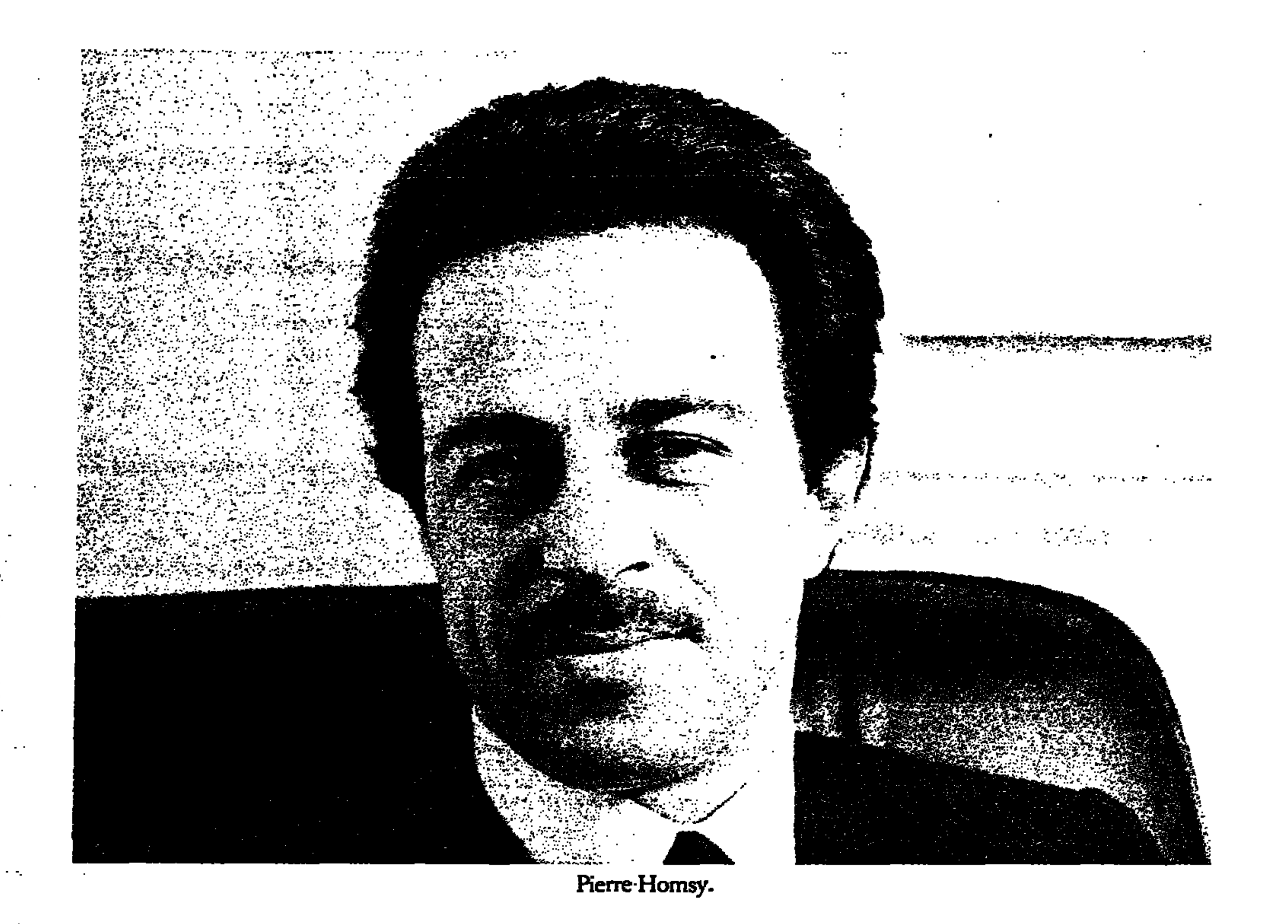
L. G.

● **Le directeur de la COMEX est inculpé pour contrefaçon d'un sceau *archéologique*.** — Le directeur de la Compagnie maritime d'expertise (COMEX) à Marseille, M. Bargiarelli, vient d'être inculpé par un magistrat instructeur de Grasse, Mme Jacqueline Alexandre, de contrefaçon de sceau et de complicité d'usage. Cette inculpation fait suite à *la découverte par les gendarmes* de Cannes au domicile de plusieurs plongeurs de la COMEX, en particulier de celui de M. Jacques Rossi, à Cannes, de plus de six cents pièces d'archéologie sous-marine dont une soixantaine d'amphores, qui ont été prélevées sur les sites des Sardinaux, au large de Sainte-Maxime (Var) et de la Fourmigue, à l'est des îles de Lérins (Alpes-Maritimes). — *(Corresp.)*

● **Mille manifestants antiracistes à Rouen.** — Un millier de manifestants antiracistes se sont *réunis, le jeudi 4 juin* à Rouen, pour protester contre la discrimination raciale qui serait pratiquée par un restaurant, le Flunch, du centre de la ville (*le Monde* daté 24-25 mai). Dans le cortège organisé par le *Comité antiraciste,* la Ligue des droits de l'homme et le MRAP, avaient pris place plusieurs dizaines de jeunes beurs et Noirs. D'autre part, l'ouverture d'une information judiciaire a été ordonnée par le procureur de la République contre le directeur-gérant du restaurant self-service Flunch. — *(Corresp.)*



L'EXCELLENCE EN ACHAT D'ESPACE MEDIA ? NOUS RELEVONS LE DÉFI.



Pierre Homsy.

Pour avoir d'excellents résultats en matière d'achat d'espace media, il faut bien connaître ce métier. Notre expérience en achat d'espace est reconnue de tous. Notre approche quantitative et qualitative permettra, à vous annonceur, de mieux rentabiliser votre investissement media.

Pourquoi un Audit extérieur ?

HOMSY AUDIT est une innovation très importante en France. Elle consiste à mettre à votre disposition notre expérience et notre savoir-faire pour vous permettre de mieux faire travailler votre agence ou votre centrale d'achat. Rappelons que l'achat d'espace représente, à lui seul, 80 % des dépenses publicitaires.

Faut-il uniquement juger le prix d'achat ?

Il n'y a pas de "bon" ou de "mauvais" prix : seul compte le juste prix qui dépend d'un rapport qualité/prix objectif et non subjectif.
Un réseau d'affichage performant mérite un juste prix.
Un choix d'horaires radio très demandés mérite un plan radio avec un juste prix.
Un plan magazine, qui donne la priorité aux emplacements de qualité, en 4e de couverture, 2e de couverture, mérite un juste prix.
Un plan T.V. avec de fortes contraintes de diffusion mérite un juste prix.
Un plan cinéma qui privilégie certaines salles mérite un juste prix.
Un plan presse quotidienne nationale s'achète différemment d'un plan presse quotidienne régionale.
De nombreux autres exemples, tenant compte des montants des budgets, et des périodes d'investissements, existent et influent sur le prix.

Comment connaître le juste prix ?

Quel que soit votre problème, nous pouvons vous conseiller.
En fonction de vos objectifs marketing et media planning, nous vous conseillerons le meilleur rapport qualité/prix, donc le prix le moins cher selon ces objectifs.
Notre expérience de la publicité est complète et permet d'intégrer les stratégies et les contraintes de la création.

Devez-vous résilier votre contrat avec votre agence ou votre centrale pour travailler avec nous ?

Absolument pas. Nous agissons comme un Cabinet d'Audit. Nos interventions sont confidentielles. Vous continuerez de travailler avec votre acheteur d'espace habituel, mais vous serez mieux informé et vous le ferez mieux travailler.

Comment sommes-nous rémunérés ?

Nous sommes rémunérés sur les économies réalisées. Nous vous demandons 30 % des économies réalisées grâce à notre intervention.

Si la recherche de l'excellence en matière d'achat d'espace est votre objectif, si cela correspond à votre souci de gestion, contactez directement Pierre Homsy : HOMSY AUDIT, 216 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris - Tél. : 45.44.38.67.

HOMSY AUDIT

GROUPE HOMSY DELAFOSSE ET ASSOCIÉS

UNE NOUVELLE MANIÈRE D'ACHETER L'ESPACE MEDIA

Société

L'opération policière dans les milieux intégristes musulmans

Une trentaine de personnes en attente d'expulsion

Vingt-trois personnes devraient être expulsées de France dans les prochains jours à la suite de l'opération policière menée mercredi 3 juin dans les milieux intégristes musulmans de plusieurs nationalités. Opérant à Paris et en région parisienne, à Caen, Bordeaux, Marseille, Poitiers, Strasbourg, Besançon, Toulouse et Lyon, les policiers ont interpellé cinquante-sept personnes de nationalité libanaise, syrienne, iranienne, marocaine, tunisienne et algérienne. Non sans difficultés le ministère de l'intérieur, qui a pris à leur encontre des arrêtés d'expulsion, est en train de négocier les vingt-trois départs avec les éventuels pays d'accueil.

M. Wahid Gordji, fonctionnaire de l'ambassade iranienne à Paris, qui devait être conduit au cabinet de M. Gilles Boulouque, juge d'instruction chargé du dossier des terroristes arrêtés en mars et en avril derniers, n'a pu être entendu (*le Monde* du 5 juin). Lorsque les policiers se sont présentés à son domicile, ils ont été accueillis par son père, qui leur a annoncé que M. Gordji était parti la veille pour Genève. Médecin de l'ayatollah Khomeini lorsque ce dernier était en exil à Neauphle-le-Château (Yvelines), M. Gordji père a protesté contre la perquisition de l'appartement de son fils. Les policiers y ont saisi un carnet d'adresses qui est en cours d'examen.

Un fichier a également été saisi au centre musulman de l'association Ahl-El-Beït, au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), où une perquisition a également été menée.

L'association Ahl-el-Beït

« En France, on a plus de liberté pour vivre notre islam qu'en Egypte ou en Tunisie »

Selon le *Journal officiel* du 14 juillet 1983, l'Association de la bibliothèque Ahl-el-Beït (1) — littéralement : « Les gens de la maison » (de Mahomet) — a pour objet *« la publication, la traduction et la diffusion des livres islamiques »*, et ses ressources proviennent de *« collectes pour couvrir les frais desdites activités »*.

L'équipe d'Ahl-el-Beït était alors ainsi composée : président, M. Mohamed Mohamed, étudiant irakien, né en 1951 ; secrétaire général, M. Abbas Ahmed, Irakien né en 1944 ; trésorier, M. Mohamed Baker Fadlallah, assistant à l'université Paris-VI, Libanais, né en 1951, dans la ville sainte chiite irakienne de Nadjef, comme les deux précédents et frère ou, en tout cas, proche parent d'un des principaux cheikhs chiites maximalistes libanais actuels, Hussein Fadlallah.

Il y a quelques jours encore, dans le petit immeuble gris, au 27 de la tout aussi grise rue Pasteur, au Kremlin-Bicêtre (2), à la lisière sud de Paris, on répondait que *« Baker Fadlallah, à présent au Liban, serait de retour en juin »*. On acceptait, sans trop de mal, mais sans chaleur excessive non plus, de recevoir sur rendez-vous le visiteur journaliste.

L'imam disparu

On était d'abord accueilli par *« Hussein »*, timide étudiant chiite fraîchement débarqué du Liban, qui vous faisait déchausser et vous introduisait dans la petite bibliothèque-salle de prière du premier étage, très modeste comme le reste de la maison, de la salle commune sans confort, au garage, mué en exposition-vente de *« vêtements islamiques »*.

Sur le mur, entre les grands classiques de la littérature religieuse musulmane, un portrait de l'imam chiite Baker Sadr, *« assassiné sauvagement avec sa famille, en Irak en 1980, par le dictateur Saddam Hussein »*. Très proche de l'ayatollah Khomeiny, Baker Sadr, fondateur à Bagdad en 1968 d'El-Daoua (l'Invitation), le plus ancien mouvement politique chiite fondamentaliste, était aussi le *cousin de l'imam libanais* Moussa Sadr, mystérieusement évanoui en Libye en 1978.

Arrivait enfin *« M. Mahdi, Français d'origine irakienne et responsable d'Ahl-el-Beït »* ; le regard clair et la parole fluide : *« Nous sommes sept musulmans chiites et sunnites dont deux Irakiens, pour animer Ahl-el-Beït dont le but est uniquement cultuel et culturel. Malheureusement, notre action auprès des musulmans est entravée par les petits moyens dont nous disposons »*.

Le discours de M. Mahdi était assez bien charpenté, mélange de formules islamiques de bon sens et de coups de chapeau à la France : *« Ici, on a plus de liberté pour vivre notre islam qu'en Egypte ou en Tunisie. Le musulman qui n'est pas heureux dans ce pays, qu'il le quitte ! »* Et à propos du *« grand djihad »*, effort du musulman sur lui-même pour avancer : *« En France, terre non islamique, il consiste, par exemple, à jeûner, à résister à la tentation des femmes dénudées partout. »*

Pour finir, on se voyait remettre quelques livres en français presque tous édités à Paris, en 1983, par Ahl-el-Beït, généralement *dans la collection « l'Islam* conduit la vie ». La plupart sont l'œuvre de feu l'imam Baker Sadr, qui y traite aussi bien des *Principes généraux de la banque dans la société islamique* (traduction d'Abdoul Sahib) que des *Lignes détaillées de l'économie dans la société islamique* (traduction d'Abbas Ahmed).

Dans d'autres opuscules, l'imam assassiné explique *Allah, le Prophète, l'Islam* ou encore *le Mahdi* ; il s'agit de l'imam sauveur Mohamed El-Montazer, qu'attendent les chiites depuis son *« occultation »* à Samarra, en Irak, il y a exactement 1 100 ans.

Ce dernier ouvrage est préfacé par Hamid Hafni Daoud, égyptien, chef du département de littérature arabe à l'université d'Aïn-Chams-Le Caire, qui écrivait en 1978 : *« Fierté de la pensée moderne, les livres du professeur Baker Sadr se distinguent par une objectivité dépouillée de toute position partisane, passionnelle ou d'intérêt personnel. »*

Mais derrière la dévotion affichée pour un grand défunt se cachaient peut-être d'autres activités moins bénignes...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

(1) Sans rapport avec la fondation du même nom patronée en Jordanie par la dynastie hachémite.

(2) A l'origine, l'association siégeait 121, avenue d'Italie, Paris-13e.

Après la mort de Viviane Borderie

Deux cents manifestants devant la SNCF

Quelque deux cents personnes ont manifesté, le jeudi 4 juin, à Paris, à l'appel du Comité pour la vérité sur la mort de Vivianne Borderie, pour demander que *« toute la lumière soit faite »* sur la mort de cette infirmière antillaise de quarante-deux ans tuée le 23 mars en tombant d'un train en gare d'Evry-Courcouronnes (Essonne), après une altercation avec deux contrôleurs.

Les manifestants se sont rendus de la place de Budapest (9e) au siège de la direction générale de la SNCF, rue Saint-Lazare, réclamant l'*« inculpation des contrôleurs »*, et la dissolution des *« brigades meurtrières »* (groupes de contrôle banlieue, brigades anti-fraude spéciales). Ils se sont dispersés dans le calme vers 20 heures, sans avoir été reçus par les responsables de la SNCF.

Le juge d'instruction chargé de l'enquête, M. Emile Cabié, du tribunal d'Evry, avait procédé à une reconstitution des faits le 23 avril, en présence des deux contrôleurs et des témoins. Trois d'entre eux, qui se trouvaient sur le quai au moment de l'accident, affirment avoir vu une main sortir du wagon pour empêcher Mme Borderie de remonter à l'intérieur quand le train démarrait.

Sur le passage du cortège, des passants se plaignaient eux aussi des agissements de certains contrôleurs : *« Ils ont tous les droits »*, a déclaré l'un d'entre eux.

● *Un gendarme blessé à Bastia.* — Deux hommes circulant à motocyclette ont ouvert le feu au pistolet mitrailleur sur la façade de la caserne de gendarmerie de Bastia, située à la sortie sud de la ville, jeudi 4 juin, vers 10 h 30. Des éclats de vitre ont blessé un gendarme. Les deux hommes, l'un portant un casque blanc, l'autre un casque bleu et un blouson bleu, ont ensuite disparu dans la circulation. Les gendarmes ont relevé une vingtaine d'impacts de balles sur la façade et dans les bureaux.

MÉDECINE

La conférence internationale de Washington sur le SIDA

Second virus : le recul américain

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

Principale question posée, le jeudi 4 juin, à la troisième conférence internationale sur le SIDA : le virus découvert il y a deux ans en Afrique de l'Ouest par les équipes du professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris) et du professeur Myron Essex (université Harvard, Boston baptisé HIV 2 ou HTLV 4 est-il ou non susceptible de déclencher l'apparition du SIDA ?

A l'applaudimètre ce fut, sans conteste, le professeur Montagnier qui triompha. Il entreprit de décrire point par point la structure et le caractère pathogène du HIV 2 en rapportant les résultats d'une étude faite en collaboration avec le docteur Françoise Brun-Vezinet (hôpital Claude-Bernard, Paris) sur 30 personnes séropositives pour le virus HIV 2. Parmi celles-ci, 17 étaient atteintes d'un véritable SIDA. Aucune de ces personnes n'avait été contaminée par du HIV 1. Ces 30 cas ne sont pas isolés puisqu'on a aussi pu retrouver des personnes séropositives pour le HIV 2 en Afrique de l'Ouest (Guinée-Bissau, Sénégal, Côte-d'Ivoire, Mali) ainsi qu'en Angola, au Mozambique, en République centrafricaine et même en Angleterre et au Brésil.

Virus à transmission hétérosexuelle, le HIV 2 est, selon le professeur Montagnier, proche du virus simien, le SIV, isolé chez des singes verts. Pour lui, les personnes infectées par le HTLV 4 doivent certainement être infectées par du HIV 2. *« Par souci de clarification, je crois qu'il serait préférable de ne retenir qu'un seul nom pour le deuxième virus du SIDA, le HIV 2 »*, a-t-il déclaré.

Le professeur Essex rappela, pour sa part, les résultats d'une étude faite en Afrique de l'Ouest sur 4 248 personnes d'où il ressort que la présence du HIV 2/HTLV 4 est très variable selon les régions. Entre 1 % et 10 % des personnes testées se sont révélées positives. Parmi les prostituées, cette proportion varie de 15 % à 65 %. Le professeur Essex a aussi indiqué que dans l'immense majorité des cas les personnes infectées par le HIV-2 n'étaient pas malades. *« Je dois cependant reconnaître*, a ajouté le professeur Essex *que nous avons observé trois cas de SIDA atypique chez des personnes infectées par du HIV 2 »*. Il s'agit d'un homme originaire de Côte-d'Ivoire et de deux femmes vivant en Guinée Bissau.

Querelle de noms

Pour le professeur Essex, les études de biologie moléculaire faites sur le HIV 2 indique que ce virus présente trois variantes principales. La première, la plus fréquente (décelée dans 85 % des cas), se retrouverait principalement au Sénégal. Cette variante ne serait pas ou serait très peu pathogène. Les deux autres variantes, plus rares, existeraient, d'une part, au Burkina-Faso et en Côte-d'Ivoire, d'autre part en Guinée-Bissau.

En clair, nous a expliqué par la suite le professeur Essex, on peut considérer que le SIV, le HTLV-4 et le HIV 2 sont identiques de la même manière que l'on peut dire que le HIV 1 existant en Europe est le même que celui trouvé en Afrique. Pour le chercheur américain, *« il apparaît clairement que le HIV 2 est très peu pathogène. 95 %, sinon plus encore, des personnes qui en sont porteuses ne développeront pas de SIDA. Seules 5 % de ces personnages séropositives développeront un SIDA d'ailleurs très atypique. »* Selon le professeur Essex, le problème du nom du virus est un faux problème. *« Je me rends très bien compte*, nous a-t-il déclaré, *qu'il est illusoire de ma part de vouloir imposer le nom HTLV 4 si HIV 2 satisfait tout le monde... »* Pour le spécialiste américain, *« le fait d'être séropositif pour le HIV 2 n'a absolument pas la même signification que d'être infecté par du HIV 1. C'est de bien meilleur pronostic. »*

Pour le professeur Montagnier, il est largement prématuré d'affirmer que 95 % des personnes infectées par du HIV 2 ne développeront pas de SIDA : *« Avec le recul dont on dispose*, nous a-t-il déclaré, *il est impossible de donner des chiffres. »* En outre, il s'est déclaré en désaccord avec le professeur Essex lorsque celui-ci affirme que le SIV et le HTLV 4/HIV 2 sont identiques : *« On ne peut pas confondre un virus humain et un virus simien. »* Enfin, concernant l'hypothétique virulence moindre du HIV 2 envisagée tant par le professeur Essex que par le professeur Robert Gallo, le professeur Montagnier s'est contenté de déclarer : *« Je ne leur souhaite vraiment pas d'être transfusés un jour avec du sang infecté par le HIV 2. »*

Le professeur Essex a enfin réfuté l'hypothèse selon laquelle le HTLV 4 aurait pu avoir pour origine une contamination de culture cellulaire à partir d'un virus simien.

FRANCK NOUCHI.

● *Arrêt de la grève des étudiants en médecine.* — Le Comité national inter-CHU des étudiants en médecine (CNIC) a appelé dans la nuit du 4 au 5 juin à l'arrêt de la grève entamée il y a deux mois pour protester contre le projet gouvernemental de réformes des études médicales. C'est à l'issue d'un vote que le CNIC, réuni à l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière à Paris, a pris cette décision. L'arrêt de la grève devrait intervenir dès le vote par le Parlement de la nouvelle loi, actuellement en cours de discussion à l'Assemblée nationale.

SCIENCES

M. Chirac met en place le premier aimant du LEP

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

Il est courant que les hommes d'Etat posent la première pierre. Peu d'entre eux, en revanche, ont eu l'occasion d'installer le premier aimant comme l'ont fait, jeudi 4 juin, le président de la Confédération helvétique, M. Pierre Aubert, et le premier ministre français, M. Jacques Chirac.

En grande cérémonie devant les représentants des quatorze Etats membres du CERN (Laboratoire européen pour la physique des particules), le premier a soulevé — par automatisme interposé — le gros bloc magnétique, le second l'a mis en bonne place. Cela se passait à 87 mètres sous terre, dans le tunnel du LEP, accélérateur de particules sans équivalent au monde, que les Européens construisent à cheval sur la frontière franco-suisse.

L'occasion ne pouvait être meilleure pour vanter la collaboration entre les deux pays voisins. M. Aubert, dans l'allocution lyrique qu'il a adressée aux physiciens, n'a pas manqué de le faire. Il a notamment souligné *« l'excellente coopération transfrontière entre la France et la Suisse »*, ajoutant que *« les liens si harmonieux sous terre ne le sont pas moins en surface »*.

M. Chirac, qui s'est déclaré *« impressionné »* par sa visite au CERN, a répondu par une ode à la recherche et à la coopération scientifique européenne. C'est aux spécialistes de la recherche la plus fondamentale que le premier ministre s'est adressé, tout en insistant sur *« l'impérieuse nécessité de la construction européenne »*.

« Nous ne préserverons nos valeurs traditionnelles qu'en unissant nos efforts dans tous les domaines : la défense et l'économie, bien sûr, c'est aussi la culture. Et il n'y a pas de culture sans recherche fondamentale puisque celle-ci est la base de la compréhension des phénomènes et des comportements. »

Dans ce domaine, *« l'Europe ne pêche ni par une insuffisance de moyens ni par une faiblesse de matière grise*, a ajouté M. Chirac. *Elle souffre de cloisonnements. Avec le CERN, tout prouve aujourd'hui que, lorsque les Européens s'unissent, ils occupent la première place sur la scène internationale »*. Ce laboratoire peut donc *« servir de modèle à l'Europe scientifique tout entière »*.

Evoquant ensuite la compétition américano-européenne dans la construction des accélérateurs, le premier ministre a abordé le problème des orientations futures du CERN. Il a proposé que *« les ministres chargés de ces questions dans les quatorze pays membres se retrouvent pour réfléchir en commun à ces graves questions »*. Peut-être ces derniers pourront-ils alors discuter de l'installation future d'un collisionneur protons-antiprotons (le LHB), dans la place laissée libre à cet effet dans le tunnel du LEP. Un projet cher aux physiciens, et notamment à M. Carlo Rubbia, Prix Nobel, dont on dit qu'il pourrait devenir à la fin de 1988 directeur général du CERN.

ELISABETH GORDON.

Un anneau de 27 kilomètres

Plus les physiciens observent l'infiniment petit, plus ils voient grand pour leurs machines. Dans la course actuellement engagée dans le gigantisme, les Européens *ont pris une longueur* d'avance sur les Américains, et ceci grâce au LEP, un anneau de 27 kilomètres de circonférence, actuellement en construction au CERN.

Là, dans le long et étroit ruban enfoui sous terre, circuleront en sens inverse des électrons et leurs anti-particules, des positons. De leurs collisions, observées en quatre points de rencontre des faisceaux, grâce à quatre énormes détecteurs, jailliront des gerbes de particules, dont les physiciens attendent beaucoup. *« Grâce à ces instruments raffinés et ultra sophistiqués, on devrait obtenir une meilleure compréhension de la matière dans le microcosme, mais aussi de l'univers tout entier et de ses origines »*, dit M. Herwing Schopper, directeur général du CERN.

Bien qu'il existe encore 200 mètres de tunnel à creuser dans le Jura, les travaux d'infrastructure du LEP sont déjà bien avancés, et le premier des 4 000 aimants vient d'être installé. Au début de 1989, l'ensemble devrait être achevé, et quelque mille chercheurs et ingénieurs et techniciens pourront venir travailler autour de chacune des quatre *« expériences »*. Ils disposeront alors d'une machine unique au monde, dont la construction aura coûté aux pays membres du CERN 4 milliards de francs, sans parler du coût des détecteurs.

E. G.

DÉFENSE

M. Giraud demande aux industriels de l'armement d'exporter davantage

Le ministre de la défense, M. André Giraud, a demandé aux industriels français de l'armement de ne plus concevoir un équipement militaire sans songer à ses débouchés à l'exportation. Il a donné cette directive à une quarantaine d'industriels qu'il avait réunis, le jeudi 4 juin, en séminaire de réflexion à Maisons-Laffitte (Yvelines).

Au cours de cette séance de travail, M. Giraud a noté le ralentissement du commercial international des équipements de défense qui s'est traduit, pour la France, par une forte diminution des commandes reçues de l'étranger : 25 milliards de francs de prises de commandes de matériels militaires à l'exportation en 1986, au lieu de 44 milliards en 1985 et 62 milliards en 1984. *« Ce ralentissement*, a observé le ministre de la défense, *touche spécialement la France. »*

« Le marché international, a expliqué M. Giraud, *doit être la cible des industriels français. On ne peut plus concevoir un équipement de défense sans songer à ses débouchés au stade même de sa conception. Il faut avoir une vision internationale des équipements. »*

Le ministre de la défense a annoncé une série de mesures dans les quelques jours à venir. Dans cette perspective, il a émis le vœu que les mécanismes d'exportation en usage pour les matériels civils, notamment les conditions de crédit, soient adaptés au commerce des équipements militaires. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Devant les industriels français, M. Giraud a considéré que la France ne devait pas pour autant s'interdire d'importer des matériels militaires. *« Aucun pays ne pourra plus fabriquer désormais*, a estimé le ministre de la défense, *la totalité des armes dont il a besoin. Ceci nous impose certaines contraintes dans le choix des équipements. »*

A ce propos, M. Giraud n'a pas exclu que la France puisse s'adresser à des fournisseurs étrangers, en particulier pour les avions de combat de l'aéronavale et pour les appareils de transport intercontinental de l'armée de l'air (*le Monde* du 5 juin). Aucune décision n'est encore arrêtée, a-t-il indiqué, mais le gouvernement retiendra les solutions les plus avantageuses dans ce cas.

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi 3 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● AIR. — *Est élevé* au rang et à l'appellation de général de corps aérien le général de division aérienne Jean-Paul Chollet, nommé commandant de la IVe région aérienne.

Sont promus : général de division aérienne les généraux de brigade aérienne Jacques Solleau, Bertrand Litre (nommé directeur de l'infrastructure de l'air) et Jacques Deveaud ; général de brigade aérienne, les colonels Bernard Gobert, Georges Bouny, Jean-Marie Gressé (nommé adjoint militaire « air » au directeur des constructions aéronautiques), Claude Solanet (nommé commandant du centre d'opérations de la force aérienne tactique et de la 1re région aérienne), Paul Vericel (nommé chef du cabinet du chef d'état-major de l'armée de l'air) et Michel Descroix.

Sont nommés : commandant les transmissions de l'armée de l'air, le général de division aérienne Jacques Gaudart ; directeur du Centre d'enseignement supérieur aérien et commandant l'Ecole supérieure de guerre aérienne, le général de brigade aérienne Elie Verdier ; commandant en second la force aérienne tactique et la 1re région aérienne, le général de brigade aérienne Pierre Richalet ; sous-chef d'état-major de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Hervé Mangin d'Ouince ; commandant l'Ecole de l'air et l'Ecole militaire de l'air, le général de brigade aérienne Jean-Paul Pelisson ; commandant le centre d'opérations des forces aériennes stratégiques, le général de brigade aérienne Georges Bouny.

● TERRE. — *Sont promus* : général de division, le général de brigade Jacques Klein ; général de brigade, les colonels Joseph Bouffandeau, Claude Girault et Jean Aubry.

Sont nommés : chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de division Jacques Bottrie ; chef de la division « organisation logistique » à l'état-major des armées, le général de brigade Mathieu Ceccaldi ; directeur du Centre des hautes études militaires, le général de brigade Jean Sengeisen ; adjoint au délégué aux relations internationales, le général de brigade Philippe Morillon.

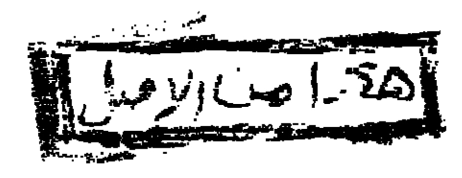
● MARINE. — *Sont promus* : vice-amiral, le contre-amiral Ghislain de Langres ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau Jean Pouliquen et Maurice Perissé.

Est nommé commandant l'arrondissement maritime de Rochefort le contre-amiral Yves Rabuteau.

● ARMEMENT. — *Sont promus* : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Paul Pietri ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef François Gonin, Georges Bouxin, François Lefaudeux (nommé chef du groupe « lutte sous-marine » au service technique des constructions et armes navales) et Pierre Adad.

Sont nommés : adjoint à la sous-direction « prospective et études de systèmes » du service technique des constructions et armes navales, l'ingénieur général de deuxième classe Georges Vellen ; chargé de mission auprès du délégué général pour l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe René Reymond ; directeur du centre de documentation de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe François Chevalier ; adjoint au général commandant la 1re armée et gouverneur militaire de Strasbourg, l'ingénieur général de deuxième classe Marc Defourneaux ; directeur de l'Ecole nationale supérieure de techniques avancées, l'ingénieur général de deuxième classe Jacques Waser.

● M. René Eckenroth, préfet, a été réélu à la présidence de l'Association des médaillés militaires au cours d'un congrès national réuni à Angers le 31 mai. L'association, créée en 1904, compte 150 000 membres.



Le Monde
SANS VISA

**L'heure est à l'austérité.
Fidel Castro a décidé d'arrêter de fumer.
Dans la douceur de la nuit,
on voit des Bulgares,
des Roumains et des Hongrois
qui se promènent.
C'est dimanche à La Havane.**



SUSAN MEISELAS/MAGNUM

par Agathe Logeart

Un dimanche à La Havane

TIÈDE, comme une buée, elle a fini par tomber. Et, des trottoirs défoncés, des portes entrouvertes, de l'eau grasse et noire du port, des comptoirs des bistros en plein air, les odeurs de la ville, avivées par la pluie, sont montées.

C'est un dimanche à La Havane. Et depuis des heures Fidel Castro, à la télévision, parle aux paysans réunis en congrès. Il plaisante, et ils rient. Il est sérieux, et ils écoutent leur *barbudo* infatigable. Et avec eux toute la ville, ou tout ce qui, en ville, est doté d'un téléviseur. Là, dans cette entreprise, les employés de garde. Ici, dans une maison du peuple, une femme et son petit garçon qui s'ennuie ferme. Plus loin, au comité pour la défense de la révolution, un groupe d'hommes attentifs et graves.

Il y a tout juste un an, les marchés libres paysans ont été supprimés. L'heure est à la *« campagne de rectification »* et à l'austérité. Fidel Castro a décidé d'arrêter de fumer. Le tarif des *gua-gua* (les autobus) va doubler, les repas gratuits dans les cantines ouvrières sont supprimés. Il faut économiser l'eau et l'électricité. Une sécheresse sans précédent frappe les récoltes.

La Havane sommeille lourdement. Sur le front de mer, de grosses américaines décaties — Chevrolet, Buick, Studebaker, — vestiges savamment rafistolés d'un autre temps, se font doubler par des side-cars de fabrication soviétique où l'on s'entasse joyeusement en famille. Le long du Malecon, l'immense avenue qui suit la baie, au pied des maisons à colonnes atteintes de petite vérole, des hôtels modernes qui tentent de garder fière allure, on attend l'autobus, on s'embrasse ou on pêche à la ligne. Dans le jardin tropical de l'hôtel Nacional, immense bâtisse néocoloniale, on pique-nique sous les arbres.

Un daïquiri à la saveur de nuage

Il faut descendre au sous-sol, dépasser le Cabaret parisien, et se laisser pénétrer par la fraîcheur du bar La Sirène, plongé dans une semi-obscurité. Dans un smoking sans âge, le barman dépose un daïquiri sur le bar. Au bout d'une paille, la poudre de glace pilée, de rhum blanc et de citron vert, à peine sucrée, a la saveur imaginaire d'un nuage. En quelle année sommes-nous ?

M. Wormold, vendeur d'aspirateurs et « agent à La Havane » de Graham Greene, est-il assis un peu plus loin, rêvant, l'œil dans le vague, à son irréel réseau d'espionnage, avant d'aller hanter les coulisses du théâtre Shanghaï, haut lieu des polissonneries de la petite vertu cabaretière ?... Loin de l'austère place de la Révolution, La Havane bruit encore de ce temps passé, où de casinos en bordels, de complots en manigances, la Mafia et Batista lui avaient forgé la légende d'une fleur vénéneuse.

Ce soir, au Tropicana, cet immense night-club clinquant installé sous les palmiers, une girl en strass, jambes interminables, peau caramel, prend la peine de saluer les représentants des agences de voyages des pays socialistes réunis à Cuba... Ils sont là, dans la douceur d'une nuit caraïbe, ces Bulgares, Roumains, Hongrois, Coréens du Nord, et bien sûr les amis soviétiques, hôtes de marque du pays frère, les yeux écarquillés par ces beautés pailletées, aux hanches déliées, aux ventres ondulants...

Comme tout le monde ici, ils ont suivi le parcours obligé du touriste : à l'hôtel Riviera, ils ont jeté un coup d'œil à cet escalier en colimaçon qui ne monte nulle part, construit spécialement le soir de l'inauguration pour Lana Turner, moulée dans un fourreau de satin. Ils ont mis leurs pas dans les pas d'Ernest Hemingway : bu son cocktail, le Mojito (bouquet de menthe, citron vert et rhum allongé d'eau), à la Bodeguita del Medio, ce petit bistro créole de la Vieille Havane, « graffité » du sol au plafond, où sous les pales des ventilateurs l'on déguste haricots rouges et bananes frites, porc rôti et cheval aux poivrons. (Ils n'ont sûrement pas, comme les habitués, roulé leurs restes dans des cornets de papier.)



SUSAN MEISELAS/MAGNUM

Des heures de discours, retransmis à la télévision.

Mais ils ont goûté au Floridita, le restaurant que fréquentait l'écrivain, les chansons d'amour suaves susurrées par le trio Taicuba, ces trois délicieux vieux messieurs qui jouent ensemble depuis quarante ans, et le crabe Morro arrosé d'un vin blanc hongrois au goût de tokay un peu passé.

Dans la vieille ville, sur la place d'Armes, des coqs de combat attendent, en cage, d'être expédiés à l'étranger, car les jeux de hasard n'existent plus depuis la révolution. Les colons espagnols ont laissé ici de superbes maisons baroques où dans les patios vanille et rose, les plantes grasses, les palmiers, les flamboyants accrochés aux balcons, maintiennent un semblant de fraîcheur. Dans le palais du Gouverneur, ancienne demeure des capitaines généraux transformée en musée, par les persiennes mi-closes, les vitraux en demi-lune, le soleil — l'orage est oublié — joue au ping-pong sur les murs peints de frises où les fruits et les fleurs débordent des cornes d'abondance. On dirait les habitants du vieux palais tout juste sortis faire une course, tant la maison semble vivante encore.

Accoudée à un piano à queue, une jeune fille se fait photographier en robe du soir de dentelle de nylon bleu. Elle se fait chatte et bat des cils. Aujourd'hui, elle a quinze ans et, révolution ou pas, c'est la coutume d'être ainsi parée pour fêter son entrée dans l'âge des femmes.

Dans une pièce du musée, on a pieusement posé sur une estrade le fauteuil défoncé du général Fulgencio Batista. Son téléphone est posé sur une petite table. A ses pieds, pêle-mêle sur le sol, les bustes déboulonnés de ses lieutenants, une vieille caisse de Coca-Cola et une enseigne lumineuse de la Shell...

« Psst, psst : tu veux changer ? » Sans presque se cacher, des jeunes gens abordent l'étranger, si facilement repérable à son allure. Il ne porte ni la *Guayabera*, la chemise tropicale à manches courtes semée de petits plis ni l'uniforme saharienne un peu raide chère aux *« techniciens des pays frères »*.

Au cours officiel, un dollar américain vaut un peso. Dans la rue, il en vaut cinq. Et les billets « tope-là » discrètement changent de main. Ils permettront d'acheter des cigarettes américaines, des jeans, n'importe quoi parmi ces choses qui se trouvent dans les *tiendas Intour*, les boutiques réservées aux touristes où l'on ne peut payer qu'en devises et où l'on trouve, à côté des tee-shirts « Cuba te Espera », des crocodiles empaillés et des cigares, aussi bien des tétines que des casseroles.

A Cuba il n'y a, vous serine-t-on, ni pauvres, ni chômeurs, ni prostituées. Les gens mangent à leur faim, bénéficient d'une médecine et d'un enseignement de qualité, et gratuits pour tous. C'est vrai. Mais il suffit de prendre des chemins de traverse pour entrer dans un monde un peu plus nuancé. Cherchez-vous en vain un taxi ? Un car scolaire, en catimini, se détourne du chemin du garage et pour quelques dollars vous dépose à deux pas de votre hôtel. Avez-vous envie d'herbe ? On vous en propose facilement. *« Mexicaine, cubaine ? Ce que tu veux... »*

Quelques dollars pour une fille

Mais dans les supermarchés, où bien sûr, on « fait la cola » (la queue), les rayons sont vides. Retenues par des ficelles, les acheteuses attendent d'accéder à ces marchandises poussiéreuses et peu alléchantes : un pantalon qui fut jeune il y a bien longtemps coûte 20 pesos, un petit pot en plastique, 5. Les « bijoux » sont de la pacotille qui aurait à peine sa place dans une pochette-surprise. A côté, dans une immense librairie ultra moderne, en revanche, on ne se bouscule pas pour acheter les livres, où la littérature des pays de l'Est est surreprésentée.

Sur la plage de Varadero, la plus célèbre station balnéaire de l'île, où les bains de minuit sont tièdes et l'eau transparente sous la lune, c'est le paradis de la langouste et des crevettes. Il faut les payer en devises et les choisir sur une carte réservée aux touristes étrangers ; *« Mais, rassurez-vous*, dit le guide. *Les Cubains ne sont pas privés de crustacés ; ils s'arrangent... »* Il s'arrange aussi, ce jeune Noir, entremetteur avec des changeurs, qui alpague l'étranger près d'un cabaret flottant, désert, dans la ville de Cienfuegos. Il a dix-neuf ans et ne travaille pas. Il passe au travers des normes, chichement nourri de combines qui — dit-il — lui rapportent plus que ne le ferait son diplôme de menuisier.

« A quoi bon travailler ? Avec une centaine de pesos par mois, je ne peux m'offrir ce dont j'ai envie. » Loin du cabaret de l'hôtel, il vous entraîne, si vous offrez la bière délicieuse et forte (plus de 10°), dans une boîte du port où des jeunes de la ville s'embrassent dans une obscurité totale. La sono hurle une salsa crachotante. Avez-vous envie de danser avec l'amie de son cousin ? Elle a dix-sept ans, un enfant déjà. Et ce n'est pas votre charme qui vous conduira dans son lit, mais un cadeau, quelques dollars...

Lui et ses amis sont prêts à parler la nuit entière. Dans leur rêve alimenté par Radio-Marti, qui émet des Etats-Unis, c'est sûr, un jour ils partiront, quitte à chevaucher une grosse chambre à air pour traverser le détroit de Floride. Pour eux, de l'époque héroïque de la révolution, des héros de la Sierra Maestra, il ne reste plus que Fidel Castro, toujours vénéré mais, disent-ils, coupé du peuple.

« Besame, besame mucho »

De l'autre côté du fleuve, dominant la mer, un incroyable palais oriental tout en stuc et en créneaux, cadeau tout à fait kitsch d'un milliardaire espagnol à sa femme, a été posé au bord de l'eau dans les années 20. A quelques mois de la révolution, le fils de Batista l'avait racheté pour le transformer en casino. Castro ne lui en laissa pas le temps.

« Besame, besame mucho », la chanteuse noire, plus très jeune, est installée derrière son piano. C'est du jazz rauque qui swingue. Il n'y a plus de danseuses en paillettes, de conseillers soviétiques, de changeurs au noir, de touristes bruyants, plus de tickets de rationnement, d'écoles modèles, d'hôpitaux pilotes, d'hôtels pour touristes, de mines de nickel, de rouleurs de cigares, de puits de pétrole, de champs de sisal. Il y a cette femme, ce palais et ce piano. Et, sur le piano, du rhum blanc glacé dans un verre ballon.

ESCALES



TARDI

New-York autour de dix nuits

New-York est, du 19 au 28 juin, la capitale du jazz. Aux amateurs qui voudraient participer à ce festival fameux, l'agence Comitour (1, rue Daunou, 75001 Paris. Tél. : 42-61-67-08) propose un forfait bon marché : 3 900 F pour dix nuits, voyage compris, dont les contraintes sont les suivantes : vol charter Paris-New-York et retour, séjour à l'hôtel Edison en chambres pour quatre personnes. C'est un vaste hôtel de confort moyen situé près de Times square, au cœur de Broadway.

Le Bruxelles de Victor Horta

Art nouveau ou art déco ? A son rôle de capitale européenne, Bruxelles a sacrifié l'intégrité de son urbanisme et les blessures de la frénésie immobilière, de la furie autoroutière, y restent visibles. Mais la richesse du patrimoine architectural de la fin du dix-neuvième siècle et de la première moitié du vingtième était telle que la ville veut proposer à ses visiteurs des itinéraires de découverte centrés sur l'art nouveau ou sur le modern style.

De Victor Horta, le maître, on ne verra ni la Maison du peuple (démolie en 1966), ni les magasins Innovation (incendiés en 1967), mais les amateurs du monde entier ont rendez-vous dans la maison-atelier de la rue Américaine, devenue musée Horta, toute en arabesques autour de l'escalier éclairé par la lumière dorée des vitraux. Plusieurs hôtels particuliers (architectes : Hankar, Van de Velde, Horta), les anciens magasins Wauquez, sont au programme d'une visite guidée par un historien d'art de 10 à 17 heures, avec un déjeuner-halte dans le décor assorti du fameux Falstaff. Deux autres itinéraires sont centrés sur l'architecture des années 20 ou sur la ville de Léopold II.

Pour permettre une vraie plongée dans l'atmosphère bruxelloise, l'office belge de tourisme (21, boulevard des Capucines, 75002 Paris, tél. : 47-42-41-18) propose un forfait comprenant deux nuits (hôtels Astoria, Métropole ou Palace), le déjeuner et la visite pour 700 F environ par personne en chambre double, les week-ends toute l'année, ou n'importe quel jour en juillet et août.

Visite à l'écrivain

En 1845, avec les droits d'auteur du *Comte de Monte-Cristo*, Alexandre Dumas se fait construire un château Renaissance à Port-Marly. Pour être plus près de la cantatrice Pauline Viardot, sœur de la Malibran, c'est une datcha que Tourgueniev se fait construire en 1875, à Bougival (photo ci-dessous) et dont il fait son cabinet de travail.

En 1878, Zola achète à Médan une petite maison avec jardin. Elle donne sur la voie ferrée et la Seine, et deviendra, au fil d'achats et d'agrandissements, une solide propriété. Là, l'auteur des Rougon-Macquart écrira



une bonne partie de sa célèbre fresque. Toujours à Médan, Maeterlinck achète, en 1924, le château fréquenté jadis par Ronsard et les poètes de La Pléiade. L'écrivain belge y séjourne, l'été, jusqu'en 1939 environ.

On visite ces quatre demeures situées aux portes de Paris, dans les Yvelines. Ce « Circuit des écrivains », organisé par le comité départemental du tourisme des Yvelines, dure une journée et coûte 280 F, tout compris : visite commentée par une conférencière agréée par la Caisse nationale des monuments historiques, trajet en car, déjeuner au bord de la Seine, à Médan (le restaurateur prépare un des menus choisis par Emile Zola) et rafraîchissement au château de Maeterlinck.

Prochaines dates : 17 juin, 11 juillet, 6 août, 10 septembre, 23 septembre et 17 octobre. Inscriptions auprès de l'Office de tourisme de Saint-Germain-en-Laye (tél. : 34-51-05-12).

Sous la tente de Gengis Khan

En juillet, à Oulan-Bator, capitale de la République populaire de Mongolie, des foules venues de toutes les provinces de ce pays trois fois plus étendu que la France, se rassemblent pour la fête nationale, la Naadam, et participent aux jeux « virils » dont la tradition remonte à l'époque de Gengis Khan : le tir à l'arc, la lutte et les courses de chevaux.

SANDRA PETRILLO/VU

En collaboration avec l'Association culturelle franco-mongole et les agences nationales sur place (Intourist en URSS, Shuufchin en Mongolie), Air Sud (105, rue Monge, 75005 Paris. Tél. : 43-37-85-90) organise une découverte en quinze jours de ce pays, en quatre grandes excursions au départ d'Oulan-Bator. Prix : 18 840 F par personne en pension complète, transport compris.

Les voyageurs prendront l'avion jusqu'à Moscou (Aeroflot), le transsibérien jusqu'à Oulan-Bator avec escale à Irkoutsk et au lac Baïkal (en Union soviétique). Après la visite des musées et de la ville d'Oulan-Bator, départ (en avion) vers Khudjirt (chutes de l'Orkhon, monastère de Erdeni-Zuu élevages de chevaux), puis vers Manchir (monastère et musée), puis deux journées dans le désert de Gobi, au sud, et deux journées à Terelj, à l'est, dans la steppe. Quatre nuits sont prévues sous la yourte, tente traditionnelle mongole. Départs le 4 juillet (avant la fête nationale mongole), le 25 juillet et le 15 août.

« Go West ! »

Il fallait tout le savoir d'hommes spécialisés dans la vie du rail pour oser entreprendre cette conquête de l'Ouest américain avec pour montures les grands et moins grands trains qui sillonnent le pays. L'Association pour le tourisme ferroviaire (6, boulevard de Grenelle, 75015 Paris, tél : 45-77-27-66, renseignements auprès de Jean Amic) soumet à l'endurance de l'amateur d'aiguillage au long cours un circuit qui se développe du 13 juin au 2 juillet, avec pour principales escales les gares de La Nouvelle-Orléans, Houston, San-Antonio, El Paso, Grand-Canyon, Durango, Denvers, Las Vegas, Dallas.

Prix par personne : 26 750 F. Presque du tout compris puisque ne sont pas inclus dans le tarif cité seulement quatre déjeuners, deux dîners et les boissons des repas.

Carnet de route à Cuba

Adresses utiles

Consulat : 16, rue de Presles, 75015 Paris. Tél. : 45-67-55-35.

Office du tourisme : 24, rue du 4-Septembre, 75002 Paris. Tél. : 47-42-54-15.

Formalités

Un visa est nécessaire pour se rendre à Cuba. Le consulat demande un délai de trois jours et 50 F pour délivrer une carte touristique valable quinze jours à partir du départ et renouvelable une fois à Cuba auprès de l'office du tourisme de l'hôtel où vous résiderez. En déposant sa demande et un passeport en cours de validité, il faut préciser le nom du voyagiste, les dates et le lieu du séjour. Résider dans un hôtel est obligatoire.

Aucun certificat de vaccination n'est exigé. Aucune déclaration de douane ou de devises n'est demandée à l'arrivée. En revanche, il est interdit de rapporter plus de 100 cigares, à moins de payer des droits de douane.

Transports

Deux compagnies assurent des liaisons régulières avec La Havane au départ de Paris (Orly-Sud).

● *Cubana de aviacion* : 24, rue de 4-Septembre, 75002 Paris. Tél. : 47-42-91-21. vol hebdomadaire (samedi). Temps de vol : 11 heures, escale d'une heure à Gander (Canada).

● *Iberia* : 31, avenue Montaigne, 75008 Paris. Tél. : 47-23-01-23. Deux vols par semaine (mercredi et dimanche). Temps de vol : 11 heures, escale de quatre heures à Madrid (Espagne).

Séjour

Des voyages en groupe sont proposés par Havanatour, la Compagnie des voyages, LVJ (tourisme pour jeunes), Nouvelles Frontières, Jet Tours, etc. D'autres organisations peuvent répondre à des demandes de voyages en groupe.

Le voyage individuel est possible ; un circuit sur mesure est mis sur pied avec location de voitures individuelles, à partir de 155 dollars par semaine (environ 930 F) pour 100 km par jour.

Excursions

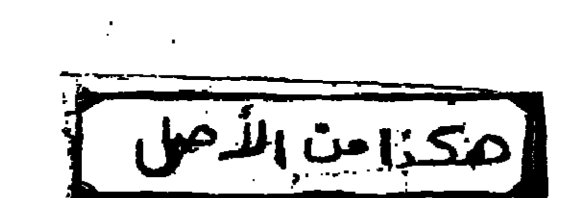
Il serait dommage de n'aller à Cuba que pour profiter des plages. L'île est semée de vestiges du passé colonial. On pourra ainsi se rendre à Cienfuegos et visiter dans les environs la lagune du Trésor où un village lacustre de style précolombien a été reconstitué. On s'y rend en bateau en partant de Guama, où une réserve de crocodiles a été aménagée. On peut aussi se promener dans un jardin botanique de 92 hectares, sur la route qui relie Cienfuegos à Trinidad où 2 000 espèces végétales sont conservées (plus de 20 espèces de bambous, 280 espèces de palmiers...). Si on a le temps, il faut se rendre à Trinidad sur la côte sud, exemple parfait d'achitecture coloniale.

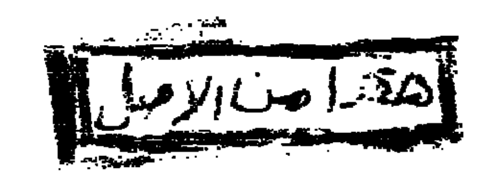
Conseils pratiques

A Cuba, le courant est en 110 volts. Il faut se munir d'adaptateurs à fiches plates (normes américaines).

On peut photographier partout, sauf l'intérieur des musées et dans les zones militaires. Il est conseillé de se munir de pellicules et de films, difficiles à trouver sur place.

Le change est un casse-tête pour le touriste — on lui déconseille de se procurer des pesos, préférant le faire payer en devises, surtout en dollars. Mais il peut aussi utiliser une monnaie Intour spéciale ou des bons d'échange.





Les Midlands, my Lord !

Si le Black Country, le Pays noir, est en proie à la fièvre électorale (*le Monde* du 4 juin), les Midlands ont aussi un côté châteaux, pays verdoyant, anachronique et britannique à souhait.

VOUS ignoriez sans doute que l'actuel duc de Devonshire, châtelain de Chatsworth, est le onzième de la lignée. Que le propriétaire du château de Burghley n'est autre que le septième marquis d'Exeter. Les Anglais, eux, connaissent tout des méandres généalogiques de leur aristocratie, dont nulle révolution n'est venue ébrécher les privilèges. Dans ce pays inscrit depuis des siècles dans l'acceptation des différences, il n'est ni paradoxal ni inhabituel de voir des bandes de motards bardés de cuir et de métal prendre paisiblement leur tour dans la longue file d'attente qui donnera aux familles – trois générations le plus souvent – le privilège de visiter la demeure et les jardins d'une authentique dynastie nobiliaire.

Au travers des geôles successives qu'elle connut dans la région entre son abdication (1567) et sa mise à mort (1587), la reine d'Ecosse et de France, Mary Stuart, pourrait servir de thème itinéraire : de Wingfield à Fotheringhay, d'Ashby-de-la-Zouch à Sheffield, il n'est guère de résidences patriciennes, aujourd'hui en ruines, qu'elle n'ait hantées, poursuivie par la méfiance de sa rivale Elisabeth Ire Tudor.

Avouons pourtant que l'entêtement de cette catholique à méconnaître l'Angleterre protestante sur laquelle elle prétendait régner rend quelque peu exaspérante l'héroïne romantique de Schiller. Cherchons plutôt à rencontrer certains de ces personnages excentriques, de ces lieux singuliers dont les îles Britanniques conservent le secret.

Les Midlands sont une providence pour ceux qui, après Dickens et Queneau, savent priser le bonheur des noms propres. C'est une région de football, dont les clubs souvent glorieux arborent de peu ordinaires intitulés : Wolverhampton Wenderers, Nottingham Forest, West Bromwich Albion, Sheffield Wednesday (car à l'origine cette équipe d'ouvriers de la métallurgie jouait le mercredi). Mieux encore, le nom des villages, petits poèmes syllabiques aux effluves champêtres : Theddingworth, Sibbertoft, Blatherwycke, Horninghold, reliés entre eux par les *public footpaths*, ces sentiers abrités à peine larges d'un mètre.

Les fermes ont des allures de gentilhommières, les automobiles anciennes, nombreuses, exhibent intacts leurs chromes et leur robe, et, dans les auberges rurales aux murs de brique et fenêtres Renaissance, on se restaure de pâtés en croûte et de légumes vert-pré, ces victuailles mêmes qui garnissaient les bourriches lors des parties de campagne du Pickwick Club.

A Oundle sa *public school*, à Southwell sa cathédrale romane, à Fotheringhay son pont de pierre, les herbes folles et les croix de guingois de son cimetière. Notre premier « amateur », gentilhomme de discernement à l'anglaise, c'est David Cecil, sixième marquis d'Exeter, landlord de Burghley House. Imposant château élisabéthain, on y accède par la cuisine ornée d'une table de bois gigantesque et de crânes de tortues.

Elève d'Eton, étudiant à Cambridge, le jeune David échappa longtemps aux meubles de Chippendale, aux portraits par Gainsborough et Lawrence, aux scènes bibliques de Tiepolo et Véronèse qui garnissent la demeure familiale : ses dons athlétiques en firent un champion olympique de 400 mètres haies aux Jeux d'Amsterdam en 1928, puis l'organisateur des olympiades de Londres juste après la guerre. Expert en chiens et en courre, il fut aussi gouverneur des Bermudes...

La forêt de Sherwood, refuge de Robin des Bois, abonde en vestiges douteux, mais aussi en élégants pavillons de chasse et maisons forestières. Et Sheffield témoigne elle aussi d'une époque révolue, bien que plus récente : les hauts fourneaux se sont éteints, la brume a remplacé la fumée. Les vertes collines dominent la vallée, en un paysage sorti des romans des «Angry young men» ou des films du «free cinema» d'il y a trente ans. Ce n'était point tant le chômage que les rebelles d'alors espéraient fuir, que le conformisme.

Le passé absout et réunit

L'Angleterre s'est retrouvée, cependant, en dépit de la violence dont les tribunes de football, et même de cricket depuis peu, sont le théâtre. Le passé absout et réunit : au Culters Hall (maison des couteliers) de Sheffield, triomphe des corporations industrielles du siècle dernier, trône toujours le Norfolk Knife, monumental couteau de soixante-huit lames qui fit sensation à la victorienne Exposition universelle de Londres en 1851, où se croisèrent Marx et Dickens.

Le clocher penché de l'église de Chesterfield marque l'entrée de l'étonnant comté de Derby, aux richesses hétéroclites. Crich s'enorgueillit d'un amusant Musée du tramway, Matlock d'une usine de briques roses et de ses eaux thermales, Balewell de son pudding et d'un pont du quatorzième siècle, Buxton, petite ville d'eau, de son opéra, de ses larges avenues, de son «crescent» (bâtiments en arc de cercle) dix-huitième.

Le Derbyshire, pays de l'ail sauvage et du myosotis, des clôtures de pierre sèche et des *moors* en plateau, est la terre natale de Samuel Richardson, qui donna avec *Pamela* (1741) l'un des premiers vrais romans de la littérature anglaise. On a quelque peu oublié «*son moralisme bien pensant, son sentimentalisme un peu facile, causes de son extraordinaire popularité dans toute l'Europe*» (Robert Escarpit). En revanche, l'harmonieux palais de Chatsworth, joyau du comté, retient toute l'attention.

La route sinueuse qui y mène enserre les villages aux toits d'ardoise violette où résident les serviteurs du château. Berceau de la famille Cavendish, dont l'aîné est duc de Devonshire (curieusement au reste, puisque le Devon se trouve au sud-ouest de l'Angleterre), Chatsworth House, par la taille, a peu d'égaux en Europe : 175 pièces, un parc de 450 hectares entouré de 5 000 hectares de fermes, quelque deux cents domestiques en été.

L'ensemble, dont les plus anciens éléments conservés remontent au dix-septième siècle, n'a jamais cessé d'être enrichi, agrandi, aménagé par les résidents successifs de cette propriété de famille. Dans un paysage de cascades et de rases pelouses, d'allées aux arbres taillés et de jets d'eau, on songe à *Meurtre dans un jardin anglais*, le subtil film de Peter Greenaway : le splendide dix-huitième anglais est là, il n'y manque ni la gloriette ni le labyrinthe.

« A l'intention de n'importe qui... »

William Spencer Cavendish, le «duc célibataire», huitième du nom de Devonshire (1790-1858), domine la dynastie en «connoisseur» qu'il fut. Hôte impeccable et dispendieux, voyageur impénitent, il rapporta de ses périples les objets les plus inattendus et les plus encombrants, quitte, pour les exposer, à faire ajouter une aile au château : caïque du Bosphore, stalles d'un monastère allemand, volumes originaux de J.-J. Audubon (*The Birds of America*, 1827), sculptures de Canova, pied de statue grecque colossale du premier siècle...

William Spencer eut aussi l'intuition de confier jardins et fontaines à Joseph Pacton, qui devait construire plus tard le célèbre Crystal Palace de Londres ; il s'offrit un Rembrandt et des Frans Hals, ainsi que la plus admirable bibliothèque que l'on puisse rêver.

Dans le *Miroir de littérature et d'amusement*, en 1844, il édictait : «*Le duc de Devonshire autorise n'importe qui à voir la maison et les jardins tous les jours de l'année sans faire exception pour le dimanche, de dix heures du matin à cinq heures de l'après-midi. Non seulement l'individu le plus humble peut tout voir, mais le duc a expressément commandé de faire jouer les jeux d'eau à l'intention de n'importe qui sans exception. C'est là manifester le vrai esprit de la grande richesse et d'un libéralisme éclairé ; ajoutons aussi que cela s'inspire de l'esprit de sagesse.*» On ne saurait mieux dire.

C'est que les Midlands orientales témoignent d'un art du loisir dont les Anglais ont été les initiateurs. Leur influence n'est plus guère manufacturière, elle joue toute sur nos modes de vie : ils ont inventé les sports d'équipe, le tennis, le golf, imposé le week-end, répandu le règne des animaux de compagnie, conçu une télévision moderne et décentralisée où public et privé s'affrontent au seul profit de la qualité. L'étroitesse et la sinuosité des routes, que souligne encore la lenteur de la conduite automobile ? Mettons-les au compte de «l'esprit de sagesse»...

OLIVIER BARROT.

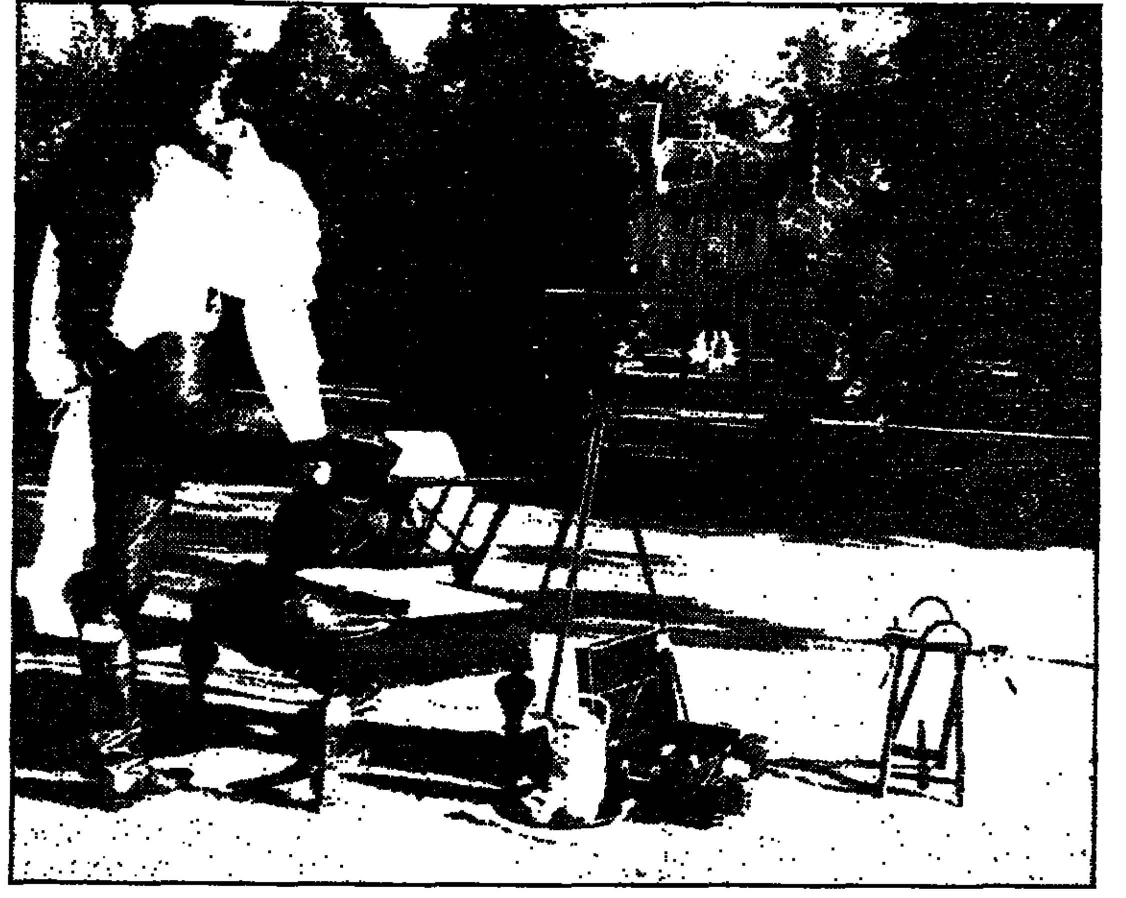


Photo du film de Peter Greenaway : *Meurtre dans un jardin anglais*.

Repères

● **Y aller** : Les East Midlands sont aisément accessibles par les aéroports de Birmingham et de Manchester. De Paris, British Airways assure deux vols quotidiens aller-retour pour chaque destination, et offre un tarif vacances (1 295 F AR pour la première, 1 365 F AR pour la seconde). Cette compagnie propose également diverses formules avantageuses de mini-séjours (auberges de campagne, petit déjeuner anglais, voiture de location).

● **Sur place** : Parmi beaucoup d'adresses, on peut recommander ces hôtels-restaurants :

– The Talbot, à Oundle (Northamptonshire) ; téléphone : 0832 73261.

– The Saracen's Head, à Southwell (Nottinghamshire) ; téléphone : 0636 812701.

– The Beauchief, à Sheffield (Yorkshire) ; téléphone : 0742 360500.

– The Lee Wood Hotel, à Buxton (Derbyshire) ; téléphone : 0298 3002.

– The Old Hall Hotel, à Buxton (Derbyshire) ; téléphone : 0298 2841.

VOYAGE

Météo-les-Açores

Un archipel sponsorisé depuis toujours par un anticyclone. Bonne publicité pour les voyages ?

LES Açores trompent leur monde depuis le début. En effet, on a commis une erreur à propos de cet archipel portugais situé à 1 500 km à l'ouest de Lisbonne. Ça avait mal commencé puisque les explorateurs d'Henri le Navigateur, qui le découvrirent à partir de 1427, confondirent allègrement les buses (*milhafres* en Portugais) qui hantent ces lieux avec des vautours *(açores)*. Comme si Santa-Maria, Sao-Miguel, Terceira, Graciosa, Pico, Sao-Jorge, Faial, Flores et Corvo, si vertes et si pimpantes, pouvaient héberger ces charognards des plaines arides !

Les contresens n'ont, depuis, jamais cessé. Le plus solidement arrimé à notre inconscient collectif tient à la météo. A la télévision ou dans les journaux, quand règne un temps de chien à Paris ou à Rome, il n'y en a que pour l'anticyclone des Açores qui n'est pas remonté assez haut ou qui est descendu trop bas vers les tropiques.

A croire que les pressions atmosphériques de l'archipel commandent à l'Europe tout entière. A croire aussi que les Açores jouissent à perpétuité de l'azur qui fait trop souvent défaut au continent. Pas du tout. Bien que naturalisé açoréen, l'anticyclone baladeur vaut aux neuf îles du couchant un temps drôlement variable, avalisé par un dicton local qui promet *« la journée de quatre saisons »*. Echarpes de brume, dards du soleil, touffeur tropicale, crachin breton, brises tièdes et vents salés font la ronde et la garde-robe avec.

Même bobard de rêve à propos de l'Atlantide, car les indices ne manquent pas pour faire de l'archipel les vestiges du continent englouti. Ne se dresse-t-il pas au bord d'un précipice océanique de 4 000 mètres de profondeur ? L'activité volcanique incessante ne trahit-elle pas la fracture cyclopéenne qui court dans les profondeurs ? On dit que le cratère des sept cités *(caldeira das sete cidades)* qui culmine à 550 mètres d'altitude sur l'île Sao-Miguel a été baptisé ainsi en souvenir des villes de la civilisation supposée disparue. On dit aussi que le lac Turquoise et le lac Emeraude qu'il enchâsse sont nés des larmes d'une princesse et d'un berger dont l'amour était évidemment sans espoir.

Les fournaises géologiques

Si l'on croit à cette légende-ci, on peut aussi adhérer à cette fable-là, mais il serait plus sûr de se contenter de voir dans l'apparition et la disparition d'une minuscule île volcanique, au large de Faial, en 1957, le travail des fournaises géologiques qui ne cesse jamais. Depuis 1563, où le Picodo Sapateiro cracha la lave qui recouvrit la fontaine et la plage de Ribeira-Grande, au nord de Sao-Miguel, jusqu'à ce jour de 1964 où Sao-Jorge trembla très fort.

Dérive des continents ou pas, les îliens n'en ont cure, qui récupèrent à leur profit et pour leur *santé les sources thermales* innombrables, de toutes les couleurs et de toutes les températures, mitonnant à gros bouillons le fer, le soufre et beaucoup d'autres ingrédients venus d'en bas.

La pêche au cachalot tient un peu moins de la blague. On vend chez les antiquaires les harpons ou les copies de harpons que de hardis marins plantent encore dans la chair des mastodontes. File la corde avec la bête dans les profondeurs ! Il faut mouiller le *chanvre pour éviter* qu'il ne brûle en passant le bord. Puis on attend vingt minutes environ que l'animal vienne reprendre souffle à la surface. Harpon à nouveau en direction du cœur. L'océan s'ensanglante et les barques volent...

Le père de Moby Dick, Melville, estimait que les meilleurs harponneurs du monde se recrutaient aux Açores. Notamment dans le district de Bretanha, à la pointe nord-ouest de Sao-Miguel, où l'on prononce les « u » à la française, parce que, dit la tradition, y habitent les descendants d'émigrés bretons.

Au joli temps de la marine à rame, on alla jusqu'à massacrer dans les parages quatre cents cachalots et baleines par an pour leur graisse, leur ambre et leurs os. Cette chasse au « tout gros » résiste mal à la concurrence des navires-usines japonais et soviétiques. L'émigration vers Boston ou le Canada, et le goût d'un métier *moins risqué, ont tari le recrutement* de ces téméraires, que nargue, comme leurs aïeux, la queue du cétacé.

Il faut prendre les Açores pour ce qu'elles sont : neuf petites Irlande ou des morceaux de Bretagne. L'humidité ambiante a couvert les mamelons volcaniques *d'une herbe toujours verte que* paissent toute l'année des vaches frisonnes. Les chemins creux bordés de haies d'hortensias


M. MALIAREVSKY

blancs ou bleus abondent, mais aussi des petites routes pavées de lave et cernées de murs de blocs de basalte nègre.

La latitude, l'océan et l'haleine volcanique ont fait de Sao-Miguel un véritable jardin d'acclimatation. Les premiers arrivants découvrirent à peine une quarantaine d'essences végétales indigènes. Leurs successeurs sont parvenus à apprivoiser à peu près tout ce qui pousse sur les continents les plus chauds : azalée, cryptomère du japon, tabac, igname, fougère arborescente, ananas, araucaria, camélia, hibiscus, agrumes, ananas et thé, auquel des spécialistes chinois sont venus apporter des soins millénaires.

Un sentier romantique

C'est le parc floral de l'hôtel Terra Nostra, au fond du cratère de Furnas, qui donne le plus bel exemple de la luxuriance fraîche rencontrée à Sao-Miguel. Autour d'une piscine d'eau thermale chaude, les paysagistes ont tracé un étonnant sentier romantique et *tropical* avec l'aide des Kew Botanical Gardens de Londres. Ici voisinent le bambou, le cèdre et les rhododendrons.

Les Açores se visitent à pied. On a trop vite fait le tour de Sao-Miguel en voiture. Quelques tours de roue suffisent pour effleurer cette île de *16* kilomètres de large sur 66 kilomètres de long. Albano Cympron, qui aime sortir des routes rabâchées, a eu l'idée d'emprunter les sentiers des vignerons et ceux qu'entretiennent les compagnies des eaux pour vérifier leurs captages, afin de traverser l'île ou d'en longer les falaises. Avec sa femme, il accompagne les clients de son agence Melo dans des randonnées pédestres sans difficultés, d'une durée de deux à quatre heures.

Les itinéraires qu'il a choisis conduisent presque sans transition d'alpages aux ravins luxuriants et jusque sur la place d'un village côtier où la fontaine taillée dans la lave n'est jamais très loin de la Matriz, l'église paroissiale dont la façade baroque comporte inévitablement un portail manuélin, lui aussi d'origine volcanique. En quelques minutes de marche, on glisse ainsi d'un paysage pour balade irlandaise à l'atmosphère méditerranéenne d'une ruelle portugaise, où les gamins jouent à courir derrière des pneus, et les vieux à regarder le passant.

On a l'habitude du chemineau à Sao-Miguel. Chaque Carême voit des centaines d'hommes réaliser à pied le tour de l'île en une huitaine de jours. Un vœu exaucé, ou une demande en instance auprès du ciel, pousse tous les hommes d'une même famille à s'en aller par les routes, priant et chantant. On loge à chaque étape chez le curé. Les femmes apportent, certains jours, le ravitaillement. Un excellent entraînement pour les processions qui se succéderont jusqu'à la Pentecôte : celle du Christo dos Milagres à Ponta-Delgada, celle du Senhor dos Enfermos et les rites mystérieux de l'Espirito Santo. Ici, on croit, donc on marche.

ALAIN FAUJAS.

Repères

● **Anticyclone.** On peut se rendre toute l'année aux Açores et y trouver du soleil et des fleurs. A partir du mois de juin, la « journée des quatre saisons » est nettement plus ensoleillée.

● **Avion.** Pas très commode de s'y rendre. Air Portugal organise le dimanche des liaisons Paris-Ponta Delgada (île Sao-Miguel) via Porto ou Lisbonne. Les autres jours, une nuit de transit est obligatoire à Lisbonne. 3 545 F (jusqu'au 15 juin et à partir du 16 septembre) ou 4 670 F (du 16 juin au 15 septembre).

● **Agences.** Plusieurs agences de voyages offrent des séjours à Sao-Miguel (à partir de 4 470 F la semaine avec petit déjeuner, transport aérien compris) ou des combinés comportant la découverte de plusieurs îles *(à partir de 6 505 F)*.

● **Randonnées.** Les marcheurs peuvent soit choisir un programme d'une semaine chez l'agence Navigateur (37, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris ; tél. : 47-42-45-44) au prix de 5 670 F pour huit jours, soit s'adresser directement à l'agence Melo (rue de Santa-Luzia 24, 9500 Delgada, Açores ; tél. : 096-25314).



LA TABLE

SEMAINE GOURMANDE

Le Petit Coq aux champs à Campigny

Dans ce village de la campagne normande, à deux pas de Pont-Audemer, la famille Pommier (le papa, Francis, maître cuisinier et autrefois à Paris, passage de Budapest, le fils Patrick, chef de cuisine, leurs épouses) reçoit au calme. Beaucoup de tapageurs Relais ont moins de mérite. Chambres et site, piscine, deux salles à manger, jardin et une cuisine très « normandisée », avec évidemment beaucoup de poissons. Carte menu (200 F), menu gastronomique (300 F) et carte avec, cette année du « millénaire » de Guillaume le Conquérant, un menu de recettes anciennes retrouvées (240 F). Un dépaysement total en cette oasis de calme et de verdure. Régalez-vous, entre autres, de la soupe de poissons passée et safranée (58 F), des asperges du Perthuis sauce grelette (110 F), du carrelet au cidre (88 F), du saumon à l'unilatérale crème d'orties (140 F), de l'andouillette au pomerol (88 F), etc.

● *LE PETIT COQ AUX CHAMPS,*
à Campigny, Eure,
à 6,5 km de Pont-Audemer.
Tél. : 32-41-04-19
Pas de fermeture.

Restaurant Vanel à Toulouse

Je ne sais pas si les « ouatères » sont conformes aux normes vespasiennes modifiées Michelin (lequel *ne donne à Lucien Vanel que* 2 étoiles), mais voici, quant à moi mon « 3 et même 4 étoiles » du Sud-Ouest toulousain. Somptueuse cuisine originale d'une carte pour partie quercynoise : galantine de dinde, escargots aux noix, civet de coq et pieds de porc au cahors, cou d'oie à l'oseille, confit pommes sarladaises et du marché, œufs coque aux palourdes avec asperges en mouillettes, choux farcis de crabe et pommes reinettes, pâtés de Pézenas, saint-pierre beurre d'anchois aux choux verts, etc. Desserts inoubliables, carte des cafés, des thés, des infusions et sélection somptueuse des eaux-de-vie. Quant à la carte des vins (homologuée par l'Académie du vin de France), elle est complète, choisie et, surtout (ce qui est rare), expliquée et commentée avec intelligence. Compter 300/400 F.

● *RESTAURANT VANEL*
22, rue Maurice-Fontvieille,
Toulouse.
Tél. : 61-21-51-82
Fermé le dimanche
et lundi midi.

Mas de la Bertrande à Beaurecueil

A *l'occasion du* Festival *musical* d'Arles, j'ai évoqué le Mas de la Bertrande (à 10 km). Elisabeth Gagnaire (dame d'ARC) y propose, outre ses menus « Saveurs printanières » et « Menu gourmand » (185 F et 250 F), cinq plats sans compter *les « amusades » de* mise en bouche, un menu « Clin d'œil à la table provençale » (150 F), où vous hésiterez longuement entre le pistou de moules et la caillette, la grillade de loup et le ballotin d'agneau, entre autres. Quelques chambres, en ce mas *provençal* : terrasse et farniente.

● *MAS DE LA BERTRANDE,*
à Beaurecueil.
Bouches-du-Rhône.
Tél. : 42-28-90-09.
Fermé le dimanche soir.

Château de Larraldia à Villefranque

Le merveilleux relais de Maurice Larrère, à quelques tours de roues de Bayonne, de nouveau ouvert. Belle cuisine classique (compter 300 F) et menu à 190 F net. Importante carte des vins.

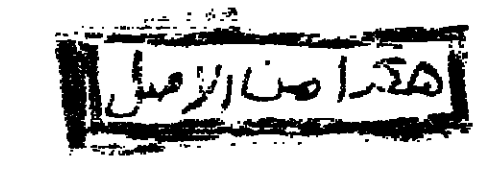
● *CHATEAU DE LARRALDIA*
à Villefranque.
Pyrénées-Atlantiques.

Le Saule pleureur à Monteux

A 5 km de Carpentras, une salle à manger bien bourgeoise, une cuisine honnête et signée Michel Philibert et de nombreux menus (du marché, à midi en semaine pour 98 F et à 154 F, 198 F et 270 F (dégustation) avec un menu « enfant » à 48 F. A la carte, compter 250/300 F (salade de ris de veau, feuilleté de saumon, rôti d'agneau compote de thym, soupe d'oranges et pomelos, etc.)

● *LE SAULE PLEUREUR*
à Monteux, Vaucluse.
Tél. : 90-61-01-35.
Fermé mardi soir
et mercredi.

LA REYNIÈRE.



Des prix qui permettent de ne pas tout mettre dans le même panier.

Panier à provision carré
petit 30F
moyen 40F
grand 55F

Malle de mariée à partir de 95F

Rideau en bois 140F

Jardinière suspendue 15F

Corbeille à fruits

Jardinière murale 10F

Panier à repassage, à partir de 55F

MAJS Tapis paille 150 x 240 280F

MAJS Tapis paille 120 x 180 170F

KIVIK Tapis de paille 150 x 240 95F

KIVIK Tapis de paille 120 x 180 65F

Corbeille à linge ronde, à partir de 175F

L'osier chez IKEA, ce n'est pas le coup de bambou... On vous l'a déjà fait ? Ah bon... Quoiqu'il en soit c'est un brin moins cher – Un gros brin, que l'osier ailleurs...

Ce qui vous laisse de quoi mettre des tas de choses dedans. Et vous pouvez en mettre des choses dans les paniers, les boîtes et les coffres IKEA. Par exemple du linge de maison IKEA. De la vaisselle IKEA. Plein de choses IKEA. Nous on dit ça comme ça. Histoire de rappeler que rien n'est jamais très cher chez IKEA...

Et puis, il y a une autre bonne nouvelle. L'osier, c'est pas comme les meubles : il est déjà monté.

Vous n'avez pas à le tresser, petits veinards. Dieu merci, parce que ce qui est exposé dans cette modeste annonce n'est qu'un petit aperçu d'un choix à vous donner envie de faire danser l'anse du panier... Un dernier mot sur la qualité de notre osier ; vous pouvez vous en servir. Il n'est pas seulement là pour le décor. Ce n'est pas lui qu'on accusera d'être un panier percé...

Prix valables du 1er au 14 juin 1987 inclus, dans la limite des stocks disponibles.

Ils sont fous ces Suédois IKEA®

IKEA PARIS NORD II : ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - LUN. MAR. : 11-20 H - MER. JEU. VEN. : 11-22 H. - SAM. ET DIM. : 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA EVRY LISSES : ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64.97.65.65 - LUN. MAR. MER. VEN. 11-20 H - JEU. 11-22 H - SAM. ET DIM. 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA LYON : CTRE CIAL DU GRAND VIRE VAULX EN VELIN. TEL. 78.79.23.26 - IKEA VITROLLES : RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES. TEL. 42.89.96.16 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

JEUX

échecs

Nº 1231

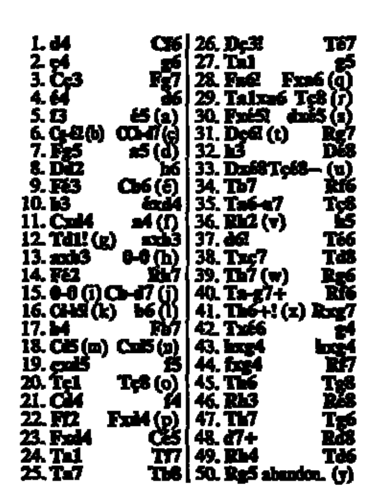
LE MANQUE D'ESPACE

(Mémorial Euwe, Amsterdam, 1987)

Blancs : TIMMAN

Noirs : Van der WIEL

Défense Est – indienne. Système Saemisch.



1. d4	Cf6	26. Dç3!	Té7
2. ç4	g6	27. Ta1	g5
3. Cç3	Fg7	28. Fa6!	Fxa6 (q)
4. é4	d6	29. Ta1xa6	Tç8 (r)
5. f3	é5 (a)	30. Fxé5!	dxé5 (s)
6. Cg-é2 (b)	Cf-d7 (c)	31. Dç6! (t)	Rg7
7. Fg5	a5 (d)	32. h3	Dé8
8. Dd2	h6	33. Dxé8	Tçxé8 (u)
9. Fé3	Cb6 (é)	34. Tb7	Rf6
10. b3	éxd4	35. Ta6-a7	Tç8
11. Cxd4	a4 (f)	36. Rh2 (v)	h5
12. Td1! (g)	axb3	37. d6!	Té6
13. axb3	0-0 (h)	38. Txç7	Td8
14. Fé2	Rh7	39. Th7 (w)	Rg6
15. 0-0 (i)	Cb-d7 (j)	40. Ta-g7+	Rf6
16. Cd-b5! (k)	b6 (l)	41. Th6+! (x)	Rxg7
17. b4	Fb7	42. Txé6	g4
18. Cd5 (m)	Cxd5 (n)	43. hxg4	hxg4
19. çxd5	f5	44. fxg4	Rf7
20. Té1	Tç8 (o)	45. Th6	Tg8
21. Cd4	f4	46. Rh3	Ré8
22. Ff2	Fxd4 (p)	47. Th7	Tg6
23. Fxd4	Cé5	48. d7+	Rd8
24. Ta1	Tf7	49. Rh4	Td6
25. Ta7	Th8	50. Rg5	abandon. (y)

NOTES

a) *5..., 0-0* est plus courant, bien que les Noirs n'aient rien à redouter de l'échange des D ; par exemple, 6. dxé5, dxé5 ; 7. Dxd8+, Rxd8 ; 8. Fé3, Fé6 ; 9. 0-0-0 +, Cf-d7 suivi de Cç6 avec un *jeu égal comme après 8. Fg5, h6* ; 9. Fh4, ç6 ; 10. f4, Ré8. Dans une rencontre récente (2ᵉ Tournoi S.W.I.F.T. de Bruxelles), entre les mêmes joueurs les Noirs optèrent pour le *roque* ; la suite fut : 6. Fé3, é5 ; 7. d5, Ch5 ; 8. Dd2, Dh4+ ; 9. Ff2, Df4 ; 12. Dé2, Dg5 ; 13. g3, Ca6 ; 14. Fé3, Dé7 ; 15. 0-0-0, f5 ; 16. Rb1, Fd7 ; 17. Fh3, Cç5 ; 18. Dg2, Cf6 ; 19. *g4*. Avec les Blancs, Timman prit un léger et durable avantage mais dut concéder la nullité.

b) Ou 6. d5, Ch5 ; 7. Fé3, f5.

ç) *Si 6..., Cf-d7* ; 7. h4! ; si 6..., Cç6 ; 7. Fé3, 0-0 ; 8. d5, Cé7 ; 9. g4 et si 6..., ç6 ; 7. Fg5, Da5 ; 8. Dd2, Cb-d7 ou 0-0 ; 9. d5, çxd5 ; 10. çxd5, Ca6 ; 11. Cç1, Fd7 ; 12. a3 avec avantage aux Blancs.

d) Dans la partie Tal – Toluch (1957), la suite 7..., ç6 ; 8. Dd2, 0-0 ; *9.* d5, ç5(?) permit aux Blancs de passer rapidement à l'attaque : 10. g4, a6 ; 11. Cg3, Té8 ; 12. h4, Da5 ; 13. Fh6, Cf8 ; 14. h5, Dç7 ; 15. Fd3, b5 ; 16. 0-0-0. Il est clair que 9..., çxd5 est préférable au blocage du centre et à la *fermeture de la colonne ç*.

é) Une case douteuse pour le C-D. 9..., ç6 n'est plus possible à cause de 10. *dxé5, dxé5* ; 11. *Dxd8+*, Rxd8 ; 12. Fxb6+ mais 9..., 0-0 pouvait arriver (si 10. Fxh6, Cxé4 ; 11. Cxé4, Dh4+ et 12..., Dxh6).

f) Les Noirs *ont réussi à interdire* le grand roque des Blancs.

g) Si 12. b4, a3 suivi de Cf-d7 – Cé5.

h) Les Noirs roquent, satisfaits de l'ouverture de la colonne a.

i) Les Blancs ne sont pas mécontents de leur position (fort centre, avantage spatial).

j) Dans cette deuxième phase de la partie, les Noirs vont être incapables, malgré l'apparente solidité de leur position, de trouver un plan actif.

k) On voit à quel point, après ce joli saut du *C-R*, *les* Noirs sont positionnellement dominés et souffrent de ne pouvoir se dégager.

l) 16..., Cç5 perd après 17. Fxç5. Si *16...*, Cb6 ; 17. Fxb6, çxb6 ; 18. Dxd6.

m) Gagnant de plus en plus d'espace.

n) L'échange est nécessaire mais crée une faiblesse durable en ç7.

o) Première défense du pion arriéré.

p) Le Cd4 est, en effet, trop puissant.

q) La position des Noirs est toujours perdante.

r) Si 29..., g4 ; 30. Fxé5.

s) Si 30..., Txé5 ; 31. Txb6.

t) *Une démonstration impeccable* : fixation des faiblesses ; élimination du F sur cases blanches et entrée de la D, passage sur la colonne a des T, etc.

u) Si 33..., Téxé8 ; 34. Txb6.

v) La menace mat en h6.

w) Menace mat en h6.

x) Le plus simple.

y) Car si 50..., Txd7 ; 51. Txd7+, Rxd7 ; 52. Rf6, Rd6 ; 53. g5.

Solution de l'étude nº 1230.
H. Zakhodiakine. 1939. « 64 », premier et deuxième prix.

(Blancs : Rh4, Fé7, Pç7, g6, g5. Noirs : *Rç6, Th8, Ph7, h3.*)

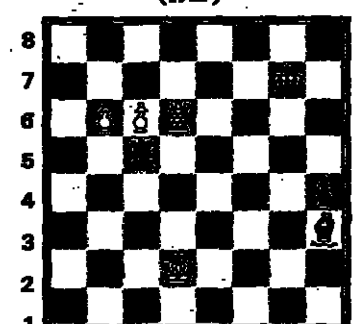
1. g7, h2 (les Blancs gagnent après 1..., Tg8 ; 2. Rxh3!, Rxç7 ; 3. Ff6!, Rd7 ; 4. Rg4, Ré6 ; 5. Rh5, Rf7 ; 6. Rh6, Ta8 ; 7. Rxh7) ; 2. gxh8=D, *h1=D+* ; 3. Rg3! (et non 3. Rg4?, Dé4+ nulle), Dg1+ ; 4. Rf4, Df2+ ; 5. Rg4!, Dg2+ ; 6. Rf5!!, Df3+ ; 7. Ré6, Dé5+ ; 8. Rf6, Dé4+ ; 9. Rf7, Dxh8 ; 10. Fd8!, Rd7 ; 11. ç8=D+!, Rxç8 ; 12. Ff6, h6 ; 13. g6 et les Blancs gagnent. Grandiose.

ÉTUDE

Nº 1231

H. MATTISON

(1929)



BLANCS (4) : Rd2, Td6, Pb6 et ç6.

NOIRS (4) : Rg7, Tç5, Fh3, Ph4.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1229

PROJECTEUR SUR L'ATTAQUE

Ce chelem a été réussi au cours du Grand National d'Amérique auquel dix mille équipes participent chaque année.

Nord : ♠ A 8 4 2 — ♡ A V 8 — ◊ A V 6 3 — ♣ 7 6

Ouest : ♠ D 7 3 — ♡ 7 4 — ◊ — — ♣ R D V 10 9 8 4 3

Est : ♠ V 9 — ♡ D 6 3 — ◊ R 10 9 8 5 4 2 — ♣ 2

Sud : ♠ R 10 6 5 — ♡ R 10 9 5 2 — ◊ D 7 — ♣ A 5

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
-	1 ◊	passe	1 ♡
4 ♣	4 ♡	passe	6 ♡

Ouest (Ira Herman) a entamé le 8 de Trèfle (pour faire un appel de préférence à Carreau), et Est a fourni le 2 de Trèfle (forcément un singleton). Comment Sud (Rothstein) a-t-il gagné ce petit chelem à cœur contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant estima que l'entame du 8 du Trèfle indiquait au partenaire une... coupe d'entrée à Carreau, et il en déduisit que le Roi de Carreau était mal placé. Il y avait donc un Carreau à perdre et, semble-t-il, un Pique, car il était peu probable que Dame Valet soient secs. Enfin, il fallait trouver la Dame de Cœur. Bref, une tâche presque surhumaine !

Après avoir pris avec l'As de Trèfle, Rothstein commença par tirer l'As de Cœur, puis il rejoua *le Valet de Cœur* qu'Est ne couvrit pas (ce qui ne changeait rien). Ayant franchi la première étape vers... l'Himalaya, le déclarant profita de ce qu'il était au mort pour jouer *le 3 de Carreau*. Est, froidement, fournit *le 8*, *et la Dame fit la levée* ; *ensuite* Sud réalisa le Roi de Cœur (pour faire tomber la Dame de Cœur), puis le Roi de Pique sur lequel Est jeta le Valet. Rothstein continua avec le 5 de Pique, et il se garda bien de mettre l'*As du mort car il savait* qu'Est avait encore un Pique, et l'essentiel était qu'il soit en main. Alors Est prit avec le 9 de Pique, mais c'était la seule levée de son camp car *il fut obligé de jouer Carreau* dans la fourchette As Valet du mort, et il permit ainsi à Sud de jeter son dernier Trèfle et d'atteindre le sommet.

Est aurait-il fait chuter le chelem *s'il s'était précipité sur le Roi de Carreau* au premier tour à Carreau ? Non, car *Rothstein*, après avoir tiré tous ses atouts et la Dame de Carreau, serait monté au mort grâce à l'As de Pique pour défausser non pas deux Piques (sur les Carreaux), *mais son dernier* Trèfle et un Pique, et *Ouest aurait été squeezé* à Pique et Trèfle sur le Valet de Carreau maître :

Nord : ♠ 8 ◊ V ♣ 7

Ouest : ♠ D 7 ♣ R — Est : ♠ V ◊ 10 9

Sud : ♠ R 10 6

La défausse d'Ouest libère le 10 de Pique ou le 7 de Trèfle...

Cette donne, qui a été publiée par le fameux expert anglais Kelsey, est aussi simple que dangereuse car, si vous n'êtes pas sur vos gardes, vous allez, par gourmandise ou par négligence, chuter une manche qui est sur table. Cachez les mains d'Est-Ouest pour vous mettre à la place du déclarant.

Nord : ♠ R 10 9 5 4 — ♡ A D 3 — ◊ V 6 3 — ♣ 6 4

Ouest : ♠ 8 2 — ♡ 10 9 8 5 — ◊ R 9 7 — ♣ R V 8 3

Est : ♠ V 6 — ♡ V 7 4 2 — ◊ A 10 2 — ♣ 10 9 5 2

Sud : ♠ A D 7 3 — ♡ R 6 — ◊ D 8 5 4 — ♣ A D 7

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	passe	2 ♡	passe
2 ♠	passe	3 SA	passe
4 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 10 de Cœur, *comment Kelsey propose-t-il de gagner quatre Piques contre toute défense ?*

Note sur les enchères

Nord jouait le Texas, et ses enchères sont faciles à interpréter : la réponse de « 2 Cœurs » garantissait cinq cartes à *Pique*, et le saut à « 3 SA » montrait que Nord avait cinq Cœurs et une distribution régulière.

A cause de son doubleton à Cœur, Sud a préféré la manche à Pique.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 303

L'EFFET BEZWERSJENKO

Tournoi de Tallinn, octobre 1986

Blancs : A. BEZWERSJENKO (URSS)
Noirs : V. KRISTA (Tchécoslovaquie)
Ouverture : française

1. 34-30	18-22 (a)	27. 44-40!	18-23 (k)
2. 30-25 (b)	12-18	28. 29×18	13×31
3. 40-34 (c)	7-12	29. 26×37	19-23
4. 45-40	19-23	30. 32-27 (l)	8-13
5. 31-26 (d)	1-7	31. 37-31	14-19
6. 50-45	14-19	32. 25×14	9×20
7. 25×14	9×20	33. 31-26	3-9
8. 32-28! (e)	23×32	34. 40-34	9-14
9. 37×28	10-14	35. 34-30! (m)	24-29
10. 41-37	16-21	36. 33×24	20×29
11. 46-41	21-27? (f)	37. 38-32! (n)	12-17
12. 35-30	27-32 (g)	38. 43-38	7-12
13. 38×27	22×31	39. 30-25 (o)	14-20 (p)
14. 36-27	17-22	40. 25×14	19×10
15. 28×17	11×31	41. 26-21 (q)	17×26
16. 30-25	31-36	42. 47-41 (r)	36×47
17. 37-32	20-24	43. 49-44	47×33
18. 42-38	4-9	44. 39×17! (s)	29-33
19. 48-42	18-23	45. 45-40	10-14
20. 32-28! (h)	23×32	46. 44-39	33×44
21. 38-27	12-18	47. 40×49	14-19
22. 40-35	8-12	48. 17-12	6-11
23. 42-38	2-8	49. 12-8	11-17
24. 41-37	15-20 (i)	50. 8-2	17-22
25. 37-32	5-10	51. 27×18	aband.
26. 34-29! (j)	10-15		

NOTES

a) Une réplique dans la perspective de contrôler rapidement le centre.

b) Pour tenter de s'opposer à cette stratégie, les Blancs poursuivent parfois par 2. 33-28 (25×34) ; 3. 40×29 et le jeu s'engage, entre autres multiples possibilités, dans le début 3. ...(17-21)) ; 4. 39-34 (21-26) ; 5. 43-39 (15-20) ; 6. 38-33 (20-25) ; 7. 42-38 (14-20) ; 8. 45-40 (19-24) ; 9. 35-30 (24×35) ; 10. 29-23 [discutable sinon douteux] (18×29) ; 11. 33×15 (10-14) ; 12. 34-29, etc. [Ottink-Wiersma, Amsterdam, novembre 1986.

On observe aussi, depuis quelques années, la variante 2. 40-34 (19-23) ; 3. 31-27 (22×31) ; 4. 36×27 (20-25) ; 5. 30-24 (23-28) ; 6. 32-23 (25-30) ; 7. 34-25 (14-20) ; 8. 25×14 (9×18) ; 9. 41-36 (10-14) ; 10. 46-41 (17-21) ; 11. 37-32 (11-17) ; 12. 35-30 (7-11), etc. [JVD. Wal-Geurtsen, Utrecht, mars 1986.

c) Le théâtre opérationnel prend, dès le troisième temps, de multiples visages en fonction souvent du style et de la personnalité des maîtres. Ainsi 3. 31-26 (19-23) ; 4. 33-29 (23×34) ; 5. 40×29 (7×12) ; 6. 37-31 (1-7) ; 7. 32-27 (13-19) ; 8. 39-34 (18-23) ; 9. 27×18 (17-21) ; 10. 26×17 (11×33) ; 11. 29×18 (12×23)), une profonde hémorragie, etc. [Rob Clerc-Macodou N'Diaye, championnat du monde 1986] ou, à titre de second exemple, 3. 32-27 (7-12) ; 4. 37-32 (1-7) ; 5. 31-26 (22×31) ; 6. 26×37 (18-22) ; 7. 40-34 (13-18) ; 8. 44-40 (8-13) ; 9. 50-44 (16-21) ; 10. 34-29 (20-24) dans le dessein d'exploiter la faiblesse des pions blancs à 25 et 35, en position passive, etc. [Leloup-Guinard, championnat de Paris, 1980].

d) Une esquisse de mouvement d'enveloppement et l'indice d'une tranquille assurance du maître soviétique.

e) Contrôle le centre et imprime, grâce à la *présence de pion à 26*, une forte pression sur l'aile droite adverse.

f) Ce placement d'un pion taquin à 27 répond à la logique : réduire cette pression.

g) Un acte défensif pour brouiller le jeu du redoutable Soviétique, mais qui génère une faiblesse puisque le fantassin à 31 se trouvera alors coupé de sa formation.

h) Alors que bien des capitaines auraient joué 20. 33-29 ou temporisé, Bezwersjenko, lui, nous offre un coup positionnel imaginatif.

i) 24. ... (19-23) demeure interdit et si 24. ... (18-23) les Blancs doivent étudier les lointains prolongements de l'enchaînement par le trèfle : 25. 34-29 (23×34) ; 26. 39×30, avantage positionnel aux Blancs.

j) Prenant *l'aile* gauche des Noirs en tenaille : pions blancs à 25, 29 et 35.

k) Presque forcé pour se dégager prestement de cette étreinte.

l) A ce stade du milieu de partie, le maître soviétique reprend le fil conducteur de son plan d'ensemble en amorçant un mouvement d'enveloppement sur sa gauche.

m) Le coup juste, dans la logique de la stratégie après 34. ... (9-14).

n) Coup de position dantesque qui interdit cinq continuations : 37. ... (15-20), 37. ...(14-20), 37. ...(29-34), 37. ...(13-18) et 37. ...(6-11).

o) Interdit 39. ... (19-24), les Blancs remportant le combat par un envoi du pion 36 à dame : 40. 26-21! (17×26) ; 41. 47-41 (36×47) ; 42. 49-44 (47×33) ; 43. 39×17!, etc. + passage à dame.

p) Désarçonné de toutes part, le maître tchécoslovaque livre la combinaison vue ci-dessus. Une *combinaison simple*, qu'explique l'emprise, l'effet Bezwersjenko.

q) Le premier temps.

r) L'envoi à dame.

s) La voie du bonheur vers les cases où le pion à 17 sera promu dame.

JEAN CHAZE.

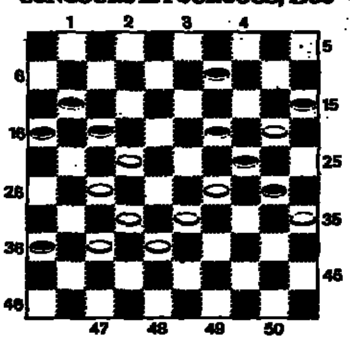
● *Pour obtenir la liste des principaux ouvrages didactiques et recueils en langue française, les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment A, boulevard de Paste, 07000 Privas. Sur demande sont joints gracieusement deux opuscules conçus par la FFJD pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation.*

PROBLÈME

E. Repetto (Le Cannet)

3ᵉ prix (A)

CONCOURS R. FOURGOUS, 1986



Les Blancs jouent et gagnent.

Une succession ininterrompue de déroutantes pointes animent un feu d'artifice inédit.

● Solution : 27-21!! (17×39*) [forcé car si (16×18) 37-31 (36×27) 32×3 + immédiat] 37-31!! (24×42) [prise majoritaire prioritaire] 35×4! (16×38,a) 4-27!! (15×24) 27×16! [sur le thème, à ce stade, du coup du marquis] (36×27) 16×47!,+]. a) (36×38) 4-27!! (15×24) 27×2 (16×27) 2×47!, +.

mots croisés

Nº 460

Horizontalement

I. Assurent la majorité. – II. Reprit. Idée vague. – III. Note. Hantent le Tout-Paris. Là où il y en a on trouve aussi un opposé. – IV. Habille à ravir. Il s'intéressa à l'Espagne. – V. N'a rien d'une saison en enfer. Aimait son petit chéri. – VI. Mettais dans les dettes. Note. *Conjonction*. – *VII Enferment* ou séparent. Ne sont pas très cultivées, mais prêtes à l'être. – VIII. Arrivée après le croissement. Annoncé. – IX. En un sens, il n'a rien contre la vie en communauté. *Le* crabe en a. – X. Témoignent à l'état brut.

Verticalement

1. Suivez leurs conseils sans trop les fréquenter. – 2. Payent. – 3. Conjonction. On l'étonnera difficilement. – 4. Il vaut mieux qu'elle soit spontanée qu'imposée. – 5. Rendra beau. En un sens, une belle organisation. – 6. Ses costumes se démodent peu à peu. Ne voulus pas reconnaître. – 7. Homme d'affaires. – 8. C'est dans la tête. Viendra. – 9. En drap. On peut aller *loin*, avec ça, si on en a le temps. En trop. – 10. Ah ! punaise. Début d'alphabet. – 11. Esprit. Bouleverse les esprits. – 12. Européen. Une belle histoire de voyage. – 13. Cabriolets de luxe.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I													
II							■						
III			■						■				
IV						■						■	
V										■			
VI								■			■		
VII					■								
VIII									■				
IX						■							
X													

SOLUTION DU Nº 459

Horizontalement

I. Indépendance. – II. Norias. Email. – III. Quart. Apaisa. – IV. Urge. Amasses. – V. Ire. Amers. Lt. – VI. Sienne. Tarai. – VII. It. Torve. AIC. – VIII. Centimes. – IX. Ego. Sûrement. – X. Urce. Meneuse. – XI. Réouvertures.

Verticalement

1. Inquisiteur. – 2. Nourrit. Gré. – 3. Dragée. Coco. – 4. Eire. Nte. Eu. – 5. Pat. Anons. – 6. Es. Amertume. – 7. Ame. Virer. – 8. Département. – 9. Amassa. Emeu. – 10. Nais. Rasseur. – 11. Ciselai. Nse. – 12. Elasticités.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

Nº 460

Les anacroisés sont des mots croisés dont *les définitions* sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots *figurent* dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

Horizontalement

1. DEILMOP. – 2. AACDFR. – 3. AEEELST (+ 1). – 4. ELNOSTT. – 5. AEHPRRS. – 6. EEDMNR. – 7. EIINNOPR. – 8. ABEIIMQU. – 9. EEENORSU (+ 2). – 10. DDEEIRS. – 11. AEEIORRT. – 12. EENOSST. – 13. EGINPR. – 14. ACERRTTU (+ 1). – 15. AEELOTU. – 16. AEINOST (+ 2). – 17. AINSTT (+ 1). – 18. ACERRST (+ 1).

Verticalement

19. CDEEILV. – 20. ANOPTT (+ 2). – 21. EIILNS. – 22. CEHILN (+ 1). – 23. DEIORST (+ 1). – 24. AEMNOOTT. – 25. EEEMNRT. – 26. BINORS (+ 2). – 27. DEIIOPRT (+ 1). – 28. AEEIPQSU. – 29. EEHOSSU. – 30. EEFNORU. – 31. BEEILNNY. – 32. DEEELRS. – 33. AEENRRS (+ 1). – 34. AENORS.

SOLUTION DU Nº 459

1. *CATHODE*. – 2. *ODONATE*, insecte à larve aquatique. – 3. ACHIGAN, perche canadienne. – 4. CORONER (CROONER). – 5. CULIERE (RECUEIL). – 6. ENRHUMER. – 7. SEGALAS (SALAGES). – 8. NOLISAI (INSOLAI, LIAISON). – 9. ENEMAS (AMENES, EMANES). – 10. NAIADES. – 11. PLANISME. – 12. OPTIQUE. – 13. EPLUCHE (PELUCHE). – 14. OASIENNE. – 15. SODOKUS, maladie infectieuse d'Extrême-Orient. – 16. NUDISTE (DESUNIT, ENDUITS, NUDITES). – 17. FLASQUE (FLAQUES). – 18. OXONIUM, ion. – 19. CAATINGA, formation végétale du nord-est du Brésil. – 20. ORTOLANS. – 21. THRILLER. – 22. ENNEADES, groupe de 9. – 23. OGRESSE. – 24. NEANTISE (TANNISEE). – 25. ENERGIE (INGEREE, RENEIGE). – 26. AMPOULE. – 27. MODELAS (MODALES). – 28. OCCULTA. – 29. SOCIAUX. – 30. ANTIENGIN (INGENIANT). – 31. APERTURE, ouverture du canal buccal pendant l'articulation. – 32. ERREPSINE (INESPERE, PERINEES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



TRT-TI, c'est l'alliance de deux forces complémentaires : d'une part, TRT, à la pointe des télécommunications ; de l'autre, PHILIPS, grande puissance de l'électronique avec son exceptionnelle capacité de recherche.

TRT-TI, c'est un nouveau partenaire : il offre à votre entreprise sa double compétence, en ingénierie de réseaux et en applications informatiques.

Objectif : réaliser ensemble la grande mutation de l'informatique et des télécommunications. Construire un nouvel univers où les données circulent beaucoup plus vite, et beaucoup plus loin ; où tous les matériels et tous les systèmes deviennent compatibles.

TRT-TI, c'est un partenaire unique pour vous. Pour que dans votre entreprise, la téléinformatique devienne le nerf de l'action.

TRT-TI : le nerf de l'action.

TÉLÉCOMMUNICATIONS ET INFORMATIQUE

TRT TI

5, square Max Hymans 75015 Paris. Tél : (1) 43 20 15 02

Sports

ROLAND GARROS
PARIS

TENNIS : les Internationaux de France

Aux larmes, citoyennes

Choc des générations et des styles. La finale dames des Internationaux de France mettra aux prises, samedi 6 juin, Steffi Graf, âgée de dix-sept ans, et Martina Navratilova, âgée de trente et un ans. Droitière, l'Allemande de l'Ouest, qui a éliminé l'Argentine Sabatini, essaiera de gagner son premier titre du grand chelem. Gauchère, l'Américaine, qui a battu sa compatriote Evert, tenante du titre, tentera de s'imposer pour la troisième fois à Paris.

Pour être de première classe, un enterrement n'en est pas moins triste. Pleurons donc Chris Evert dont les funérailles ont été ordonnées en grandes pompes, jeudi 4 juin, par Martina Navratilova. Ci-gît sur le central de Roland-Garros une Américaine sept fois championne des Internationaux de France, foudroyée en sa trente-troisième année. L'épitaphe pourrait paraître cruellement brève pour une carrière aussi longue. Comment en formuler une autre ?

Chris Evert avait perdu auparavant bien des matches contre l'ex-Tchécoslovaque, trente-sept pour être précis, depuis leur première rencontre dans un tournoi de seconde zone à Akron (Ohio) en 1973. Elle en a même perdu sur des scores plus sévères que le 6-2 6-2 de ce jeudi crépusculaire. Mais c'était en un autre temps. Le temps où, pour finir, il n'y avait qu'elle et Martina sur la scène où elles faisaient la course seules en tête. Ce temps-là est révolu.

Chris Evert s'est fait rattraper par le peloton. Il lui faut pédaler avec le groupe de chasse. Bref, pour la première fois depuis les Internationaux des Etats-Unis 1981, elle se trouvait face à Navratilova pour un match qui n'était pas la finale.
Et l'enjeu était énorme : il s'agissait de désigner celle des deux qui monterait au feu de la jeune génération samedi pour la finale. Une rude tâche.

Naguère, le défi l'aurait survoltée. Au début des années 80, Tracy Austin et Andrea Jeager avaient déjà tenté de renverser la douairière. Ephémère révolution de palais. Chris Evert avait promptement remis de l'ordre à la cour du roi classement. Aujourd'hui pourtant elle n'est plus de taille à ces petits jeux.

En avait-elle conscience ? Sa compagne de route, Martina Navratilova, c'est-à-dire la rivale à laquelle elle ne voulait surtout pas laisser le dernier mot, s'est chargée de lui mettre les points sur les i : « *c'est fini n-i n-i* ». Ce fut asséné avec ménagement – entre grandes dames on sait se rendre des points quand l'arbitrage est défaillant – mais fermement. Chaque point gagnant, chaque break voulait dire en substance : « *Tu vois bien, ton passing, de revers est rouillé. Ton jeu de fond de court ne tient plus la route, tu ne cours plus assez vite. Il est temps de tourner la page. Commence un autre chapitre de ta vie et n'aie crainte, je m'occupe des petites pestes.* »

A-t-elle entendu le message Chrissie ? A-t-elle compris qu'une championne de son standing, c'est-à-dire une reine des courts, ne doit pas déchoir ? Sans doute pas ! Elle a annoncé qu'elle allait se préparer pour Wimbledon. Mais sera-t-elle sur le gazon autre chose qu'un zombie ?

Ironie du sort, il y a fort à parier qu'elle-même ne voulait pas dire autre chose que « *attention, casse-cou !* » à Navratilova lors de cette demi-finale. Depuis le début du tournoi, Chris Evert répétait à chaque occasion sur Martina qu'elle n'arrivait pas à revenir à son meilleur niveau en dépit d'un entraînement forcené depuis le début de l'année.

Celle-ci n'esquivait d'ailleurs pas les questions sur son après-tennis. On apprit ainsi qu'entre autres elle voulait retourner voir les requins de la grande barrière de corail en Australie. Mais pour réaliser ses projets touristiques elle n'a pas pour autant abandonné toute ambition sportive.

On pouvait en mesurer l'étendue à deux faits : d'une part Navratilova a adopté une raquette plus lourde qui lui permet de donner plus d'effet à la balle ; d'autre part, elle a rappelé comme conseillère Renée Richard, qui l'avait entraînée avec succès jusqu'en 1983. Et après deux premiers tours assez laborieux, Navratilova avait retrouvé le formidable abattage qui en a fait l'incontestable numéro un mondial ces six dernières années.



Détentrice du record des victoires à Roland-Garros, Chris Evert a été l'ombre d'elle-même en demi-finale contre Martina Navratilova.

L'atmosphère tennistique est d'ailleurs ainsi faite que l'Américaine ne perdra pas ce rang établi par ordinateur si elle est battue samedi en finale. Affaire moyenne. Steffi Graf devra encore gagner à Wimbledon dans un mois pour espérer pouvoir la dépasser.

Statistiques sibyllines

Mais n'anticipons pas. Graf a battu jeudi Gabrielle Sabatini en demi-finale. Cette trente-huitième victoire consécutive en sept tournois était statistiquement prévisible puisque la blonde allemande avait remporté les six matchs précédents contre la brune argentine. Pourtant, ce ne fut pas une mince affaire. Plutôt une énorme tranche de tennis. Car le grand coup droit de Graf tomba curieusement en panne au cours de la partie. Impossible de tenir la balle dans le court.

Et Sabatini en profita pour grignoter des points, accumuler des jeux, accrocher des sets. Dans la troisième manche, elle servit même pour le match à 5-3. Mais miraculeusement, à ce moment précis, Steffi administra deux énormes gifles à la balle, des coups terribles qui coupèrent les jambes à Sabatini et firent basculer le match.

Elle en pleura d'avoir vu ainsi la finale lui passer sous le nez, la belle Argentine. Mais qui versera des larmes samedi après-midi ? Les statistiques dans ce cas sont sibyllines. Navratilova a déjà battu Graf cinq fois en sept matchs. Celle-ci a gagné lors de leur seule rencontre sur terre battue et lors du tournoi de cent vingt-huit concurrents en Floride. Elle-même a également eut deux balles de match contre Navratilova en demi-finale des derniers Internationaux des Etats-Unis. En clair, sa jeunesse athlétique a tout pour mettre en difficulté l'Américaine, qui ne voudra perdre à aucun prix.

Qui s'en plaindrait ? Sûrement pas le public. Avec Navratilova-Evert il a tiré un trait sur les dix dernières années du tennis féminin. Et Graf-Sabatini ont ouvert en beauté le chapitre des années 90.

ALAIN GIRAUDO.

Résultats du jeudi 4 juin

DAMES
(demi-finales)

● S. GRAF (RFA, 2) b. G. SABATINI (Arg., 8), 6-4, 4-6, 7-5.

● NAVRATILOVA (EU, 1) b. C. EVERT (EU, 3), 6-2, 6-2.

DOUBLE MESSIEURS
(demi-finales)

● FORGET-NOAH (Fr.) b. FLEMING-DONNELLY (EU), 2-6, 6-4, 6-1, 6-1.

● JARRYD-SEGUSO (Suède-EU) b. TOUS-LOPEZ MAESO (Esp.), 4-6, 6-1, 5-7, 6-2, 6-3.

● **ATHLÉTISME : défaite de Moses.** – L'Américain Edwin Moses qui n'avait pas été battu sur 110 mètres haies depuis le 26 août 1977, a été devancé, jeudi 4 juin à Madrid, par son compatriote Danny Harris, vainqueur en 47 s 56. Le recordman du monde (47 s 02), qui restait sur une série de cent vingt-deux victoires consécutives, a buté sur la dernière haie alors que son adversaire était en tête.

● **BASKET-BALL : championnat d'Europe.** – Pour son deuxième match, l'équipe de France a enregistré une deuxième défaite contre l'URSS (107-78), jeudi 4 juin à Athènes.

Du simple au double

A John McEnroe, le double reconnaissant. L'Américain, qui n'avait certes pas besoin de cela pour vivre, a réhabilité le genre. Avec son compère Peter Fleming, un virtuose de la spécialité, Big Mac a, pendant des années, systématiquement joué en double. Avec Fleming, ou avec d'autres, il a gagné soixante-trois tournois et perdu dix-neuf autres finales.

L'exemple était donné. Massivement, depuis des années, les meilleurs joueurs de tennis qui se désintéressaient de la question et laissaient ces tournois parallèles aux chasseurs de primes moins doués ou vieillissants, y sont revenus.

Un peu comme l'on retournerait vers le court de récréation ou vers cette forme plus plaisante de l'entraînement sans douleur. Comment travailler son service-volée en s'amusant et qui plus est, bien payé pour le faire ?

A ce jeu, à cette nécessité devenue une vogue, plusieurs équipes de grande valeur se sont astreintes cette année encore à Roland-Garros. Ainsi, Mats Wilander, associé à son compatriote Nyström. Ainsi un autre Suédois, Jarryd, faisant équipe avec l'excellent Américain Seguso. Ainsi, enfin, Yannick Noah et Guy Forget qui forment aujourd'hui un tandem exceptionnel et joueront la finale de Roland-Garros.

Les deux Français font équipe dès qu'ils le peuvent. Noah, associé auparavant à Henri Leconte, a, depuis 1986, cet autre gaucher pour partenaire, Guy Forget qui semble s'être délibérément orienté vers la spécialisation.

Peut-être même un peu trop. En effet, le joueur marseillais, arrivé en 1986 à un rang remarquable chez les joueurs de simple, en vingt-quatrième mondial au mois de juin dernier, n'a pas obtenu depuis, dans ce domaine, de résultats probants et dignes de son rang. Son élimination à Roland Garros dès le premier tour des simples n'a fait que confirmer cette reculade.

Mais en double, avec Noah de préférence, où quand le numéro 1 français n'était pas disponible avec successivement une bonne dizaine d'autres joueurs, Guy Forget, en 1986 et début 1987, n'a cessé d'accumuler les victoires ou les places de finaliste.

Guy Forget est un professionnel. Et même un professionnel comblé. Car cette carrière vaguement parallèle, souvent considérée avec un rien de commisération, peut se traduire tout autrement en chiffres.

Le Conseil international des joueurs de tennis professionnels publie chaque année des statistiques très précises sur les gains réalisés en tournoi par chacun. Guy Forget, dans cette distribution des prix pour 1986, tient un rang surprenant : le huitième mondial, avec une somme globale de 504 820 dollars.

Juste derrière Noah. Et devant quelques joueurs plus célèbres, Leconte, Jarryd, Mecir, Connors, McEnroe, Pernfors, Mayotte, etc.

Cela valait effectivement la peine de s'intéresser aux doubles, genre dans lequel, avec son service, sa volée et ses très bons retours, Guy Forget compense aisément son grand point faible, les déplacements latéraux.

Devenu ainsi le partenaire le plus sollicité, il forme avec Yannick Noah, fameux plus, un ensemble redoutable nettement en tête du classement du grand Prix à l'heure actuelle.

Forget et Noah se sont qualifiés jeudi soir pour la finale de Roland-Garros, en éliminant sans excessive difficulté (2-6, 6-4, 6-1, 6-1), les Américains Fleming-Donnelly, excellents mercenaires du genre.

Les deux Français joueront donc la finale contre Jarryd et Seguso vainqueurs des Espagnols Tous-Lopez Maeso (4-6, 6-1, 5-7, 6-2, 6-3), trois ans après celle remportée en 1984 par l'équipe Noah-Leconte. La qualité de l'équipe française, préparant ainsi le prochain match de coupe Davis contre la Suède, peut lui permettre de l'emporter. Et d'empocher au passage la somme de 451 000 F destinée aux vainqueurs. Ce qui, indubitablement, aide aussi aux vocations.

PIERRE GEORGES.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Meeting de Saint-Denis. Jeudi 11 juin (Canal Plus à 20 h 30).

Paris-Colmar à la marche. Départ mercredi 10 juin de Montreuil.

Basket

Championnat d'Europe. Jusqu'au 14 juin à Athènes.

Cyclisme

Tour d'Italie. Jusqu'au dimanche 14 juin. (Antenne 2 à 18 h 15).

Escrime

Masters d'épée. Au Palais des sports de Paris. Samedi 6 juin (Antenne 2, à 14 h 55, « Les jeux du stade »).

Golf

Open de France. Du 11 au 14 juin à Saint-Cloud.

Motocyclisme

Championnats du monde de vitesse. Grand Prix d'Autriche. Dimanche 7 juin à Salzbourg.

Rugby

Coupe du monde. Antenne 2 en direct : Ecosse - Nouvelle-Zélande, samedi 6 juin à 5 heures ; France - Fidji, dimanche 7 juin à 5 heures ; Australie - Irlande, dimanche à 7 heures ; Pays-de-Galles - Angleterre, lundi 8 juin à 7 heures.

Tennis

Internationaux de France. Jusqu'au dimanche 7 juin à Roland-Garros. TF 1, samedi finale dames à partir de 13 h 45. Dimanche à 15 h 20, finale messieurs.

Un article du secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports

Universitaire et sportif, c'est possible

par Christian Bergelin

Un million cinq cent mille cyclistes du dimanche sillonnent les routes de France chaque weed-end, des milliers d'hommes et de femmes se transforment à longueur d'année en émules d'Alain Mimoun dans des marathons ou semi-marathons endiablés, la Fédération française de tennis regroupe un million et demi de licenciés, mais le chiffre des pratiquants est à multiplier par 4 ou 5.

La frénésie du sport saisi les Français. Ils découvrent leur corps. Ils sont près de vingt-trois millions dans ce cas.

Il n'est pas de mon propos ici de me livrer à une analyse sociologique du phénomène. On peut néanmoins supposer que cet engouement nouveau n'est pas à confondre avec la mode et qu'il répond à des motivations individuelles profondes, ainsi qu'à des nécessités révélées par l'évolution de notre civilisation.

Ce qui me frappe, c'est la proportion importante de cadres supérieurs, patrons d'entreprise, membres de professions libérales qui découvrent, parfois sur le tard, les vertus du sport (48 % des engagés au Marathon de Paris selon le sociologue Michel Faure, rapporté par le journal *Libération*).

C'est d'autant plus troublant qu'à peine 3 % des étudiants participent à la vie de leur association sportive. Ce paradoxe devrait s'estomper à échéance de quelques années. L'accueil réservé par les élus locaux aux « contrats bleus » (qui offrent dès septembre 1987 aux enfants de six à douze ans la possibilité de découvrir le sport pendant quatre à huit heures par semaine) est enthousiaste. Un million et demi d'enfants, jusque-là peu concernés, vont s'initier par le jeu et donc prendre goût à une pratique sportive dont on peut penser qu'elle laissera des traces heureuses à l'âge adulte, tant au plan de la santé que des modes de vie.

Nous sommes entrés sans en être toujours conscients dans l'âge d'or du sport. Ce sport que nos traditions éducatives, notre culture ont méprisé tout au long de notre histoire, quelles que fussent les initiatives de précurseurs comme de Coubertin, Amoros, inspirés par le modèle éducatif anglo-saxon.

L'opinion publique impose d'elle-même une plus grande imprégnation du sport dans notre système éducatif. Mais celui-ci est tellement lourd, tellement peu flexible, que sa réforme ne peut se faire par une mutation fondamentale décidée par tel ou tel ministre. Le poids des habitudes, celui des rythmes quotidien, hebdomadaire, annuel, auxquels nous nous soumettons, rendent difficile la mise en œuvre d'un autre aménagement du temps, qui permettrait à l'enfant ou à l'adulte une répartition plus équilibrée des moments de loisirs sportifs et de pratiques compétitives.

Chacun reconnaît que le sport doit prendre sa place dans l'organisation de notre vie, partagée entre le travail et les loisirs, mais il n'est pas simple sociologiquement et politiquement, ou corporativement, de l'imposer.

Pourtant, pas un parent d'élèves, pas un éducateur ne conçoit que l'école, l'Université ne doivent s'adapter pour coller au plus près à l'évolution du monde moderne et à faire en sorte que les individus y soient plus performants, dans un univers en guerre économique, mais aussi plus libres et plus heureux.

Cependant nombre d'indicateurs permettent de supposer que l'évolution s'accélère. J'en veux pour preuve les heureuses initiatives prises par nombre d'universitaires pour faciliter dans les grandes écoles et les universités l'accès des étudiants aux sports. Il est vrai que les conditions de compétitivité des entreprises révèlent de plus en plus la nécessité pour elles-mêmes d'être inspirées par « l'esprit sportif » autour des notions de performance, record, compétition, résultats et de transmettre un nouvel état d'esprit aux acteurs économiques.

Nombre de présidents d'université militent aujourd'hui en faveur d'une compatibilité des temps d'étude et des temps consacrés au sport. Nous sommes encore loin de la conception américaine ou anglo-saxonne du problème, mais nous nous en approchons.

Ainsi, ce n'est pas par hasard que je vais très prochainement, en étroite liaison avec mon collègue Jacques Valade, ministre délégué auprès du ministre de l'éducation nationale chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, sceller un accord avec dix-neuf présidents d'universités françaises afin d'apporter une réponse adaptée aux problèmes des athlètes de haut niveau jusque-là trop souvent confrontés à la sortie du lycée à un choix dramatique entre le sport ou les études.

A partir de l'exemplarité des mesures qui seront arrêtées selon les principe du conventionnement avec le mouvement sportif, c'est un enjeu et un nouveau défi pour l'Université.

Celle-ci devrait, en bout de chaîne du système éducatif, permettre une large diffusion du sport auprès des étudiants qui, non concernés par le haut niveau, n'en trouveraient pas moins dans une pratique modérée une valorisation pour une entrée performante dans la vie professionnelle, mais aussi dans la vie tout court.

Culture

ARTS

« L'époque, la mode, la morale, la passion », à Beaubourg

Le dernier salon officiel

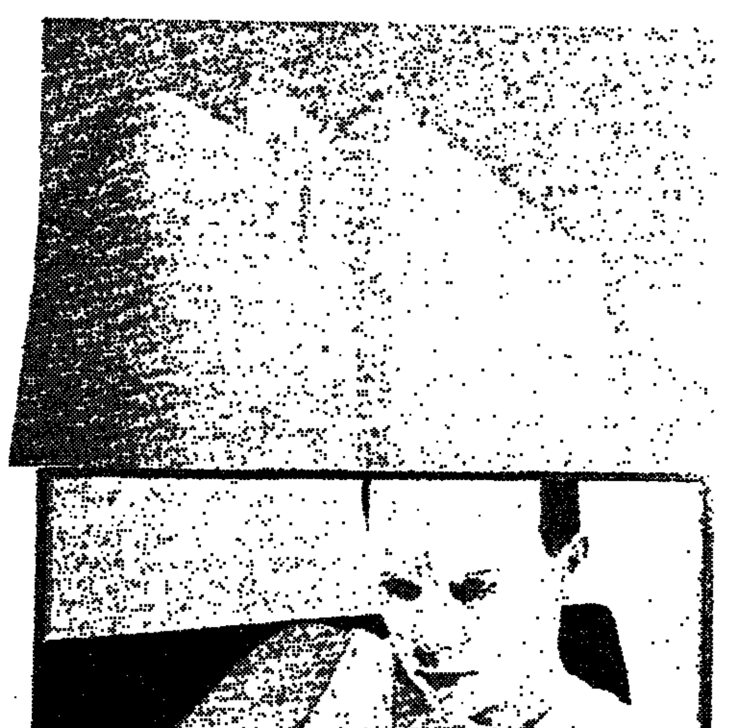
Dernier épisode des dix ans du Centre Pompidou, l'exposition de soixante artistes qui seraient les maîtres de l'art d'aujourd'hui. Les novateurs y sont bien rares, et les académiques légion.

« L'époque, la mode, la morale, la passion. » On a beau savoir, ou apprendre, que l'énumération est de Baudelaire et qu'il désigne ainsi le « relatif », le « circonstanciel » de la beauté, il n'en reste pas moins un sentiment de confusion. Qu'expose-t-on donc sous un label si général ? Heureusement, il y a un sous-titre, « Aspects de l'art d'aujourd'hui, 1977-1987 ». Aussitôt, on se rassure. Il s'agit donc d'un panorama de la décennie qui a vu les débuts du Centre Pompidou et son triomphe d'institution démesurée. Il s'agit d'exposer l'histoire de dix années, sans guère de recul – exercice périlleux, entreprise dangereuse d'ordinaire, et plus dangereuse encore quand elle s'applique à l'actualité, à des toiles trop fraîches et des idées trop neuves.

On imaginerait volontiers que les trois conservateurs chargés du projet ont connu bien des craintes avant de décider de ne pas décider. Puisque l'art vit dans la confusion, que le vent tourne sans cesse, que le désordre semble régner, ils se sont résolus à imiter la confusion, à mimer le désordre. Et donc à composer un immense labyrinthe. Sur deux étages, à l'aide de salles, de corridors, de réduits, de placettes et de culs-de-sac, ils ont construit un dédale. Celui qui le parcourt éprouve physiquement l'incohérence de l'époque, l'éclectisme des modes, le capharnaüm des passions. Et de morale là-dedans, il faut craindre qu'il n'en trouve pas – ou qu'il ne trouve pas la bonne.

Son errance n'est point cependant si pénible. Il arrive, au gré de rapprochements adroits, d'artifices de mise en scène, qu'une unité, ou un semblant d'unité, se crée. Viallat se révèle – à juste titre ? – le cousin de Tony Cragg : tous deux morcellent et répètent à la fois. Flanagan, Cucchi et Garouste font un trio, par la vertu d'une perspective le long d'un couloir. C'est, pense-t-on, qu'ils sont tous les trois retournés à la figure... Ainsi, de cellules en enfilades, on passe, tourne, se perd, se retrouve, se repère, mais avec plaisir, dans un labyrinthe confortable et, si l'on peut dire, aimable.

Avec d'autant plus de plaisir, il est vrai, que les invités sont du meilleur monde, tous célèbres, ou presque. C'est ici le raout joliment raffiné de la *jet art society*, stars en tête, ou, si l'on préfère, le bal chez les Guermantes version années 80. Le grand ancêtre De Kooning est venu, il est là, trônant dans un coin. Pas loin, le maestro Stella fait des siennes, on se le montre du doigt en tremblant. Leur suite est brillante et cosmopolite, toutes nations confondues, de l'Allemand Kiefer à l'Italien Merz, ou à l'Américain Schnabel. Et d'autres Allemands, Polke, Baselitz, Richter. Et Morley, et Gilbert and George, et Longo. Même Jenney, d'habitude invisible.



« Pressure », Robert Longo, 1982

Carré blanc sur mur blanc

On se croirait à la Dokumenta, à Venise et à Soho tout à la fois, à la grande fête des gloires, même des gloires trépassées, puisque Beuys est là, dans son tombeau doré, tout comme Guston et Dubuffet. Avait-on jamais vu distribution plus brillante au Centre Pompidou ? Assurément, non.

Dans ce cortège de premiers rôles, il reste quelques égarés, que l'on reconnaît à leur mine un peu pâle. Leurs œuvres souffrent de voisinages écrasants – ou pis : elles passent parfaitement inaperçues. N'importe : tout doit être sacrifié au coup d'œil, tout doit finir en feu d'artifice. Et celui-ci, il faut en convenir, a de quoi éblouir.

Il éblouit donc. Il n'aveugle pas cependant, ou pas autant qu'il le faudrait pour dissimuler que cette parade luxueuse n'est pas le panorama véridique des dix dernières années. Et c'est ici que l'on doit en revenir à l'effet de désordre et à l'éclectisme affiché de l'exposition. Si belle soit-elle, elle est trompeuse, la parade incomplète, l'incohérence feinte, le désordre bien moins innocent et « objectif » qu'il ne le paraît.

La morale de l'histoire, telle qu'elle est suggérée, se résume ainsi : depuis dix ans, il ne se passe plus rien qui vaille en dehors de la tradition de Duchamp, des écoles du presque rien, de la dérision ou de la parodie. Autrement dit : la peinture et la sculpture ne se survivent plus qu'en se pastichant ou en demeurant fidèles au minimalisme ou au conceptuel des années 60-70. Il est entendu, naturellement, que les « retours à la figure » et autres « transavantgardes » ne font qu'illustrer ce parti pris en ridiculisant ce qu'elles feignent d'exalter – le sujet, la manière, la culture, les beaux-arts en somme.

Regardez les dates de naissance : s'il reste des peintres, abstraits ou figuratifs, ce sont des peintres « historiques », comme De Kooning et Soulages, témoins de l'expressionnisme abstrait, ou des peintre morts, tels Dubuffet et Guston. Les peintres pop ? Jasper Johns ? Inconnu, Wesselman ? Porté manquant, Rauschenberg ? Aux oubliettes. On les croirait disparus, alors que, pendant ces fameux dix ans, ils n'ont cessé de travailler et de se renouveler. De cela, le visiteur ne doit rien savoir, convaincu que tout part, comme le suggère l'ordre profond de la visite, de Ryman – le carré blanc sur le mur blanc, – de Judd et de Morellet, pour finir avec Lavier – le mur blanc sur mur blanc, – Buren, Toroni ou les néo-dadas façon Vermeiren.

Ces minimalistes ou conceptuels n'admettent dans leur salon que les peintres les plus « déconstructeurs », Viallat ou Bertrand, ou les pasticheurs dont le travail à froid démontre que la peinture n'est plus qu'exploitation de procédés et citations à l'infini. Ainsi de Julian Schnabel, pompier claironnant, de Clemente, de Garouste ou de comparses moins brillants, tels Borofsky. Comme ce qui vaut pour la peinture doit valoir pour la sculpture, place n'est faite qu'aux adeptes du tronc mal dégrossi couché dans un coin à la Toni Grand ou à ceux du kitsch néo-Second Empire style Flanagan.

Or, il se trouve que cela, qui appartient à l'époque et à sa mode, n'est ni toute la mode ni toute l'époque. Il se trouve aussi qu'il existe, aux Etats-Unis, en Espagne ou en France, des artistes qui ont renoncé au nihilisme. Mais ni Donald Sultan, ni Miguel Barcelo, ni d'ailleurs aucun autre Espagnol, ni même les Français venus de Support-Surface, n'ont été conviés. Et pour cause : ils se singulariseraient par trop, comme se singulariseraient ces sculpteurs de la construction et de l'expression que sont un Shapiro ou un Kirili. Condamnés pour hétérodoxie, ils n'ont pas été autorisés à se montrer au bal. Tant pis pour la morale. Tant pis pour l'exhaustivité et pour l'histoire.

Aux amateurs d'œuvres qui parlent de leur temps, il reste à se consoler grâce à David Salle ou à Robert Longo, consommateurs et manipulateurs d'images actuelles. Sans eux, sans les « maîtres d'autrefois », De Kooning, Guston et Dubuffet, cette exposition ressemblerait fort à un salon officiel à la mode de 1860 ou 1880 : à un salon d'artistes académiques.

PHILIPPE DAGEN.

★ Centre Georges-Pompidou, troisième et cinquième étages, jusqu'au 17 août. L'exposition est accompagnée d'un très volumineux – et bavard – catalogue-somme-répertoire (660 pages, 380 F).

Robert Longo : l'art est nécessairement politique

A trente-quatre ans, Robert Longo fait figure d'artiste confirmé. Ses peintures et reliefs traitent de l'actualité et de l'« american way », comme s'il fallait que l'art contemporain en revienne aux sujets et aux objets. Ce serait la plus inattendue des révolutions.

« Que pensez-vous de l'exposition du Centre Pompidou ?

– Que c'est un essai intéressant pour écrire l'histoire des dix dernières années. Et que le plus intéressant, c'est encore ce qui n'est pas dans l'exposition.

– Par exemple ?

– Boltanski. A mon sens, il y a trop de ces mausolées de la peinture européenne, comme Cucchi ou Baselitz. Et trop d'art vieilli, du style de Schnabel... Mais l'ensemble, la confrontation sont très stimulants. Comme une sorte de grand jeu.

– Et Longo là-dedans ? Vous êtes l'un des plus jeunes...

– Ce qui n'a grand sens...

– Et l'un de ceux qui prennent leurs distances par rapport au minimalisme.

– L'art minimal appartient à mon héritage, je ne le renie pas, pas plus que je ne veux m'opposer à lui. Simplement, j'essaie de créer des œuvres qui soient en rapport immédiat avec ma culture, mon environnement américain – ce que les minimalistes faisaient à leurs débuts, et qu'ils ont oublié ensuite en se répétant.

– Etes-vous un artiste pop ?

– Non, non. Pas comme Jasper Johns par exemple. Cet art-là est fini, il me semble, il faut le renouveler entièrement, jusque dans la technique, en utilisant d'autres moyens. Ce que je veux, c'est être beaucoup plus direct que les artistes pop, moins duchampien aussi. En travaillant directement avec les choses et les images.

– Quitte à passer pour un artiste « politique » ?

– L'art est nécessairement politique. Il doit être tourné vers le futur, de manière à apporter une vision de ce qui était avant, comme, aujourd'hui, dans les musées, nous pouvons basculer dans une autre époque.

– Ce serait votre définition de l'art, cet exercice d'enregistrement du présent à l'usage des spectateurs à venir ?

– Oui, il me semble. C'est un moyen de communication, par l'image et la mise en scène. »

Propos recueillis par
Ph. D.

★ Robert Longo expose actuellement à la galerie Templon, 30, rue Beaubourg, jusqu'au 18 juillet.

Vente de deux Caravage

Le prix de la violence

Deux petits tableaux, remontant aux débuts du Caravage, vers 1593, ont été acquis, le 16 mai à Vigoleno près de Parme, pour environ 25 millions de francs, un record pour une enchère en Italie.

La cote atteinte par la *Nature morte au papillon* et cette autre *à la grenade* – mises en vente avec l'ensemble des biens du comte Olivares – est significative du regain d'intérêt contemporain dans la péninsule pour l'œuvre de Michelangelo Merisi, dit le Caravage, un artiste à vrai dire déjà célèbre de son vivant, malgré une mort prématurée à l'âge de trente-neuf ans.

Tout récemment, une exposition Le Caravage à Rome, au palais Barberini, avait permis en particulier de voir quelques œuvres de l'artiste inaccessibles depuis des années en raison de la fermeture au public pour rénovation de l'essentiel de la galerie Borghèse.

En outre, par-delà le génie universellement reconnu de Michelangelo Merisi, le goût de l'Italie cultivée pour cet artiste s'est incontestablement renforcé de certaines similitudes entre sa vie et celle de l'écrivain Pier Paolo Pasolini, personnage aux ambiguïtés notoires, mystique et réaliste, désespéré et pourtant joyeux, révolté et ami des grands, mort, lui aussi, tragiquement, en 1975, au faîte de sa gloire, sur une plage de la mer Tyrrhénienne.

L'admiration contemporaine pour le Caravage prend parfois des aspects coupables. En 1970, une des dernières toiles qu'il produisit, *la Nativité*, était volée à Palerme. On la croit aujourd'hui quelque part en Amérique du Sud. A la fin de 1984, nouvelle disparition : au musée de la cathédrale Saint-Jean de Malte, son *Saint Jérôme*, sous les traits du grand maître de l'ordre des Chevaliers de Jérusalem et de Rhodes, Alof de Wignacourt, était décapité au rasoir pour s'évanouir sans laisser de traces.

Gageons que d'aussi violentes passions pouvant conduire à la cleptomanie auraient plu à cet homme tout en élan et brusquerie qu'était Michelangelo Merisi. Mais le musée idéal du siècle ne trouve certes pas son compte à des disparitions d'œuvres capitales.

J.-P. C.

Culture

MUSIQUES

Mieczyslaw Horszowski à Paris

Un jeune cœur de quatre-vingt-quinze ans

Un nom plus compliqué que celui de Horowitz, un prénom aussi imprononçable que celui de Rostropovitch, est-ce pour cela que Mieczyslaw Horszowski a presque attendu quatre-vingt-quinze ans pour faire la conquête de Paris ?

Les initiés savaient certes que Mieczyslaw Horszowski, né le 23 juin 1892, fils d'une élève de Mikuli, élève de Chopin et lui-même disciple du célèbre Leschetizky, avait été un des partenaires favoris de Pablo Casals, et, pendant sept ans, un des piliers du Festival de Prades, où il est revenu, l'an dernier, fêté comme un patriarche, à l'invitation de Michel Lethiec.

De loin en loin, on se réunissait salle Gaveau, souvent pas très nombreux, pour l'entendre jouer les *Variations Diabelli* de Beethoven, cette œuvre discrète et mystérieuse qui est comme son portrait, dont il a gravé un disque inoubliable, depuis longtemps disparu. Et puis, lundi dernier, ce fut une reconnaissance glorieuse à la Comédie des Champs-Elysées, au cours d'une soirée qui marquait aussi la rencontre du vieux maître naturalisé américain avec sa sœur, religieuse à Paris, et son frère venu de Johannesburg...

Ce petit homme à l'air modeste, à la tête légèrement penchée, qui vient vers nous, avec un sourire plein de bonne grâce, des yeux tendres et pétillants à la Michel Simon, voici qu'il s'embarque dans *le Prélude et fugue en la mineur* de Bach, transcrit par Liszt. Les doigts sont fermes, la sonorité liquide et aérée, le style légendaire ; la fugue trotte menue au fil du discours intérieur, et après la grande rentrée en octave, s'élève en un vaste divertissement d'une douceur et d'une transparence célestes.

Le monde de Chopin

De Beethoven il abandonne aujourd'hui les cimes pour une des premières sonates, la deuxième en la majeur, décantée de tout énervement, sans éclats bravaches, dessinée comme une estampe japonaise, le geste d'une hirondelle dont l'aile effleure les temps dans le scherzo, le largo à peine murmuré, prière confiante du public, non du pharisien qui fait sonner de la trompe devant lui. Se peut-il que ce Beethoven de vingt-six ans ait pressenti cette confidence dépouillée d'une âme éternellement jeune ?

Exquises souvent, les *Scènes d'enfants* paraissent cependant trop « nues » parfois, tant l'apparente simplicité du texte rend difficile l'accès à l'écriture chatoyante, nerveuse, instable, d'un Schumann si proche encore de la mobilité primesautière de l'enfance.

Horszowski, au contraire, retrouve naturellement le monde de Chopin. Il nous parle de son pays lointain avec une sonorité pleine et riche, l'émotion se mêle à ses doigts, qui courent sur le clavier avec une allégresse de jeune homme malgré quelques accrocs dus à sa très mauvaise vue. Deux mazurkas vont jaillir tout à coup, la vision d'une Pologne très ancienne comme dans un film de Wajda. *Le Neuvième Nocturne en si majeur* laisse percer une profonde mélancolie, que dissipe à peine la fougue du *Deuxième Scherzo*.

C'est fini ; une avalanche de fleurs s'abat sur le piano et ce poète qui a à peine élevé la voix pour nous dire que la musique qui remplit son cœur est immortelle.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Les disques Lyrinx viennent de publier un enregistrement en compact du récital donné par Horszowski l'année dernière à Prades (Mozart, Debussy, Beethoven, Chopin, CD.070).

JAZZ

Mort du chef d'orchestre américain Sammy Kaye

Le chef d'orchestre américain Sammy Kaye est mort à Ridgewood (New Jersey). Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

Populaire figure américaine de l'ère du swing, Sammy Kaye n'était pas aussi connu en Europe que les frères Dorsey, Glenn Miller ou Benny Goodman : bien que pratiquant lui-même la clarinette et le saxophone, il n'était pas un virtuose, et il préféra ne pas jouer dans son propre orchestre. Celui-ci devient célèbre en 1935 d'un bout à l'autre de l'Amérique en jouant en direct à la radio.

Sammy Kaye proposait une musique joyeuse (*Daddy, My Buddy, Harbor Lights*), et son succès se prolongea jusqu'à la fin des années 50. Il participa à l'histoire de la musique populaire américaine en composant une des chansons patriotiques de la seconde guerre mondiale : *Remember Pearl Harbor*, que l'on entend dans le dernier film de Woody Allen, *Radio Days*.



THÉATRE

« Madame de la Carlière », de Denis Diderot

Je ne sais rien, mais je m'exprime

Récit romanesque de Diderot éblouissant, vertigineux admirablement joué par Catherine Sellers.

« Incompréhensible que Dieu soit, et incompréhensible qu'il ne soit pas », reconnaît franchement Blaise Pascal.

Ailleurs, il précise : *« S'il y a un Dieu, il est infiniment incompréhensible, puisque n'ayant ni parties ni bornes, il n'a nul rapport avec nous : nous sommes donc incapables de connaître ni ce qu'il est ni s'il est. Cela étant, qui osera entreprendre de résoudre la question ? »*

Peut-être est-il inopportun, démesuré, de citer ces lignes si graves de Pascal à propos d'un récit « romanesque » de Diderot. Mais, écrivant *Madame de la Carlière*, Diderot, dans son registre à lui, sonde la question fondamentale de l'assurance, de l'aplomb, de nos opinions sur ceci ou cela.

La fragilité de l'opinion publique

Il nous montre à quel point, presque chaque jour, nous manquons de scrupule, de retenue, dans l'énoncé de nos points de vue, sur la conduite d'autrui en particulier. Et jamais sans doute un philosophe n'a avancé la retenue aussi loin que Pascal lorsqu'il est allé jusqu'à admettre que nous sommes incapables de connaître « si Dieu est ».

Donc Diderot, dans ce chef-d'œuvre qu'est *Madame de la Carlière*, opère une démonstration éblouissante de la fragilité de l'opinion publique, non informée, expéditive, versatile : *« Cette foule qui nous porte aux nues, qui nous traîne dans la fange... le point important n'est pas de savoir, mais de parler... »*

Diderot a choisi, pour objet de cet universel et brouillon suffrage, l'aventure, d'ailleurs émouvante, d'un couple : une femme et un homme se marient, puis se séparent. Le texte est « vertigineux », parce que Diderot, malin comme un singe, s'emploie à brouiller les pistes, presque phrase par phrase. La vérité, s'il y en a une, nous file dans les doigts comme une anguille. Mais tout un chacun, ignorant à peut près tout des faits réels, a sa religion faite, – quitte à en changer. Ce que l'on appelle l'« alternance », en politique.

Tous *« osent entreprendre de résoudre la question*, à l'encontre du doute de Pascal. Et ce que montre avec un talent fou Diderot, c'est que même Madame de la Carlière et son mari restent *incompréhensibles*, l'un à l'autre.

Et là, ce n'est pas *le fameux* pont aux ânes de la *« non-communication »*. C'est un phénomène qui relève de l'abîme : pour un rien, un geste ébauché, un quart de mot, vous regardez tout à coup un père, une sœur, un époux et, toute « psychologie » mise à part, vous percevez un vide, un noir, infinis. C'est l'affaire d'un instant, vous faites un rétablissement, il faut bien vivre. Ajoutons que *Madame de la Carlière*, ce faisant, est un spectacle d'un charme, d'une gaieté, irrésistibles. Ça, c'est le génie de Diderot, sans concurrence.

C'est aussi au Petit Odéon, un spectacle sublime, parce qu'il est joué par l'une des plus grandes actrices françaises : Catherine Sellers. Beauté absolue de la présence et de la voix, don si rare du « magnétisme », intelligence entière du texte : Catherine Sellers, c'est l'art suprême. François Chaumette, à ses côtés, joue à la perfection. Mise en scène super-ciselée de Pierre Trabard.

MICHEL COURNOT.

★ Petit Odéon, 18 h 30.

DANSE

John Neumeier au Théâtre de la Ville

Manipulations en tout genre

Depuis dix ans le public du Théâtre de la Ville peut suivre l'itinéraire de John Neumeier, chorégraphe puissant qui donne au ballet néoclassique une forme théâtrale vivante. Cela ne va pas toujours de soi et son Othello *agace bien des dents.*

John Neumeier aime séjourner au Théâtre de la Ville. C'est un des rares lieux hors de son fief de Hambourg où il ne se consume pas d'angoisse. Depuis qu'on l'a découvert avec un *Sacre* torturé, un *Songe d'une nuit d'été* ambigu et une *Passion selon saint Mathieu* transcendée, il s'est affirmé comme un visionnaire à l'écriture complexe.

John Neumeier agace aussi bien les « balletomanes » que les « modernes », non qu'il cherche à provoquer, mais parce qu'il reste uniquement préoccupé d'exprimer son monde intérieur sans souci des modes. Plus Européen que moi, tu meurs ! On a du mal à réaliser que ce chorégraphe est américain devant sa prédilection pour le romantisme allemand, son goût pour le lyrisme exacerbé de Schumann ou de Mahler, et son intimité avec l'univers shakespearien. Américain, il l'est cependant par son goût pour les plongées psychanalytiques à la Tennessee Williams.

L'homme d'aujourd'hui, avec ses frustrations, est le centre de son univers théâtral. Même dans ses ballets les plus joyeux, il y a une dissonance qui gêne. On voit des danseurs, corsetés dans la bienséance et l'harmonie d'un vocabulaire académique, se disloquer soudainement avec des mouvements sauvages, hystériques, incongrus. A ces moments de crise, Neumeier est étonnamment proche de Pina Bausch.

Un thème revient obstinément dans chacune de ses créations, celui de la manipulation. On le trouve dans *Vaslaw*, dans *Illusions sur le Lac des cygnes*, *Pétrouchka* et surtout *Othello*, qui ouvre le cycle du Théâtre de la Ville.

Le spectacle, un peu long à se mettre en place, installe dans un décor métallique (conçu par le chorégraphe) une action à première vue conventionnelle avec des danses de cour du seizième siècle et des évolutions de masses béjartiennes. Peu à peu, de ce divertissement anodin se détachent les protagonistes, chacun avec son style, sa stratégie. Ils vont développer une danse de comportement fascinante et serrée. Le climat oppressant est appuyé par un montage sonore de Nana Vasconcelos qui met les nerfs à vif.

Neumeier ne raconte pas *Othello* ; il suggère ce qui se passe dans les têtes, la montée des psychoses, l'épanouissement des aberrations.

Au fur et à mesure, la chorégraphie devient plus pointue, plus dangereuse. Othello – superbement incarné par Gamal Gouda – exécute d'abord avec ampleur de grands « pliés à la seconde ». Il finit sur le fil du rasoir dans une transe hoquetante. Roy Wierzbicki joue à la limite du supportable un Iago sadique tout droit sorti de l'enfer nazi. Gigi Hyatt (Desdémone) est une femme-enfant adorable et inconséquente. *« On ne danse pas pour le plaisir d'assembler agréablement des pas. On danse quand les phrases sont devenues trop fortes pour être exprimées par la parole... »* Une fois encore cet aphorisme cher à Neumeier se vérifie.

On retrouvera ce climat d'insécurité dans *Comme il vous plaira*, variation sur les personnages de Shakespeare, *Artus Sage*, portrait d'un homme de pouvoir, ou *les Amants*, variations autour de six couples d'amoureux célèbres. La *Troisième Symphonie*, de Mahler, marathon de danse de deux heures, est un hymne grandiose, bouleversant, à la solitude de l'homme.

MARCELLE MICHEL.

★ *Othello*, jusqu'au 7 juin ; *Artus Sage*, du 16 au 18 juin ; la *Troisième Symphonie*, de Mahler, les 20 et 21 juin. *Les Amants*, suite de pas de deux, est programmé les 10, 12, 13, 17 et 18 juin, à 18 h 30.

Communication

Touchés par la baisse de la fréquentation

Les professionnels du cinéma veulent faire payer Canal Plus

Le jour même de la Fête du cinéma, jeudi 4 juin, les professionnels du septième art lançaient un *« appel solennel aux pouvoirs publics, afin de réduire le nombre record de films à la télévision, de contraindre Canal Plus de respecter ses engagements vis-à-vis du cinéma et de prendre des dispositions réglementaires »* sur le câble et le satellite qui n'aggraveraient pas la concurrence faite aux salles de cinéma.

Décidément, les relations passionnelles du cinéma avec *Canal Plus* ne s'apaisent pas. Après être partis en guerre contre la Cinq, les professionnels du septième art s'en prennent aujourd'hui à la chaîne cryptée. Ils lui reprochent de ne plus vouloir respecter les accords signés il y a un peu plus de deux ans. A l'époque, Canal Plus, en grandes difficultés, avait négocié avec le Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC) un assouplissement de son cahier des charges. La chaîne avait obtenu de diffuser un plus grand nombre de films (364 au lieu de 320) et de les programmer à des heures plus favorables (dès 21 heures le mercredi et le vendredi, dès 18 heures le dimanche et les jours fériés).

Aujourd'hui, c'est le cinéma qui est au creux de la vague, avec une chute des entrées en salles (163 millions en 1986, contre 200 en 1982). *« Nous sommes confrontés à une ouverture extrêmement brutale du paysage audiovisuel »*, explique M. Gilbert Grégoire, responsable du BLIC. *« Sans faire de fixation sur Canal Plus »*, les milieux professionnels estiment que c'est au tour de la chaîne de leur *« renvoyer l'ascenseur »*. C'est pourquoi ils lui demandent de renoncer aux avantages concédés en 1985, en soulignant que ceux-ci avaient été *« à titre transitoire »* et devaient être *« révisés dans le cas où Canal Plus atteindrait ses objectifs de rentabilité »*.

Le BLIC refuse d'autre part tout *aménagement – souhaité par Canal Plus –* de la règle des 25 %. Celle-ci impose à la chaîne de consacrer le quart de ses ressources au paiement des droits des films qu'elle diffuse. Or, à l'occasion du Festival de Cannes, les responsables de la quatrième chaîne ont annoncé qu'ils comptaient dépenser à cet effet 500 millions de francs en 1987. Un montant, fait observer le BLIC, sensiblement inférieur à ce qu'il devrait être puisque le chiffre d'affaires de Canal Plus devrait atteindre 3 milliards de francs cette année. *« Maintenant qu'ils ont de l'argent*, lance M. Grégoire, *ils ne veulent plus jouer le jeu. »*

Canal Plus, en réalité, voudrait – parmi d'autres possibilités – inclure dans ce versement les investissements faits pour le cinéma sous forme de coproductions et de « conventions d'écriture ». Les responsables du BLIC, résolus à ne pas transiger, ont décidé de saisir le ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard. Mais celui-ci est à Fréjus, préoccupé par d'autres problèmes !

Interrogé sur cette démarche, M. André Rousselet, président de Canal Plus, a déclaré : *« J'apprends que le BLIC aurait, dans un communiqué dont je n'ai pas lu le texte, mis en cause Canal Plus quant au respect de ses engagements à l'égard du cinéma. Canal Plus choisira le moment et les moyens de répondre à cette mise en cause. »*

Le moment choisi par le BLIC pour exprimer officiellement son mécontentement n'est pas fortuit. En effet, la rue de Valois rédige actuellement deux décrets – l'un sur le câble, l'autre sur le satellite – que le cinéma juge trop favorables aux chaînes cryptées. *« Ce sont des ferments de dérégulation*, affirme M. Grégoire, en rappelant que *« la France doit à l'existence d'une réglementation contraignante d'avoir jusqu'ici sauvegardé son industrie cinématographique »*. Il rencontre en cela un écho favorable au Centre national de la cinématographie, pour lequel seule une convention européenne constituerait une garantie durable.

PIERRE-ANGEL GAY et ANITA RIND.

Avant l'ouverture de son capital à des intérêts privés

Télédiffusion de France est transformée en société anonyme

Un décret gouvernemental a transformé le 5 juin le statut de Télédiffusion de France. L'établissement public est converti en société anonyme. Son capital reste provisoirement la propriété de l'Etat et de six cadres de l'entreprise (une société anonyme exige sept actionnaires), mais la loi de septembre 1986 sur la communication audiovisuelle prévoit qu'il pourra *s'ouvrir* à concurrence de 49 % à des investisseurs privés.

Depuis 1974, TDF était le symbole même du monopole d'Etat sur l'audiovisuel, l'établissement gérant le plan de fréquences et assurant la diffusion exclusive des chaînes de radio et de télévision. La loi de 1982 avait écorné ce monopole en permettant aux radios privées d'assurer leur propre diffusion. Celle de 1986 a retiré à TDF le monopole de la diffusion des télévisions privées et a confié le plan de fréquences à la *Commission nationale de la communication et des libertés*.

Certes, la *Cinq*, *M 6*, *TF 1* et Canal Plus continuent, comme A 2 et FR 3, à recourir aux services de TDF. La *société* n'a pour le moment aucun concurrent et dispose d'un atout majeur : l'installation de son réseau d'émetteurs sur tous les hauts lieux du territoire, lieux vers lesquels sont orientés les antennes de tous les foyers français. Mais cette position de force n'est pas éternelle. Déjà, la Direction générale des télécommunications (DGT) assure, par le *satellite* Telecom-1, le transport des émissions de la Cinq et de M 6 vers les réémetteurs à un coût moindre que les faisceaux hertziens de TDF.

L'autre menace vient des propriétaires de la cinquième chaîne qui veulent rapidement étendre leur réseau de diffusion. M. Silvio Berlusconi ne dispose-t-il pas, en Italie, d'entreprises capables de concurrencer *TDF* si cette dernière *se montre* peu coopérative ou trop lente ?

La transformation de *TDF* en société anonyme devrait lui permettre de mieux résister à la concurrence en dynamisant sa politique commerciale, en facilitant ses investissements. Mais la société veut aussi en profiter pour diversifier ses activités. De la diffusion hertzienne, TDF passe à la diffusion par satellite grâce au *satellite TDF-1*, qui pourrait être opérationnel dans un an. L'entreprise explore aussi le marché du câble récemment ouvert à la concurrence. Elle propose aux collectivités locales des réseaux en coaxial à 40 canaux. Des premiers contrats sont en cours de négociations à Fréjus et dans la région parisienne.

Les ambitions de TDF ne se bornent pas à l'audiovisuel. *La société* s'intéresse aussi aux nouveaux services de télécommunications, notamment le radio-téléphone et la messagerie mobile *(paging)*. Le ministre des P et T, M. Gérard Longuet encourage discrètement ce redéploiement : une concurrence limitée et strictement nationale sur *les télécommunications n'est-elle pas* le meilleur moyen de stimuler la DGT ? Elle servirait aussi de prétexte pour que le gouvernement accepte de transformer à *son tour* la DGT en société commerciale.

Ces ambitieux projets nécessitent de coûteux investissements, et TDF s'est largement endettée, tant pour construire les réseaux des nouvelles chaînes privées que pour lancer le satellite. Certes, la société devrait réaliser sur 1986 un de ses meilleurs résultats (un peu moins de 200 millions de francs) mais pourrait afficher une perte exceptionnelle d'environ 900 millions due aux provisions pour *TDF 1* et au départ en préretraite de quelque deux cents salariés. D'où l'*intérêt d'ouvrir* rapidement le capital à des investisseurs privés pour retrouver des *fonds propres*.

Le choix des nouveaux actionnaires sera déterminant pour l'avenir de TDF : chaîne de télévision s'il s'agit de protéger l'activité principale, compagnie des eaux pour pénétrer le marché du câble ou entreprise de télécommunications si le radio-téléphone devient l'objectif prioritaire.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● ***Le Matin de Paris* en grève.** – *La rédaction du quotidien le Matin de Paris* s'est mise en grève de vingt-quatre heures reconductible, jeudi 4 juin. Les syndicats ont demandé à la direction l'identité du nouveau PDG prévu par l'administration judiciaire et les actionnaires (*le Monde* du 5 juin). Ils ont aussi réclamé que des discussions avec ce nouveau PDG, sur le projet rédactionnel du *Matin* et sur la nature et l'échéance des suppressions d'emploi prévues (la moitié des 160 postes du journal) aient lieu dès lundi 8 juin. La direction actuelle n'a pas pu leur fournir de réponses. M. Hervé Bourges, ancien PDG de TF1, *« pressenti »* pour prendre la tête du *Matin de Paris*, estime pour sa part qu'il *« faudrait que les conditions optimales soient réunies »* pour accepter ce challenge.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Spectacle chorégraphique américain : quatre solos de Schéma ; The Enveloppe ; Pas de deux.

COMÉDIE-FRANÇAISE. Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h 30 : Esther.

CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre : relâche annuelle ; Théâtre Gémier : (dern.) à 20 h 30 : Capitaine Bada.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32), 20 h 30 : la Ronde.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Madame de La Carlière, de Denis Diderot.

BEAUBOURG (42-77-12-33). Cinéma-Vidéo : Cycle sur le cinéma brésilien, se reporter à la rubrique Cinéma-Cinémathèque ; Vidéo-Information : 16 h, Salut glaciers sublimes, de P. Siegrist, H. Rossier ; 19 h, Paul Delvaux, d'A. Maben ; Vidéo-Musiques : 16 h, Il trittico, de Puccini ; 19 h, Répons : A propos de P. Boulez ; de 15 h à 19 h : Hommage à Janine Charrat ; Concerts-Spectacle : IRCAM : 20 h 30 : Cours d'analyse musicale (Coro, de Luciano Berio) ; Concert à deux orchestres (Ravel, De Falla, Ensemble intercontemporain-Orch. de Paris) ; Danse : 20 h 45 ; Le palais des glaces, de P. Rhallys (Chorégraphie et mise en scène : Janine Charrat).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), à 20 h 30 : Orchestre national de Lyon (S. Bando/E. Indjic) ; mar. à 18 h 30 : L'heure espagnole (Musique de M. Ravel, Orchestre national de Lyon/S. Bando).

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : Ballet de l'Opéra de Hambourg, John Neumeier.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h : Tango-chéri, par le groupe Gotan.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), Afrique-s à Paris. Festival de musiques, danses, rituels : à 20 h 30 : l'Ouganda.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), 21 h : En ce palais obscur.

ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18) 20 h 30 : les Criminels.

ATALANTE (46-06-11-90), 20 h 30 : Ce qui est resté d'un Rembrandt déchiré en petits carrés bien réguliers, et foutus aux chiottes.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.

BASTILLE (43-57-42-14), 19 h 30 : Figure humaine.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) 20 h 30 : le Tourniquet.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Lady Penelope ; 22 h : Pas deux comme elle.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 18 h 30 : les Emigrés ; à 20 h : l'Absent.

CARTOUCHERIE : Aquarium (43-74-99-61) 20 h 30 : les Heures blanches.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Resserre 20 h 30 : Credo.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Celluloïd.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) 20 h 30 : Orlando Furioso.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Une grande famille.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : le Premier Quart d'heure ; 22 h 15 : Verdun-Plage.

DIX-HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman ; 22 h 30 : le Complexe de la carotte.

ÉDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESSAÏON (42-78-46-42), 19 h : le Chemin d'Anna Bargeton.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-79-81-96), 20 h : Macbeth.

FONTAINE (48-74-74-40) 21 h : Au secours, tout va bien.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : le Perfectionniste.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-13-02-42), 20 h 30 : Transit chevalier.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : Méfie-toi Pheles.

GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 30 : la Famille Hernandez.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (48-74-88-21), 20 h 30 : M. Jolivet.

LIERRE-THÉÂTRE (45-86-55-83), 20 h 30 : le Jeu de Robin et de Marion.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi zéro magnifique. – II : 20 h : le Petit Prince.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Antigone.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 30 : Mess.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), 21 h : Conversations après un enterrement.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97), 21 h : la Belle Famille.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.

PORTE SAINT-MARTIN (40-15-00-15) 20 h 30 : Esther.

RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : les Petites Filles modèles.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20), 19 h : Hérodiade ; 21 h : Ulrich Elger.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Beau rivage.

STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09), 20 h 45 : Taxi.

TAC STUDIO (43-73-74-47), 20 h : la Double Inconstance.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : Antigone ; 22 h : l'Écume des jours ; 20 h 30 : Huis clos.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone ; 20 h 30 : Electre ; 18 h 30 : Deux Larmes pour un sourire.

THÉÂTRE 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : A pied.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Autour de Martin.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h : Compagnie Archipelago ; 22 h : Y. Resal.

18-THEATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Cancoliberi.

TH. DE PARIS (48-74-10-75), 21 h : Tango... Tango.

Opérettes Comédies musicales

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : Dreamgirls.

TLP DEJAZET (42-74-20-50), 20 h 30 : la Fugue du bac.

Le music-hall

ARLEQUIN (45-89-43-22), 20 h 30 : Grain de folie.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : E. Glou.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (45-81-30-84 et 40-13-02-42), 20 h 30 : Tournoi de chevalerie.

LA BRUYÈRE (48-74-88-21), 21 h : M. Jolivet.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42), Baganda-S, Massaba-S.

MUTUALITÉ (43-29-12-99), 20 h 30 : Aswad.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : G. Gil ; Grand Music-hall du Portugal.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : Dreamgirls.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (42-33-58-37), 22 h, 24 h : Sexteto Tango.

ZÉNITH (loc. : 42-78-80-53), 20 h 30 : Lata Mangeskhar.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Festival Choral.

Eglise des Billettes, 18 h 15 : Petits Chanteurs du Marais (Allegri, Monteverdi, Victoria...).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 30 : Orchestre et Chœurs des professeurs de la Ville de Paris, dir. : B. Vergne (Cherubini, Mozart).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : B. Hunziker, A. Kenneth (Schubert, Beethoven, Schumann).

Jazz, pop, rock, folk

BERCY, Palais omnisports (43-41-72-04), 20 h 30 : P. Gabriel.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : Canabrava ; Arrow.

CINQ DIAMANTS (45-70-84-29), 21 h : L. Arti.

FOLIES PIGALLE, 21 h : A. Altai.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), à 18 h 30 : Tenbo Tam.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : J. Henderson Quartet.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h 30 : Quatuor F. Bourrec.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : P. Plemieri.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 22 h : G. Champeme.

Vendredi 5 juin

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : Watergate seven + one.

REX CLUB, 22 h : Azikmen et Zone Masques.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : B. de Kort quartet.

SUNSET, 23 h : L. Molins.

En région parisienne

BOBIGNY, MC 93 (48-31-11-45), 21 h : Akhiro Miwa ; 23 h : The Franck Chickens.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), 21 h : C. Escoude, M. Graillier, duo.

CHATENAY-MALABRY, théâtre de l'école centrale (46-60-32-91), 21 h : Annibal.

LA DÉFENSE (47-29-30-31), esplanade, I. Jullien.

LEVALLOIS, Petit Théâtre (47-48-18-71), 20 h 30 : Coiffeurs messieurs.

LIVRY-GARGAN, parc du château de la forêt (43-83-90-39), 22 h 30 : Livry chante la marquise de Sévigné.

MALAKOFF, théâtre 71 (46-55-43-45), 20 h 30 : Roulette d'escrocs.

MANTES-LA-JOLIE, CC. G.-Brassens (30-33-20-43), 20 h 45 : M. Benin.

MANDRES-LES-ROSES (42-07-05-94), 21 h : B. Thoreux (Ravel, Debussy, Schubert...).

MONTREUIL, Désir (48-58-89-85), 21 h : D. Pifarely, Y. Torchensky, J.-P. Baraglioli.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (47-21-18-81), 21 h : C'est dimanche ; Parc des anciennes mairies (47-29-51-44).

SAINT-DENIS, théâtre G.-Philipe (42-43-06-61), 20 h 30 : Paris Gypsy ; Basilique (42-43-06-61), Orchestre national d'Ile-de-France, 20 h 30 : Groupe de musique de chambre. Ensemble vocal de Paris-VIII, dir. D. Gautheyrie (Janacek, Brahms, Messiaen).

SCEAUX, CAC (46-60-05-64), 22 h 30 : Majnun et Layla ; D. Goyone quartet.

VERSAILLES, Opéra royal (42-66-59-79), 20 h : Atys.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Angel, de E. Lubitsch (v.o.) ; 19 h, Quinzaine des réalisateurs : Rita Sue and Bob too, de A. Clarke (v.o., s.-t.f.) ; 21 h, Un certain regard : A Gathering of Old Men, de V. Schoendorff (v.o., s.-t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, la Lettre rouge, de V. Sjöström ; 17 h, The Living Idol, de A. Lewin ; 19 h, Quinzaine des réalisateurs : Journal d'un vieux fou, de L. Rademakers (v.o., s.-t.f.).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien.

14 h 30, Matou a familia e foi ao cinema, de J. Bressane ; 17 h 30, Aves Sem Ninho, de R. Roulien ; 20 h 30, Eu Sou Vida, Eu Nao Sou Morte, de Haroldo Marinho Barbosa ; O Padre e a Moça, de Joaquim Pedro de Andrade.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ARIA (Brit., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16).

ARIZONA-JUNIOR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

AUX PORTES DE L'AU-DELÀ (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES BISOUNOURS No 2 (A., v.f.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v.it.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

FAUX TÉMOIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE FLIC ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

GAUGUIN, LE LOUP DANS LE SOLEIL (Fr.-D., V. Ang.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). - V.f. : Rex, 2e (43-36-83-93).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02). - V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HÔTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

HÔTEL DE FRANCE (Fr.), Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Racine-Odéon, 6e, (43-26-19-68) ; Balzac, 8e

INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA JEUNE FILLE XIAO XIAO (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

MANNEQUIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Épée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

MIKEY ET NICKY (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES MOIS D'AVRIL SONT MEURTRIERS (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'À SA TÊTE (A., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PELICULA DEL REY (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PIERRE ET DJEMILA (Fr.) Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; (v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE RETOUR DE JEAN MAURICE (Fr.) Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

SWEET COUNTRY (Grec, v.o.) : Mercury, 8e (45-62-96-82).

THAT'S LIFE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THÉRÈSE (Fr.) : UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TRÉSOR DE SAN LUCAS (A., v.o.) Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Hollywood Bd, 9e (47-70-10-41) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v. angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandy, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FILMS NOUVEAUX

ATOMIC COLLÈGE (*). Film américain de R.W. Haines et S. Weil (v.f.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Lumière, 9e (47-70-10-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

ATTENTION BANDITS. Film français de Claude Lelouch. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BACKLASH. Film australien de Bill Bennett (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

BEYOND THERAPY. Film américain de Robert Altman (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-42-10-80).

CŒURS CROISÉS. Film français de Stéphanie de Mareuil : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES LETTRES D'UN HOMME MORT. Film soviétique de Constantin Lopouchanski (v.o.) : Cosmos (45-44-28-80).

PEE-WEE BIG ADVENTURE. Film américain de Tim Burton (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-63-16-16) ; Escurial, 13e (47-07-28-04). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS. Film américain de Frank Oz (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

QU'EST-CE QU'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA. Film espagnol de P. Almodovar (v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

REBEL. Film américain de M. Jenkins (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR. Film suisse d'Alain Tanner. Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André des Arts, 6e (43-36-48-18) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 6 JUIN

« Le musée d'Orsay », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse, entrée des groupes (Mme Ader-Girard).

« Petit cimetière révolutionnaire de Picpus », 15 heures, sortie métro Picpus (Isabelle Hauller).

« Le musée d'Orsay), 10 heures, près du Rhinocéros (Académia).

« Exposition Costume, coutumes », 14 h 30, Grand Palais, avenue Winston-Churchill (Paris et son histoire).

« Les salons du ministère de la marine et la place Louis-XV », 14 h 30, 2, rue Royale (D. Bouchard). – Carte d'identité.

« Le Marais illuminé », 21 heures, sortie métro Saint-Paul (La France et son passé).

« Notre-Dame de Paris et l'île de la Cité », 15 heures, devant la statue de Charlemagne (Lutèce-Visites).

« L'atelier d'Eugène Delacroix », 14 h 30, 6, place Furstenberg (Hauts lieux et découvertes).

« Le cimetière du Père-Lachaise », 10 h 30, à l'entrée située avenue du Père-Lachaise, métro Gambetta (Les amis de la terre de Paris).

« Exposition Tanis », 11 h 30, sortie métro Champs-Elysées-Clemenceau (Arcus).

« Le Musée du XIXe siècle dans la gare d'Orsay », 13 h 30, entrée du Musée de la Légion d'honneur (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de Roquette (V. de Langlade).

« L'Institut, du collège Mazarin à la Coupole, des Académiciens, trois siècles de péripéties », 14 h 45, pont des Arts, côté quai du Louvre (Monuments historiques).

« Les hôtels de Cernuschi et Camondo », 15 heures, 7, avenue Vélasquez (Monuments historiques).

« La tour de Nesle et le vieux quartier Saint-André-des-Arts », 15 heures, métro Odéon, sortie devant le cinéma Danton (Présence du passé).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Hôtels du Marais, place des Vosges, illuminés », 21 heures, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Jardins et passages de Clignancourt », 14 h 30, métro Jules-Joffrin (Paris pittoresque et insolite).

« Le couvent des Carmes et son jardin », 15 heures, métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« Les salons du ministère des finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

199 *bis*, rue Saint-Martin, 15 heures : « L'agir au service de l'être » (ordre de la Rose-Croix, AMORC-Radio 3).

Hôtel Concorde-Saint-Lazare, 108, rue Saint-Lazare, 17 heures : « L'éveil de la conscience » (Association gnostique d'anthropologie et de sciences A.C.).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 5 juin

TF 1

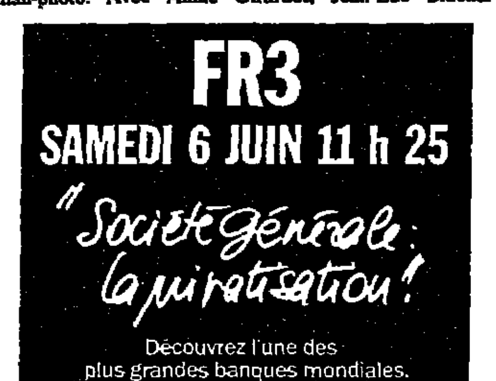
20.35 Variétés : Grand public. Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach. Avec Jean Lefebvre, Viktor Lazlo, Eliséo, Philippe Laville, Annabelle, Linda de Suza, Etienne Auberger, El Chateau, Christophe Jenac, Régine. **22.30 Tennis** : Internationaux de Roland-Garros. Résumé des épreuves de la journée. **22.45 Série : Une occasion en or.** Comédie en cinq épisodes écrite par Alain Riou. 1. La chignole, avec Jean-Hugues Lime, Francine Olivier, Yves Afonso. **23.45 Journal. 0.05 Magazine : Premier balcon.** De Joseph Poli et Dominique Darzacq. Actualité théâtrale. **0.20 Tennis.** Internationaux de Roland-Garros. Rediffusion d'un des matches les plus importants de la journée.

A 2

20.30 Série : Deux flics à Miami. 21.20 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Ecrivains, vos papiers », sont invités : Raymond Castans *(Marcel Pagnol)*, Jeanne Champion *(la Hurlevent)*, Marcel Jullian *(Je suis François Villon)*, Claude Pichois *(Baudelaire)* et Michel Piccoli qui parlera de *Une jeunesse viennoise*, autobiographie d'Arthur Schnitzler. **22.35 Journal. 22.45 Ciné-club : Sourires d'une nuit d'été** ■■ *Film suédois* d'Ingmar Bergman (1955). Avec Eva Dahlbeck, Ulla Jacobson, Margit Carlquist, Gunnar Bjornstrand.

FR 3

20.35 Feuilleton : Florence ou la vie de château. 4e épisode : Roman-photo. Avec Annie Girardot, Jean-Luc Bideau.



▶ **21.30 Document : Les sentinelles du désert,** film de Frédéric Laffont. **22.30 Journal. 22.55 Documentaire : Doudou N'Diaye Rose,** chef tambour major du Sénégal. **23.20 Prélude à la nuit.** Quatuor à cordes, opus 121, de Fauré, par le quatuor Bernède.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Bullitt ■■ Film américain de Peter Yates (1968). Avec Steve Mc Queen, Jacqueline Bisset, Robert Vaughn. **22.45 Flash d'informations. 22.55 Série : Espion à la mode. 23.45 Cinéma : Tirez sur le pianiste** ■■ Film français de François Truffaut (1960). Avec Charles Aznavour, Marie Dubois, Albert Remy. **1.00 Cinéma : Sauve qui peut (la vie)** ■■ *Film franco-suisse de Jean-Luc Godard (1980).* Avec Isabelle Huppert, Jacques Dutronc, Nathalie Baye, Anna Baldaccini. **2.25 Cinéma : Feu sur le gang** ■ Film américain de *Gordon Douglas (1951).* Avec James Cagney, Phyllis Thaxter, Raymond Massey. **4.15 Cinéma : Sans soleil** ■■ Film français de Chris Marker (1982). **5.55 Variétés : J'ai deux amours, Joséphine Baker.**

LA 5

20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.40 Série : Serpico. 22.40 Cinéma : Casimir □ Film français de Richard Pottier (1950). Avec Fernandel. **0.15 Série : Laurel et Hardy. 0.50 Série : Kung-fu. 1.45 Série : Mike Hammer. 2.40 Série : *Hôtel*.**

M 6

20.30 Série : Dynastie. Le cri. **21.20 Série : Cagney et Lacey.** *Une vieille femme se sent menacée...* **22.30 Ciné-Club : La vie de Bohème.** ■ Film français de Marcel L'Herbier (1942). Avec Gisèle Pascal, Suzy Delair, Louis Jourdan, Louis Salou, Maria Denis. **23.30 Magazine : La saga du rock** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Turbulences : douleur-scandale. **21.30 Musique : Black and blue.** Eloge de la batterie. *22.30* **Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même, modernité : Les premiers pas. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (donné le 11 avril 1986, à Stuttgart) : Concerto pour piano et orchestre nº 1 en fa dièse mineur *op. 1*, de *Rachmaninov* ; *Symphonie nº 5 en* ut dièse *mineur* de Mahler par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. Garcia Navarro. **22.20** Les soirées de France-Musique ; à 22.30, Les pêcheurs de perles ; à 0.30, Mélimélodame).

Samedi 6 juin

TF 1

13.45 Tennis. Internationaux de Roland-Garros. Finale dames (simple et double). Les gagnantes du double dames des cinq dernières années sont les suivantes : 1986, 1985 et 1984 : Navratilova-Shriver ; 1983 : Fairbank-Reynolds ; 1982 : Navratilova-Smith. **15.30 Tiercé à Auteuil. 15.45 Tennis.** Internationaux de Roland-Garros. Finale double messieurs. *Les vainqueurs des cinq dernières années sont* les suivants : 1986 : Fitzgerald-Smid ; 1985 : Edmonson-Warwick ; 1984 : Leconte-Noah ; 1983 : Jarryd-Simonsson ; 1982 : Stewart-Taygan. ***18.35 Flash d'informations.*** **18.45 Feuilleton : Cogne et gagne 19.20 D'accord, pas d'accord. 19.35 Cocoricocoboy. 20.00 Journal. 20.30 Tirage du Loto. 20.35 Série : Julien Fontanes, magistrat.** Le couteau sous la gorge, téléfilm d'André Farwagi, avec Jacques Morel, Bernard Le Coq, Jean-François Garreaud. **22.10 Tennis.** Internationaux de Roland-Garros. Résumé des épreuves de la journée. **22.25 Droit de réponse.** Emission de Michel Polac. Thème : Le polar français. **0.00 Journal. 0.25 Série : Les incorruptibles.** Le doyen des gangster. **1.05 Tennis.** Internationaux de Roland-Garros. Rediffusion d'un des matches les plus importants de la journée.

A 2

13.35 Série : « V ». Le jour de la Libération. **14.25 Dessins animés.** *14.55 Les jeux du stade. Escrime : masters ; Rugby :* Coupe du monde, quarts de finale. **17.00 Série : Le juge et le pilote.** Joyeux juristes. **18.00 Les carnets de l'aventure.** Okavango ; *L'homme de la Touvre.* ***18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.*** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 D'accord, pas d'accord. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Affaire suivante. 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Champs-Elysées.** Emission présentée par Michel Drucker. Avec : Serge Lama, Nicoletta, Ilie Nastase, François Valéry, Tina Charles, Cock Robin, Interface, Christine Roc, Eric Charden, Jeff McBride, Pierre Bertrand, Denise Grey, Nadine de Rothschild, Mimie Mathy et une interview de David Bowie qui présentera sa vidéo « Time will crawl ». ▶ **21.55 Feuilleton : Nana** De Maurice Cazeneuve, d'après Zola. Avec Véronique Genest, Guy Tréjean, Patrick Préjean (2e épisode). **23.25 Les enfants du rock.** Ni vu ni connu. Avec Philippe Vuillemin (Dennis Twist) et Hélène Delprat, peintre. ***0.00 Journal.***

FR 3

14.00 Espace 3 : Portraits de la réussite. 14.35 Théâtre : Jules César. Cycle William Shakespeare (v.o.). **17.00 Télévision régionale.** *18.00 « Prière pour la paix du monde ».* **Discours du pape Jean-Paul II, en direct de Lourdes, à l'occasion de l'année Mariale (retransmis par FR 3 Toulouse).** *19.00 Flash d'informations.* **19.15 Actualités régionales. 19.53 Dessin animé : Ulysse 31. 20.04 Disney Channel,** pour les tout-petits : Winnie l'ourson. **20.35 Disney Channel,** pour les jeunes et les moins jeunes. Dessins animés ; à 21.00, un épisode du Renard des marais. **22.00 Journal. 22.25 Magazine : Le divan.** Invité : Jack Lang. **22.45 Série : Dynastie.** ▶ **23.30 Magazine : Boîte aux lettres.** Emission littéraire de *Jérôme Garcin.* Invité : *Julien Green.* **0.00 Prélude à la nuit.** Mazurka et Cracovienne, de Karol Szymanowsky.



CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Un agent doublé. 15.30 Série : Flash Gordon. **15.45 Série : Mr Gun. 16.10 Cabou cadin. 16.40 Série : Espion à la mode. 17.25 Documentaire : Les allumés du sport. 17.50 Téléfilm : Le cinéma de nos souvenirs. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Téléfilm : Verdict.** *Faut-il remettre en liberté un meurtrier parce qu'il y a vice de forme dans le procès ?* **22.05 Flash d'informations. 22.10 Boxe,** en direct de Saint-Nazaire. **0.00 Cinéma : Une femme nommée désir** (classé X). Film français de Michel Barny (1986). *Une Américaine, très bien élevée et très bien faite, aime les hommes riches et puissants. Nombreuses situations pornographiques prouvant que la chair n'est pas triste.* **1.30 Cinéma : l'Ombre des châteaux** ■ Film français de Daniel Duval (1977). Avec Philippe Léotard, Zoé Chauveau, Marcel Dalio. **3.00 Cinéma : Murder rock** □ Film américain de Lucio Fulci (1985). Avec Olga Karlatos. **4.30 Cinéma : Fantastica** ■ Film franco-canadien de Gilles Carle (1980). Avec Carole Laure, Lewis Furey, Serge Reggiani. **6.15 Magazine : Picnic TV.**

LA 5

14.00 Téléfilm : Le fantôme du vol 401. 15.50 Série : K 2000 (rediff.). **16.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.15 Dessin animé : Robotech. 17.40 Dessin animé : Cathy, la petite fermière. 18.05 Série : Arnold et Willy. 18.35 Série : Happy Days. 19.00 Série : Laurel et Hardy. 19.35 Série : Jaimie. 20.30 Série : Supercopter.** *21.25 Série : Kojak. 22.20 Série : Mike Hammer.* **23.15 Série : Mission impossible. 0.10 Série : Laurel et Hardy. 0.45 Série : Supercopter. 1.40 Série : Mike Hammer.** *2.35 Série : Hôtel.*

M 6

14.30 Série : L'homme au katana. Duel dans l'ombre. **15.30 Hit des clubs.** Les meilleurs titres français et internationaux de la semaine. **16.30 Téléfilm : La grande vie. 18.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Amour (2e partie). **18.30 Série : Vegas.** L'ombre. **19.30 Journal. 19.55 Infoprix. 20.00 Magazine : Turbo.** Tous les moteurs : avion, bateau, camion, automobile, moto. **20.30 Téléfilm : Le retour de Willy Kane.** *Terreur dans la ville. Le shérif (à la retraite) reprend du service.* **22.00 Musique : Rythmix.** Concert : Kassav' au Zénith. **23.00 Série : Section 4.** La croix. ***23.50 Magazine : Jazz 6.***

FRANCE-CULTURE

20.30 Nouveau répertoire dramatique. L'éducation comique, de Martin Lewis. **22.10 Démarches.** Paris XIXe siècle : l'immeuble et la rue. **22.30 Musique : Verdi en Egypte. 0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : Les Hébrides ouverture op. 36, de Mendelssohn ; Concerto pour piano et orchestre nº 2 en fa mineur op. 21, de Chopin ; Symphonie nº 3 en la mineur op. 56, de Mendelssohn, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Maximiano Valdes. **23.00** Nuits parallèles. Adagio troppo.

Audience TV du 4 juin 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne — 1 point = 32 000 foyers

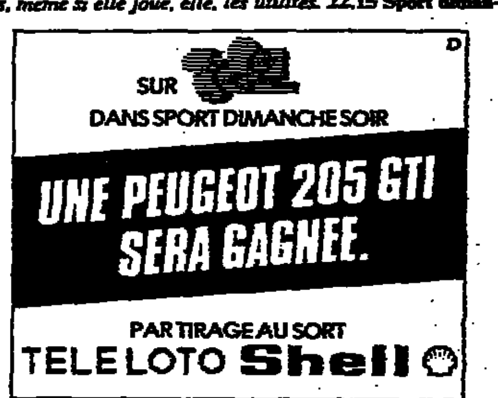
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	41.6	14.7	12.2	3.6	2.0	7.6	1.0
19 h 45	46.2	18.8	16.8	3.0	2.5	6.1	0.0
20 h 16	61.4	23.9	21.3	6.6	3.6	5.6	0.5
20 h 55	63.5	15.7	10.7	29.4	2.0	6.1	1.0
22 h 08	60.9	8.1	10.2	35.0	1.5	5.1	2.0
22 h 44	40.1	7.6	19.3	4.6	1.0	7.6	1.0

Programmes du jeudi 4 juin, à 20 h 30. TF 1 : « Columbo » (série) ; A 2 : soirée SIDA ; FR 3 : la Cage aux folles 2 *(film) ; Canal Plus :* Surprise party *(film) ; la 5 :* le Locataire *(film) ; M 6 :* Jeu d'espions *(film).*

Dimanche 7 juin

TF 1

8.00 Bonjour la France. Journal présenté par Jean-Claude Bourret. ***9.00 Zappe ! Zappeur.*** *Emission de Christophe* Izard. Avec les marionnettes d'Yves Brunier. Dites-moi docteur Eka ; Dodu Dodo ; La vache Noiraude ; Antivol ; Les Buzuck ; La maison de Toutou ; James Hound ; Satanas et Diabolo ; Calimero. **10.00 Série : Tarzan.** Le trésor de la jungle. **11.00 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. Baja et Bonzaï ; Les chiots shihtzu de Nadine de Rothschild ; Les marathoniens du ciel. **11.30 Magazine : Auto-moto. 12.00 Magazine : Télé-foot. 13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch.** Coupables ? **14.20 Sport dimanche et à la folie pas du tout. 15.20 Tennis.** Internationaux de Roland-Garros. Finale messieurs. **16.00 Tiercé à Chantilly. 16.15 Tennis.** Internationaux de Roland-Garros. Finale messieurs (suite). **19.00 Magazine : 7 sur 7.** Emission *de Jean Lanzi et Anne Sinclair. Invité :* Roland Faure. **19.55 Tirage du Loto sportif. 20.00 Journal. 20.35 Cinéma : le Mur de l'Atlantique** ■ Film français de Marcel Camus (1970). Avec Bourvil, Peter McEnnery, *Reinhardt* Koldehoff, Jean Poiret, Terry Thomas, Sophie Desmarets. *Un restaurateur normand pantouflard se trouve malgré lui, en 1943, mêlé à la Résistance. Comédie burlesque quelque peu inspirée du succès de* la Grande Vadrouille. *Ce serait plutôt la petite, mais on aime bien revoir Bourvil et Sophie Desmarets, même si elle joue, elle, les utilités.* **22.15 Sport dimanche soir.** *23.15 Journal. 23.35 Magazine : C'est à lire. Emission* de Luce Perrot. **23.50 Tennis.** Internationaux de Roland-Garros. Rediffusion.



A 2

4.55 Rugby : Coupe du monde. Quarts de finale. **6.55 Rugby : Coupe du monde.** Quarts de finale. **8.50 Informations et météo. 9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites.** A Bible ouverte : Le livre des nombres ; le peuple aux trois fêtes ; La source de vie : l'hébreu pour tous. ***10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur.*** **11.00 Messe,** célébrée au monastère du Christ de Tomar au Portugal (en direct et en Eurovision). **12.05 Dimanche Martin.** Entrez, les artistes. **13.00 Journal. 13.20 Tout le monde le sait.** Invités : Marc Lavoine, Céline Dion, Blow Monkeys, Marijosé Alie, Nicole Croisille, David et Jonathan. **14.30 Série : Les deux font la paire.** La légende du château hanté. **15.20 L'école des fans.** Invité : C. Jérôme. **16.25 Le kiosque à musique.** ***17.00 Série : Banacek.*** *Sans issue.* **18.15 Stade 2.** Football : championnat de France ; Athlétisme : Grand Prix de Moscou ; Rugby : coupe de monde ; Basket : championnat d'Europe ; Natation ; Tennis ; Cyclisme : tour d'Italie ; Escrime : Golf. **19.30 Série : Maguy.** Une Maguy démagogue. Avec Rosy Varte, Jean-Marc Thibault, Marthe Villalonga. **20.00 Journal. 20.30 Série : Les cinq dernières minutes.** Claire obscure, *téléfilm* de Frank Apprederis. Avec *Jacques Debary, Marc* Eyraud, Alexandra Stewart. *Un ostréiculteur est retrouvé mort dans un bassin à huîtres. Meurtre ou noyade ?* **22.00 Rugby : Coupe du monde. 22.40 Projection privée.** De Marcel Jullian. Invité : Philippe Sollers. **23.40 Journal. 23.50 Jazz : Festival d'Antibes-Juan-les-Pins 1986.** Jacques Higelin et Didier Lockwood.

FR 3

9.00 Debout les enfants. Zorro ; Croqu'soleil ; Ulysse 31 ; En route pour Zanzibar. ***10.00 Magazine : Mosaïque.*** **11.30 Allegoria.** Bernard Buffet. **11.33 Feuilleton : Flipper le dauphin. 12.00 Cheval, mon ami. 12.30 Espace 3. 13.00 Flash d'informations. 13.04 Magazine : D'un soleil à l'autre. 13.30 Forum RMC-FR3. 14.30 Sports-loisirs.** Concours d'attelage à Compiègne ; Championnat de France de gymnastique à Mulhouse ; Boxe américaine ; Meeting international de natation à Monaco ; Karaté ; Rendez-vous du golf. ***16.55 Amuse 3 :*** Demetan. **17.20 Dessins animés :** Lucky Luke ; Petzi. **17.55 Série : Yao. 18.20 RFO Hebdo. 18.50 Amuse 3** (suite). Signé Cat's Eyes ; Les petits malins. **19.40 Jeu : Cherchez la France. 20.00 Série : Benny Hill. 20.35 Série : Sur la piste du crime, le fauve.** Le mythomane. **21.25 Documentaire : Guerre chaude, paix froide.** (2e partie). **22.20 Journal.** ▶ **22.45 Cinéma de minuit : Tarakanova** ■ Film français de Fédor Ozep (1937). Avec Pierre-Richard Willm, Annie Vernay, Suzy Prim, Roger Karl, Abel Jacquin. *Le comte Alexis Orloff, favori de Catherine II, s'éprend à Venise de la jeune princesse Elisabeth Tarakanova, prétendante au trône de Russie, qu'il était chargé d'arrêter. Drame historique et romantique, mise en scène spectaculaire et un couple de rêve, Pierre Richard-Willm-Annie Vernay. Rêvons donc.* **0.15 Prélude à la nuit.** Symphonie nº 7, d'Alessandro Scarlatti.

CANAL PLUS

7.00 Ça cartoon ! 7.45 Cabou cadin. 8.15 Cinéma : Surprise party □ *Film français de Roger Vadim (1982).* Avec Caroline Cellier, Philippine Leroy-Beaulieu, Michel Duchaussoy, Charlotte Walior. **9.50 Cinéma : Officier et gentleman** ■ *Film américain de Taylor Hackford (1982).* Avec Richard Gere, Debra Winger, Louis Gossett Jr, David Keith. **12.00 Dessin animé. 12.05 Série : Rambo. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Rawhide. 14.00 Téléfilm : Les dessous de l'affaire. 15.25 Documentaire : Les babouins font la loi. 15.50 Série : Les monstres. 16.15 Basket professionnel américain. 17.45 Cinéma : Footloose** □ Film américain de Herbert Ross (1983). Avec Kevin Bacon, Lori Singer, John Lithgow, Dianne Wiest, Christopher Penn. *Dans une petite ville du Middle West, le pasteur a interdit la danse et la musique rock. Un garçon venu de Chicago avec sa mère va secouer ce puritanisme. Une parfaite niaiserie.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Ça cartoon ! 20.30 Cinéma : Brazil** ■■ Film américain de Terry Gilliam (1984). Avec Jonathan Pryce, Robert De Niro, Michael Palin, Kim Greist. *Dans une ville ultra-moderne et monstrueuse, où le comportement des citoyens est régi par le ministère de l'information, la vie d'un modeste employé est troublée par la chute d'un scarabée dans un ordinateur. Humour noir ravageur, style burlesque, déchaîné.* **22.50 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Bullitt** ■■ Film américain de Peter Yates (1968). Avec Steve McQueen, Jacqueline Bisset, Robert Vaughan (v.o.). **0.50 Cinéma : le Dernier Secret du Posëidon** □ Film américain d'Irwin Allen (1978). Avec Michael Caine, Sally Field, Telly Savalas, Karl Malden.

LA 5

7.35, 8.25 Dessin animé : Princesse Sarah. 8.00, 9.20 Dessin animé : Tu as le bonjour d'Albert. 8.55 Dessin animé : Robotech. 9.50 Série : Arnold et Willy. 10.15 Dessin animé : Cathy la petite fermière. 10.40 Série : Jaimie. 11.35 Série : Supercopter. 12.30 Série : Laurel et Hardy. 13.05 Série : Hôtel. 14.00 Série : Mike Hammer. 14.55 Série : Kung-fu. 15.50 Série : Jaimie. 16.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.15 Dessin animé : Robotech. 17.40 Dessin animé : Cathy la petite fermière. 18.05 Série : Arnold et Willy. 18.35 Série : Happy days. 19.00 Série : Laurel et Hardy. 19.35 Série : Flics à Hollywood. 20.30 Cinéma : Que les gros salaires lèvent le doigt ! ■ Film français de Denys Granier-Deferre (1982). Avec J. Poiret, D. Auteuil, M. Piccoli. *Le patron arrogant d'une compagnie d'assurances invite ses employés — petits et gros — dans sa maison de campagne, pour une fête au cours de laquelle il veut effectuer des licenciements. D'après un roman de Jean-Marc Roberts, une fable sociale mettant à nu des comportements veules ou sournois. Jean Poiret domine le film.* **22.15 Série : Mike Hammer. 23.10 Série : Mission impossible. 0.05 Série : Laurel et Hardy. 0.35 Série : Kung-fu. 1.30 Série : Kojak. 2.25 Série : Hôtel.**

M 6

11.15 Variétés : J'M 6. 11.45 Jeu : Atoukado. 12.45 Journal. 13.00 Série : Laredo. Bas les masques. **14.00 Jeu : Hou la la ! 15.00 Série : L'île fantastique.** Bowling et le spectacle. **16.00 Musique : Revenez quand vous voulez.** Emission de Philippe Meyer. A la découverte d'une œuvre, d'un compositeur ou d'un genre musical. **18.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Le dilemme d'Alden (1re partie). **18.30 Série : Vegas.** Coups pour mourir. **19.30 Journal. 19.55 Infoconsommation. 20.00 Magazine : Carabine FM. 20.30 Téléfilm : Un ange sur le dos.** *Un condamné à mort se réincarne et se venge...* **21.55 Journal et supplément sport. 22.10 Magazine : Images et dessert.** Magazine des gastronomes de l'image. **23.10 Musique : Concert. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Experimentum mundi. *22.30* **Du péplum en Technicolor au drame intimiste. 0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 8 août 1986 à Bruges) : Symphonie nº 6 en ré majeur de Haydn ; Motet pour soprano et orchestre K 165 (Exultate jubilate) de Mozart ; Symphonie nº 7 en ut *majeur de Haydn ; Air pour soprano* K 528 (Bella mia fiamma), de Mozart ; Symphonie nº 8 en sol majeur de Haydn, par The English Concert, dir. et clavecin Trevor Pinnock. *23.00 Les soirées de France-Musique.* Climats : voyages ; à 1.00 Champ d'étoiles.



WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 7 juin

Provins, 14 heures : armes anciennes ; **Rambouillet,** 14 h 30 : années 1950 à 1987 ; **Les Andelys,** 14 h 30 : mobilier, tableaux, argenterie

Samedi 6 juin

Auray (56400), 10 h 30 : linge, literie, mobilier, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Laon,** 14 h 15 : grands vins.

Dimanche 7 juin

Nogent-le-Rotrou, 14 heures : objets d'art, argenterie, bijoux, mobilier ; **Joigny,** 14 h 30 : armes anciennes ; **Sens,** 14 h 30 : tableaux, vins, mobilier, objets d'art ;

Montreuil-sur-Mer, 15 heures : 180 gouaches d'Emile Wegelin ; **Semur-en-Auxois,** 14 h 30 : tableaux anciens, mobilier, objets d'art.

Lundi 8 juin

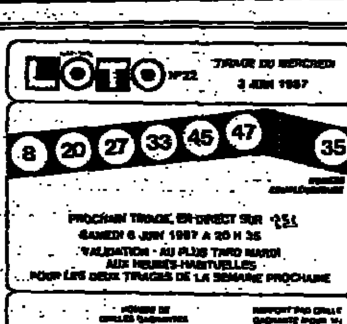
Morlay, 14 h 30 : objets d'art, argenterie, bijoux, mobilier ; **Semur-en-Auxois,** 14 h 30 : Tableaux, tapis, mobilier de style.

FOIRES ET SALONS

Paris, avenue du Maine, Ivry-sur-Seine, Caen, Vittel, Saint-Emilion, Bièvre (Foire à la photo), Gisors, Combourg, Montargis, Tournus, Avignon, Villeneuve-sur-Yonne (Foire aux collections), Herbaut (41), Mur-de-Sologne (41).

C. H.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 18





Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 JUIN 1987 A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 7 JUIN A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

Evolution du temps en France entre le vendredi 5 juin à 00 h et le dimanche 7 juin à 24 h.

Une dépression viendra se centrer sur les îles Britanniques et dirigera sur notre pays un flux d'air humide et instable.

Ainsi, le temps ce week-end deviendra progressivement médiocre sur la quasi-totalité du pays.

Samedi : les pluies, assez faibles, débuteront le matin sur les régions s'étendant des Pays de Loire et de la Bretagne à la Normandie et aux frontières du Nord.

Elles gagneront vers l'est et le sud en cours de journée, et auront atteint en soirée l'Aquitaine, le Massif Central, l'Alsace et la Lorraine, le Jura et les Alpes du Nord, où elles pourront avoir un caractère orageux.

Les régions méditerranéennes et la Corse seront épargnées, et la journée sera ensoleillée.

Les vents seront de secteur sud-ouest, modérés sur la moitié nord et assez forts sur les côtes de Bretagne et de la Manche.

Dimanche : pratiquement toutes les régions seront touchées par les pluies : elles auront un caractère continu, parfois orageux sur les reliefs, des Pyrénées au sud du Massif Central et aux Alpes, gagnant le littoral méditerranéen dans la journée.

La Corse ne sera touchée que dimanche soir.

Sur toutes les autres régions, c'est-à-dire sur une grande moitié nord de la France, les pluies tomberont sous forme d'averses, parfois violentes. Les quelques éclaircies que l'on pourra observer seront de courte durée.

Les vents seront toujours de sud-ouest, assez forts sur les côtes de Bretagne et de la Manche, modérés ailleurs.

LEGENDE: ENSOLEILLE – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COUVERTS ECLAIRCIES – TRES NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARDS – SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 6 JUIN 87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 4-6 à 6 heures TU et le 5-6-1987 à 6 heures TU le 4-6-1987

FRANCE			
AJACCIO	25	11	D
BIARRITZ	22	16	A
BORDEAUX	20	10	N
BOURGES	18	10	A
BREST	16	12	C
CAEN	19	11	C
CHERBOURG	16	10	C
CLERMONT-FERR.	17	11	C
DIJON	17	9	C
GRENOBLE St-M-H	18	11	C
LILLE	19	11	P
LIMOGES	17	11	P
LYON	18	12	N
MARSEILLE-MAR.	25	15	D
NANCY	18	10	P
NANTES	19	10	C
NICE	26	15	D
PARIS-MONTS.	18	11	C
PAU	22	15	P
PERPIGNAN	24	12	N
RENNES	20	11	N
ST-ÉTIENNE	17	10	B
STRASBOURG	16	11	A
TOURS	19	11	C
TOULOUSE	22	14	N
POINTE-À-P.	32	26	N

ÉTRANGER			
ALGER	30	16	B
AMSTERDAM	18	10	P
ATHÈNES	24	19	D
BANGKOK	35	27	P
BARCELONE	22	13	D
BELGRADE	25	16	P
BERLIN	16	8	N
BRUXELLES	17	11	P
LE CAIRE	21	17	D
COPENHAGUE	15	10	P
DAKAR	28	22	N
DELHI	41	28	D
DJERBA	35	21	D
GENÈVE	17	10	A
HONGKONG	27	24	O
ISTANBUL	23	16	D
JÉRUSALEM	21	8	D
LISBONNE	26	17	N
LONDRES	19	8	N
LOS ANGELES	21	15	D
LUXEMBOURG	15	9	D
MADRID	28	14	D
MARRAKECH	36	19	D
MEXICO	24	12	B
MILAN	18	14	O
MONTRÉAL	26	13	D
MOSCOU	15	11	C
NAIROBI	25	15	P
NEW-YORK	19	15	P
OSLO	17	7	C
PALMA-DE-MAL.	31	16	N
PÉKIN	33	15	O
RIO-DE-JANEIRO	24	22	D
ROME	21	19	N
SINGAPOUR	31	23	A
STOCKHOLM	16	6	D
SYDNEY	15	8	C
TOKYO	29	22	N
TUNIS	31	19	D
VARSOVIE	18	13	P
VENISE	20	16	O
VIENNE	22	11	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Pershing...

La poste mettra en vente générale le lundi 15 juin deux timbres-poste : le premier consacré à l'entrée des forces américaines dans le premier conflit mondial et au général Pershing ; le second, à Etretat, d'après une aquarelle de Delacroix.

Les Etats-Unis ont déclaré la guerre à l'Allemagne le 6 avril 1917. Dans la matinée du 13 juin 1917, le navire de guerre américain *Invicta* accoste à Boulogne-sur-Mer. Cent quatre-vingts gradés et soldats américains, les « sammies », débarquent sur le sol français. A leur tête, le général Pershing, nommé commandant en chef du corps expéditionnaire par le président Wilson. Il est accueilli le même jour, à 18 h 30, par Paul Painlevé, ministre français de la guerre.

Sous son commandement, les Américains prennent une large part à la victoire alliée en 1918. Deux millions d'entre eux franchissent l'Atlantique, et la France reçoit aussi, de juin à novembre 1918, par exemple, 4 millions de tonnes de marchandises.

John Pershing est né en 1860 dans l'Etat du Missouri. Ancien élève de West Point, il fait le coup de feu dans l'Arizona contre les Apaches, se bat en 1898 à Cuba contre les Espagnols et pourchasse à la frontière mexicaine les partisans armés de Pancho Villa. Après la guerre, le général Pershing est élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Il est décédé le 15 juillet 1948 et repose au cimetière militaire d'Arlington. (Voir *le Monde* daté 31 mai-1er juin).

Le timbre, d'une valeur faciale de 3,40 F, au format horizontal de 40 × 26 mm (numéro PTT 1987-23) est dessiné et gravé en taille-douce par Pierre Forget et imprimé en feuilles de cinquante.

★ Vente anticipée les 13 et 14 juin, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert aux Invalides, aile Robert-de-Cotte, salle du cadre sportif, entrée place Vauban, Paris-7e ; le 13 juin, de 8 heures à 12 heures, à la recette principale, 52, rue du Louvre, Paris-1er ; au bureau de poste de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e et, de 10 heures à 17 heures, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e.





...et Etretat

Un timbre à l'effigie d'Eugène Delacroix (1798-1863) fut émis en 1951. En 1963, la *Lutte de Jacob avec l'ange*, de Delacroix parut dans la série artistique. Cette année, c'est une aquarelle du même peintre qui a été retenue pour célébrer Etretat.

A 208 kilomètres de Paris, dans un site grandiose, se niche Etretat. Sur plus de 90 kilomètres, la côte d'Albâtre dresse au-dessus des flots de la Manche, ses falaises calcaires hautes de 60 à 80 mètres. Chaque année, la mer ronge environ 2 mètres de terres littorales. Cette érosion spectaculaire donne des reliefs surprenants comme l'« aiguille » haute de 70 mètres, isolée au milieu des flots, ou l'arche de Manneporte.

Le timbre d'une valeur faciale de 2,20 F, au format horizontal de 40 × 26 mm (nº PTT 1987-24), est dessiné par Jean-Paul Véret-Lemarinier d'après une aquarelle d'Eugène Delacroix du musée Marmottan et imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante.

★ Vente anticipée les 12 et 13 juin, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert place du Général-de-Gaulle (sous un chapiteau) à Etretat (Seine-Maritime) ; le 12 juin, de 8 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures, au bureau de poste d'Etretat.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*, 24, rue Chauchat, 75009 Paris, tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **La France à l'étranger.** — La Corée du Nord a procédé, le 25 *février*, à l'émission d'une série de six timbres dédiés à des bateaux à voiles du monde entier. A remarquer plus spécialement la valeur 50 ch de poste aérienne *la Belle Poule* (France, 1932). Le Paraguay a surchargé



une série sportive de cinq valeurs, émises en 1984, à l'occasion des Jeux olympiques de Barcelone en 1932. Date d'émission, le *24* avril, pour ces timbres dont le 2 G représente Philippe Boisse, médaille d'or à l'épée à Los Angeles.

● **Les rapatriés d'Afrique du Nord.** — Les rapatriés d'Afrique du Nord venant de leurs nombreux pays d'accueil se réuniront à l'occasion de manifestations organisées sous l'appellation « Vingt-cinq ans après ». La poste a décidé de s'associer à ces manifestations en mettant en vente générale, le lundi 29 juin, un timbre-poste hors programme à 1,90 F.

● **Expositions.** — A l'occasion de l'inauguration du musée Fleury, l'Association philatélique lodévoise organise, les samedi 13 et dimanche 14 juin, une exposition philatélique sur les thèmes de la paléontologie et de la préhistoire, avec bureau temporaire et grand cachet illustré (Souvenirs philatéliques et renseignements : M. Michel Carrière, HLM de Grézac, 34 700 Lodève).

Le quarantième anniversaire des sentiers de grande randonnée donne l'occasion au club philatélique des Riceys (Aube) de tenir un bureau temporaire (Souvenirs philatéliques et renseignements : M. Jean Moutard, villa Albert, 10340 Les Riceys).

EN BREF

● **Senlis en mil présente un mystère.** — Le dimanche 14 juin après-midi, sur le parvis de la cathédrale de Senlis, deux cent cinquante choristes et instrumentistes présenteront, en création originale, un mystère évoquant les conflits de société entre le peuple croyant, le prédicateur intransigeant, le prêtre miséricordieux et la mère terrestre consolatrice.

● **Guide des sources de documentation sur les libertés.** — Un dossier spécial présenté par la revue de la Ligue des droits de l'homme, *Hommes et Libertés*, dans le numéro 45-46. Il traite les problèmes posés par l'immigration et fournit utilement les adresses de nombreux organismes francophones installés en Europe.

★ Renseignements au 47-07-41-14.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du Vendredi 5 juin :

UN DÉCRET

● Nº 87-367 du 3 juin 1987 portant création du Comité national pour l'évaluation médicale.

DES ARRÊTÉs

● Du 1er juin 1987 modifiant l'arrêté du 7 mai 1987 fixant les modalités de la privatisation de la Compagnie générale d'électricité.

● Du 2 juin 1987 fixant la valeur du coupon à échéance du 17 juillet 1988 pour les obligations de la deuxième tranche à taux révisable et à option d'échange de l'emprunt d'Etat juillet 1984.

Le Carnet du Monde

Naissances

— *Pierre et Jacqueline GRAND-JEAT ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille*

Laurianne,

chez Françoise BIDET-BEYELER et Pascal, le 29 mai 1987.

25, impasse de la Chalouette, 91000 Evry.

— *Claire et Jean-Marie BEIS* ont la joie de faire part de la naissance de

Mathieu

le 30 mai 1987.

4, avenue Anatole-France, 54000 Nancy.

— *Mamia et Jean-Luc BRETESCHÉ ainsi que leur fils Loïc-Ayman* ont la joie d'annoncer la naissance de

Sarah,

à Sèvres, le 8 mai 1987.

3, rue du Clocher, 91190 Saint-Aubin.

Mariages

— *M. et Mme Fernand GRÉVISSE* sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Françoise

avec

M. Marc VAUTRIN,

qui a eu lieu le 23 mai, à la mairie du Touquet, et le 30 mai, à l'église de L'Hay-les-Roses.

Décès

— L'Association générale des sociétés d'assurances contre les accidents (AGSAA) a la tristesse de faire part de la disparition de

Jean ACHER,

décédé à l'âge de cinquante-quatre ans, le 2 juin 1987, à Paris.

Les obsèques seront célébrées, le jeudi 11 juin, à 8 h 30, en l'église Saint-Gabriel, 5, rue des Pyrénées, Paris (20e).

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, à 9 h 15, entrée principale, boulevard de Ménilmontant.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Henri Bruck,
Les familles Louis Ernest Bruck, Drezel-Dorin, Castella-Dennery, Issler, Katz, Hagenauer et Cap,
Ses anciens collaborateurs et élèves,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Henri BRUCK,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre des Palmes académiques,
ingénieur,
ancien cadre supérieur au Commissariat à l'énergie atomique,
membre d'European Physical Society,
membre d'Encyclopaedia Universalis,
de la Société française de physique,
ex-consultant Los Alamos Scientific Laboratory (USA)
ancien combattant volontaire 1939-1945.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu, le 3 juin 1987, dans l'intimité familiale.

Résidence Nailly, 63, rue Raymond-Poincaré, 33110 Le Bouscat.

— Sa femme,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Lucien BRUNET,
ancien fonctionnaire international,

survenu le 29 mai 1987, à Colomars (06).

— Aix-en-Provence. Marseille. Péri (Corse).

M. Daniel Palun et ses enfants,
Les familles Palun, Grassi, Manzzaggi,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-José PALUN,
née Grassi,

à Aix-en-Provence, le 29 mai 1987.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. Simon Stark,
Lucien et Janine Stark,
Bertrand, Sébastien, Alexandre et Katia,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne STARK,
née Lipchitz,

leur épouse, mère et grand-mère, survenu le 28 mai 1987 dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu, le 3 juin 1987, au cimetière parisien de Bagneux, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

132, avenue François-Molé, 92160 Antony.

Anniversaires

— Le 6 juin 1982,

Fernand BRUYNINCKX,

nous quittait.

Son épouse et sa famille prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pour lui en ce cinquième anniversaire.

— Il y a bientôt un an,

M. Alain ZERAH,
directeur du Cours Nation-Bauchat et de l'Institut Honoré-de-France,
maire adjoint d'Antony,

nous quittait le dimanche 7 juin 1987.

Son épouse, ses enfants, ses parents et amis se retrouveront, à 9 h 30 au cimetière d'Antony, et des prières seront prononcées pour sa mémoire, à partir de 18 h 30 au 11, avenue de la Résistance, à Antony.

Messes anniversaires

— En souvenir de

Jeanne KIRCHNER,
ancienne élève de l'Ecole normale supérieure de Sèvres,
agrégée de l'Université,
chevalier de la Légion d'honneur,

décédée le 9 avril 1987, à Hérimoncourt, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Vous êtes invités à assister ou à vous unir par la pensée à la cérémonie œcuménique organisée le jeudi 11 juin, à 18 h 30, au temple de Neuilly, 60, rue Perronet.

Communications diverses

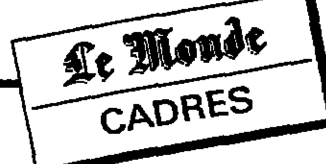
— Une exposition-vente de peintures haïtiennes, aura lieu dans les salons de l'Académie diplomatique internationale, 4 *bis*, avenue Hoche, 75008 Paris, du 2 au 12 juin 1987 (9 h 30-13 h, 14 h 30, 17 h 30), au bénéfice d'œuvres haïtiennes.

Soutenances de thèses

— Université Paris-III : le samedi 6 juin, à 13 h 30, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, M. Emile-Jean Dumay : « le théâtre de Sean O'Casey ».

— Université Paris-IV, le mardi 9 juin, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, 46, rue Saint-Jacques, escalier A, M. Marc Sulis : « Le Parti travailliste britannique et la Communauté économique européenne (1964-1979) ».

— Université Toulouse-le-Mirail, le 18 juin 1987, à 14 heures, amphithéâtre 6 (rue B), 5, allée Antonio-Machado Toulouse, M. Jean-François Chosson, thèse d'Etat : « L'institutionnalisation de l'utopie, de l'éducation populaire à la mise en place d'un service public d'éducation permanente au ministère de l'agriculture (1965-1985). »





Education

L'université de la francophonie se met en place

« La francophonie ne se proclame pas, elle se mérite. » Cette formule résume bien l'ambivalence des deux manifestations qui viennent de réunir à Paris quelque trois cents universitaires, scientifiques, hommes politiques et hauts fonctionnaires venus de la plupart des pays francophones du Nord (France, Canada, Belgique, Suisse) comme du Sud (Maghreb, Afrique noire et Caraïbes).

Le 1er juin, le ministre de la coopération organisait une Journée enseignement supérieur et recherche en coopération, tandis que, les 2 et 3 juin, l'AUPELF (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française) consacrait un colloque au thème « Science, technologie et francophonie ». Si, durant ces trois jours, on a beaucoup « *proclamé* » la francophonie, on l'a aussi suffisamment défendue pour espérer la mériter. Le *prochain sommet* des chefs d'Etat francophones, qui doit se réunir à Québec au mois de septembre, devrait être l'occasion de le vérifier.

Au centre de ces débats, une interrogation que le monopole grandissant de l'anglais comme langue internationale de la communauté scientifique rend de plus en plus aigue : comment organiser et renforcer l'espace universitaire et scientifique francophone et, en particulier, franco-africain ? Tel était le thème de la journée du 1er juin que M. Michel Aurillac a qualifiée de « *sommet franco-africain* », destiné à favoriser la construction d'« *un véritable partenariat intellectuel, scientifique et technique entre l'Afrique et la France* ».

Le ministre de la coopération a présenté l'ensemble des mesures adoptées depuis quelques mois dans ce domaine. Les premières portent sur la « *face cachée* » de l'enseignement supérieur africain, c'est-à-dire les quelque quarante-cinq mille étudiants de ce continent qui viennent faire leurs études en France (contre cent trente mille étudiants dans les universités africaines elles-mêmes).

Il s'agit, pour l'essentiel, de l'amélioration du système des bourses : 15 millions de francs supplémentaires ont été inscrits au budget *1987* et les bourses d'enseignement supérieur ont été revalorisées de 16 % cette année.

Jumelages de laboratoires

Un comité permanent d'orientation des bourses (COPOB) a désormais pour mission de distribuer ces allocations de manière plus cohérente, par exemple dans le cadre de contrats de programme entre les universités et le ministère de la coopération. En outre, une centaine de « bourses d'excellence » ont été attribuées cette année aux meilleurs étudiants africains qui souhaitent se former en France.

Enfin, un « *club de proviseurs* des lycées préparant aux grandes écoles », présidé par le proviseur du lycée Louis-le-Grand, vient de se constituer pour faciliter l'ouverture des classes préparatoires aux meilleurs bacheliers africains.

L'autre volet de cette politique est consacré au renforcement du potentiel universitaire africain. Deux instituts universitaires de technologie seront créés cette année, dans le cadre de la coopération, en Guinée et à Haïti. Un programme d'édition de manuels universitaires tentera de combler les graves carences documentaires des universités africaines.

Mais M. Michel Aurillac a surtout saisi cette occasion pour présenter le programme CAMPUS (Comité de coopération avec l'Afrique et Madagascar pour la promotion universitaire et scientifique) qui entend favoriser de véritables jumelages entre des laboratoires de recherche français et des laboratoires africains, potentiellement porteurs de projets de qualité internationale. Ces associations, temporaires (trois ans maximum), vont permettre à des équipes de recherche africaines de bénéficier de *financements non négligeables*, aussi bien pour l'équipement et le fonctionnement de leurs labos que pour le *perfectionnement* des chercheurs.

Toutefois, la présentation de *CAMPUS a provoqué quelque émoi* chez les universitaires français. Car ce que beaucoup croyaient encore à l'état de projet (le décret de création de CAMPUS date du mois de mars) s'est avéré être un programme largement engagé : un budget de 12 millions de francs est mobilisé cette année. CAMPUS, composé d'universitaires et de responsables de la coopération, est constitué depuis plusieurs semaines : il a examiné – dans la plus grande discrétion – vingt-cinq projets de recherche partagée et en a déjà retenu quatre sur les sept ou huit qu'il compte financer cette année.

Bref, ceux qui n'avaient pas été mis dans la confidence avaient le sentiment d'avoir été carrément tenus à l'écart et dénonçaient dans les couloirs la constitution d'une « *véritable chasse gardée* ». Comme quoi, au-delà des grands principes, la francophonie est aussi affaire de gros sous.

Des réseaux thématiques

Evident pour les relations bilatérales franco-africaines, ce constat est également sensible pour les relations francophones multilatérales qui ont fait l'objet du colloque de l'AUPELF. D'autant que l'on retrouve, au carrefour de ces programmes et de ces projets les mêmes institutions et les mêmes personnalités, comme M. Michel Guillou, président en exercice de l'AUPELF et conseiller technique auprès de M. Michel Aurillac. Pour M. Guillou, la question est claire : « *Il y a désormais un fait francophone et une communauté universitaire et de recherche qui attend du français un vecteur pour accéder à la communauté scientifique internationale. Comment organiser et dynamiser ce tissu francophone ?* »

Et la réponse ne l'est pas moins : « *Il faut multiplier les réseaux, les synergies, les solidarités entre les pôles de recherche du Nord et du Sud et mettre en place rapidement des mécanismes de partenariat souple* ». Bref, il faut constituer une « université de la francophonie » (UPELF), dont Michel Guillou précise bien qu'elle ne doit pas être « *des murs, mais un maillage de réseaux institutionnels (à l'image de la conférence des doyens de faculté de médecine d'expression française) et de réseaux thématiques (lutte contre le SIDA, le paludisme, la sécheresse...)* ». Le tout appuyé sur des circuits de financement multilatéraux.

Ce projet est déjà expérimenté en vraie grandeur. Le ministère de la coopération contribue, en effet, dès cette année, pour une dizaine de millions de francs, à la mise en place de réseaux de responsables d'institutions universitaires de formation d'ingénieurs, de vétérinaires, d'agronomes ou de spécialistes de l'information.

Mais l'échéance cruciale se situe dans trois mois : un dossier global d'université des réseaux d'expression française doit, en effet, être examiné par le prochain sommet des chefs d'Etat francophones, qui se tiendra à Québec début septembre. Et l'AUPELF espère obtenir à cette occasion la maîtrise d'œuvre du projet et un financement par les Etats à hauteur de quelque 65 millions de francs pour 1988, puis de 100 millions en « régime de croisière ». Ce projet a de bonnes chances de voir le jour. Outre le soutien des pouvoirs publics français, il a reçu l'appui des représentants des gouvernements africains, canadien ou belge présents à Paris.

Cela n'élude pas, cependant, quelques questions de fond. Comment concilier cette volonté de formation de diplômés de haut niveau et les recommandations pressantes des organisations internationales qui incitent les Etats africains à limiter le nombre de leurs fonctionnaires, corps procurant des débouchés privilégiés aux diplômés ? Cela ne risque-t-il pas d'accélérer la « *fuite des cerveaux* » vers les pays du Nord ? D'autre part, comment articuler projets bilatéraux et multilatéraux : certains s'inquiétaient discrètement de voir d'autres francophones – à commencer par les Canadiens – trouver là une nouvelle occasion de pénétrer dans le pré carré français en Afrique.

« *La condition de base du développement du français comme langue scientifique est le progrès de la recherche en France et dans les pays d'expression française* », a, enfin, déclaré le professeur Jean Bernard. A quoi M. Moïse Oliveira, recteur de l'université Bongo, au Gabon, répondait en soulignant sobrement « *la pauvreté de l'Afrique dans le domaine scientifique et sa difficulté ou son incapacité à apporter sa pleine contribution à un partenariat efficace* ».

GÉRARD COURTOIS

80 % des lycées de l'Ile-de-France hors des normes de sécurité

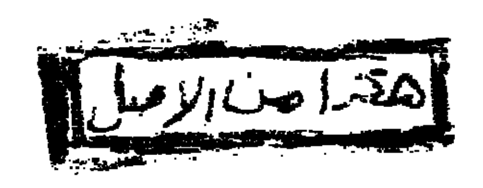
Les présidents de conseils régionaux devaient aborder le 5 mai, avec le premier ministre, le problème du financement des lycées, en évoquant notamment le décalage entre l'enveloppe accordée aux régions pour l'entretien des lycées et les besoins de ces établissements. M. Michel Giraud (RPR), président du conseil régional d'Ile-de-France, a présenté, jeudi 4 juin, le programme pluriannuel de construction et de rénovation des lycées de sa région.

des travaux de restauration devraient être effectués dans 80 % des 473 établissements qui se trouvent actuellement hors normes de sécurité. D'autre part, vingt-huit lycées devraient être créés pour accueillir les trente mille lycéens qui aborderont le second cycle d'ici à 1992. Ce programme de 5 milliards de francs en cinq ans devrait être soumis au vote de l'assemblée plénière du conseil régional le 30 juin.

RELIGIONS

● **Le Père Ceillier, nouveau provincial de France des Pères blancs.** – Le Père Jean-Claude Ceillier a été nommé, le 2 juin, provincial de France de la congrégation missionnaire des Pères blancs, en remplacement du Père Dominique Malet, décédé le 12 mars dernier. Né à Nantes en 1938, le Père Ceillier a été missionnaire au Mali et au Burkina-Faso. Depuis 1984, il était professeur au grand séminaire de Bamako. La Province de France comprend 690 Pères blancs, dont 400 en Afrique.

● **Le Père Claude Maréchal, nouveau supérieur général des assomptionnistes.** – Le chapitre général des assomptionnistes a élu le 31 mai, à Rome, le Père Claude Maréchal, cinquante-deux ans, provincial de France depuis 1984, à la tête de la congrégation. Celle-ci compte 1 300 religieux (dont 550 Français). Membre du conseil de surveillance de Bayard-Presse, le Père Claude Maréchal succède à un autre Français, le Père Hervé Stephan, qui achève son deuxième mandat de six ans.



Economie

REPÈRES

Salaires

Progression plus rapide pour les ouvriers

Le salaire mensuel moyen était de 8 155 F en octobre 1986, selon une enquête semestrielle du ministère des affaires sociales sur les gains des salariés à partir d'un nouvel échantillonnage de 40 009 personnes. En un an, d'octobre 1985 à octobre 1986, les gains ouvriers ont progressé de 4,4 % (contre 5,1 % d'octobre 1984 à octobre 1985), soit plus vite que pour les catégories non ouvrières (+ 3,5 %, contre 6,2 % un an plus tôt). En octobre 1986, le salaire horaire ouvrier était de 38,74 F en moyenne, soit 6 550 F par mois. Les employés gagnaient en moyenne 6 805 F, les agents de maîtrise, techniciens et dessinateurs 9 610 F, et les cadres 17 527 F.

Pétrole

Les stocks des compagnies au plus bas depuis quatorze ans

Les stocks de pétrole brut détenus par les compagnies ne devraient représenter, au 1er juillet, que soixante-douze jours de consommation, soit le niveau le plus bas depuis 1974, indique l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans son dernier bulletin mensuel. Depuis le début de l'année, les compagnies n'ont cessé de puiser dans leurs stocks, qui ont baissé au rythme de 1,6 million de barils/jour au premier trimestre et devraient encore diminuer de 0,6 million de barils/jour au second. Cette diminution est partiellement compensée par les stocks stratégiques détenus par les gouvernements qui représentent vingt-trois jours de consommation supplémentaires. Le total des stocks (quatre-vingt-quinze jours de consommation) constitue néanmoins le niveau le plus bas depuis 1979.

Paiements courants

Excédent britannique au premier trimestre

La balance des paiements courants de la Grande-Bretagne a enregistré un excédent de 667 millions de livres (chiffre corrigé des variations saisonnières) au premier trimestre 1987, contre un déficit de 585 millions au dernier trimestre de l'an dernier. Au premier trimestre 1986, les paiements courants britanniques avaient été excédentaires de 1 064 millions. Le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, prévoyait, en mars dernier, pour 1987, un déficit de 2,5 milliards.

Conjoncture

Recul du PNB en RFA

Le produit national de la RFA a reculé de 1 % en volume au premier trimestre 1987 par rapport au deuxième trimestre 1986, mais dépasse de 2 % le PNB du premier trimestre 1986, selon des chiffres provisoires publiés jeudi 4 juin par la Bundesbank. *« Après la pause hivernale, l'économie de l'Allemagne fédérale a repris le chemin de la croissance »*, a commenté M. Karl Otto Poehl, le gouverneur de la banque centrale, qui estime que *« le pessimisme, qui a actuellement cours en la matière, n'est pas justifié »*.

Ce retour à la croissance n'est que partiellement confirmé par les statistiques provisoires publiées ce même jeudi à Bonn par le ministère de l'économie. La production industrielle aurait certes augmenté en avril de 3,5 % par rapport au mois de mars. Malgré ce redressement, la production industrielle ouest-allemande des quatre premiers mois de l'année demeure inférieure de 1,5 % à celle des quatre premiers mois de 1986.

La publicité télévisée sur la bière remise en question

La fin d'une provocation

La remise en question de l'autorisation un peu légèrement accordée aux télévisions d'accueillir la publicité pour les bières constitue incontestablement un enjeu économique : pour les chaînes de télévision, qui découvrent un peu tard que les dimensions du gâteau publicitaire à se partager ne se sont pas accrues à la mesure de leurs appétits ; pour les organes de la presse écrite, et singulièrement les magazines, qui ont vu chuter en 1986 les ventes d'espace aux marques de bières ; pour les brasseurs, qui voyaient dans la télévision un moyen puissant d'arracher aux marques concurrentes une part de marché.

Les bières assurent le tiers des dépenses publicitaires des boissons alcoolisées (voir tableau ci-dessous), qui frôlent le milliard de francs en 1986 (pour un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs), en progression de 19 % en 1986. L'accroissement des dépenses publicitaires des marques de bière (+ 22 %), a été consacré essentiellement à la télévision, qui a également profité d'un transfert des dépenses au détriment de la presse écrite (– 28 %) et de la radio (– 10 %). Si les marques de bière font autant de publicité, c'est que l'industrie de la brasserie s'est déjà concentrée (trente-trois entreprises contre un millier en Allemagne), les deux premières sociétés (BSN et la Française de brasserie) fournissant les trois quarts du marché français.

La politique publicitaire est de ce fait une politique de marques : l'objectif pour une marque donnée est moins d'accroître la consommation globale de bière (car on est réaliste) que d'arracher aux marques concurrentes une part de ce marché stagnant. La publicité est donc nationale pour des marques nationales. Vraie encore pour certains apéritifs (les anisés, les vermouths), cette politique publicitaire l'est beaucoup moins pour les alcools et les champagnes (à quelques exceptions près), et tout à fait différente pour les vins. Quant au cidre (comparable à la bière quant à son degré alcoolique), il est pratiquement absent des grands médias (1,4 million de francs par voie d'affiches).

Si les magazines et la presse écrite ont tout à fait intérêt à voir disparaître des écrans les spots en faveur de la bière, l'intérêt financier des chaînes de télévision est à l'opposé, car le gâteau publicitaire ne peut croître vraiment que par l'arrivée sur les écrans de secteurs jusqu'ici interdits de télévision. La bière était une première étape, fort fragile, la distribution (grands magasins, hypermarchés) en est une autre, autrement importante, et où la santé publique n'a aucune part. D'accord pour conserver la manne publicitaire des marques de bière, les télévisions se battent pour se la partager : la 5 a, en 1986, recueilli le tiers des achats d'espace télévisuel des brasseurs, TF 1, Canal + et A 2 s'en partageant plus de la moitié.

La fort complexe législation française sur les boissons alcoolisées, déjà légèrement simplifiée sur injonction communautaire (qui a fait disparaître la différenciation entre les spiritueux – calvados, cognac, rhum... – et les apéritifs forts comme les pastis et les whiskies) s'est doublée, dès 1982, d'une recommandation du BVP (Bureau de vérification de la publicité). Celle-ci instaure l'autodiscipline des annonceurs, des agences et des médias : pas d'incitation à l'abus, indication de modération sur tous les messages, pas de publicité dirigée vers les jeunes, les conducteurs d'automobile, les sportifs, etc. Mais... l'Union générale de la brasserie française, qui regroupe les brasseurs, n'a pas signé cette recommandation pour deux raisons : les fabricants de spiritueux voulaient obliger les autres fabricants de boissons alcooliques à faire ce que la loi les astreignait à faire ; les distributeurs de vins ne pratiquaient pas cette autodiscipline. Aujourd'hui, les brasseurs, qui notent au passage que les conseils de modération pour les autres boissons que la bière sont parfois si discrets qu'ils sont à peine perceptibles, ne se sentent absolument pas tenus par la recommandation du BVP. Et ils ont fait très fort, tout de suite, à la télévision, en donnant à leur publicité un look jeune, branché, sensuel...

Au BVP, on pense que, dès que la publicité est autorisée, le problème n'est pas d'opérer une discrimination entre médias, mais d'être très strict sur la teneur des messages.

La baisse de la consommation

Les professionnels de la bière arguent encore que la consommation d'alcool en France diminue, même si nous conservons le triste privilège d'être en tête pour la consommation annuelle d'alcool pur : 18 litres en 1963, 13,3 litres en 1985. Mais cette baisse est due à la désaffection pour le vin (de 14 litres à 9 litres), tandis que la part des spiritueux reste stable (2,38 litres à 2,35 litres), tout comme celle de la bière (1,83 litre en 1983, 2,4 litres en 1976, 2 litres en 1985). Il est vrai aussi qu'on observe d'importants transferts d'habitudes : on boit moins de vin ordinaire, plus de vins fins, autant de bière, plus d'apéritifs doux, plus d'apéritifs très forts...

Il reste que la bière contient de l'alcool, que la télévision n'est pas un média comme un autre, et que l'entrée de la bière sur les petits écrans a été ressentie comme une provocation par ceux qui connaissent l'urgence d'une lutte efficace contre l'alcoolisme. S'il y a doute quant aux effets réels de la publicité sur la consommation, ce doute doit profiter au consommateur. La réalité est qu'aucun gouvernement n'a voulu vraiment lutter contre l'alcoolisme, tant les lobbies des producteurs divers sont puissants. Il est sûr que la suppression de la publicité pour la bière à la télévision n'est qu'une toute petite étape vers une politique anti-alcoolique cohérente. Cela suppose de consacrer d'importants crédits à la prévention de l'alcoolisme : nul doute que la publicité (en particulier à la télévision) ne soit efficace en ce domaine. Mais il faut choisir d'y consacrer autant d'argent non seulement que les brasseurs mais que l'ensemble des fabricants de boissons alcoolisées.

JOSÉE DOYÈRE.

La publicité pour les alcools
(en millions de francs)

	Toutes boissons alcoolisées	Bières	Apéritifs (1)	Alcools et eaux de vie (2)	Vins	Champagnes et mousseux	Liqueurs fruits à alcool
Total	965,7	317,2	172,5	168,7	148	89	64,1
Presse	411,5	71	67,3	114,9	83,3	42	30,7
dont magazines (3)	368,2	67,1	52,5	108,6	72,5	37,5	29,2
Affichage	239,4	52,2	64	33,9	39,9	22,5	24,5
Radio (4)	136,4	59,6	29,3	2,4	23,8	14,7	5
Cinéma	106,9	67,8	9,7	16,8		9,1	3,5
Télévision (5)	71,5	66,6	2,2	0,7	1	0,7	0,4

Source : SECODIP (6).

(1) y compris les whiskies, gin, etc.
(2) Cognac, Armagnac, Mirabelle, etc.
(3) y compris les suppléments magazines des quotidiens nationaux.
(4) Radio Monte-Carlo, Radio Télé-Luxembourg, Europe 1, Sud-Radio.
(5) RTL et Télé Monte-Carlo, télévisions périphériques, passent de la publicité pour les apéritifs, les alcools, etc. Interdite sur les écrans en France.
(6) Les relevés faits par la société SECODIP (la « pige »), qui ne sont pas publiés mais que nous avons pu nous procurer, sont établis d'après les tarifs officiels des différents médias, sans tenir compte des marges de négociation, et des dégressifs. Les chiffres, hors taxes, sont donc surévalués.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Economie

SOCIAL

La campagne du PS sur la Sécurité sociale

Entre la prudence et l'agressivité

Le gouvernement n'est pas seul à avoir une démarche hésitante (ou parfois incohérente) sur la Sécurité sociale. Tout en cherchant à mener l'offensive sur ce thème auquel les Français sont sensibles et à tirer profit de la situation actuelle, les socialistes hésitent à avancer des propositions précises dans le *Livre blanc* qu'ils vont présenter la semaine prochaine.

Beaucoup craignent, comme le disait jeudi 4 juin M. Henri Emmanuelli, député des Landes, chargé de la communication au secrétariat national du PS, « *que nos propositions deviennent le sujet essentiel des débats. Il n'est pas nécessaire de cumuler les inconvénients de l'opposition et ceux de la majorité* ». Mais ne risque-t-on pas, dans l'hypothèse inverse, de limiter les discussions à l'action passée des socialistes ?

Peut-on reconnaître qu'il y a des difficultés de financement du régime général sans faire des propositions pour les résoudre, mais ne risque-t-on pas alors de s'engager pour l'avenir ? Ainsi, les socialistes ont renoncé à soutenir dans leur *Livre blanc* les propositions des « sages » en faveur d'une taxation pénalisante de l'alcool et du tabac. Enfin, comme le disait M. Mermaz, « *est-il nécessaire de s'agiter en tous sens jusqu'à gêner les initiatives du président de la République ?* ».

Le *Livre blanc* n'évite pas ces contradictions. En quelque vingt pages, il met d'abord l'accent sur l'origine des difficultés : baisse de recettes due au chômage, augmentation des dépenses consécutives à la fois à des raisons structurelles (vieillissement de la population, attention plus grande portée par chacun à sa santé, coût des technologies médicales) et à des choix politiques : création de nouvelles prestations (minimum vieillesse, allocation *d'adulte handicapé, allocation* de parent isolé, par exemple), développement des hôpitaux, nouvelles règles de calcul des retraites (la loi Boulin de 1972) ou abaissement de l'âge de la retraite à taux plein.

Il vante aussi l'action sociale des gouvernements de gauche entre *1981* et 1986 (même si celle-ci peut avoir contribué à l'augmentation des dépenses). A cette action, il oppose celle du gouvernement actuel, accusé de ne pas maîtriser la gestion, de céder aux groupes de pression (médecins et laboratoires pharmaceutiques), de faire payer le dérapage des dépenses de santé aux plus vulnérables — les malades *remboursés à 100 %, notamment* les personnes âgées, — de ne pas assurer la croissance du pouvoir d'achat des retraites, de favoriser les familles aisées et, enfin, de se défausser de ses responsabilités en lançant les états généraux.

Côté propositions, le PS, qui pourtant ne manque pas d'experts parmi ses adhérents ou parmi ses sympathi*sants, reste plutôt court, sans pour* autant *éviter* les engagements risqués en raison même de leur imprécision. Il entend réviser les mesures prises par le gouvernement actuel sur l'assurance-maladie, sur la « désindexation » des retraites comme sur les prestations familiales. Mais il prône aussi la rigueur : en préconisant une concertation avec les professions de santé pour la maîtrise des dépenses, un réexamen des conditions de liquidation des retraites, régime par régime, en tenant compte des effets sur les différentes catégories sociales.

« Briser la Sécurité sociale »

Cette prudence n'a pas empêché le PS d'engager une campagne par voie d'affiches et de pétitions. L'affiche du PS, tirée à 200 000 exemplaires et réalisée par la société de communication de M. Bertrand Delanoé, ancien député de Paris et ex-responsable des fédérations au secrétariat national du Parti socialiste, vise à « détourner » la campagne d'affiches gouvernementale sur les états généraux qui, pour « *sauver une grande idée* », utilise le thème de la baleine, « *espèce en voie de disparition, que l'on a sauvée* » ; l'affiche du PS, représentant un squelette de baleine, demande « *ce que la droite va laisser d'une grande idée* ».

La pétition, elle, ne fait pas de détail, quitte à prendre des libertés avec la vérité. Elle accuse le gouvernement de vouloir « *briser la Sécurité sociale* », d'« *enlever plusieurs milliards de francs aux familles à bas revenus pour les donner aux plus riches* », de « *remettre en cause la retraite à soixante ans* » et d'aligner les retraites « *non sur la hausse des prix, mais sur celle des salaires* », et affirme que « *de 1981 à 1985, il n'y a pas eu de déficit* ». Une pétition qui, à en *croire les responsables du PS, a eu* beaucoup de succès...

GUY HERZLICH.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Texas Air commanderait 200 Boeing

Le groupe Texas Air commanderait deux cents avions au constructeur américain Boeing, soit cent 757 et cent 737. Texas Air, qui est le premier transporteur aérien du monde occidental, a besoin de renouveler les flottes de ses filiales Eastern et Continental. Il sera intéressant de voir quelle solution sera retenue pour le financement d'un contrat impressionnant d'environ 6 milliards de dollars (36 milliards de francs). Le groupe Texas Air se trouve dans une situation financière délicate en raison des batailles tarifaires qu'il a dû mener et des rachats de compagnies en difficulté comme People Express. On estime à 6,5 milliards de dollars (39 milliards de francs) le montant de ses dettes, et aucun banquier ne lui prêtera les sommes nécessaires à l'achat de ses avions. Texas Air devrait se tourner vers la solution du leasing à moins que Boeing n'achète des obligations *transformables en actions de Texas Air, comme il vient de le faire pour* Allegis, propriétaire de United Airlines.

Cora-Revillon rachète les parfums Caron

Les parfums Caron (115 millions *de francs de chiffre d'affaires) vont* redevenir français. Des trois candidats à la reprise de la société récemment mise en vente, son actuel propriétaire, la firme pharmaceutique américaine A.-H. Robins, a choisi le groupe Cora-Revillon (30 milliards de francs de chiffre d'affaires dans les produits de luxe et la distribution). Ce dernier paiera son acquisition 18 millions de dollars (108 millions de francs environ), soit 50 % de plus que la mise *à prix initiale. Les cadres de Caron,* soutenus par le Crédit agricole, et le parfumeur Lamotte-Tourret étaient en lice. Le rachat de Caron va permettre à Cora-Revillon de renforcer les assises de sa division produits de luxe (400 millions de francs de chiffre d'affaires). Le groupe français devra auparavant obtenir le feu vert du tribunal de commerce *de Richmond (Virginie).* Depuis près de deux ans, Robins est en effet placé sous le régime très spécial aux Etats-Unis de la faillite et n'est pas libre de ses actifs comme il l'entend.

Kodak se lance dans la photo électronique

Le puissant groupe américain Eastman Kodak se lance dans la photo électronique. La direction de l'entreprise a annoncé, le 3 juin, la mise sur le marché entre les mois d'août et d'octobre prochains de sept appareils de divers calibres *capables de réaliser des clichés* utilisant la technologie des caméras vidéo. Stockées sur un disque souple, de la taille d'une boîte d'allumettes, les images réalisées par ces appareils seront toutefois de qualité inférieure à celles obtenues par le procédé classique de la photochimie. Mais elles présenteront l'énorme avantage de pouvoir être retouchées, emmagasinées et transmises, par exemple, par téléphone. Le nouveau procédé s'adresse *notamment aux services de radiolo*gie des hôpitaux. Kodak fabriquera la plus grande partie des pièces *constitutives et compare cette nou*velle avancée industrielle à son entrée sur le marché des photoco*pieurs au début des années 70.* Pour l'instant, les amateurs n'auront pas accès à ces nouveaux matériels, alors qu'ils pourront bientôt se procurer le Mavica utilisant une technique similaire que Sony s'apprête à relancer.

SPIE-Batignolles chez un électricien américain

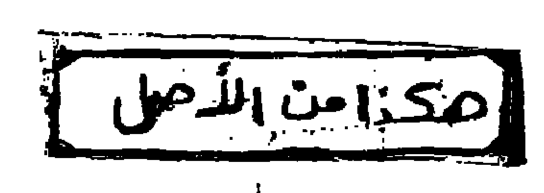
SPIE-Batignolles, filiale du groupe Schneider, vient de porter sa participation au capital de l'Américain Comstock de 20 % à 54,4 %. Comstock est une entreprise d'électricité qui réalise un chiffre d'affaires de 400 millions de dollars (2,4 milliards de francs) et dispose d'un carnet de commandes de 500 millions de dollars (3 milliards de francs environ). Comstock est le *premier fournisseur d'installations* électriques du métro de New-york, qui devrait être rénové en cinq ans. *SPIE-Batignolles semble assez com*plémentaire de sa nouvelle filiale, dans la mesure où elle réalise ses 18,5 milliards de francs de chiffre d'affaires dans l'électricité (47 %), le génie civil et le bâtiment (23 %), l'ingénierie et les ensembles industriels (14 %), les canalisations (12 %), la promotion immobilière (4 %).

Philips-France : un chiffre d'affaires de 21 milliards de francs

Philips-France, qui publie pour la première fois un résultat consolidé, a réalisé, en 1986, un chiffre d'affaires de 21,27 milliards de francs (+ 15 % sur 1985) et un bénéfice net de 698 millions de francs (+ 127 %). Philips emploie vingt-neuf mille six cent personnes *en France dans les téléviseurs* (Radiotechnique industrielle et commerciale, RTIC), les antennes (Portenseigne), *les équipements de télé*communications (TRT), les composants, l'éclairage et l'électroménager.

L'UAP réorganise son état-major

Deux mois après sa nomination à la présidence de l'UAP, M. Jean Dromer réorganise son état-major. M. Didier Pfeiffer, directeur général depuis juillet 1984, est confirmé dans son poste. Le second directeur général, M. Charles Barrau, proche de la retraite, qui avait été nommé à ce poste, venant de l'extérieur, par Mme Yvette Chassagne, PDG de janvier 1983 à mars 1987, est remplacé par M. Roland Lejart, *jusqu'alors responsable* de l'informatique et des technologies nouvelles, qui a fait toute sa carrière dans l'entreprise. *Un nouveau* poste est créé, celui de directeur-contrôleur général, confié à *M. Roland Plazen, qui sera tout* particulièrement chargé de préparer la privatisation de l'UAP. Enfin, M. *Jacques Henri Gougenheim,* directeur général de 1972 à 1984, qui, après s'être violemment heurté *à Mme Chassagne, avait dû quitter* son poste pour être exilé à la direction générale de la Banque Worms, filiale de l'UAP, revient dans le groupe comme administrateur directeur général de la branche UAP International (un quart de l'activité totale).



Economie

SOCIAL

Quand la Sécurité sociale vend de l'espace publicitaire

La caisse primaire d'assurance-maladie du Val-de-Marne vient de trouver une façon inédite de gagner de l'argent. Elle a passé un contrat avec la société Paris-France-Publicité pour vendre à des annonceurs l'espace libre au verso des feuilles de décompte (trente mille envois par jour ; les contrats seraient signés pour deux cent cinquante mille exemplaires). En contrepartie, la société fournit aussi les formulaires imprimés, ce qui économise 1 million de francs par an. La caisse conserve le tiers de la surface libre pour ses propres messages : des conseils pratiques d'hygiène bucco-dentaire ou un texte du docteur Olievenstein sur la drogue, diffusé à 150 000 exemplaires.

Sont exclus des publicités autorisées le tabac, les boissons alcoolisées et, de façon générale, « *tout abus alimentaire* », mais aussi les produits des laboratoires pharmaceutiques, leur présence pouvant être interprétée comme une caution donnée par la caisse. Exclus aussi les messages politiques ou confessionnels. Le contenu même des annonces doit être soumis à la direction de la CPAM. Ont déjà passé leur examen avec succès deux éditeurs, Larousse et Robert Laffont (pour les ouvrages du commandant Cousteau) et une société de matériel de protection contre le vol.

Les précautions prises n'ont pas empêché certaines critiques sur le principe, notamment du côté de la Caisse nationale d'assurance-maladie. Un bilan va être dressé prochainement avant de décider de poursuivre ou non l'expérience. Celle-ci, en tout cas, a donné des idées à d'autres caisses, qui envisagent plutôt d'utiliser les espaces libres pour leurs propres messages ou pour des publicités pour des services de la Sécurité sociale.

FRANCIS GOUGE.

● **Journée d'action de la CGT le 23 juin sur les salaires.** — La CGT a annoncé, le vendredi 5 juin, à l'issue de la commission exécutive, qu'elle organisait, le mardi 23 juin, une journée nationale interprofessionnelle d'action dans les entreprises publiques et privées axée principalement sur les salaires et sa revendication d'un SMIC à 5 900 F. Cette action prendra des formes diverses déterminées selon les entreprises et permettra de lancer une pétition nationale sur les salaires. Les revendications sur les salaires seront abordées en liaison avec les classifications, l'emploi, la protection sociale et les conditions de travail.

Des préavis de grève aux PTT ont été déposés séparément pour la journée du 11 juin par les fédérations CGT, CFDT et CFTC. La CGT comme la CFDT ont dénoncé des pertes de pouvoir d'achat, la poursuite de la diminution des effectifs et les « *privatisations* » mettant en cause le statut des agents. La CFTC s'en tient aux problèmes salariaux. De leur côté, les fédérations des finances FO, CFDT, CFTC et CGC ont appelé ensemble à un arrêt de travail de vingt-quatre heures des agents des finances le 10 juin, avec une manifestation parisienne à 12 heures de Bercy au Palais-Royal.

● **L'ancien directeur de Peugeot-Sochaux inculpé de diffamation envers un responsable CGT.** — M. Emile Courtel, PDG d'Entreprises Industries Nouvelles, à Montbéliard, ancien directeur du centre de production de Peugeot-Sochaux, a été inculpé de diffamation, le mercredi 3 juin, pour avoir fait diffuser à l'intérieur de l'usine une note mettant en cause, M. Loris Dall'o, numéro 2 de la CGT dans l'entreprise. M. Dall'o avait été accusé de s'être réjoui, en novembre 1986, de la mort de Georges Besse et d'avoir proféré des menaces contre M. Jacques Calvet, le président de Peugeot. — (*AFP*.)

TRANSPORTS

Les suites des grèves

M. Dupuy directeur de la SNCF partira à la retraite le 1er octobre

M. Jean Dupuy, directeur général de la SNCF, fera valoir ses droits à la retraite le 1er octobre prochain, alors qu'il aurait pu demeurer à son poste cinq ans de plus, jusqu'à l'âge de soixante-cinq ans.

M. Jacques Douffiagues, ministre délégué aux transports, était informé de l'intention de M. Dupuy, depuis le mois de janvier. Il a rendu hommage à sa « *loyauté absolue* » et à son « *sens exceptionnel du service public* ». Le ministre a ajouté que M. Dupuy avait été très affecté par la grève de la SNCF des mois de décembre 1986 et de janvier 1987. On savait depuis plusieurs mois que le directeur général, en poste depuis décembre 1985, tenait des propos désabusés sur ses fonctions et sur l'avenir de la SNCF. Il avait l'impression d'être incompris des cheminots.

Certes, M. Dupuy a fait preuve, au cours de la grève, d'un manque de sens de la communication remarqué, au point que chacune de ses interventions à la télévision a aggravé le conflit et donné lieu à des interprétations contradictoires. Il ne faut pourtant pas lui faire porter toutes les responsabilités. Lui, l'homme de la technique, le père du TGV, il avait parfaitement diagnostiqué le malaise interne de la SNCF, et il souhaitait que s'assouplisse le système quasi militaire qui y prévaut. Son seul défaut aura été de donner l'impression d'ordonner le dialogue...

M. Dupuy a aussi souffert de se voir dépossédé de ses responsabilités de chef d'entreprise pendant la grève. Les cabinets ministériels s'étaient substitués à lui et lui avaient dicté les déclarations et la conduite à tenir face aux grévistes, avant de l'abandonner au moment où il fallut annoncer que l'application de la nouvelle grille salariale, qui avait mis le feu aux poudres, était « *repoussée* ».

Le successeur du directeur général étant traditionnellement choisi parmi ses adjoints, la compétition s'annonce vive entre MM. Michel Fève, chargé des affaires commerciales, et Philippe Rouvillois, responsable des questions financières.

ALAIN FAUJAS.

FINANCES

Le rôle des chambres régionales des comptes

Censeurs ou conseillers des élus locaux ?

Un colloque sur le droit budgétaire et la comptabilité publique des collectivités locales a été organisé, les 3 et 4 juin, à l'université de Paris-Dauphine. A cette occasion, plusieurs experts ont dressé un bilan de la décentralisation depuis 1982 sous ses aspects financiers. Faut-il assouplir les règles de gestion ? L'Etat, et notamment le ministère des finances, a-t-il réellement allégé sa tutelle sur les finances locales ? Les chambres régionales des comptes exercent-elles un contrôle trop tâtillon sur les régions, les départements et les communes ? L'Etat ne va-t-il pas chercher à réduire les pouvoirs de ces juridictions créées par la gauche ?

Quels sont les pouvoirs et le rôle de ces institutions financières ?

MONTPELLIER
de notre correspondant

A l'aube de leur renaissance, les chambres régionales des comptes, institutions prestigieuses de l'Ancien Régime, éprouvent le besoin de se concerter. Leurs présidents se réuniront le 11 juin à Montpellier qui fut le siège de l'une des plus anciennes et qui, aujourd'hui, peut sans doute, par sa position dans la moyenne nationale, le mieux symboliser le rôle décentralisateur de la réforme lancée il y a cinq ans pas Gaston Defferre.

Installée en 1523 par François-Ier, la chambre des comptes du Languedoc fonctionna d'abord en parallèle avec la Cour des aides, créée en 1437 par le jeune Charles VII. Les deux institutions fusionnèrent en 1629, sous Louis XIII, sous le nom de Cour des comptes, aides et finances.

A l'époque, son ressort géographique était très vaste. Il s'étendait du Rhône à la Garonne et de la Méditerranée à l'Auvergne et au Limousin.

Plus modeste aujourd'hui, sa circonscription est limitée aux cinq départements du Languedoc-Roussillon. Elle se situe à la onzième place, soit au milieu du tableau, entre l'Ile-de-France, la première, et la Réunion, la vingt-quatrième.

La Cour emploie trente-huit personnes, dont douze conseillers. Ses locaux, spécialement conçus pour elle, au cœur de Montpellier, dans le quartier tout neuf du Polygone, ont été aménagés en vue d'un objectif proche de quatre-vingts postes, dont dix-neuf pour les magistrats. On compte dans ses rangs à côté d'anciens élèves de l'ENA, des hommes issus d'administrations centrales ou des services extérieurs de l'Etat. Un administrateur civil, un ancien secrétaire général de grande ville, et même un officier de marine figurent parmi l'équipe des « conseillers ». Leurs contrôles portent sur 3 500 comptes qui, auparavant, relevaient de la Cour des comptes, la grande maison de la rue Cambon.

Les conseillers du Languedoc-Roussillon ont en particulier enquêté sur l'octroi des subventions en général et des aides accordées aux entreprises afin de déterminer si l'argent public a été distribué de façon efficace ou en pure perte. Ils ont aussi examiné, dans ce même esprit, l'endettement de certaines communes des Pyrénées à la recherche des profits, trop souvent surévalués, qu'il est théoriquement possible de tirer des loisirs de neige, soit parce que l'enneigement arrive trop tôt ou trop tard, soit parce que la clientèle a été plus rare que prévu. Il en est parfois résulté un endettement important. Encore mal connu, même les élus les plus directement intéressés, le rôle des chambres régionales est avant tout de conseiller et non de censurer les élus locaux, départementaux et régionaux.

« *Si un grand nombre d'élus,* explique M. Jacques Ratier, président de la chambre du Languedoc-Roussillon, *nous disent et nous écrivent que les contrôles effectués leur ont été utiles et les inciteront soit à appliquer plus fidèlement une réglementation mal interprétée, soit à éviter certaines erreurs dans la préparation ou l'exécution de leur budget, quelques-uns ont été surpris, voire inquiétés, par l'accomplissement de l'une de nos missions : le contrôle de la gestion.* »

Il ajoute : « *Parmi les motifs qui peuvent justifier cette attitude, la nouveauté des rapports directs avec une institution financière n'est pas le moindre. La Cour des comptes ne contrôlait elle-même que les collectivités les plus importantes, soit quarante-quatre pour notre région, tandis que notre compétence s'étend à trois mille cinq cents organismes, y compris les établissements scolaires récemment décentralisés. Les trésoriers-payeurs généraux et les receveurs des finances procédaient à l'apurement administratif d'un très grand nombre de comptes en examinant essentiellement l'équilibre et la régularité des écritures comptables.* » Le rôle des Chambres régionales va plus loin, à tel point que, parfois, les élus reprochent aux juges d'exercer un « contrôle d'opportunité », ce qui outrepasse leur mission.

L'action des chambres régionales sera au centre des travaux du 11 juin, qui se dérouleront sous la présidence de M. Claude Charbonniaud, président de la chambre de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'association des présidents de chambre régionale.

Une exposition accompagnera et illustrera cette réunion sous le titre « Ces messieurs de la cour » (1). Pour la première fois apparaîtront sous les yeux du public des documents endormis depuis François Ier dans le linceul des dossiers, notamment l'Edit de Charles VII, instituant la Cour des aides pour le Languedoc et le duché de Guyenne, les lettres patentes de Louis XI et de Charles VIII, et l'Edit de François Ier de 1523.

L'archichancelier de l'Empire, Cambacérès, né à Montpellier, tient une place de choix dans cette exposition, en raison du rôle important qu'il joua auprès de Napoléon Ier lorsque fut élaborée la loi créant la Cour des comptes.

ROGER BÉCRIAUX.

(1) Ouverte jusqu'au 22 juin au musée Fabre de Montpellier tous les jours sauf mardi.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Moët-Hennessy

A la demande de la société Moët-Hennessy, et dans l'attente de l'annonce d'une opération financière, les autorités boursières du Luxembourg ont suspendu, le mercredi 3 juin 1987, d'une part les cotations sur les obligations avec bons de souscription d'actions attachés émises en avril 1987 par la société Moët-Hennessy ainsi que sur les bons de souscription négociables séparément et, d'autre part, les cotations sur les obligations convertibles émises en juillet 1984.



BAIL ÉQUIPEMENT

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 18 mai 1987 sous la présidence de M. François de Dreuzy.

Elle a approuvé la mise en paiement à compter du 9 juin 1987 d'un dividende de F 26,25 par action (avoir fiscal inclus). Cette distribution porte sur un capital augmenté de 21 %.

Le groupe a connu en 1986 une croissance importante avec une production de 3,72 milliards de francs, en augmentation de 45 % sur 1985.

Le bénéfice consolidé est passé de F 24,52 à F 37,22 par action du fait de l'amélioration de la productivité, de la révision des taux des emprunts et de l'allégement de l'impôt sur les sociétés.

Activité 1987

Durant les cinq premiers mois de 1987, le volume des contrats signés a augmenté de 16 %.



WAGONS LITS

Les actionnaires se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 27 mai 1987. L'assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice 1986 et a décidé la distribution d'un dividende net de 95 FB aux actions anciennes, de 47,50 FB aux actions nouvelles émises en 1986 et qui ne participent aux bénéfices qu'à partir du 1er juillet 1986, et de 134,83 FB aux actions AFV, payables à partir du 4 juin 1987 auprès des banques suivantes :

La Société générale, la Banque nationale de Paris, le Crédit lyonnais, la Banque Paribas, le Crédit commercial de France, l'Européenne de banque, la Banque Louis-Dreyfus, le Crédit du Nord, la Banque de gestion privée.

La nomination provisoire au conseil d'administration de M. Philippe Essig pour achever le mandat de M. Michel Dupont, démissionnaire, a été ratifiée.

M. Hervé Nagelmackers n'a pas sollicité pour convenance personnelle le renouvellement de son mandat.

Les mandats de MM. Jacques-Bernard Dupont, Jacques Pelissier, Emile Quevrin et Giuseppe Santoni-Rugiu sont renouvelés.

MM. Aldo Vastapane, Georges Pebereau et Jean-Marc Simon ont été nommés administrateurs.

locafinancière

Le conseil d'administration, réuni le 21 mai 1987, a nommé président-directeur général M. Patrick Simon, directeur central de la BPGF, en remplacement de M. Dominique Nouvellet.

MM. Paul Kauffer et Jean-Pierre Duet ont été désignés comme directeurs généraux adjoints de la société.

COMPAGNIE RADIO-MARITIME « C.R.M. »

Les actionnaires de la COMPAGNIE RADIO MARITIME « C.R.M. » - 92-98, boulevard Victor-Hugo - 92110 Clichy. SA au capital de 23 797 200 F, en redressement judiciaire depuis le 30 octobre 1986, sont informés que par jugement en date du 1er avril 1987, le Tribunal de Commerce de Nanterre a ordonné la cession de l'entreprise dans les formes prévues par les Articles 81 et suivants de la Loi du 25 janvier 1985.

Le prix de cession étant inférieur au passif social, les actionnaires n'ont rien à espérer des opérations du redressement judiciaire et les actions de la société COMPAGNIE RADIO MARITIME doivent être considérées désormais comme étant dénuées de valeur.

L'Administrateur Judiciaire
Didier SEGARD

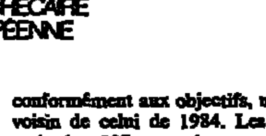
HACHETTE

Le Groupe Hachette, premier groupe français de communication, a très récemment annoncé un réaménagement de ses structures opérationnelles. Dans le même temps, le Groupe Hachette, qui dispose déjà d'importantes ressources financières, souhaite pouvoir répondre à toutes les opportunités d'investissement dans les prochaines années en France et à l'étranger.

Dans cette perspective Hachette vient de confier au Crédit Lyonnais et à la Chase Manhattan Bank la mise en place d'une opération qui constitue une novation en France. Une « multi option facility » de 150 millions de dollars US utilisable en francs français ou en devises étrangères sera garantie par un groupe de banques françaises et étrangères. Cette facilité aura une durée de vie de 5 ans.

La BNP, la Société Générale et la Morgan Guaranty sont également associées à la mise en place de cet accord.

Cette opération fera passer les capacités de mobilisation sans délai du Groupe Hachette à près de 3 milliards de francs.

BHE BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE

L'assemblée générale, réunie le 27 mai 1987 sous la présidence de M. Daniel Deguen, a approuvé les comptes de l'exercice 1986 qui font apparaître un bénéfice de 36 689 669 francs, après constitution de 20 000 000 de francs de provisions hors exploitation à caractère de réserves. Sur proposition du conseil d'administration, elle a décidé d'affecter intégralement ce résultat bénéficiaire aux comptes de réserves et au report à nouveau.

Au cours de la même séance, l'assemblée a ratifié la nomination en qualité d'administrateur de M. Jean Boudy et du Crédit commercial de France et a nommé administrateurs M. Jean-Baptiste Pascal et M. Georges Dumas.

Lors de cette assemblée, M. Daniel Deguen a prononcé l'allocution suivante :

Allocution du président

Mesdames, Messieurs,

Le rapport de votre Conseil sur l'exercice 1986 souligne les bons résultats obtenus après deux années difficiles. Ces résultats tiennent, pour l'essentiel, à deux causes :

– la baisse des taux d'intérêt a entraîné une réduction des charges financières de la BHE ; nous avons de surcroît mis à profit l'évolution favorable du marché pour émettre, l'été dernier, un emprunt obligataire dans d'excellentes conditions et procéder à l'échange de notre emprunt 15,30 % 1981 ;

– les mesures prises en 1984 et 1985 pour adapter nos provisions aux nécessités de la conjoncture et améliorer la qualité des engagements de la banque ont produit leurs effets en 1986.

Les plus-values réalisées à l'occasion de la prise de participation du Crédit agricole dans le Crédit immobilier européen sont enfin venues améliorer encore ces résultats de façon substantielle, de sorte que la banque aura accru ses fonds propres de 56 millions de francs au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Un autre élément favorable se dégage de l'analyse de notre activité en 1986. La production, qui avait sensiblement ralenti en 1985 et au début de 1986, a connu un redressement significatif en cours d'année, retrouvant globalement, conformément aux objectifs, un volume voisin de celui de 1984. Les premiers mois de 1987 sont plus encourageants encore puisqu'ils font apparaître actuellement des progressions de l'ordre de 40 % sur l'ensemble des activités de la banque.

Le chemin parcouru donne à la BHE de bonnes raisons d'envisager l'avenir avec confiance, en dépit des contraintes certaines que fera peser sur son exploitation l'ampleur des remboursements anticipés ou des réaménagements de taux auxquels la profession bancaire dans son ensemble se trouve soumise, mais qui affectent plus particulièrement les établissements spécialisés.

Si, à court terme, les performances de la banque dépendent essentiellement du fonds de commerce qu'elle a su se constituer depuis sa création et de la qualification de son personnel, ses perspectives à plus long terme sont, dans une large mesure, commandées par le projet global du groupe dont elle fait partie depuis que la Mutuelle Assurance artisanale de France en a pris le contrôle en octobre 1985.

C'est en effet dans le cadre de ce projet, associant services d'assurances et de banque autour d'objectifs communs, que pourront être réalisés, dans les meilleures conditions, les investissements nécessaires à l'amélioration de la productivité de chacune des entités du groupe, l'élargissement de leurs parts de marché et une diversification rationnelle de leurs activités.

La nomination de M. Yves Thire, directeur général de la MAAF, en qualité de vice-président du conseil, et la désignation de M. Jean Boudy comme administrateur directeur général de la BHE, fonction qu'il cumulera avec celle de directeur général adjoint de la MAAF, sont une claire illustration de cette politique de groupe et de la volonté d'assurer une coordination sans faille entre ses deux composantes principales.

La mise en œuvre d'une stratégie nouvelle devient ainsi possible pour notre banque. Appliquée avec détermination, cette stratégie lui permettra d'accroître son audience et d'ouvrir à son personnel comme à ses actionnaires les voies du développement qu'elle mérite.

Marchés financiers

PARIS, 5 juin ↓

Rechute : – 1,2 %

La Bourse de Paris a de nouveau connu vendredi un sérieux accès de faiblesse, l'indicateur cédant 1,2 %, à l'approche du coup de cloche final. Sous les lambris, les boursiers faisaient grise mine. Un nombre croissant de petits (ou gros) porteurs se précipitent pour vendre, mais ils ne trouvent pas en face de candidats à l'achat. C'est pourquoi le marché donne l'impression de baisser dans le vide. En fin de séance, on notait cependant une certaine stabilisation de la tendance, les investisseurs institutionnels ayant préféré gommer une trop mauvaise orientation des cours à l'approche d'un long week-end.

La tâche n'était pas aisée car la Bourse avait de nombreuses raisons de baisser. Le dollar est de nouveau mal en point. Les taux d'intérêt se sont nettement raffermis, plongeant le marché obligataire dans un certain marasme.

Les divisions au sein de la majorité continuent, rue Vivienne, de susciter des commentaires teintés d'inquiétude. La Bourse semble d'ores et déjà hypersensible à l'échéance électorale, pourtant encore éloignée. Des supputations les plus diverses attisent la nervosité des opérateurs. Enfin, la tenue du sommet de Venise ne paraît pas susciter de grands espoirs, au contraire.

Il ne faut donc pas s'étonner si une quantité respectable de valeurs ont touché vendredi leur plus bas niveau de l'année, dont Midi, Raffinage et Darty. Parmi les plus fortes baisses, on relevait encore SFIM, Comptoir des Entrepreneurs, Sodexho, Bouygues, Leroy-Somer, Prouvost, Thomson et Presses de la Cité.

En hausse, figuraient Martell, Cofimeg, Europe 1, SEB et Skis Rossignol. Esso était aussi recherché.

Sur le MATIF, les contrats perdaient en moyenne 0,4 %, dans un marché déprimé par la remontée des taux.

Lingot : 88 100 (+ 150).
Napoléon : 521 (=).

NEW-YORK, 4 juin ↑

Nouvelle avance

Son effort de redressement n'a, semble-t-il, pas épuisé Wall Street. Le marché a, jeudi, poursuivi son avance, en ralentissant la cadence toutefois. En hausse de 42,47 points la veille, l'indice des industrielles a, en effet, limité sa progression à 16,38 points, pour s'établir à la cote 2 337,07. Le bilan général de la journée a encore été très bon. Sur 1 952 valeurs traitées, 919 ont monté, 604 ont baissé et 429 n'ont pas varié.

De l'avis général, les investisseurs sont désormais parfaitement rassurés sur la personnalité de M. Alan Greenspan, désigné pour remplacer M. Paul Volcker à la tête du FED. Des analystes de Wall Street ont même pris le parti de surnommer le nouveau patron de la Banque centrale le « clone de Volcker ».

Reste que, d'une façon générale, le marché s'est mis en position d'observation, ne serait-ce qu'en raison des incertitudes persistantes sur l'évolution de l'économie. Beaucoup attendaient les statistiques du chômage pour mai, dont la publication doit être faite ce vendredi. Témoin de cette expectative : l'activité a diminué, et 140,78 millions de titres ont été échangés, contre 164,17 millions la veille.

VALEURS	Cours du 3 juin	Cours du 4 juin
Alcoa	49 1/8	50 5/8
Allegis (ex-UAL)	86 1/2	87 5/8
A.T.T.	28 1/8	28 1/8
Boeing	45 7/8	46 5/8
Chase Manhattan Bank	39	39 1/4
Du Pont de Nemours	113 3/4	116
Eastman Kodak	79	79 7/8
Exxon	88 1/4	88 3/8
Ford	94 1/2	94 1/4
General Electric	53 3/4	53 1/2
General Motors	85 1/4	86 5/8
Goodyear	65 1/4	66 1/4
I.B.M.	160 1/4	161 3/8
I.T.T.	57 1/8	57 7/8
Mobil Oil	49 1/4	49 1/8
Pfizer	68 1/4	69
Schlumberger	43 7/8	44 1/8
Texaco	37 3/4	37 5/8
Union Carbide	29	30
U.S.X.	30 7/8	31 3/4
Westinghouse	60 7/8	61 7/8
Xerox Corp.	77 1/2	77 3/8

CHANGES

Dollar : 6,05 F ↓

Sur des marchés des changes calmes, dans l'attente du sommet de Venise, le dollar s'est légèrement effrité, perdant 2 centimes à Paris. Le cours du deutschemark contre le franc est resté assez élevé : plus de 3,3440 F.

FRANCFORT	4 juin	5 juin
Dollar (en DM) ..	1,8150	1,81

TOKYO	4 juin	5 juin
Dollar (en yens) ..	144	143,30

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (5 juin) .... 8 %
New-York (4 juin) .... 6 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	3 juin	4 juin
Valeurs françaises ..	102	103
Valeurs étrangères .	112,9	116,5

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	3 juin	4 juin
Indice général ...	416,3	418,3

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	3 juin	4 juin
Industrielles	2320,69	2337,07

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	3 juin	4 juin
Industrielles	1 739,6	1 724,6
Mines d'or	389,7	389
Fonds d'Etat	92,26	91,81

TOKYO

	4 juin	5 juin
Nikkei (Dow Jones) ..	25366,11	25271,30
Indice général ...	2190,35	2180,81

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 juin
Nombre de contrats : 43 367

COURS	ÉCHÉANCES Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	103,40	103,75	103,65	103,45
Précédent	103,70	104,05	103,85	103,70

AUTOUR DE LA CORBEILLE

HAUSSE DU BÉNÉFICE DE CYCLES PEUGEOT. – Le groupe Cycles Peugeot (groupe PSA) a annoncé, mercredi, un bénéfice net consolidé de 25,3 millions de francs, pour 1986, contre 3,4 millions de francs en 1985. Pour la société Cycles Peugeot, le bénéfice net est de 47,9 millions de francs (contre 32,1 millions de francs), pour un chiffre d'affaires de 2,35 milliards de francs, en baisse de 2,6 % par rapport à 1985. La direction a proposé d'affecter le bénéfice en totalité au renforcement des fonds propres.

PETROFIGAZ VEUT OUVRIR SON CAPITAL AU PUBLIC. – La banque Petrofigaz veut ouvrir son capital plus largement au public et porter la part des petits actionnaires de 13 % à 25 %. Les actionnaires de Petrofigaz, cotée au second marché, sont Gaz de France (26 %), Paribas (23,6 %), la Banque de l'union européenne (23,6 %) et la BNP (7,8 %).

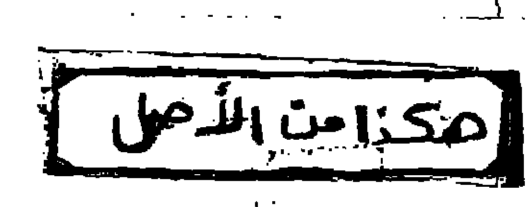
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

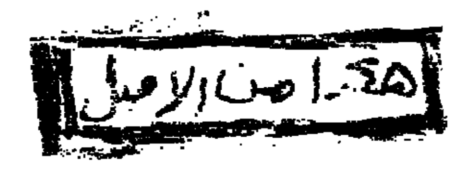
	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0600	6,0630	+ 45	+ 60	+ 85	+ 110	+ 210	+ 300
$ can.	4,5133	4,5172	– 20	– 2	– 44	– 16	– 125	– 42
Yen (100) ...	4,2171	4,2221	+ 146	+ 166	+ 304	+ 331	+ 985	+ 997
DM	3,3444	3,3470	+ 116	+ 131	+ 240	+ 264	+ 748	+ 819
Florin	2,9678	2,9699	+ 67	+ 78	+ 139	+ 156	+ 449	+ 502
F.B. (100) ...	16,1299	16,1465	+ 141	+ 224	+ 291	+ 433	+ 818	+ 1254
F.S.	4,0293	4,0339	+ 124	+ 142	+ 275	+ 303	+ 876	+ 955
L (1 000) ...	4,6171	4,6230	– 99	– 63	– 198	– 136	– 518	– 383
£	9,8960	10,9069	– 72	– 29	– 122	– 57	– 265	– 58

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	6 15/16	7 1/16	7 1/16	7 3/16	7 7/16	7 9/16
DM	3 3/8	3 5/8	3 9/16	3 11/16	3 9/16	3 11/16	3 5/8	3 3/4
Florin	5 1/8	5 3/8	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4
F.B. (100) ..	6 3/8	7	6 3/4	7 1/8	6 3/4	7 1/8	7	7 3/8
F.S.	1 3/4	2 1/4	4 1/16	4 3/16	3 13/16	3 15/16	3 13/16	3 15/16
L (1 000) ..	8 3/4	9 3/4	10	10 3/8	10	10 3/8	10 1/8	10 1/2
£	8 3/4	9	8 13/16	8 15/16	8 3/4	8 7/8	8 3/4	8 7/8
F. franç. .	7 3/4	8	8 1/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 1/2	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 5 JUIN

Cours relevés à 14 h 55

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1923	4,5 % 1973	1895	1916	1916	+ 1 06
4330	C.N.E. 3%	4261	4261	4270	+ 0 21
....	B.N.P. C.I.	530	532	532	+ 0 38
1253	B.N.P. T.P.	1254	1256	1256	+ 0 16
1170	C.C.F. T.P.	1055	1050	1050	– 0 46
1240	Créd. Lyon. T.P.	1248	1245	1246	– 0 08
....	Electricité T.P.	3080	2770	2770	– 10 05
2173	Renault T.P.	2045	2000	2000	– 2 19
2380	Rhône-Poul. T.P.	2305	2304	2304	– 0 03
1375	St-Gobain T.P.	1402	1400	1400	– 0 13
1410	Thomson T.P.	1400	1401	1401	+ 0 07
475	Accor	456	455	455	– 0 22
....	Agence Havas	....	....	....	
2283	Ag. Havas C. I.	2280	....	....	....
700	Air Liquide	685	675	675	– 1 46
2860	Alcatel	2490	2460	2455	– 1 41
1980	Als. Superm.	2198	2150	2150	– 2 18
495	A.L.S.P.I.	476	469	472	– 0 84
440	Alsthom ★	406 30	407	395	– 2 78
2770	Arjom. Prioux	2550	2490	2488	– 2 43
585	Aussedat-Rey	565	551	551	– 2 48
1500	Aux. Entrepr. ★	1365	1365	1345	– 1 46
1220	Avions Dassault	1161	1160	1158	– 0 26
675	BAFIP	647	620	638	– 1 39
410	Bail-Equipem. ★	420	420	419 80	– 0 04
940	Bail-Investiss.	945	950	937	– 0 84
710	Cie Bancaire	686	687	681	– 0 73
570	Bazar H.-V.	535	542	529	– 1 12
530	Béghin-Say ★	495	497	495	....
815	Berger (Mie)	825	825	825	....
720	Bic ★	684	681	671	– 1 90
1300	B.I.S.	1370	1390	1352	– 1 31
....	Biscuit (Géné.)	....	....	....	....
2700	Bongrain S.A.	2760	2700	2759	– 0 04
1190	Bouygues	1101	1061	1060	– 3 72
133	B.P. France	113 10	112	112	– 0 97
4980	B.S.N.	5020	4961	4965	– 1 10
1340	Carnaud	1343	1302	1311	– 2 38
3300	Carrefour	3280	3230	3230	– 1 52
2010	Casino	1975	1980	1970	– 0 25
1420	Casino A.D.P.	1468	1479	1451	– 1 02
1110	C.C.M.C.	1160	1165	1165	+ 0 43
840	Cetelem	860	860	849	– 1 27
830	Cerus	835	831	835	....
1860	C.F.A.O.	1865	1900	1910	+ 2 41
1480	C.G.I.P.	1461	1440	1436	– 1 71
1500	Chargeurs S.A.	1375	1370	1379	+ 0 29
85	Chiers-Châtill.	83	85	85	+ 2 41
1070	Ciments franç. ★	1024	1006	1003	– 2 05
620	Club Méditerr.	632	621	623	– 1 42
210	Codetel	209	208	208	– 0 48
370	Cofimeg	380 10	388	389 50	+ 2 61
2190	Colas	2140	2130	2120	– 0 93
285	Compt. Entrepr.	250	236	238	– 4 40
765	Compt. Mod.	745	725	725	– 2 68
1190	Créd. Foncier	1206	1188	1188 c	– 0 93
800	Crédit F. Imm.	590	580	585	– 0 85
....	C.C.F.	128	128	128	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
800	Créd. Lyon. (CI)	802	788	790	– 1 50
1210	Crédit Nat. ★	1211	1210	1210	– 0 08
320	Crouzet ★	300	300	295	– 1 66
2880	Damart S.A.	2980	2950	2955	– 0 84
440	Darty ★	410	402	400	– 2 43
400	Darty (DP)	380	385	369	– 2 89
2400	De Dietrich	2215	2230	2235	+ 0 90
385	Dév. R.d.C. (Li)	370	373	373	+ 0 81
615	D.M.C.	594	586	586	– 3 08
2530	Docks France ★	2460	2460	2428	– 1 30
2310	Dumez ★	2200	2200	2165	– 1 59
1230	Eaux (Gén.)	1251	1260	1268	+ 1 35
2450	Ecco ★	2222	2200	2235	+ 0 58
....	Electric. (Cie G.)	325	....	....	....
1260	Electro-Finan.	1175	1161	1161	– 1 19
385	Elf-Aquitaine	368	367	369	+ 0 27
345	— (certific.)	332	333 50	333 50	+ 0 45
2860	Epeda-B-Faure	2850	2805	2805	– 1 58
3400	Essilor	3475	3520	3520	+ 1 29
2580	Essilor Int. (DP)	2600	2600	2620	+ 0 77
530	Esso S.A.F. ★	502	500	510	+ 1 59
2660	Eurafrance	2420	2385	2425	+ 0 20
1570	Eurocom ★	1555	1550	1529	– 1 67
3730	Euromarché	3650	3620	3620	– 0 82
755	Europe nº 1 ★	660	685	679	+ 2 87
1090	Exor	1120	1115	1115	– 0 45
1730	Facom	1620	1631	1620	....
1200	Fichet-Bauche	1080	1080	1080	....
240	Financial	238	237	240 50	+ 1 05
195	Fives-Lille	194	194	195	+ 0 52
1240	Fromageries Bel	1185	1180	1180	– 0 42
1300	Gal. Lafayette	1279	1252	1251	– 2 19
415	Gascogne	421	425	425	+ 0 95
2600	Gaz et Eaux	2505	2485	2485	– 0 84
650	Géophysique ★	594	591	569	– 4 20
2670	Gerland	2640	2640	2640	....
700	GTM-Entrepose	850	853	845	– 0 76
700	Guyenne-Gas. ★	680	700	660	– 2 94
3030	Hachette ★	2965	2951	2934	– 1 04
805	Hénin (La)	786	786	786	....
1340	Hutchinson	1321	1300	1300	– 1 59
120	Imétal	120 40	118 80	118	– 1 99
460	Imm. Plaine-M.	437	432	432	– 1 14
5070	Inst. Mérieux	5040	5030	5030	– 0 20
585	Intertail	598	585	585	– 2 17
1510	Intertechnique	1290	1360	1360	+ 5 43
2580	J. Lefebvre	2605	2650	2637	+ 1 22
2100	Lab. Bellon	1933	1910	1910	– 1 19
1540	Lafarge-Coppée	1500	1460	1455	– 3
1710	Lebon ★	1680	1690	1681	+ 0 05
5360	Legrand	5540	5360	5370	– 3 07
5150	Legrand (DP)	4970	4970	4970	....
800	Leroy-Somer ★	760	731	732	– 3 68
1840	Lesieur	1808	1790	1800	– 0 44

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
825	Locabail Immob.	850	841	841	– 1 06
705	Locafrance ★	672	650	648	– 3 57
905	Locindus	868	871	871	+ 0 35
1110	L. Vuitton S.A ★	1057	1050	1033	– 2 27
....	Luchaire	581	580	570	– 1 89
1660	Lyonn. Eaux ★	1494	1490	1480	– 0 93
125	Mais. Phénix	122	123	121	– 0 81
800	Majorette (Ly)	790	775	775	– 1 90
480	Mar. Wendel	480 10	470	470	– 2 10
1960	Martell	2065	2128	2145	+ 3 87
2490	Matra	2320	2250	2270	– 2 16
2540	Merlin-Gerin ★	2380	2424	2345	– 1 47
3290	Michelin	3191	3121	3122	– 2 16
1500	Midi (Cie)	1470	1445	1450	– 1 36
410	Midland Bk S.A.	405	400 10	400 10	– 1 21
1000	Min. Salsig. (Me)	938	1000	1015	+ 8 21
53	M.M. Penarroya	51	51	51 60	+ 1 18
2300	Moët-Hennessy	2533	2471	2470	– 2 49
108	Moulinex	107 10	107 10	108	+ 0 84
1030	Navig. Mixtes	1026	1005	1003	– 2 24
177	Nord-Est	179 50	176	176	– 1 95
460	Nordon (Ny)	460	469	469	+ 1 96
700	Nouvelles Gal.	630	620	620	– 1 59
1100	Occident. (Gén.)	1142	1141	1130	– 1 05
1770	Omn.-F.-Paris	1610	1620	1620	+ 0 62
190	Olida-Caby	200 50	199	199	– 0 75
500	Opfi-Paribas	472	470	467 10	– 1 03
4110	Oréal (L')	4148	4100	4084	– 1 54
475	Paribas	480	475	476	– 0 83
760	Paris-Réesc. ★	666	665	660	– 0 90
1650	Pechelbronn ★	1601	1610	1550	– 3 18
1500	Penhoet	1460	1450	1459	– 0 07
1020	Pernod-Ricard	1051	1040	1045	– 0 57
1630	Peugeot S.A.	1525	1505	1519	– 0 39
15 50	Poclain	15 90	17 50	17 10	+ 1 18
2180	Poliet	2245	2201	2202	– 1 92
770	P.M. Labinal	713	704	704	– 1 26
3520	Presses Cité	3545	3450	3450	– 2 68
1360	Prétabail Sic.	1329	1328	1320	– 0 67
750	Primagaz	810	800	800	– 1 23
785	Printemps ★	750	750	740	– 1 33
2140	Promodès	2180	2180	2175	– 0 22
270	Prouvost S.A ★	248	248	244	– 1 61
1470	Radiotechn.	1564	1540	1540	– 1 53
142	Raff. Dist. Total	123	121 70	124	+ 0 81
3320	Redoute (La) ★	3167	3122	3110	– 1 79
480	Rober financière	479	471	471	– 1 67
1540	Roussel-Uclaf	1495	1490	1485	– 0 67
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
6300	R. Impériale (Ly)	6100	6100	6100	....
280	Sade	280	275	275	– 1 79
3890	Sagem	3680	3625	3625	– 1 49
415	Saint-Gobain	423	416	418	– 1 18

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1080	St-Louis B.	1127	1114	1133	+ 0 53
1910	Salomon	1930	1930	1930	....
1800	Salvepar	1775	1740	1740	– 1 97
805	Sanofi	775	760	761	– 1 81
780	S.A.T.	770	751	758	– 1 56
1290	Saupiquet (Na)	1310	1310	1310	....
600	Schneider ★	525	526	525	....
120	S.C.O.A.	122 50	121	121 50	– 0 82
760	S.C.R.E.G.	782	777	768	– 1 79
815	Seb ★	812	810	830	+ 2 21
475	Sefimeg	494 50	495	494	– 0 10
1660	S.F.I.M.	1650	1550	1570	– 4 85
80	S.G.E.	77 90	79 20	76 10	– 2 31
535	Sign. Ent. El. ★	511	529	510	– 0 19
1170	Silic	1060	1098	1098	+ 3 58
636	Simco-U.P.H. ★	630	625	621	– 1 42
440	Simnor (Li)	450	451	451	+ 0 22
1250	Skis Rossignol	1210	1220	1230	+ 1 65
710	Siminco	755	754	754	– 0 13
230	Sodecco	245	248	246	+ 0 41
265	Sodero (Na)	283	261	281	– 0 76
2640	Sodexho	2745	2620	2620	– 4 55
....	Sogenal (Ny)	160	153	153	– 4 38
480	Sogerap	443	443 50	442	– 0 22
2250	Somm.-Allib. ★	2175	2150	2140	– 1 60
760	Source Perrier	758	765	770	+ 1 58
1080	Sovac ★	1045	1045	1021	– 2 29
620	Spie-Batignol.	610	610	610	....
665	Strafor	649	655	650	+ 0 15
370	Synthelabo ★	343	345	336	– 2 04
680	Talcs Luzenac	662	663	660	– 0 30
2960	Tél. Elect.	2905	2900	2900	– 0 17
1480	Thomson-C.S.F.	1415	1400	1420	+ 0 35
540	Total (CFP) ★	516	520	513	– 0 58
111	— (certific.)	109	108	110	+ 0 92
2480	T.R.T.	2525	2480	2480	– 1 78
705	U.F.B.	703	690	690	– 1 85
1300	U.I.C.	1293	1260	1260	– 2 55
680	U.I.F.	675	669	669	– 0 89
920	U.I.S.	950	943	940	– 1 05
315	U.C.B. ★	314	311 50	314 20	+ 0 06
800	Unibail	780	783	785	+ 0 64
580	Valéo	561	555	555	– 1 07
102	Vallourec	78 10	79	79	+ 1 15
520	Via Banque	505	509	512	+ 1 38
840	Elf-Gabon	795	795	796	+ 0 13
129	Amax Inc.	129	130	130 50	+ 1 16
380	Amer. Express	418	412	412	– 1 44
145	Amer. Teleph.	158	155 30	156 60	– 0 89
152	Anglo Amer. C.	135 50	139	139 50	+ 2 95
715	Amgold	638	654	654	+ 2 51
900	BASF (Akt)	942	938	938	– 0 42
985	Bayer	1039	1029	1029	– 0 96

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
144	Buffelsfont.	133 60	137 40	137 40	+ 2 84
205	Chase Manh.	234 60	234 10	234 10	– 0 21
78	De Beers	68 70	69 20	69 20	+ 0 73
1950	Deutsche Bank	1990	1975	1975	– 0 75
89	Doms Mines	86	88 50	88 60	+ 3 02
1050	Dresdner Bank	1025	1018	1018	– 0 68
163	Driefontein Cal	141	146 60	146 20	+ 3 69
655	Du Pont-Nem.	705	700	700	– 0 71
455	Eastman Kodak	488 50	490	490	+ 0 31
76	East Rand	71 50	73 55	74	+ 3 50
295	Electrolux	274 70	275 20	275 20	+ 0 18
250	Ericsson	250 40	252 80	250	– 0 16
515	Exxon Corp.	538	539	539	+ 0 19
520	Ford Motors	568	565	565	– 0 53
116	Freegold	99	100 10	100	+ 1 01
115	Gencor	102	100 50	101	– 0 98
580	Gén. Electr.	660	654	654	– 0 91
565	Gén. Belgique	557	565	567	+ 1 80
505	Gen. Motors	528	527	527	– 0 19
114	Goldfields	102	105	105	+ 2 94
51	Gd Metropolitain	53 80	53 40	53 40	– 0 74
99	Harmony	91 50	92 50	92 50	+ 1 09
39	Hitachi	46 20	45 05	45 05	– 2 49
895	Hoechst Akt.	896	894	894	– 0 22
143	Imp. Chemical	149 50	148 40	148	– 1
925	IBM	977	979	969	– 0 82
305	ITT	352	347 50	347 50	– 1 28
153	Ito-Yokado	159	159 60	159 60	+ 0 38
71	Matsushita	79 40	79 70	79 70	+ 0 38
970	Merck	970	974	980	+ 1 03
730	Minnesota M.	799	795	795	– 0 50
290	Mobil Corp.	301	298 10	298 10	– 0 96
235	Morgan J.P.	265 20	265 50	265 50	+ 0 11
38100	Nestlé	36050	36750	36750	+ 1 94
184	Norsk Hydro	183 60	180 40	180 40	– 1 74
285	Olsi	247	247	247	....
1750	Petrofina	1746	1770	1770	+ 1 37
470	Philip Morris	526	522	523	– 0 57
139	Philips	143 50	142	142	– 1 05
800	Quilmès	591	588	586	– 0 85
935	Randfontein	828	810	810	– 2 17
785	Royal Dutch	772	762	762	– 1 30
112	Rio Tinto Zinc	102	103	103	+ 0 98
126	St Helena Co	108 20	106 20	107	– 1 11
260	Schlumberger	266	267	264	– 0 75
134	Shell transp.	132	130	130 c	– 1 52
2260	Siemens A.G.	2320	2305	2305	– 0 65
121	Sony	131 60	132 50	132 50	+ 0 68
131	T.D.K.	150 50	150	150	– 1
30	Toshiba Corp.	32 50	31 60	31 60	– 2 77
1840	Unilever	1895	1919	1915	+ 1 06
275	Unit. Techn.	284	286 40	286 40	+ 0 85
845	Vaal Reefs	724	740	740	+ 2 21
285	Volvo	290	291	291 50	+ 0 52
420	West Deep	364	368	368	+ 1 10
430	Xerox Corp.	471	470	470	– 0 21
1 28	Zambia Corp.	1 28	1 28	1 28	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8920	..
Emp. 8,80 % 77	126	0 397
9,80 % 78/93	101 50	8 833
10,80 % 79/94	104	8 137
13,25 % 80/90	108 90	0 108
13,80 % 80/87	101 79	8 808
13,80 % 81/89	107 38	5 369
16,75 % 81/87	102 07	12 345
16,20 % 82/90	116 23	6 391
16 % juin 82	118 05	15 968
14,60 % fév. 83	116 63	4 200
13,40 % déc. 83	118 93	6 131
12,20 % oct. 84	111 15	8 055
11 % fév. 85	110 15	3 184
10,26 % mars 86	105 10	2 411
ORT 12,75 % 83	1741	..
OAT 10 % 2000	104 20	0 273
OAT 9,80 % 1997	105	4 747
OAT 9,80 % 1996	102 80	3 410
Ch. France 3 %	164 90	..
CNB Bques janv. 82	101 75	3 511
CNB Paribas	102 10	3 511
CNB Suez	102 20	3 511
CNI janv. 82	101 75	3 511
PTT 11,20% 85	106 06	5 330
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	106 45	0 085
CNT 9% 86	97 40	1 328
CRH 10,90% déc. 85	105	4 247

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1225	1260
Agache (Sté Fin.)	1935	1921
A.G.F. (St Cent.)	823	815
Applic. Hydraul.	810	801
Arbel	244	244
Astorg	374 20	372
Avenir Publicité	2620	2540
Bain C. Monaco	380	353 80
Banque Hypoth. Eur.	459	432
Béghin-Say (C.I.)	380	382
B.G.L.	611	611
Blanzy-Ouest	597	573
B.N.P. Intercontin.	377	381
Bénédictine	6000	6000
Bon-Marché	780	750
B.T.P.	148	145
Cafl	878	878
Cambodge	860	860
C.A.M.E.	572	571
Campenon Bern.	535	580
Carbone-Lorraine	890	880
C.E.G.Frig.	725	705
Centen. Blanzy	2840	2855
Centrest (Ny)	285	....
Cerabati	102 80	104
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1045	....
Champex (Ny)	170	....
C.I.C. (Financ. de)	375	388
C.I. Maritime	705	747
Cimsa-Sintra	1000	....
Chaum (B)	670	670
Clause	1500	1500
Cofradel (Ly)	2270	2130 o
Cogifi	458	461
Comiphos	849	825
Cie Industrielle	3805	3861
Comp. Lyon-Alem.	770	780
Concorde (La)	1090	1090
C.M.P.	59 90	57 80 o
Créd. Gén. Ind.	905	950
Cr. Universel (Cie)	860	840
Crédital	165	167
Darblay S.A.	835	785
Delalande S.A.	1590	1425
Delmas-Vieli. (Fin.)	1384	1370
Didot-Bottin	1020	1019
Eaux Bass. Vichy	1526	1530
Eaux Vittel	2803	2826
Economats Centre	685	670
Electro-Banque	450	....
Elf-Antargaz	845	845
El.M. Leblanc	980	980
Emaill-Bretagne	330	330
Entrepôts Paris	601	585
Epargne (B)	3010	3100
Europ. Accumul.	85	81 50
Eternit	3180	3200
Finalens	270	274
FIPP	455	....
Fmc	1100	1050
Foncière (Cie)	621	646
Fonc. Lyonnaise	5900	5950
Foncina	575	570
Forinter	1114	1115
Fougerolle	429	412 o
France I.A.R.D.	365	355
France (La)	6250	6250
From. Paul Renard	505	510
GAN	1225	1240
Gaumont	519	484 o
Gévelot	927	862 o
Gr. Fin. Constr.	506	506
Gds Moul. Paris	385	380
Groupe Victoire	3650	3670
G. Transp. Ind.	590	581
H.E.F.	158	160
Immindo S.A.	575	575
Imminvest	320	325
Immobail	463	458
Immobanque	757	755
Immob. Marseille	10000	....
Immofice	579	580
Invest. (Sté Cent.)	3350	3300
Jaeger	214 90	204 60
Lafitte-Bail	584	584
Lambert Frères	236	232
Lille-Bonnières	1560	1452 o
Loca-Expansion	310	310
Locafinancière	451	455
Locatel	689	675
Louvre (Stél)	1686	1720
Machines Bull	47 10	46 50
Magasins Uniprix	265	250
Magnant S.A.	139	122 o
Maritimes Part.	471	471
Métal Déployé	490	490
Mors	189	185
Naval Worms	109	105
Navig. (Nat. de)	198	....
OPB Paribas	395	390
Optorg	310	300
Oréal (L') C.I.	3025	3025
Origny-Desvroise	1260	1230
Palais Nouveauté	826	....
Paribas-CIP	445	445
Paris France	256 10	260
Paris-Orléans	381	354 40
Partechos	831	820
Patern. Risq. Div.	1480	....
Pathé-Cinéma	800	800
Pechiney (cert. inv.)	288 90	288 20
Piles Wonder	968	972
Piper-Heidsieck	1050	1040
P.L.M.	200 50	194
Porcher	730	710
Providence S.A.	1751	1751
Publicis	2750	2760
Raff. Souf. R.	160	155
Rhône-Poul. (c. inv.)	401	401
Ricqlès-Zan	311 50	311 50 d
Rochefortaise S.A.	378 60	383 60 o
Rochette-Cenpa	105	108
Rosario (Fin.)	774	924 d
Roudière	330	325
Rougier et Fils	110	109
Sacer	480	470
SAFAA	1550	1550
Safic-Alcan	950	945
SAFT	2000	2098
Saga	390	380
St-Gobain C.I.	448	430 o
Salins du Midi	570	570
Sanofi	....	....
Santa-Fé	174	174
Satam	221 20	221 20
Saulnes	68 50	67 50
Savoisienne (M)	250 50	....
SCAC	805	800
Senelle Maubeuge	700	700
S.E.P. (M)	220	227
Serv. Equip. Véh.	96 50	95
Sidi	285	281
Sicotel	383	380
Simrin	272	282
Siph (Plant. Hévéas)	404	390
Sté Générale-CIP	1900	....
Sofal financière	1830	1800
Sofio	530	530
Soficomi	840	835
S.O.F.I.P. (M)	178	169 o
Sofragi	1260	1221
Soudure Autog.	508	528
Sovabail	700	701
Speichim	34	....
S.P.I.	765	756
Suez (Fin. de)-CIP	1555	1664
Stemi	966	....
Taittinger	2000	2085
Testut-Aequitas	570	565
Tour Eiffel	635	610
Ufiner S.M.D.	740	725
U.A.P.	2370	2360
U.T.A.	2190	2200
Veuve Clicquot	3840	....
Vicat	1700	1750
Virprix	1880	1860
Vinax	194 80	....
Waterman S.A.	600	624 d
Brass. du Maroc	135	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1079	....
Akzo	370	370
Alcan Alum	230	....
Algemeine Bank	1380	....
American Brands	280	253
Am. Petrofina	320	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	165	173
Bco Pop Espanol	371 50	369
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1420	....
B. Régl. Internat.	59800	56000
Br. Lambert	585	581
Canadian-Pacific	102 70	103 80
CIR	33	31
Commerzbank	820	805 10
Dart. and Kraft	352	358
De Beers (port.)	79 40	....
Dow Chemical	500	510
Gén. Belgique	557	567
Gevaert	822	....
Glaxo	165	164
Goodyear	385	400
Grace and Co	386	....
Gulf Canada Corp.	126	127 80
Honeywell Inc.	485	485
I.C. Industries	200	205
Johannesburg	978	....
Kubota	23 80	....
Latonia	283	283
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	61	63
Mineral-Ressourc.	71	72 90
Nixdorf	2730	2705
Noranda	127 40	135 50
Olivetti	36 70	35 20
Pakhoed Holding	205	203
Pfizer Inc.	415	425
Procter Gamble	550	550
Ricoh Cy Ltd	34 50	34 60
Rolinco	284 50	287
Robeco	301 60	307
Rodamco	432 80	439 80
Saipem	20	20
Shell fr. (port.)	127	....
S.K.F. Aktiebolag	335	330
Steel Cy of Can.	111	113
Tenneco	249	....
Thorn EMI	70	69 50
Toray Indust. Inc	31 20	31 30
Vieille Montagne	890	....
Wagons-Lits	800	812
West Rand	27 80	27 80

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	8 60	....
Calciphos	440	465
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
C. Occid. Forestière	182	180
Copirex	431	422
Dubois Inv. (Casto.)	1065	1075
Gachot	271	281
Hydro-Energie	325	325
Hoogovens	250	....
Matra Hort. (échan.)	....	....
Nicolas	1060	1000
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	380	380 d
Rorento N.V.	154 10	154
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	439	425
Ufinex	380	....
Union Brasseries	131	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1185	1175
Alain Manoukian	862	845
Asystel	685	680
B.I.C.M.	980	980
B.I.P.	745	745
Bolloré Technologies	1270	1245
Buitoni	790	781
Cables de Lyon	1320	1310
Calberson	1042	1045
Cardif	2500	2350
Cap Gemini Sogeti	2780	2701
C.D.M.E.	1101	1070
C. Equip. Elect.	320	320
C.E.G.I.D.	2885	2800
C.E.G.E.P.	252	250
C.E.P.-Communication	1600	1610
C.G.I. Informatique	1001	991
Dafsa	324	315
Dauphin O.T.A.	3490	3420
Devanlay	2880	2890
Deville	985	981
Drouot-Assurances	540	530
Drouot-Obl. convert.	3700	3650
Editions Belfond	360	338
Elect. S. Dassault	930	875
Elysées Investiss.	44	42
Expand	898	895
Filipacchi	705	705
Gamtoli	1052	1100
Guy Degrenne	1050	1050
I.C.C.	283 20	285
IDIA	230	232
I.G.F.	218	220
IN Informatique	322	329
La Commande Electro.	855	850
Le gd livre du mois	475 50	476
Loca-Investissement	334 80	335
Locamic	489	490
Manutan	520	485 o
Marlin Immobilier	391	386
Métallurg. Minière	182 30	184 90
Métrologie Internat.	680	....
M.M.B.	700	696
Molex	280	270
Navale-Delmas	770	750
Olivetti-Logabax	540	539
Om. Gest. Fin.	511	510
Petit Bateau	243	252 70 d
Petrofigaz	710	705
Pier Import	365	365
Razel	1611	1600
St-Gobain Emballage	1600	1599
St-Honoré Matignon	240	233
S.C.G.P.M.	266	....
Sema-Metra	1642	1642
S.E.P.	1433	1450
S.E.P.R.	1970	1970
S.M.T. Goupil	372	372
Sodexborg	1540	1500
Sofibus	444	444
Supra	1095	1080
Valeurs de France	372	375

SICAV (sélection) 4/6

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	832 58	812 27
Actions France	481 99	464 57
Action Invest.	373 59	356 65
Actions sélectives	610 08	588 03
Aedificandi	644 91	621 60
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1256 18	1225 54
A.G.F. 5000	621 05	605 90
A.G.F. ECU	1101 16	1090 26
A.G.F. Interfonds	452 46	441 42
A.G.F. Invest	103 58	101 05
A.G.F. OBLIG.	1096 30	1090 85
A.G.F. Sécurité	10057 52	10057 52
Agfimo	696 81	679 81
Altefi	215 23	207 45
A.L.T.O.	186 01	179 29
Ameri-Gan	5629 94	5374 64
America-Valor	745 60	711 79
Amérique Gestion	377 47	360 35
Amplitude	575 21	558 46
Arbitrages court terme	5369 48	5368 75
Argonautes	440 77	420 78 ◆
Associc	1150 19	1150 19 ◆
Aurecic	1359 44	1319 84 ◆
Axa Europe	114 38	109 17
Axa Investissements	124 95	119 28
Bourse-Investiss.	476 95	455 32
Bred Associations	2636 33	2628 44
Bred International	87 05	85 15
Capital Plus	1629 65	1629 65
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	410 09	394 32
Cortal court terme	12385 51	12385 51
Cortexa	957 83	914 40
Credinter	508 05	491 31 ◆
Croiss. France	283 75	271 53
Croiss. Mercure	2592 74	2517 22
Croiss. Immobil.	682 02	651 09
Croiss. Prestige	380 79	363 52
Drouot-France	712 03	679 74
Drouot-Investiss.	1165 50	1112 65
Drouot-Sécurité	255 72	244 12
Drouot-Sélection	147 78	141 06
Ecuric	1182 22	1164 75 ◆
Elicoop Sicav	11473 87	11473 87
Eli-Valeurs	9643 34	9310 58
Energie	284 93	272 01
Eparcic	2785 81	2780 24 ◆
Eparcourt Sicav	4028 71	4016 66
Epargne Associations	23930 13	23894 29
Epargne-Capital	7843 78	7766 12
Epargne-Croiss.	1566 18	1524 24
Epargne-Industr.	804 32	767 85
Epargne-Inter	688 59	670 16
Epargne J	52053 03	52053 03
Epargne-Long-Terme	1762 03	1714 87
Epargne-Oblig.	189 84	184 76
Epargne-Unie	1301 08	1242 08
Epargne-Valeur	435 01	423 37
Eparoblig	1258 08	1255 57 ◆
Epsilon	1016 38	1006 32
Eurocic	9772 04	9627 63 ◆
Euro-Croissance	569 15	542 86
Eurodyn	1103 61	1067 32
Euro-Gan	5198 13	4962 42
Extrême Orient Sicav	589 72	582 25
Financière Plus	28578 74	28315 58
Finord Placement	59277 47	59100 17
Finord Trimestriel	1114 29	1097 82
Finord Valorisation	13185 07	12926 54
Fonsicav (div. par 10)	10577 54	10572 25
Foncier Investiss.	1146 11	1118 16
Foncival	279 32	266 65
France Eco Plus	10610 18	10505 13
France-Gan	6422 41	6131 18
France-Garantie	285 65	285 08
France-Investiss.	547 81	522 97
France-Net	119 54	118 36
France-Obligations	445 72	441 31
Francic	433 62	420 99 ◆
Francic Régions	1197 01	1162 15 ◆
Fruct-Associations	1341 67	1341 67
Fructicapi	299 26	294 84
Fructidor	252 10	248 37
Fructifrance	847 60	826 83
Fructivar	80585 02	80384 06
Fructi ECU	570 75	562 32
Fructi-Première	12153 74	11974 13
Futuroblig	1107 76	1105 65
Gestilion	61400 26	61247 14
Gestion Associations	156 16	152 72
Gestion Mobilière	734 60	701 29 ◆
Gest. Rendement	474 60	463 08
Gest. Sél. France	765 27	731 52
Haussmann Associat.	1198 83	1198 83
Haussmann court terme	1175 47	1175 47
Haussmann Epargne	1356 94	1358 94
Haussmann Europe	2086 14	2010 74
Haussmann France	1075 51	1036 64
Haussmann Oblicroiss.	1278 05	1278 05
Haussmann Obligation	1503 76	1449 41
Horizon	1217 24	1181 79
I.M.S.I.	631 62	602 98
Indo-Suez Valeurs	784 33	748 76
Ind. française	13389 44	13128 90
Interoblig.	12131 62	11665 02
Intersélect France	479 84	458 18
Intervaleurs Indust.	689 12	657 87
Invest. net	14263 58	14236 11 ◆
Invest. Obligataire	17704 48	17689 14 ◆
Japacic	187 79	182 32
Jeune épargne	246 79	243 14 ◆
Laffitte-Amérique	268 81	254 71
Laffitte-crt-terme	58061 11	58061 11
Laffitte-Expansion	858 14	819 23
Laffitte-France	346 37	330 66
Laffitte-Immobilière	263 27	251 33
Laffitte-Japon	353 82	337 78
Laffitte-Oblig.	146 38	139 74
Laffitte-Placements	65049 89	65049 89
Laffitte-Rend.	215 88	208 09
Laffitte-Tokyo	1340 64	1279 85
Lion-Associations	11235 30	11235 30
Lion-Institutionnels	23090 27	22972 84
Lionplus	71237 84	70532 32
Livret portefeuille	654 29	635 23
Méditerranée	175 38	167 43
Mondiale Investissem.	463 63	433 06
Monacic	5909 51	5909 51 ◆
Moné J.	53758 14	53758 14
Monelaffitte	261940 20	261940 20
Multi-Obligations	430 52	411
Mutuelle Unie Sél.	161 61	154 28
Natio.-Assoc.	6530 07	6517 04
Natio.-Epargne	13332 72	13200 71
Natio.-Immobilier	1047 18	1019 15
Natio.-Inter.	1164 30	1123 41
Natio.-Obligations	545 58	530 99
Natio.-Patrimoine	1462 80	1423 65
Natio.-Placements	63063 40	63063 40
Natio.-Revenu	1053 26	1042 83
Natio.-Sécurité	55251 86	55251 86
Natio.-Valeurs	758 42	738 12
Nippon-Gan	5880 92	5614 24
Nord-Sud Développ.	1176 66	1178 31
Oblicic Régions	1046 81	1031 34 ◆
Oblicoop Sicav	1400 88	1373 41
Obligations Convert.	461 21	440 30
Oblilion	1111 60	1081 85
Optimavaleur	855 87	826 13
Options et Rendement	53638 24	52845 56
Orient-Gestion	188 87	180 31
Paramérique	543 06	518 43
Pareurope	853 61	814 90
Paribas Epargne	15288 46	15257 94
Paribas France	108 14	104 99
Paribas Gestion	636 46	610 51
Paribas Opportunités	104 60	101 55
Paribas Patrimoine	554 26	531 66
Parnasse-Valor	1065 79	1064 73
Patrimoine-Retraite	1621 06	1589 27
Phenix Placements	251 40	250 15
Pierre Investiss.	762 35	727 78
Placement A	1092 65	1092 65
Placement crt-terme	68207 95	68207 95
Placement J	54141 13	54141 13
Placement Premier	51083 61	51083 61
Placements Rendement	11518 66	11518 66 ◆
Placements Sécurité	110753 86	110753 86 ◆
Première Obligations	10296 39	10275 84
Prof Association	22951 26	22951 26
Province Investiss.	607 75	580 19
Quartz	115 19	112 35
Rentacic	167 43	164 96 ◆
Revenus Trimestriels	5737 71	5680 90
Revenu Vert	1163 61	1162 45
Rivoli Plus	1052 05	1004 34
St-Honoré Assoc.	13939 78	13870 43
St-Honoré Bio-aliment.	861 22	822 17
St-Honoré Pacifique	581 67	555 29
St-Honoré P.M.E.	494 52	472 10
St-Honoré Réel	11632 71	11586 36
St-Honoré Rendement	11375 11	11318 52
St-Honoré Services	517 44	497 54
St-Honoré Technol.	782 52	747 04
St-Honoré Valor	12134 81	12038 50
Sécuricic	11344 98	11333 65 ◆
Sécur. Mobilière	404 45	386 11
Sécuri Taux	10299 16	10299 16
Sél.court terme	11680 53	11583 58
Sélection Croissance	547 30	531 36
Sicaden (Cardan BP)	746 13	735 10
Sicav-Associations	1378 15	1375 09
S.F.I. fr. et étr.	633 18	614 74
Sicavimmo	821 97	784 70
Sicav 5000	362 89	353 18
Slivafrance	585 99	570 31
Slivam	433 22	421 63
Slivarente	224 03	221 81
Slivinter	432 07	420 51
S.I.-Est	1297	1238 19
S.I.G.	898 12	847 46
S.N.I.	1293 83	1256 15 ◆
Sogepargne	388 53	374 49
Sogerec	51382 43	49885 85
Sogevar	1099 38	1049 53
Soginter	1321 93	1261 99
Soleil Investiss.	485 15	463 15
Technocic	1228 05	1192 28 ◆
Techno-Gan	6075 74	5800 23
U.A.P. Investiss.	424 64	409 29
Uni-Associations	109 37	109 37
Unifrance	492 58	470 24
Unifoncier	1318 72	1258 92
Uni-Garantie	1320 91	1284 98
Unigestion	918 67	877 01
Uni-Japon	1567 35	1496 28
Uni-Régions	3313 43	3163 18
Univers	2188 48	2097 16
Univer	176 78	176 78
Univers-Obligations	1643 09	1589 06
Valorem	536 29	522 23
Valoblig	60313 72	59716 55
Valorg	1485 22	1493 73
Valrail	78442 03	78402 83

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/6	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 073	6 067	5 900	6 360
ECU	6 930	6 932	....	....
Allemagne (100 DM)	334 330	334 440	324	342
Belgique (100 F)	16 130	16 132	15 750	16 600
Pays Bas (100 fl.)	296 650	296 850	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	88 870	88 980	86	93
Norvège (100 k)	90 340	90 280	87 500	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 877	9 904	9 650	10 350
Grèce (100 drachmes)	4 480	4 480	4 200	5 200
Italie (1 000 lires)	4 817	4 817	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	404 020	403 300	390	410
Suède (100 krs)	95 880	96 020	92 500	98
Autriche (100 sch)	47 670	47 580	46 350	48 700
Espagne (100 pes.)	4 800	4 799	4 600	5 100
Portugal (100 esc.)	4 287	4 287	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 532	4 508	4 320	4 720
Japon (100 yens)	4 213	4 228	4 070	4 250

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/6
Or fin (kilo en barre)	87900	88200
Or fin (en lingot)	87950	88100
Pièce française (20 fr)	521	521
Pièce française (10 fr)	345	.....
Pièce suisse (20 fr)	586	610
Pièce latine (20 fr)	500	500
Souverain	638	638
Pièce de 20 dollars	3040	3040
Pièce de 10 dollars	1450	1440
Pièce de 5 dollars	837 50	.....
Pièce de 50 pesos	3255	3260
Pièce de 10 florins	522	531
Or Londres	450 25	454 70
Or Zurich	452 50	454 50
Or Hongkong	448 45	455 55
Argent Londres	7 63	7 88

Le Monde

A propos des gendarmes en civil

Vive polémique entre M. Pandraud et M. Giraud

Une vive polémique vient d'opposer M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, à M. André Giraud, ministre de la défense, à propos de la gendarmerie. Une circulaire datée du 11 mai de M. Régis Mourier, directeur de la gendarmerie nationale, détaillant les conditions dans lesquelles les gendarmes sont autorisés à travailler en civil, a mis le feu aux poudres. Ni M. Pandraud ni ses services n'avaient été mis au courant de l'élaboration de cette circulaire qu'ils ont découverte par hasard.

La polémique avec M. Giraud a été si vive que M. Pandraud, samedi dernier, aurait mis sa démission dans la balance. Au ministère de l'intérieur, on confirme la gravité du différend, mais on nie qu'elle ait conduit à une telle extrémité. On admet seulement que MM. Pasqua et Pandraud, tous deux en accord total, contrairement à ce que nous avions écrit, ont été mis devant le fait accompli, ce qui n'est pas l'usage lorsqu'il s'agit de problèmes de sécurité. Ce souci de minimiser le conflit était à prévoir après la crise qui secoue la majorité ces derniers jours.

La circulaire à l'origine du « coup de gueule » de M. Pandraud est intitulée *« Instruction relative au port de la tenue civile pour l'exercice de la police judiciaire »*. Plus simplement : sous quelles conditions la gendarmerie qui, comme le souligne la circulaire en son début, *« exerce ses missions en uniforme »*, est autorisée à travailler en civil.

Sur le sujet, les fonctionnaires de la police nationale sont d'une sensibilité extrême. Leur position est simple : les gendarmes ont pour mission de lutter contre la délinquance en milieu rural et non en milieu urbain. C'est d'ailleurs la substance des propos tenus mercredi 4 juin par M. Daniel Dugléry, secrétaire général du Syndicat des commissaires, au cours d'une conférence de presse donnée en compagnie des représentants du Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), principal syndicat parmi les enquêteurs et inspecteurs de police, et d'un représentant du Syndicat des commandants et officiers (SCO), organisation influente parmi les officiers de la police nationale en tenue. *« Il faut écarter l'idée d'une police militaire qui agirait en civil*, a encore ajouté M. Dugléry. *La lutte contre le crime et la délinquance ne saurait justifier la mise en œuvre progressive de mesures potentiellement dangereuses pour les libertés. »*

Conflit de compétences

Si l'argumentation de la gendarmerie est tout aussi classique — le port de la tenue civile est autorisé *« pour effectuer des reconnaissances et surveillances »* au cours desquelles *« le port de l'uniforme est de nature à compromettre la réussite de ces missions »* — c'est la première fois, depuis longtemps, que ces dispositions sont formellement précisées par une circulaire. La direction de la gendarmerie aurait justifié son texte auprès des services du premier ministre par le souci d'organiser, enfin, une pratique de plus en plus répandue mais laissée à l'appréciation des responsables locaux, parfois à la limite des textes légaux ou réglementaires qui régissent l'activité des gendarmes.

Derrière cette querelle se profile en réalité un *tout* autre enjeu. Longtemps cantonnés à la campagne, les gendarmes, sous l'influence de l'évolution socio-démographique du pays, veulent prendre pied dans les villes et y exercer leurs fonctions de police judiciaires. Les textes ne s'y opposent pas, disent-ils, *et* d'ailleurs nombreux sont les juges d'instruction qui font appel à leurs services. Les policiers voient d'un mauvais œil cette ambition, considérée comme une concurrence déloyale. Ils font remarquer que l'organisation des deux corps étant étanche l'une par rapport à l'autre, de nombreux conflits de compétence, voire de graves incidents, risquent d'opposer policiers en civil à gendarmes « déshabillés » qui pourraient être confondus avec des malfaiteurs, comme cela s'est produit à plusieurs reprises.

M. Pandraud s'est naturellement rangé aux arguments des policiers. Vieux connaisseur de la police — il a été de nombreuses années directeur général de la police nationale — sachant à quel point ce sujet peut irriter ses troupes, il n'avait de toute manière pas le choix. Le fait nouveau est que, cette fois, le ministre de la défense a su faire — provisoirement ? — triompher sa conception et satisfaire une revendication que les gendarmes avancent depuis longtemps.

Sous la pression du ministère de l'intérieur, une commission devrait toutefois être créée pour examiner les problèmes de compétence, d'utilisation des effectifs et de complémentarité que soulève cette réorientation de la politique d'emploi des forces de police.

GEORGES MARION.

CHINE

Remaniement au département d'organisation du PC

Pékin *(AFP)*. — M. Song Ping, soixante-dix ans, a été nommé chef du département de l'organisation du PC chinois, organisme de la plus haute importance, en remplacement de M. Wei Jianxing, démissionnaire.

Ce remaniement au sommet d'un organisme chargé du choix des hauts dirigeants du Parti communiste chinois à travers le pays prend une valeur politique essentielle à quatre mois d'un congrès qui doit décider en octobre du renouvellement d'une partie de ses organes dirigeants.

M. Song Ping n'est pas considéré comme un conservateur extrémiste, mais M. Wei Jianxing, cinquante-six ans — considéré comme un réformateur et remplacé par un dirigeant nettement plus âgé, contrairement au programme de rajeunissement de la direction chinoise — fait apparemment les frais de la lutte d'influence qui se poursuit entre conservateurs et réformistes depuis la chute de M. Hu Yaobang.

● **Premier essai nucléaire depuis décembre 1984.** — La Chine a procédé, vendredi 5 juin, à 5 h 00 GMT à un essai nucléaire souterrain, le premier depuis décembre 1984, a annoncé l'observatoire sismique Hagfors de Stockholm. L'essai, réalisé au centre d'expérimentation de Lop Nor, dans la province occidentale du Sinkiang, a provoqué une explosion de magnitude 6,8 sur l'échelle de Richter, a précisé un porte-parole de l'observatoire. Celui-ci a ajouté que l'engin testé était probablement d'une puissance inférieure au plafond des 150 kilotonnes fixé par l'accord, non ratifié, conclu par les Etats-Unis et l'URSS en 1974 sur les expérimentations nucléaires. — *(Reuter.)*

Nicaragua, Salvador, Honduras

Recrudescence des combats en Amérique centrale

San José. — Au moment où le président costaricien Oscar Arias termine une tournée européenne en faveur de son plan de paix pour l'Amérique centrale, la violence redouble sur le terrain, tant au Nicaragua qu'au Salvador et même au Honduras.

Au Nicaragua, où les antisandinistes de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN), six ans après leur création, semblent jouer le tout pour le tout, les combats font rage depuis un mois dans plusieurs départements du Nord et du Centre. Au début de la semaine, l'attaque par le FDN d'une coopérative et d'un centre de personnes déplacées dans le nord du département de Jinotega, frontalier avec le Honduras, a fait douze morts et dix blessés. La veille, l'armée sandiniste avait annoncé la mort de quatorze *contras* lors de combats dans le département de Chontales, dans le centre du pays, et de quatre soldats des forces spéciales du ministère de l'intérieur et de sept rebelles lors d'affrontements à 150 kilomètres au sud-est de Managua.

Au Salvador, où le président José Napoléon Duarte a fêté lundi le troisième anniversaire de son combat en promettant des réformes sociales, politiques et économiques, la situation militaire, en dépit des assurances de l'armée qui s'estime en position *« favorable »*, reste très délicate tandis que la montée de la tension sociale rend le climat explosif. Le Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN) a rappelé, avec les attaques de deux des plus importantes garnisons du pays — celles d'El-Paraiso (Chalatenango) dans le Nord et de San-Francisco-Gotera (Morazan) dans l'Est — mais aussi la paralysie quasi totale des transports les trois derniers jours, qu'il garde une forte capacité militaire.

Parallèlement, les manifestations de rue se succèdent jour après jour dans la capitale et, le 31 mai, un dirigeant syndical enseignant a été blessé par balle alors qu'il participait à un rassemblement devant la prison de Mariona, dans la banlieue de San-Salvador, afin de réclamer une amnistie générale pour les prisonniers politiques.

Au Honduras, où la présence de la Contra est devenue le principal sujet de préoccupation, un affrontement entre armée et antisandinistes a fait à la fin de la semaine dernière sept morts et six blessés dans la province frontalière d'El-Paraiso. C'est la première fois qu'est rendu public, à travers les récits de paysans de la région recueillis par un journal local, un tel incident qui, assure-t-on dans la zone frontalière, est loin d'être le premier.

Les antisandinistes, selon les témoignages, qui avaient pénétré le matin même au Nicaragua pour effectuer une attaque, auraient ouvert le feu au retour contre un poste hondurien qui refusait de les laisser repasser la frontière.

A la fin du mois de mai, un officier supérieur, qui avait demandé à conserver l'anonymat, avait fait part du malaise croissant au sein des forces armées devant la présence de la Contra en territoire hondurien et de la multiplication d'incidents provoqués par des soldats *« las de protéger les arrières des antisandinistes et de recevoir les retombées d'un combat entre Nicaraguayens qui ne les concerne pas »*. — *(AFP.)*

Airbus Industrie lance officiellement les programmes A-330 et A-340

Airbus Industrie a officiellement décidé de construire deux nouveaux avions, le biréacteur A-330 et le quadriréacteur A-340, a-t-on appris le 5 juin auprès du constructeur aéronautique européen.

Après avoir reçu le soutien des gouvernements des quatre pays intéressés (Grande-Bretagne, France, RFA et Espagne), Airbus a décidé le lancement de ces programmes, afin de permettre la certification officielle de l'A-340 en mai 1992 et de l'A-330 au printemps 1993 (*le Monde* du 5 juin).

Airbus Industrie a reçu des *« engagements d'achat et des déclarations d'intérêt »* de dix compagnies portant sur cent trente appareils de ce type. *« La décision de lancer l'A-340 et l'A-330 va nous permettre d'offrir une gamme complète d'appareils qui répondent aux différents besoins des compagnies aériennes »*, a déclaré l'administrateur-gérant d'Airbus Industrie, M. Jean Pierson, en annonçant cette décision.

A C D E F G H

La Financière de Suez privatisée à l'automne

Un groupe très prospère

M. Renaud de La Genière, PDG de la Compagnie financière de Suez, l'a emporté : son établissement sera privatisé à l'automne, a annoncé le ministre des finances, M. Edouard Balladur, dans une déclaration au *Nouvel Observateur*. M. de La Genière était en vive compétition avec MM. Jean-Maxime Lévêque, PDG du Crédit lyonnais, Jean-René Fourtou, PDG de Rhône-Poulenc, et Jean-Luc Lagardère, PDG de Matra, sans compter les compagnies d'assurance, pour lesquelles des problèmes de restructuration se posent.

Dans la course à la privatisation, les présidents en place sont anxieux de figurer sur la liste avant les élections présidentielles, à la fois pour obtenir plus de liberté et pour consolider leurs positions personnelles. Dans le cas de la Financière de Suez, néanmoins, une certaine logique justifie la décision, puisque l'autre *« banque d'affaires »* qu'est Paribas a déjà été privatisée et que la différence de statut devient fort gênante pour Suez.

Le groupe dont M. de La Genière, ancien gouverneur de la Banque de France, a pris la présidence en juin 1986 à la place de M. Jean Peyrelevade, est fort prospère, débarrassé désormais de ses *« canards boiteux »*. En 1986, il a dégagé un bénéfice net de 2,37 milliards de francs (+ 56 %), et de 1,41 milliard de francs hors plus-values de cession (+ 36,8 %). Ses fonds propres atteignent 16,5 milliards de francs et son bilan 333 milliards de francs.

Dans la structure du groupe, les activités bancaires prédominent (44 % des bénéfices) avec, au premier rang, la banque Indosuez, dirigée par M. Antoine Jeancourt Galignani, qui a réalisé 827 millions de francs de bénéfices en 1986 dans les activités internationales et les opérations financières. Viennent ensuite la banque Vernes, la Banque parisienne de crédit (financement des PME), la banque La Hénin (financement de l'immobilier), la Sofinco (crédit à la consommation) et la banque Monod.

Viennent ensuite les participations dans l'industrie et les services : 20 % de la Lyonnaise des eaux (Abeille-Paix) ; 10 % du groupe hôtelier Accor ; des intérêts non négligeables dans Saint-Gobain, Bouygues, Valéo, Roussel-Uclaf, Beghin-Say, sans oublier l'important patrimoine de la filiale Crédit foncier immobilier, et les activités dans l'agro-alimentaire (Salins du Midi, Domaines Cordier à Bordeaux).

Après sa nationalisation, en février 1982, ses dirigeants successifs, MM. Georges Plescoff et Jean Peyrelevade, ont travaillé à la reconstitution de l'empire Suez, récupérant les filiales bancaires (banque La Hénin et Sofinco), y ajoutant la banque Vernes et la Banque parisienne pour le commerce, et réussissant à conserver 34 % dans le groupe Victoire, que s'apprêtait à avaler M. Francès, de la Compagnie industrielle.

Parmi les désinvestissements, citons le tiers du capital du Crédit industriel et commercial, cédé au GAN et à la SCAC, revendu au groupe Bolloré. Le groupe, par ailleurs, avec M. Gérard Worms, s'est lancé dans le capital risque, dans Astorg.

Parmi ses axes de développement, figurent le renforcement de l'ensemble bancaire, celui de l'ensemble industrie et services dans les secteurs à forte croissance et valeur ajoutée (hôtellerie, loisirs, immobilier de services).

Comme pour Paribas, le ministre des finances constituera un noyau stable, et mettra une part du capital à la disposition de l'étranger, où le groupe est très apprécié, notamment par sa filiale Indosuez.

F. R.

HAVAS : 730 000 actionnaires auront chacun trois actions

Les 2,3 millions d'actions d'Havas mises en vente au cours de la semaine de l'Ascension ont été demandées vingt fois. En conséquence, seuls les ordres prioritaires (c'est-à-dire ceux des particuliers) pourront être servis, a indiqué vendredi 5 juin le ministère de l'économie. 730 000 particuliers deviennent ainsi actionnaires d'Havas. Chacun se verra attribuer trois actions seulement.

Plus de la moitié des salariés de la société sont également devenus actionnaires. Dans son communiqué, le ministère de l'économie dresse un rapide bilan chiffré des huit privatisations réalisées jusqu'à présent.

Le nombre des actionnaires directs a plus que triplé durant les six derniers mois en passant de 1,5 million à 5,5 millions environ.

La remontée des taux d'intérêt en France

L'Etat emprunte désormais à plus de 9 %

La remontée des taux d'intérêt à long terme, amorcée en septembre 1986 après plus de quatre années de baisse quasi ininterrompue, s'est accentuée cette semaine, à l'occasion de l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor (OAT), qui a eu lieu jeudi 4 juin. Les taux pratiqués ont, pour la première fois depuis mars 1986, dépassé 9 %, retrouvant leur niveau des premiers mois de l'année dernière. Sur les 8,5 milliards de francs recueillis par le Trésor, 2,7 milliards sur une durée de sept ans ont été adjugés à un taux moyen de 9,23 %, contre 8,81 % il y a un mois. Quant à la tranche à 25 ans (2,1 milliards de francs), son rendement a été de 9,60 %, contre 9,13 % en mars.

Ce relèvement de près d'un demi-point, bien qu'il ait été plus ou moins attendu, a fâcheusement impressionné les milieux financiers, notamment sur les marchés à terme (MATIF), où un brusque fléchissement des cours a été enregistré dès l'annonce des résultats de l'adjudication, jeudi 4 juin en fin de matinée.

Une telle hausse est due, essentiellement, à la persistance de taux élevés (8 %) pratiqués sur le court terme, à l'initiative d'une Banque de France soucieuse de défendre le franc, en moins bonne posture vis-à-vis du mark dès que le dollar baisse.

Comme l'écart entre le court terme et le long terme était devenu trop réduit (moins d'un point il y a un mois), le plus réduit parmi les pays occidentaux, il fallait qu'un réajustement se produise soit par une baisse du court terme, soit par une hausse du long terme. C'est ce dernier qui a monté car, dans l'immédiat, une baisse du court terme n'est guère prévue.

L'instabilité du dollar laisse planer une menace sur le franc, les perspectives sur le rythme de l'inflation sont incertaines et l'alourdissement du climat politique incline au pessimisme les milieux financiers. L'inquiétude de ces derniers se traduit donc par une remontée des taux qui, sur le court terme, hors inflation, sont désormais sensiblement plus élevés qu'en Allemagne (1 à 2 points de plus).

F. R.

● **ICI rachète Stauffer pour 10 milliards de francs.** — Objet des convoitises de plusieurs grands chimistes européens, la firme chimique américaine Stauffer Chemicals (environ 10 milliards de francs de chiffre d'affaires dans l'agrochimie et la chimie de base) va finalement être vendue au groupe britannique ICI. Stauffer Chemicals était jusqu'à présent propriété de Chesebrough Ponds, grand fabricant de produits de soins outre-Atlantique. En rachetant cette dernière affaire fin 1986, le groupe anglo-néerlandais Unilever avait fait connaître sa décision de céder cette filiale sans rapport avec ses activités. C'est chose faite. Unilever en a tiré un meilleur prix que prévu. ICI paiera 1,7 milliard de dollars (10,2 milliards de francs) au lieu des 1,25 milliard de dollars (7,5 milliards de francs) escomptés.

Le numéro du « Monde » daté 5 juin 1987 a été tiré à 482 326 exemplaires

EN BREF

● **ETATS-UNIS : M. Jackson en tête des candidats démocrates à la présidence.** — Pour la première fois dans l'histoire des Etats-Unis, un Noir, le pasteur Jesse Jackson, est en tête des candidats démocrates à la Maison Blanche. Selon un sondage publié, le jeudi 4 juin, par le *Washington Post*, M. Jackson recueille 22 % des intentions de vote des électeurs démocrates, loin devant le gouverneur du Massachusetts, M. Dukakis, et le sénateur de l'Illinois, M. Paul Simon (13 % chacun). — *(AFP.)*

● **LIBAN : Trois Palestiniens tués dans le Sud.** — La milice pro-israélienne de l'Armée du Liban sud (ALS) a tué trois combattants palestiniens, jeudi 4 juin, dans la zone de sécurité contrôlée par Israël au Liban sud. L'accrochage a eu lieu à Kfa Houneh, au sud de Djezzine. — *(Reuter.)*

● **L'International Herald T[ri]bune paraît sans photos.** — [Le] quotidien de langue anglaise, *In[ter]national Herald Tribune* du vend[redi] 5 juin a été diffusé sans aucune [pho]tographie. De grands rectan[gles] blancs remplacent les clic[hés] absents. Quelques lignes en « u[ne] » précisent qu'un conflit du travail [est] à l'origine de ces pages sans illustr[a]tions. Au siège du quotidien, on s[e] refuse à préciser si le conflit a eu lie[u] avec des agences, des photographe[s] indépendants ou avec le personne[l] technique chargé de la photogravure. L'éditeur ou le rédacteur en chef de l'*International Herald Tribune* devrait faire une mise au point dans l'après-midi du 5 juin.

M. HERVÉ DE CHARETTE invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Hervé de Charette, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et du Plan, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 7 juin, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le ministre élu en 1986 dépu[té] UDF-PR de la Nièvre, membre [du] bureau politique du Parti répu[bli]cain et qui aura participé à Fré[jus] au dixième anniversaire de sa fo[r]mation politique, répondra au[x] questions d'André Passeron et d[e] Daniel Carton, du *Monde*, et d[e] Paul-Jacques Truffaut et de Catherine Mangin, de RTL, le débat étant dirigé par Philippe Caloni.

